LE PRINCE

DE TALLEYRAND.

Il y a bientôt un an que le dernier grand représentant du XVIII[e] siècle, l'homme d'esprit qui s'était entretenu avec Voltaire, le constituant célèbre qui avait pris une part si considérable aux actes de la première révolution, l'ami de Sieyès, l'exécuteur testamentaire de Mirabeau, le conseiller de Napoléon pendant les huit premières années de sa puissance, l'auteur de la restauration, qui s'est si tôt éloigné d'elle, le diplomate consommé qui avait participé si souvent à la distribution des états, est mort à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

J'ai à retracer aujourd'hui sa vie, si étroitement mêlée à l'histoire de notre époque; à apprécier ses œuvres dont la plupart se confondent avec les évènemens contemporains eux-mêmes. C'est une tâche bien vaste pour être resserrée dans les bornes étroites d'un discours, et bien difficile à remplir dans un temps encore si rapproché des actes que j'ai à rappeler. Je m'efforcerai d'y suffire; j'essaierai de ne rien omettre d'important, de ne rien dire que de vrai. Tout en accordant ce que je dois au corps devant lequel je parle (1), aux souvenirs personnels qui me restent, je me croirai devant l'histoire. Mais, si je rem-

(1) M. Mignet a lu cette notice devant l'Académie des Sciences morales et politiques, dans la séance du 11 mai.

plis dans cette enceinte les devoirs de l'historien, j'espère que j'y trouverai les sentimens de l'équitable postérité.

Charles-Maurice de Talleyrand-Périgord naquit à Paris, le 13 février 1754. Il appartenait à une ancienne et grande famille. Il était l'aîné de sa branche, et, quoiqu'il fût dès-lors destiné à en devenir le chef, les soins de la prévoyance comme ceux de l'affection manquèrent à ses premières années. Il fut abandonné dans un des faubourgs de Paris à la négligence d'une nourrice. Une chute qu'il fit à l'âge d'un an le rendit infirme pour toujours et donna un autre cours à sa vie. Ses parens ignorèrent d'abord ce malheureux accident, et, lorsqu'ils l'apprirent, il devint une cause de disgrace pour lui. A cette époque, on assignait d'avance aux enfans des grandes familles la place qu'ils devaient occuper dans la vie; il y avait pour eux une sorte de prédestination sociale. L'aîné était voué aux armes, les cadets à l'église. L'un était chargé de continuer la famille, les autres étaient condamnés à s'éteindre dans une stérilité profitable à sa splendeur.

M. de Talleyrand, qui était appelé à se mettre à la tête de la sienne par droit d'aînesse, fut destiné à la carrière des cadets par son infirmité. Ses parens disposèrent de lui sans égard pour ses goûts. L'église devint son partage. Il passa des mains mercenaires auxquelles il avait été confié, au collége d'Harcourt, et de là à Saint-Sulpice et à la Sorbonne, sans avoir couché une seule fois depuis sa naissance sous le toit paternel. Livré à lui-même pendant son enfance et sa jeunesse, il se forma seul. Il réfléchit de bonne heure, et apprit à concentrer des sentimens qu'il ne pouvait pas exprimer et répandre. M. de Talleyrand était né avec des qualités rares. L'éducation qu'il reçut à Saint-Sulpice et à la Sorbonne en ajoutèrent d'autres à celles qu'il tenait de la nature et dont quelques-unes prirent même une autre direction. Il était intelligent, il devint instruit; il était hardi, il devint réservé; il était ardent, il devint contenu; il était fort, il devint adroit. L'ambition qu'il aurait eue partout, et qui, inséparable de ses grandes facultés, n'était en quelque sorte que leur exercice, emprunta aux habitudes de l'église sa lenteur et ses moyens. Témoin, depuis qu'elle existe, de tant d'arrangemens mobiles et de tant d'idées passagères, l'église a mis sa politique dans sa patience; se croyant l'éternité, elle a su toujours supporter le temps et attendre en toutes choses le moment propice pour elle. C'est à cette grande école que M. de Talleyrand s'instruisit dans l'art de pénétrer les hommes, de juger les circonstances, de saisir les

à-propos, de s'aider du temps sans le devancer, de se servir des volontés sans les contraindre.

Lorsqu'il eut achevé ses études théologiques, il entra dans le monde sous le nom d'abbé de Périgord. Contrarié dans ses goûts, il y entra en mécontent, prêt à y agir en révolutionnaire. Il y obtint, dès l'abord, la réputation d'un homme avec lequel il fallait compter, et qui, ayant un beau nom, un grand calme, infiniment d'esprit, quelque chose de gracieux qui captivait, de malicieux qui effrayait, beaucoup d'ardeur contenue par une prudence suffisante et conduite par une extrême adresse, devait nécessairement réussir.

Ses parens, qui l'avaient tenu long-temps au séminaire pour l'entretenir dans leurs vues, le conduisirent au sacre de Louis XVI. Ils pensèrent que le jeune sulpicien serait ébloui par ces magnifiques pompes de l'église, et que l'ambition viendrait en aide à la vocation. Mais l'expérience ne réussit que jusqu'à un certain point, et, deux années après, Voltaire ayant quitté Ferney pour revoir la France avant de mourir, l'abbé de Périgord montra pour lui un empressement plus volontaire. Pendant ce voyage où le célèbre vieillard jouit de sa domination alors acceptée comme son génie, où il bénit le fils de Francklin au nom de Dieu et de la liberté, et où il expira des fatigues de sa gloire, M. de Talleyrand lui fut présenté et le vit deux fois. Voltaire fut la première puissance devant laquelle il s'inclina. Il conserva de ces entrevues, dans lesquelles l'esprit ne manquait certainement d'aucune part, des souvenirs ineffaçables. Il aimait à en parler jusque dans les derniers temps de sa vie, et la vivacité de son admiration pour Voltaire ne s'affaiblit jamais. On le conçoit d'autant plus qu'il y avait entre eux quelque chose d'analogue : M. de Talleyrand, par la grace de son esprit, la simplicité de son bon sens, et le naturel exquis de son langage, était de la famille même de Voltaire.

Ses admirations assez peu orthodoxes ne l'empêchèrent pas de devenir deux ans après, en 1780, agent général du clergé de France. Ces fonctions, qu'il exerça pendant huit ans, étaient très importantes. L'église de France avait alors de vastes propriétés, des revenus considérables, des assemblées régulières, se gouvernait et s'imposait elle-même. Son agent général était son ministre. C'est là que M. de Talleyrand apprit les affaires. Il avait la réputation d'un homme spirituel; il acquit celle d'un homme capable. Le haut clergé n'était point alors séparé du monde et ne demeurait pas étranger à ce qui s'y passait, et je citerai à ce sujet un fait qui montrera jusqu'à quel point il s'en mêlait. La guerre d'Amérique excitait un intérêt uni-

versel; l'abbé de Périgord, agent général du clergé de France, de concert avec son ami le comte de Choiseul-Gouffier, arma un corsaire contre les Anglais. Le maréchal de Castries, ministre de la marine, leur fournit les canons. L'armement d'un corsaire par un abbé peint ce temps singulier où le pape Benoît XIV avait reçu de Voltaire la dédicace de *Mahomet*, et où la cour allait applaudir aux saillies de Beaumarchais contre la noblesse.

L'esprit était le vrai souverain de l'époque. Il avait tout effacé sans rien détruire encore. Il avait rendu l'autorité plus douce, le clergé plus tolérant, la noblesse plus familière. Il avait rapproché les personnes sans confondre les classes. Il avait introduit une fleur de politesse et un charme de savoir-vivre dans cette vieille société qui semblait avoir perdu ses passions pour ne conserver que des manières. On était heureux et confiant, car on l'est toujours dans les momens où les révolutions ne s'opèrent encore que dans les intelligences, où l'on ne change que les idées, où les croyances qui succombent ne font encore souffrir personne, où l'action qui s'exerce est purement morale, et où l'enthousiasme de ce qu'on espère ne permet pas de regretter ce qu'on perd. C'est au milieu de ce temps et de ce monde que vécut M. de Talleyrand, appartenant à l'école qui avait Voltaire pour maître, des souverains et de grands seigneurs pour disciples, les droits de l'esprit pour croyance et les progrès de l'humanité pour dessein.

Le moment de la révolution, annoncé par les nouvelles idées, approchait. M. de Talleyrand, nommé évêque d'Autun en 1788, fit partie de l'assemblée des notables réunis bien plus pour constater les besoins publics que pour y satisfaire. Lorsque les états-généraux, seuls capables d'opérer les réformes, eurent été convoqués, M. de Talleyrand prononça, devant le clergé des quatre bailliages de son diocèse qui le choisit pour son député, un discours dans lequel, grand seigneur, il aspirait à l'égalité des classes et à la communauté des droits; évêque, il réclamait la liberté des intelligences. C'est avec ces engagemens qu'il entra dans les états-généraux, où il devint un des coopérateurs les plus zélés de la révolution populaire. Il mit au service de cette grande cause son habileté, comme Siéyès y mit sa pensée, Mirabeau son éloquence, Bailly sa vertu, Lafayette son caractère chevaleresque, et tant d'excellens hommes leur esprit et leur dévouement.

A peine M. de Talleyrand fut-il introduit dans l'assemblée constituante, qu'il y prit sa place naturelle, celle qui lui était assignée

par son mérite supérieur et son expérience précoce. Après la réunion des ordres, le point le plus important était la liberté des votes que ne permettaient point les mandats impératifs, imposés aux députés par les bailliages. M. de Talleyrand fit une motion contre eux. Il prouva très bien l'inopportunité de ces mandats qui réduisaient les députés à être de simples messagers des bailliages. Conformément à son vœu, l'assemblée, qui s'était délivrée de l'opposition des ordres, se débarrassa des entraves des mandats, et il ne lui resta plus qu'à triompher de la force pour marcher librement vers son grand avenir.

C'est ce qui lui arriva, à l'aide du peuple, le 14 juillet. Dans la soirée de ce jour mémorable, le comité de constitution qui devait consacrer les résultats de la victoire populaire fut nommé. Il se composait de huit membres. M. de Talleyrand fut élu le second entre Mounier et Sièyes. Associé aux hommes qui avaient le plus médité sur l'organisation des sociétés, il contribua avec eux au remaniement complet de la France. Mais outre la part qu'il prit à ce travail général, le plus extraordinaire et le plus étendu auquel on se soit jamais livré, il fut chargé de présenter un plan d'instruction publique qui préparât les générations futures à leurs destinées nouvelles.

L'éducation parut à l'assemblée constituante le meilleur moyen de compléter son œuvre et d'assurer la durée de ses autres changemens en les opérant dans les intelligences elles-mêmes. Aussi le système qui fut alors projeté en son nom et qui s'est réalisé plus tard avec des modifications, avait-il pour principal caractère de séculariser l'enseignement en le fondant, comme tout le reste, sur une base civile et en le faisant donner par l'état et non par l'église. Le vaste et beau rapport que M. de Talleyrand présenta à l'assemblée obtint et a conservé une grande célébrité. Il y considérait l'instruction dans sa source, dans son objet, dans son organisation et dans ses méthodes. C'est le premier travail de cette nature conçu d'une manière philosophique et approprié, par son ensemble, à l'usage d'une grande nation. L'éducation y est offerte à tous les degrés, destinée à tous les âges, proportionnée à toutes les conditions. Elle ne s'adresse pas seulement à l'intelligence qu'elle développe dans la mesure de sa capacité et de ses besoins, mais à l'ame qu'elle cultive dans ses meilleurs sentimens, au corps dont elle exerce l'adresse, et dont elle soigne la force. Sans négliger les belles connaissances et les savans idiomes qui placent les peuples modernes dans l'intimité des anciens peuples et qui conservent l'union spirituelle du genre humain, elle a

surtout pour objet d'apprendre ce qu'il est aujourd'hui nécessaire de bien savoir pour bien agir.

Des écoles primaires, établies dans chaque canton, doivent apprendre à l'enfance tous les principes des choses qu'elle a besoin de connaître, sans qu'il lui soit utile de les approfondir. Des écoles secondaires, placées au chef-lieu du district, sont appelées à préparer la jeunesse, par des notions plus étendues, à tous les états qu'elle embrassera plus tard dans la société. Des écoles spéciales de département ont pour but, en enseignant le droit, la médecine, la théologie, l'art militaire, de former l'adolescence à certaines professions publiques qui réclament, pour être exercées, une instruction particulière. Enfin, un institut national, à la fois corps enseignant qui professe ce qui se sait de plus haut, corps académique qui perfectionne ce qui se sait le moins bien, a la grande mission de centraliser l'esprit de la nation, comme l'assemblée législative en centralise la volonté.

Dans ce système d'éducation nationale les études étaient bien définies, mais le professorat était faiblement organisé. D'un autre côté, quoique les principes moraux y fussent l'objet d'une forte sollicitude et d'un enseignement suivi, on cherchait trop leur certitude dans le raisonnement et leur sanction dans l'utilité. Les sentimens que l'esprit ni ne donne, ni ne démontre, y prenaient la forme d'idées; la morale y reposait sur l'intérêt qui peut bien la servir, mais non la fonder; l'honnêteté y était professée comme une science, et la vertu recommandée comme un calcul. Telle était, du reste, la disposition du temps, qui, entraîné par une confiance sans bornes dans les forces de l'intelligence humaine, n'admettait que ses conceptions et préférait ce qui se prouve à ce qui se sent.

Pendant cette période rénovatrice, M. de Talleyrand se livra aux travaux les plus étendus et les plus variés. Il proposa l'adoption de l'unité des poids et mesures, afin que le peuple qui se donnait les mêmes lois et qui introduisait l'uniformité dans l'état pût se servir d'une règle commune dans ses transactions privées. Il rechercha l'élément invariable de cette unité dans une division du degré terrestre ou dans la longueur du pendule simple à secondes par une latitude déterminée. C'était le principe de la révolution appliqué à l'évaluation matérielle des choses. Il s'éleva contre le maintien des loteries en exposant l'énorme inégalité de leurs chances comme jeu, et l'immoralité de leurs produits comme impôt. Il concourut à la déclaration des droits et il provoqua l'abolition des dîmes d'après le

principe équitable du rachat. Membre du comité des contributions, il coopéra au savant et ingénieux mécanisme qui, appliquant le dogme de l'égalité aux biens comme aux personnes, fonda le système actuel des impôts publics. Dans ce système dont j'ai déjà eu occasion de parler avec quelque étendue, en retraçant la vie d'un autre membre de cette académie (1), toutes les richesses étaient atteintes d'une manière prévoyante et mesurée. M. de Talleyrand eut la mission d'organiser la partie du revenu public assise sur les actes de la vie civile et économique; il présenta la loi de l'enregistrement qui subsiste dans ses principales bases depuis bientôt un demi-siècle à peu près telle que la décréta l'assemblée constituante, et qui a été l'une des ressources les plus fécondes de l'état et dès-lors l'un de ses plus sûrs moyens de grandeur.

Mais M. de Talleyrand se distingua pour le moins autant comme financier que comme l'un des fondateurs de la constitution et l'un des auteurs du système d'impôts. Il s'était formé aux idées les plus élevées et les plus pratiques sur ces difficiles matières dans le commerce intime de M. Panchaud, l'un des profonds financiers du temps, le fondateur de la caisse d'escompte et de la caisse d'amortissement, cet habile opérateur qui, dans un moment de pénurie, procura six cent millions au trésor public, *le seul homme en France*, j'emprunte les paroles fortement colorées de Mirabeau, *qui sût faire pondre la poule aux œufs d'or sans l'éventrer.*

Le désordre des finances avait provoqué la révolution, qui était peu propre à le réparer. Placée entre ses théories politiques et ses besoins pécuniaires, l'assemblée constituante ne pouvait pas réaliser les unes sans aggraver les autres. Tout ce qu'elle accordait à ses idées dérangeait encore plus ses finances, puisque le bouleversement économique qui était la suite des réformes paralysait momentanément la richesse publique. M. de Talleyrand appuya les divers emprunts qui furent proposés par M. Necker. Il recommanda fortement la fidélité envers les créanciers de l'état. Il essaya, dans des discours beaux et savans, de fonder le crédit de la nation, qui offrait, selon son heureuse expression, *la plus belle hypothèque de l'univers,* sur une caisse d'amortissement qui le facilitât et sur le bon ordre qui le rassurât. Cependant, s'il s'était borné à proposer ces moyens des gouvernemens réguliers, dans un moment de crise sociale où les imaginations ont peu de confiance et les pouvoirs peu de conduite, il aurait faible-

(1) Voyez la *Revue des Deux Mondes* du 1er janvier 1838 : article *Rœderer*.

ment pourvu aux besoins publics; mais il alla plus loin, et, par un expédient hardi, aussi conforme à l'esprit de la révolution qu'aux principes de la science économique, il mit deux milliards à la disposition du trésor.

On voit que je veux parler de la célèbre motion par laquelle M. de Talleyrand provoqua la vente des propriétés ecclésiastiques. Il s'attacha à prouver que ces biens étaient une propriété nationale, qu'ils avaient été donnés, non dans l'intérêt des personnes, mais pour le service des fonctions, et que l'état pouvait en disposer, s'il assurait l'exercice du culte et le traitement des ecclésiastiques. Il proposa en même temps d'améliorer le sort du clergé inférieur. L'assemblée adopta sa motion, mais ne suivit pas le plan équitable et habile qu'il indiqua pour acquitter l'état envers ses créanciers. Cette masse de propriétés servit, malgré lui, d'hypothèque à une masse équivalente d'assignats dont le cours fut forcé, et dont il prédit l'histoire avec une savante précision. Aussi qu'arriva-t-il? Cette grande opération retarda la ruine des finances sans l'empêcher. Mais, la crise passée, elle eut pour effet d'augmenter la richesse en déplaçant et en divisant une propriété jusque-là frappée de main-morte, de détruire le régime particulier du clergé comme corps en changeant les revenus de ses biens en traitemens pour ses fonctions, et en le faisant rentrer dans l'état par le budget.

M. de Talleyrand n'offrit pas les biens de son ordre en holocauste aux besoins publics sans encourir son animadversion. Mais cet acte, l'un des plus radicaux qui aient été accomplis à cette époque, ne fut pas le dernier témoignage de son concours à la révolution. Ce fut sur la proposition de M. de Talleyrand que l'assemblée constituante fixa le 14 juillet, anniversaire de la prise de la Bastille et berceau de la liberté publique, pour rassembler à Paris, dans une patriotique fédération, les députés de la France entière. Ce jour solennel, l'évêque le plus dévoué à la cause populaire célébra le grand accord qui devait unir la nation nouvelle et le pouvoir nouveau sous la même loi, par le même serment. A la vue de trois cent mille spectateurs enivrés d'enthousiasme, au milieu des fédérés de tous les départemens animés des mêmes désirs que Paris, en présence de la famille royale et de l'assemblée nationale un moment confondues dans les mêmes sentimens, il monta sur l'autel élevé dans le Champ-de-Mars pour inaugurer en quelque sorte les destinées futures de la France.

Après avoir consacré la révolution à laquelle il avait offert un système d'éducation publique et rendu la disposition d'une partie jus-

que-là immobilisée de son territoire, M. de Talleyrand s'associa à une mesure destinée à placer encore plus le clergé dans la dépendance de l'état, en le soumettant à une constitution civile. Cette constitution ne portait pas atteinte à la croyance, mais aux usages de l'église; elle était moins un empiètement religieux qu'une faute politique. M. de Talleyrand, sans avoir été au nombre de ceux qui la provoquèrent, lui donna toutefois son assentiment. Il se prononça néanmoins avec force pour que les membres du clergé, qui n'obéiraient pas à la loi, jouissent de sa protection et pratiquassent librement le culte catholique. Presque tous les anciens évêques ayant refusé de prêter le serment exigé d'eux, les électeurs nommèrent leurs successeurs auxquels l'évêque d'Autun et l'évêque de Lida donnèrent l'institution canonique. Alors M. de Talleyrand, qu'on avait mis dans l'église malgré lui, brouillé avec le clergé de son diocèse, menacé d'excommunication par le pape, refusa d'être nommé archevêque de Paris, donna sa démission de l'évêché d'Autun et rentra dans la vie civile.

Peu de temps après, M. de Talleyrand, qui, avant la révolution, avait reçu la première confidence de Sieyès sur la fameuse brochure *Qu'est-ce que le tiers-état?* recueillit les dernières pensées de Mirabeau. Leur liaison, long-temps étroite, avait cessé depuis le jour où Mirabeau avait vendu et publié les lettres secrètes sur la cour de Berlin, écrites au moment de la mort du grand Frédéric et dans une mission qu'il devait surtout à l'entremise de M. de Talleyrand. Mais lorsqu'il fut frappé de la maladie soudaine qui plongea tout Paris dans la stupeur et qui l'enleva si tôt à l'admiration publique, M. de Talleyrand se réconcilia avec lui. Mirabeau ayant exprimé le désir de le voir, il fut conduit le 1er avril au chevet de son lit; « Une moitié de Paris, lui dit-il, reste en permanence à votre porte; j'y suis venu, comme l'autre moitié, trois fois par jour, pour avoir de vos nouvelles, en regrettant amèrement, chaque fois, de ne pas pouvoir la franchir. » Il demeura deux heures seul avec le glorieux mourant que toucha ce retour d'amitié et qui lui remit son discours sur la loi des successions en ligne directe pour le lire à l'assemblée. Aussi, le lendemain, quelques heures après la mort de Mirabeau, M. de Talleyrand étant monté à la tribune pour accomplir ce devoir, l'émotion de l'assemblée fut inexprimable, lorsqu'il dit : « M. Mirabeau n'est plus; je vous apporte son dernier ouvrage, et telle était la réunion de son sentiment et de sa pensée également voués à la chose publique, qu'en l'écoutant vous assistez presque à son dernier soupir. »

Avant de terminer cette importante époque de la vie de M. de Talleyrand, je ne dois pas oublier de dire que l'assemblée constituante lui avait confié la tâche de justifier, dans une adresse à la nation, son œuvre, attaquée par les partis. Dans cette adresse, M. de Talleyrand prête à l'assemblée un noble et spirituel langage. Au reproche d'avoir tout détruit, elle répond qu'il fallait tout reconstruire; au reproche d'avoir agi avec trop de précipitation, elle répond qu'on ne parvient à se délivrer des abus qu'en les attaquant tous à la fois; au reproche d'aspirer à une perfection chimérique, elle répond que les idées útiles au genre humain ne lui ont pas paru destinées à orner seulement les livres, et que Dieu, en donnant à l'homme la perfectibilité, ne lui a pas défendu de l'appliquer à l'ordre social. « Élevés au rang de citoyens, dit-elle aux Français, admissibles à tous les emplois, censeurs éclairés de l'administration quand vous n'en serez pas les dépositaires, sûrs que tout se fait et par vous et pour vous, égaux devant la loi, libres d'agir, de parler ou d'écrire, ne devant jamais compte aux hommes, toujours à la volonté commune, quelle plus belle condition ! Pourrait-il être un seul citoyen vraiment digne de ce nom qui osât tourner ses regards en arrière, qui voulût relever les débris dont nous sommes environnés, pour recomposer l'ancien édifice? »

M. de Talleyrand eut bientôt l'occasion d'entrer dans la carrière où il devait acquérir sa principale renommée et se placer au rang des plus grands négociateurs. Nommé membre du directoire du département de la Seine avec Sieyès, le duc de La Rochefoucault, Rœderer, etc., il fut chargé, sous l'assemblée législative, d'une importante mission en Angleterre. L'interdiction des fonctions exécutives que s'étaient imposée les députés de la constituante ne permit pas de lui conférer le titre d'ambassadeur, dont M. de Chauvelin avait été revêtu; mais il fut spécialement accrédité auprès du gouvernement anglais, dès le printemps de 1792, pour établir une *alliance nationale*, en opposition à *l'alliance de famille*, que les agens de la cour resserraient sur le continent, avec les maisons d'Autriche et de Bourbon.

L'état précaire de la révolution et le désaccord violent des partis disposaient peu le gouvernement anglais à s'engager dans une union étroite avec la France; mais, à défaut d'alliance, M. de Talleyrand obtint une déclaration de neutralité qui était presque aussi utile, et qui désespéra les partisans de la coalition européenne, dont le désir était de presser la révolution entre les armées continentales et les flottes britanniques. Telle fut la première négociation de M. de Tal-

leyrand, qui commençait sa carrière diplomatique par où il l'a finie, poursuivant, à quarante ans de distance, le même but, dans le même pays.

Revenu à Paris peu de temps avant le 10 août, il fut témoin de la la chute du trône. Cette catastrophe et ses terribles suites lui inspirèrent le désir de retourner promptement à Londres. Quoiqu'il n'y fût chargé d'aucunes fonctions, voulant être encore utile à la cause de la révolution, sinon par ses actes, du moins par ses conseils, il lui adressa des règles de conduite extérieure, empreintes d'une modération prévoyante. Il dit à la nouvelle république qu'elle devait se montrer désintéressée en devenant victorieuse; que le territoire de la France suffisait à sa grandeur et au développement futur de son industrie et de sa richesse; qu'il était de son utilité comme de son honneur de ne rien y ajouter par la conquête; que toute incorporation de pays serait une cause de péril pour elle, en excitant de plus nombreuses inimitiés, et une atteinte à sa gloire, en démentant les déclarations solennelles faites au commencement de la révolution, et que sa politique serait plus habile en se fondant, non sur l'acquisition des territoires, mais sur l'émancipation des peuples.

Peu de temps après la communication de ses vues, dont les passions ne pouvaient permettre d'aucune part l'accomplissement, la révolution devint plus violente et l'Angleterre cessa d'être neutre. Aussi, M. de Talleyrand fut-il décrété d'accusation par le parti de Robespierre et reçut-il de M. Pitt l'ordre de quitter Londres en vingt-quatre heures. L'Europe lui était entièrement fermée, et il se rendit en Amérique avec M. de Beaumetz, son collègue à la constituante. Il y vécut plus de deux ans. Fatigué de son exil et de son inaction, il était près de s'embarquer sur un navire qu'il avait frété pour les grandes Indes, lorsqu'il apprit qu'un décret de la convention, devenue indépendante et modérée, le rappelait en France. Ce décret, provoqué par Chénier qui le demanda au nom des services que M. de Talleyrand avait rendus à la révolution, lui ouvrit, en même temps que le chemin de la patrie, les portes de l'Institut et bientôt l'accès des affaires.

L'Institut national avait été fondé vers cette époque, et, quoique encore absent, M. de Talleyrand en avait été nommé membre. Cet hommage était dû à celui qui, dès l'assemblée constituante, avait proposé l'établissement de ce grand corps et lui avait donné d'avance le nom que tant de travaux et tant d'hommes illustres ont rendu immortel. Appelé à faire partie de la classe des sciences morales et

politiques, il y siégea à son arrivée et il en devint secrétaire. Il paya le tribut de ses observations et de ses pensées en y lisant deux mémoires tout-à-fait supérieurs sur les *Relations commerciales des États-Unis avec l'Angleterre*, et sur les *avantages à retirer des colonies nouvelles après les révolutions*. Le premier de ces mémoires était un tableau complet de l'Amérique du Nord dont M. de Talleyrand jugeait l'état politique avec le sens ferme d'un homme formé dans les révolutions, exposait les relations commerciales en économiste savant, retraçait les mœurs en observateur que tout frappe, et reproduisait l'aspect avec les couleurs naturelles qui peignent d'autant mieux les objets qu'elles les reproduisent dans toute leur simplicité. Le second contenait des vues élevées sur l'établissement de colonies destinées à réparer la perte des anciennes et à faciliter la fin et l'oubli des révolutions. M. de Talleyrand y proposait d'ouvrir de nouvelles routes à *tant d'hommes agités qui avaient besoin de projets, à tant d'hommes malheureux qui avaient besoin d'espérances.*

Avec sa haute capacité, M. de Talleyrand ne pouvait pas rester long-temps étranger au gouvernement de son pays. Les circonstances lui étaient favorables, car il fallait à la révolution des politiques habiles qui achevassent l'œuvre de ses irrésistibles soldats. L'Europe, pénétrée d'un effroi respectueux, s'empressait de la reconnaître pour l'arrêter. Déjà les rois d'Espagne et de Prusse avaient traité avec elle à Bâle, et le roi de Sardaigne lui avait fait sa soumission à Cherasque, lorsque M. de Talleyrand devint ministre des relations extérieures sous le directoire. Ce fut alors que se réalisèrent les idées qu'il avait émises en 1792 sur l'extension du principe démocratique par la guerre et sa consolidation par la paix. D'une part, les républiques ligurienne, cisalpine, romaine, helvétique, batave, se fondèrent sur le modèle français; de l'autre, la paix de Campo-Formio, conclue avec la maison d'Autriche par le puissant négociateur qui l'avait vaincue, les conférences de Rastadt avec l'empire d'Allemagne et les pourparlers de Lille avec l'Angleterre, semblaient annoncer la résignation universelle de l'Europe à notre liberté et à notre grandeur.

Malgré les éclatans triomphes de la révolution, le directoire était trop faible pour que M. de Talleyrand crût à sa durée. Il le servait sans illusion, et son regard, plus perçant que celui de tout le monde, avait déjà vu poindre sur l'horizon de l'Italie son infaillible successeur. Il savait que l'imagination humaine a besoin d'enthousiasme, et que l'imagination française surtout ne saurait s'en passer long-temps. A un peuple qui ne veut pas rester dans l'indifférence, il faut

la foi en quelque chose ou en quelqu'un. Comme on ne croyait plus aux idées, M. de Talleyrand comprit qu'on allait croire aux personnes. Il reconnut l'objet du culte nouveau dans ce jeune général, déjà tout environné de l'auréole de feu des batailles, formé à cette école de la guerre d'où sortent les plus grands hommes, qui y apprennent à penser vite, à agir avec précision, à disposer des hommes, à traiter avec les gouvernemens, à décider du sort des empires, et à se posséder au milieu des plus terribles extrémités. Aussi, lorsque le vainqueur d'Italie revint à Paris après avoir gagné cinq grandes batailles, détruit quatre armées ennemies, fait cent cinquante mille prisonniers, pris cent soixante-dix drapeaux et plus de six mille pièces de canon, forcé les gouvernements italiens à la soumission et la maison impériale d'Autriche à la paix, les espérances comme les admirations commencèrent à se tourner vers lui. On ne l'appelait que le jeune héros, et dans l'ovation qui lui fut préparée au Luxembourg, lorsqu'il alla porter au directoire, au milieu des drapeaux qu'il avait conquis et du bruit presque royal du canon, le traité de Campo-Formio, M. de Talleyrand, qui le présenta au directoire comme ministre des relations extérieures, annonça hautement ses destinées prochaines. Il ne craignit pas de dire : — « Loin de redouter ce qu'on voudrait appeler son ambition, je sens qu'il nous faudra peut-être un jour la solliciter. »

Aussi, après le retour d'Égypte, M. de Talleyrand, qui depuis six mois avait cessé d'être ministre du directoire, s'entendit avec le général Bonaparte et le directeur Sieyès pour opérer le 18 brumaire. Ayant participé à l'entreprise qui venait de fonder un gouvernement, il s'associa au système qui restaura l'ordre social. Nommé de nouveau ministre des relations extérieures, il eut une assez grande influence sur la politique du premier consul par la vivacité de son admiration, la prudence de ses avis et la conformité de leurs pensées. Il savait à la fois le flatter et le conseiller. Il le quittait rarement, et lorsqu'il fut obligé, dans l'été de 1801, d'aller aux eaux de Bourbon-l'Archambaud, il lui écrivit : « Je pars avec le regret de m'éloigner de vous, car mon dévouement aux grandes vues qui vous animent n'est pas inutile à leur accomplissement. » — « Du reste, ajoutait-il, quand ce que vous pensez, ce que vous méditez et ce que je vous vois faire ne serait qu'un spectacle, je sens que l'absence que je vais faire serait pour moi la plus sensible des privations. »

Associé aux divers projets du premier consul, il l'aida à accomplir la pacification religieuse par la négociation du concordat. Ce fut

alors que, par un bref particulier, M. de Talleyrand reçut du pape l'autorisation, qu'il s'était donnée tout seul dix années auparavant, de rentrer dans la vie civile.

La pacification intérieure fut suivie d'une pacification générale, que facilitèrent les victoires de Marengo et d'Hohenlinden. M. de Talleyrand en fut le négociateur. Le traité de Lunéville, qui étendit en Allemagne l'esprit de la révolution en sécularisant les principautés ecclésiastiques; le traité d'Amiens, qui fit reconnaître par l'Angleterre les conquêtes de la France et les œuvres de la révolution sur le continent; la consulte de Lyon, qui constitua la république cisalpine, furent les grandes transactions politiques auxquelles M. de Talleyrand eut à cette époque la principale part.

Mais la guerre ayant recommencé un peu plus tard avec l'Angleterre, les complots de l'émigration suivirent de près le retour des hostilités. Le premier consul, qui, en 1802, avait miraculeusement échappé à l'explosion de la machine infernale, se voyant en butte à de semblables périls, voulut faire trembler ceux qui voulaient le faire tuer. Excité par l'indignation et entraîné par les apparences, il porta sa terrible main sur le plus jeune et le plus chevaleresque des princes de la maison de Bourbon, qui, placé à une marche de la frontière du Rhin, attendait, par ordre du conseil privé d'Angleterre, ce qui allait éclater en France, sans y tremper, et même, à ce qu'il paraît, sans le savoir. Le duc d'Enghien, amené le soir au château de Vincennes, y fut jugé dans la nuit, et y reçut la mort comme complice de ceux qui avaient projeté celle du premier consul. M. de Talleyrand fut-il mis dans le secret de ces meurtrières représailles, ou concourut-il seulement à l'arrestation du duc d'Enghien sans connaître le sort qui lui était réservé? Rien n'indique qu'il ait été consulté sur cet acte sanglant, qui d'ailleurs était contraire à sa douceur et à sa modération naturelles. Mais, il faut le dire, M. de Talleyrand a coopéré, en exécution des ordres du premier consul, à l'enlèvement du duc d'Enghien sur un territoire étranger, et, ministre des relations extérieures, il a consenti à la violation d'un principe sacré du droit des gens. Si, dans la fougue de son ressentiment et pour la sûreté de sa personne, le premier consul ne tenait aucun compte de la seule sauvegarde des états faibles, celui qui en était le conservateur obligé ne devait pas au moins la méconnaître.

Le premier consul sut tirer parti des dangers qu'il avait courus; il se fit empereur. Il voulut monter plus haut pour que les complots pussent moins facilement l'y atteindre, et rendre son pouvoir héré-



ditaire, afin que sa vie devînt plus sûre. Mais la fondation de l'empire entraînait au dehors un changement de système à l'égard des républiques confédérées qui devait conduire à la guerre. La première république érigée en royaume fut la Cisalpine. L'Autriche, qui n'attendait qu'un prétexte; la Russie, qui ne demandait qu'une avant-garde, se déclarèrent sur-le-champ; et, sans la rapidité des coups que leur porta l'empereur, la Prusse, qui hésitait, se serait jointe à elles. Lorsque Napoléon partit pour cette immortelle campagne, M. de Talleyrand se rapprocha des bivouacs, afin que l'homme de la paix fût toujours près de l'homme de la victoire. Il était à Strasbourg, quand il apprit que, par une savante marche, l'empereur venait de faire mettre bas les armes dans Ulm à toute une armée autrichienne. C'est alors que, regardant le succès comme infaillible, il adressa à l'empereur un plan de traité avec l'Autriche, et lui proposa un vaste arrangement de l'Europe. Ce plan, entièrement écrit de sa main, et jusqu'à ce jour inconnu, mérite de fixer l'attention de l'histoire. Je dois donc m'y arrêter.

« Il ne m'appartient point, disait M. de Talleyrand à l'empereur, de rechercher quel était le meilleur système de guerre : votre majesté le révèle en ce moment à ses ennemis et à l'Europe étonnée. Mais, voulant lui offrir un tribut de mon zèle, j'ai médité sur la paix future, objet qui, étant dans l'ordre de mes fonctions, a de plus un attrait particulier pour moi, puisqu'il se lie plus étroitement au bonheur de votre majesté. » Lui exposant alors ses vues, il ajoutait qu'il y avait en Europe quatre grandes puissances, la France, l'Autriche, l'Angleterre, la Russie, — la Prusse n'ayant été placée un instant sur la même ligne que par le génie de Frédéric II; que la France était *la seule puissance parfaite* (ce sont ses expressions), parce que seule elle réunissait dans une juste proportion les deux élémens de grandeur qui étaient inégalement répartis entre les autres, les richesses et les hommes; que l'Autriche et l'Angleterre étaient alors les ennemies naturelles de la France, et la Russie son ennemie indirecte par la sollicitation des deux autres et par ses projets sur l'empire ottoman; que l'Autriche, tant qu'elle ne serait pas en rivalité avec la Russie, et la Russie, tant qu'elle resterait en contact avec la Porte, seraient facilement unies par l'Angleterre dans une alliance commune; que du maintien d'un tel système de rapports entre les grands états de l'Europe naîtraient des causes permanentes de guerre; que les paix ne seraient que des trêves, et que l'effusion du sang humain ne serait jamais que suspendue.

Il se demandait dès-lors quel était le nouveau système de rapports qui, supprimant tout principe de mésintelligence entre la France et l'Autriche, séparerait les intérêts de l'Autriche de ceux de l'Angleterre, les mettrait en opposition avec ceux de la Russie, et par cette opposition garantirait l'empire ottoman et fonderait un nouvel équilibre européen. Telle était la position du problème. Voici quelle en était la solution. Il proposait d'éloigner l'Autriche de l'Italie en lui ôtant l'état vénitien, de la Suisse en lui ôtant le Tyrol, de l'Allemagne méridionale en lui ôtant ses possessions de Souabe. De cette manière, elle cessait d'être en contact avec les états fondés ou protégés par la France, et elle ne restait plus en hostilité naturelle avec elle. Pour surcroît de précaution, l'état vénitien ne devait pas être incorporé au royaume d'Italie, mais être interposé comme état républicain et indépendant, entre ce royaume et l'Autriche. Après avoir dépouillé celle-ci sur un point, il l'agrandissait sur un autre, et lui donnait des compensations territoriales proportionnées à ses pertes, afin que, n'éprouvant aucun regret, elle ne fît aucune tentative pour recouvrer ce qui lui aurait été enlevé. Où étaient placées ces compensations? Dans la vallée même du Danube, qui est le grand fleuve autrichien. Elles consistaient dans la Valachie, la Moldavie, la Bessarabie, et la partie la plus septentrionale de la Bulgarie.

Par là, disait-il en concluant, les Allemands seraient pour toujours exclus de l'Italie, et les guerres, que leurs prétentions sur ce beau pays avaient entretenues pendant tant de siècles, se trouveraient à jamais éteintes; l'Autriche, possédant tout le cours du Danube et une partie des côtes de la mer Noire, serait voisine de la Russie et dès-lors sa rivale, serait éloignée de la France et dès-lors son alliée; l'empire ottoman achèterait, par le sacrifice utile de provinces que les Russes avaient déjà envahies, sa sûreté et un long avenir; l'Angleterre ne trouverait plus d'alliés sur le continent, ou n'en trouverait que d'inutiles; les Russes, comprimés dans leurs déserts, porteraient leur inquiétude et leurs efforts vers le midi de l'Asie, et le cours des évènemens les mettrait en présence des Anglais, transformant en futurs adversaires ces confédérés d'aujourd'hui.

Ce beau projet, M. de Talleyrand ne se contenta pas de le soumettre à l'empereur après le succès d'Ulm. Le jour même où il reçut, à Vienne, la grande nouvelle de la victoire d'Austerlitz, il écrivit à l'empereur : « Votre majesté peut, maintenant, briser la monarchie autrichienne ou la relever. L'existence de cette monarchie, dans sa masse, est indispensable au salut futur des nations civilisées...... Je

supplie votre majesté de relire le projet que j'eus l'honneur de lui adresser de Strasbourg. J'ose, aujourd'hui plus que jamais, le regarder comme le meilleur et le plus salutaire. Vos victoires le rendent facile, et je serai heureux si vous m'autorisez à faire un arrangement qui, j'en ai la conviction, assurerait la paix du continent pour plus d'un siècle. »

Ce plan, exécutable à une époque où rien n'était impossible, aurait sans doute préparé un autre avenir à l'Europe, en donnant à l'Autriche un vaste territoire, du côté même où il importait le plus de la jeter et de l'agrandir; en la rendant homogène, ce qu'elle n'était pas; en l'intéressant à la civilisation du monde, au lieu de la laisser immobile dans un passé qu'elle s'usait à défendre. Ce plan aurait fondé une paix durable par des combinaisons nouvelles et sur des intérêts satisfaits. Mais il ne fut point agréé par l'empereur. Napoléon procéda comme il l'avait fait jusqu'alors, sans gagner le vaincu et sans le détruire. Il se contenta de se renforcer et de l'affaiblir. Il abolit le saint empire romain, qui existait depuis Charlemagne, et il forma la confédération du Rhin, dont il se fit le protecteur. Il agrandit les états secondaires de l'Allemagne, qui se trouvaient dans son alliance naturelle, et en érigea plusieurs en royaumes. Il y étendit le principe de la révolution, en y supprimant les souverainetés féodales de la noblesse immédiate, comme il y avait supprimé, trois ans auparavant, les souverainetés ecclésiastiques. Il réduisit l'Autriche, à laquelle il ôta ce qu'elle possédait encore en Italie, sans lui accorder ce qui pouvait la dédommager sur le Danube, et il l'abattit sans la dompter. Tels furent les résultats de la bataille d'Austerlitz et du traité de Presbourg. L'empereur, en adoptant un système politique fondé sur de simples affaiblissemens de territoire, ne fit que créer des mécontens; il se condamnait à toujours combattre ceux qu'il ne pourrait pas toujours soumettre. Les trèves qu'il signa ne furent, en quelque sorte, que les haltes d'un conquérant en Europe, et marquèrent les étapes de sa grande armée.

Le désaccord des vues sur ce point entre Napoléon et M. de Talleyrand n'empêcha pas celui-ci de rester son ministre jusqu'après le traité de Tilsitt, qui, conclu à la suite des victoires d'Iéna, d'Eylau, de Friedland, amoindrit la Prusse, soumit la Russie, étendit la confédération du Rhin du midi au nord de l'Allemagne, et porta à son comble la grandeur de l'empire et la gloire de l'empereur. Mais à cette éblouissante époque, et au moment de ses prospérités les plus

inouies, M. de Talleyrand cessa volontairement de diriger la diplomatie de Napoléon. Était-il fatigué d'un rôle où sa modération était quelquefois condamnée à des sacrifices, et pensait-il que le déclin devait commencer au point où avait été atteinte la plus extrême hauteur? Ou bien préférait-il le titre de vice-grand électeur qui lui fut donné, à la conduite des plus importantes affaires? Peut-être y avait-il à la fois le vague instinct de l'avenir, et le vain empressement pour une dignité qui n'était qu'une apparence, dans la résolution qu'il prit le 9 août 1807, en déposant le portefeuille des relations extérieures entre les mains du duc de Cadore, pour devenir grand dignitaire de l'empire, étant déjà grand chambellan et prince de Bénévent.

Son éloignement fut regrettable pour l'empereur. Le grand esprit de Napoléon et le bon sens de M. de Talleyrand semblaient faits l'un pour l'autre. Ce qu'il y avait d'inventif, de fécond, de hardi, d'impétueux, dans le premier avait besoin de ce qu'il y avait de net, de froid, d'avisé, de sûr, dans le second. L'un avait le génie de l'action, l'autre celui du conseil. L'un projetait tout ce qu'il y avait de grand, l'autre évitait tout ce qu'il y avait de dangereux, et la fougue créatrice de l'un pouvait être heureusement tempérée par la lenteur circonspecte de l'autre. M. de Talleyrand savait faire perdre du temps à l'empereur lorsque sa colère ou sa passion l'auraient poussé à des mesures précipitées, et lui donnait le moyen de se montrer plus habile en devenant plus calme. Aussi, disait-il avec une exagération spirituelle dans la forme, mais non sans vérité, « l'empereur a été compromis le jour où il a pu faire un quart d'heure plus tôt ce que j'obtenais qu'il fît un quart d'heure plus tard. » La perte d'un pareil conseiller dut être un malheur pour lui en attendant qu'elle devînt un danger.

Toutefois, ils se séparèrent sans se brouiller encore; et même, un an après, lors de cette fameuse entrevue d'Erfurt entre l'empereur Napoléon et l'empereur Alexandre, dans laquelle celui-ci abandonna l'Espagne à l'autre qui lui céda en retour la Moldavie et la Valachie, et où tous deux convinrent de combattre en commun l'Angleterre, si elle ne consentait pas à la paix, et l'Autriche, si elle ne demeurait pas soumise, ce fut M. de Talleyrand qui, en qualité de grand chambellan, fit les honneurs de la cour impériale au peuple de rois et de princes souverains qui formaient la suite des deux arbitres du monde. Au milieu de ces fêtes splendides qui couvraient de si impor-

tantes négociations, l'empereur ne consulta pas sans utilité son ancien ministre et lui dit un jour avec regret : « Nous n'aurions pas dû nous quitter. » Ce fut entre eux le dernier témoignage d'accord.

L'empereur continua le cours de ses entreprises. Jusque-là il avait affaibli les autres pour se défendre lui-même; mais alors il alla plus loin : emporté par sa position, il n'attendit plus d'être attaqué pour conquérir. Par l'invasion de l'Espagne, il souleva contre lui tout un peuple; par l'enlèvement du pape, il encourut la redoutable hostilité du vieux et puissant principe avec lequel il avait cru devoir transiger au début de sa domination. M. de Talleyrand en aperçut le danger. Quel qu'ait été le moment où il désapprouva l'entreprise d'Espagne, il est certain qu'en 1809 il cacha si peu son blâme, que l'empereur irrité lui ôta, à son retour de la Péninsule, le titre de grand chambellan. Il s'était séparé des affaires, l'empereur l'éloigna de sa personne. Ainsi fut brisé le dernier lien qui rapprochait encore ces deux hommes, dont l'un pouvait tout tant que duraient les succès, et dont l'autre pourrait beaucoup si jamais commençaient les revers. Dès ce moment M. de Talleyrand devint plus frondeur, et l'empereur plus défiant. Dans des sorties peu mesurées Napoléon le blessa, et il eut le tort de le rendre mécontent sans le rendre impuissant.

C'est ainsi que se passèrent pour M. de Talleyrand les cinq dernières années de l'empire dont il prévit et calcula la chute dès 1812. En effet, lorsque Napoléon porta ses armes en Russie, attaquant une puissance presque inaccessible, tandis qu'il avait à résister aux attaques de l'Angleterre qui depuis dix ans ne lui avait laissé aucun repos, à comprimer l'insurrection de l'Espagne qu'il avait appelée lui-même un 14 juillet contre sa conquête, à ranimer la lassitude de l'Allemagne dont la patience était à bout, à craindre le soulèvement de la Prusse amoindrie et humiliée, à surveiller l'opiniâtre ressentiment de l'Autriche dont les mariages ne changeaient pas les maximes, et qui aspirait à recouvrer les huit millions d'habitans qu'elle avait successivement perdus par les traités imposés à ses défaites, M. de Talleyrand considéra sa fin comme très prochaine.

Ayant à examiner ici comment M. de Talleyrand fut conduit à jouer le rôle extraordinaire qui lui échut ou qu'il prit en 1814, il est nécessaire de signaler les dernières ouvertures de paix faites par l'Europe à l'empereur. Napoléon eut deux momens où il lui fut permis de traiter avec honneur, à Prague avant le désastre de Leipzig, à Francfort avant l'entrée des coalisés en France. A Prague, il aurait obtenu le maintien d'une partie de ses établissemens euro-

péens ; à Francfort, il aurait conservé les limites naturelles de la France. Les propositions de Francfort, faites par M. de Metternich au nom de l'Autriche, lord Aberdeen au nom de l'Angleterre, M. de Nesselrode au nom de la Russie, se portant fort pour M. de Hardenberg au nom de la Prusse, furent les dernières propositions raisonnables que l'Europe coalisée et victorieuse offrit, le 10 novembre 1813, à Napoléon isolé, vaincu, mais encore puissant.

D'après ces propositions à jamais regrettables, les souverains alliés *étaient unanimement d'accord* (c'était leur propre langage) *sur la puissance et la prépondérance que la France devait conserver dans son intégrité, en se renfermant dans ses limites naturelles, qui étaient le Rhin, les Alpes et les Pyrénées.* Ils assuraient donc vouloir fonder sur l'indépendance continentale et maritime de toutes les nations la paix et l'équilibre du monde. Équitable et habile projet, bien différent de celui qui fut exécuté quelques mois plus tard ! Aucun grand intérêt n'était sacrifié, et il n'y avait pas un état du premier ordre opprimé par tous les autres, abusant à leur tour de la victoire envers lui comme il en avait abusé envers eux. L'arrangement des territoires aurait été conçu avec prévoyance, réglé d'après les frontières naturelles, et fondé sur le besoin réciproque d'indépendance.

Napoléon accepta les bases de Francfort, mais pas assez nettement et pas assez vite. Il aurait dû prendre son parti et consommer le sacrifice en vingt-quatre heures. La fortune était depuis deux ans contre lui, et dès-lors le temps aussi. Mais, si l'empereur perdit quelques momens avant de renoncer d'une manière générale aux territoires qu'il avait acquis, et d'abandonner les princes qu'il avait créés, de leur côté les souverains se repentirent de leur modération. Ils retardèrent l'ouverture des négociations, franchirent le Rhin, pénétrèrent sur notre territoire, et lorsqu'ils envoyèrent leurs plénipotentiaires à Chatillon, au lieu de la France indépendante, appuyée à ses barrières de montagnes, retranchée derrière ses grandes lignes d'eau qu'ils avaient voulue à Francfort, ils voulurent une France réduite à ses anciennes dimensions, ouverte aux entreprises des autres états sur une frontière de cent cinquante lieues, et perdant même la puissance relative qu'elle avait en 1792, car depuis lors tous les états principaux s'étaient agrandis. Ce fut sur ces nouvelles bases que les souverains alliés, excités par leurs succès à d'immodérées représailles, proposèrent de traiter à Chatillon-sur-Seine.

Ici il faut admirer l'empereur. En recevant ce nouvel ultimatum, il fut saisi d'une noble et patriotique colère. Il écrivit de ses bivouacs,

entre Seine-et-Marne, à son plénipotentiaire, le duc de Vicence, une lettre que je suis heureux de faire connaître : « J'ai reçu, lui disait-il, les propositions qui vous ont été remises. Il n'y a pas un Français dont elles ne fassent bouillir le sang d'indignation. La France, pour être aussi forte qu'elle l'était en 1788, doit avoir ses limites naturelles en compensation du partage de la Pologne, de la destruction du clergé d'Allemagne, et des grandes acquisitions faites par l'Angleterre en Asie. Je suis si ému de cette infâme proposition, que je me crois déshonoré rien que de m'être mis dans le cas qu'on me l'ait faite. Je crois que j'aurais mieux aimé perdre Paris que de voir faire de telles propositions au peuple français, et je préférerais voir les Bourbons en France avec des conditions raisonnables. »

Il refusa donc. S'enfermer dans la France de 1792, lui qui l'avait trouvée portée jusqu'aux Alpes et jusqu'au Rhin par la république, et qui avait prêté serment de maintenir l'intégrité de son territoire, c'était au-dessus de sa volonté et même de sa position. Le soldat devenu empereur n'était plus rien s'il n'était grand. Humilié par la défaite et perdant son prestige par un pareil traité, il restait incapable de commander. Il n'avait pas, comme les vieilles familles qui gouvernaient les états de l'Europe, l'appui du temps. Celles-ci pouvaient beaucoup céder dans un moment de détresse. Leur puissance territoriale était diminuée, mais leur autorité politique n'était pas compromise. Elle reposait sur l'habitude et non sur la victoire. La victoire était l'origine, le principe, la base du gouvernement impérial. Il perdait sa légitimité en perdant sa grandeur. Napoléon le sentait. Il aurait pu s'arrêter en montant, il ne le pouvait pas en descendant; car on modère ses progrès et non sa chute.

Aussi avait-il écrit à son plénipotentiaire dès le 19 janvier, avant d'entrer en campagne : — « *Si l'on propose les anciennes limites, j'ai trois partis à prendre, ou combattre et vaincre, ou combattre et mourir glorieusement, ou enfin, si la nation ne me soutient pas, abdiquer. Le système de ramener la France à ses anciennes frontières est inséparable du rétablissement des Bourbons.* » Ce qu'il avait annoncé, il l'exécuta. Il entreprit cette immortelle campagne, faite, non comme celle d'Italie dans la jeunesse, en pays ennemi, en temps de succès, avec espérance, contre un seul ennemi, mais dans les fatigues de l'âge, sur le territoire de la patrie, au milieu des revers et des défections, contre toute l'Europe et sans illusion. Jamais son activité ne fut plus infatigable, sa volonté plus forte, son ame plus fière, son

génie plus grand, ses victoires plus inutiles, mais plus admirables. L'astre, avant de disparaître, jeta de magnifiques lueurs.

Ayant vaincu sans réussir, s'étant exposé sans être tué, Napoléon exécuta la troisième partie de son plan : il abdiqua.

C'est dans ce dénouement du drame impérial que M. de Talleyrand reparaît sur la scène et joue le principal rôle. Des ouvertures lui avaient été faites en 1813 pour qu'il reprît le portefeuille des relations extérieures; mais il n'avait pu s'entendre avec l'empereur. Membre de la régence en qualité de vice-grand-électeur, il ne s'était point rendu avec elle à Blois, la garde nationale l'ayant arrêté avec l'archi-trésorier Lebrun à la barrière du Maine sans que cette violence apparente le contrariât et même le surprît. Resté dans Paris, il y était le plus important personnage et le seul grand fonctionnaire au moment où le sort des armes y fit entrer les étrangers victorieux.

Quand on n'a eu qu'une opinion, quand on n'a été l'homme que d'une seule cause, le jour où cette cause succombe, on se tient à l'écart et on s'enveloppe dans son deuil; mais lorsqu'ayant traversé de nombreuses révolutions, on considère les gouvernemens comme des formes éphémères d'autorité, lorsqu'on a pris l'habitude de ne les admettre qu'autant qu'ils savent se conserver, on se jette au milieu des évènemens pour en tirer le meilleur parti. M. de Talleyrand n'était pas assez dévoué au régime impérial et il était trop accoutumé à se diriger d'après les circonstances pour hésiter. Il y avait, dans ce triste moment, trois choses à faire : un gouvernement à établir, des institutions à fonder, un traité à conclure.

M. de Talleyrand reçut dans son hôtel l'empereur Alexandre, et il devint auprès de lui et des autres souverains coalisés le négociateur de la situation. Il s'agissait d'abord de savoir quel serait le gouvernement de la France. L'empereur Alexandre hésitait entre l'établissement d'une régence et la restauration des Bourbons. M. de Talleyrand pensa que l'empire venant de succomber avec son fondateur, un enfant serait hors d'état de se maintenir sur un trône où n'avait pu s'affermir un grand homme; que sans la puissance du génie, le secours de l'âge, la ressource de la gloire, il ne saurait résister aux idées nouvelles qui allaient reprendre leur cours, ni contenir le parti royaliste, qui recommencerait ses tentatives en reprenant ses espérances, et il se déclara hautement pour le retour des Bourbons, dont il voulut toutefois limiter l'ancien pouvoir par l'exercice des droits nationaux et la consécration des libertés publiques.

Ce changement, après l'avoir fait accepter, par qui l'accomplir ? On n'a jamais opéré de révolution en France sans qu'elle fût préparée par les événemens et légalisée par le principal corps de l'état. Il faut à la fois le sentiment de la nécessité et la décision du droit. L'invasion avait malheureusement donné l'un, le sénat donna l'autre. C'est à l'aide de ce corps, qui avait été le premier sous l'empire, et dans le sein duquel, malgré sa dépendance, s'étaient conservées, par les hommes de la révolution, les idées de 1789, que M. de Talleyrand fit prononcer la déchéance de Napoléon, former un gouvernement provisoire dont il fut le chef, et rappeler les Bourbons, sous la condition expresse qu'ils reconnaîtraient tous les intérêts nouveaux en acceptant la constitution du sénat.

M. de Talleyrand, appuyé sur les restes du vieux parti de la révolution, n'ayant pu imposer cette constitution à Louis XVIII, finit du moins par en exiger la charte. Ce ne fut qu'à la suite des engagemens formels du nouveau roi que le sénat, qui avait refusé d'aller le complimenter à Compiègne avant qu'il les eût pris, se rendit auprès de lui à Saint-Ouen. M. de Talleyrand était à sa tête et demanda en son nom une charte constitutionnelle. La déclaration de Saint-Ouen promit cette charte qui devait consacrer toutes les garanties contenues dans la constitution du sénat et être soumise à la fois à son approbation et à celle du corps législatif. C'est ce qui eut lieu, et la charte, quoique octroyée en apparence, fut imposée en réalité. Nécessité des circonstances, prix du trône, il est juste de dire qu'on la doit en grande partie à M. de Talleyrand, qui essaya d'en faire le contrat d'union entre la famille ancienne et le pays nouveau.

Outre cette transaction politique de la nation avec les Bourbons, il négocia la transaction territoriale de la France avec l'Europe. Les étrangers, qui n'avaient pas voulu accorder à Napoléon après les victoires de Champaubert, de Château-Thierry, de Montmirail et de Montereau, au-delà des limites de 1792, traitèrent alors sur la même base; et M. de Talleyrand obtint d'eux la conservation d'Avignon et du comtat venaissin, le comté de Montbelliard, le département du Mont-Blanc composé d'une partie de la Savoie, et des annexes considérables aux départemens de l'Ain, du Bas-Rhin, des Ardennes et de la Moselle. Il fit respecter ces monumens des arts qui étaient les derniers fruits de nos conquêtes; il crut avoir opéré une transaction habile et générale, en signant pour l'Europe la paix, pour la France l'évacuation et l'indépendance de son territoire, pour les amis des Bourbons le rétablissement de leur royauté, pour les défenseurs de

l'empire la conservation de leurs intérêts, et pour les partisans de la révolution le maintien de ses résultats et le retour de ses idées.

Nommé alors ministre des affaires étrangères, M. de Talleyrand se rendit comme plénipotentiaire de la France au congrès de Vienne où devait se régler l'arrangement territorial du reste de l'Europe. Il y arriva des derniers. Il y trouva les quatre grandes puissances décidées à prononcer seules sur la distribution des états, et à garder ce qui leur plaisait dans les dépouilles impériales en vertu du droit de leur force et de la règle de leurs convenances. Représentant d'un pays abattu et d'un gouvernement faible, M. de Talleyrand semblait peu en état de déranger leur accord et de donner à la France dans le congrès une place que paraissaient lui refuser ses désastres. La force qu'il ne reçut point de son gouvernement, il la puisa en lui-même.

A l'exemple de tous les politiques, selon les occasions, il variait ses moyens; mais, venu dans un temps où l'on raisonnait beaucoup, il avait pris l'habitude d'ériger ses moyens en principes. Il faisait donc une théorie pour chaque circonstance. Cette théorie lui servait de direction. Il inventa alors la théorie de la légitimité. C'est avec elle qu'il se présenta à Vienne. Il espéra s'en aider pour faire cesser, en Europe, le régime de la force que voulaient y maintenir les vainqueurs. Dans le partage du territoire, il dit qu'il apportait un principe à ceux qui n'étaient réunis que par des intérêts, et que seul il pouvait donner la sanction du droit à ce qui ne reposait que sur la conquête.

Il s'introduisit de haute lutte dans le comité dirigeant, d'abord uniquement composé des quatre puissances auxquelles il fit associer, outre la France, l'Espagne, le Portugal et la Suède. En possession d'une influence conquise, que fit-il de son vote et quels furent les résultats de son habileté? Les divers arrangemens étaient sur le point d'être conclus en grande partie d'après les bases convenues au traité de Paris. L'Allemagne devait être réorganisée en corps fédératif indépendant. La Suisse devait reprendre son ancienne forme et sa neutralité, la Belgique être réunie à la Hollande, pour constituer, sous le prince d'Orange, le royaume des Pays-Bas; l'Autriche, obtenir la possession de l'Italie du nord et s'étendre, par ses archiducs et archiduchesses, dans l'Italie du centre; la Sardaigne, recevoir Gênes; la Suède, acquérir la Norvége; l'Angleterre, conserver, dans les diverses parties du monde, les points maritimes qui convenaient le mieux à son commerce ou à sa puissance.

Il restait seulement quelque incertitude sur la possession du royaume de Saxe et du grand-duché de Varsovie. La Prusse, qui obtenait des compensations sur les deux rives du Rhin, voulait s'arroger le premier; et la Russie, qui n'avait pas cessé de s'agrandir sous la révolution et sous l'empire, prétendait garder en entier le second, dont la population s'élevait presque à quatre millions d'ames, et que l'empereur Alexandre destinait à former un royaume de Pologne avec une constitution indépendante. L'Autriche cédait, sans hésiter, la Pologne, mais avait quelques scrupules sur le sacrifice entier de la Saxe, tandis que l'Angleterre abandonnait volontiers la Saxe et la Prusse, mais craignait d'agrandir la Russie de ce reste de la Pologne.

M. de Talleyrand changea les hésitations de l'Autriche et de l'Angleterre en refus et fit surgir de ces refus des inimitiés entre les quatre grandes puissances qui s'étaient unies par la crainte et qu'il divisa par l'intérêt. Arrivé à Vienne avec le principe de la légitimité au nom duquel il devait chercher à rétablir Ferdinand I[er] sur le trône de Naples, il avait l'ordre et l'intention d'en couvrir le roi de Saxe, le seul prince de l'Allemagne qui, agrandi par Napoléon, fût resté jusqu'au bout fidèle à la France, et que les liens du sang unissaient d'ailleurs à la maison de Bourbon. M. de Talleyrand dit qu'il ne consentirait jamais à ce que le roi de Saxe fût dépouillé de tous ses états par la Prusse; à ce que la Russie, possédant tout le grand duché de Varsovie, avançât ses frontières jusqu'à l'Oder et pesât de toute sa masse sur l'Europe. Il fit sentir à l'Autriche le danger du voisinage de la Prusse, à l'Angleterre celui de l'agrandissement de la Russie. L'empereur Alexandre essaya vainement de le ramener à ses vues en rappelant ce qu'il venait de faire en France et en menaçant de ce qu'il pouvait faire en Europe. N'ayant pas pu vaincre sa résistance, il dit avec humeur : « Talleyrand fait ici le ministre de Louis XIV. »

En effet, l'influence exercée par M. de Talleyrand fut telle, que la Prusse, pour garder la Saxe, offrit de céder à son roi tout le territoire situé entre la Sarre, la Meuse, la Moselle et la rive gauche du Rhin, qui devait lui servir de compensation à elle-même et qui éloignait trop de ce côté ses frontières de son centre. M. de Talleyrand refusa cette proposition de la Prusse. Ce fut une faute, et une faute grave. Gêné par ses instructions, il préféra le maintien du roi de Saxe dans son royaume amoindri, à son établissement sur la rive gauche du Rhin. Tandis que le roi des Pays-Bas occupait la Belgique, que la Bavière était à Spandau, que la confédération germa-

nique possédait Mayence et Luxembourg, ne valait-il pas mieux placer entre la Sarre et le Rhin, à quelques marches de notre capitale, un petit état qu'un grand, un souverain nécessairement inoffensif qu'une puissance du premier ordre qui servait alors d'avant-garde à l'Europe? Ne valait-il pas mieux la Prusse sur les flancs de la Bohême que sur la frontière de la France? Ne valait-il pas mieux augmenter sa rivalité avec l'Autriche en Allemagne en multipliant leurs points de contact et rendre ses futurs rapports avec la France plus faciles en l'éloignant de son territoire?

Il est vrai, et c'était un des résultats de sa dextérité, que M de Talleyrand était parvenu à diviser les puissances; qu'il avait décidé l'Autriche et l'Angleterre à repousser les prétentions absolues de la Russie et de la Prusse, même par les armes; qu'il avait signé avec lord Castlereagh et le prince de Metternich, le 5 janvier 1815, un traité secret d'union et même de guerre éventuelle; qu'il avait contraint, par la persévérance de ses efforts, la Prusse à se contenter d'un tiers de la Saxe et la Russie à se dessaisir d'une partie du grand-duché de Varsovie.

M. de Talleyrand croyait avoir formé une alliance dans l'alliance, il croyait avoir séparé pour long-temps l'Autriche et l'Angleterre de la Prusse et de la Russie; il croyait avoir divisé l'Europe, relevé la politique de la France, lorsqu'un évènement inattendu, mais provoqué par les fautes des Bourbons, vint déjouer son habileté, de telle sorte que la Prusse resta sur la Sarre et que la coalition européenne fut renouée. Napoléon quitta l'île étroite où avait été enfermée sa souveraineté, et vint montrer à l'armée son général, à la France son empereur. En le sachant débarqué sur les côtes de Provence, les souverains et les négociateurs réunis à Vienne, tout émus par cette prodigieuse hardiesse, ne s'étaient pas mépris sur son résultat. Le retour du danger suspendit toutes les divisions. Le traité de Chaumont fut renouvelé, et Napoléon fut mis au ban de l'Europe.

Ces mesures, auxquelles M. de Talleyrand participa, auraient probablement été prises sans lui; mais il n'en est pas moins à déplorer, pour un Français, d'y avoir coopéré, puisqu'elles amenèrent une invasion de la France. Il y a des sentimens qui doivent être au-dessus de tout; il y a des principes qui sont supérieurs à tous les droits, et plus vrais que tous les systèmes. Le sentiment qui fait aimer son pays, le principe qui défend de provoquer contre lui les armes étrangères, sont de ce nombre. L'indépendance de la patrie doit l'emporter sur la forme des gouvernemens et sur les intérêts des partis.

Ni les douleurs de l'exil, ni l'ardeur des convictions, ni la force des attachemens, ni la violence des haines, ne justifient de méconnaître ce premier des devoirs. Séparer son pays du gouvernement qui le régit, dire qu'on attaque l'un pour délivrer l'autre, n'excusent pas davantage. Ces distinctions subtiles conduiraient à la ruine des états. Un pays qui n'a pas le droit de choisir son gouvernement n'a plus d'indépendance. D'ailleurs, est-on toujours sûr que la guerre dirigée contre le gouvernement d'une nation ne sera pas fatale à son territoire, et qu'après avoir attenté à son choix, on n'attentera pas à sa grandeur? Ces plaies qu'on fait à sa patrie sont profondes, et nul ne sait d'avance si elles ne seront pas mortelles.

La guerre recommença entre Napoléon et tout le monde. Le grand homme qui avait tant de génie dans le succès, et dont la contradiction faisait chanceler la volonté, ne retrouvant plus la France aussi obéissante qu'il l'avait laissée, ayant en face de lui toute l'Europe, derrière lui le parti royaliste qui s'était formé depuis 1814, et qui, pas assez fort pour défendre son propre gouvernement, l'était assez pour en inquiéter un autre; à côté de lui le parti libéral, qui discutait ses droits dans un moment où il n'aurait dû songer qu'à l'indépendance du pays, et à faire un dictateur au lieu d'une constitution; le grand homme lutta avec découragement et fut vaincu. La France perdit la bataille de Waterloo, et l'Europe rétablit une seconde fois les Bourbons sur leur trône, autour duquel elle se proposa de faire camper ses armées pour lui servir d'appui et de garde.

M. de Talleyrand s'attacha alors à réparer ce grand désastre. Il croyait que la victoire étrangère se bornerait à la chute d'un gouvernement et au retour d'un autre. Il voulait qu'une liberté plus grande la dédommageât de ce nouveau revers. Déjà de Vienne il avait écrit à Louis XVIII toutes les fautes qu'on reprochait à son gouvernement en 1814 : l'abandon de la cocarde tricolore, qui n'aurait jamais dû être quittée; les restrictions apportées aux garanties établies par la charte; l'éloignement dans lequel le parti constitutionnel avait été tenu des emplois publics, presque uniquement accordés à d'anciens royalistes; l'ignorance et la maladresse avec laquelle on avait donné la France à régir à des hommes nourris dans l'émigration, étrangers aux idées et aux sentimens de la nation nouvelle, qui avaient alarmé ses intérêts et soulevé ses haines, et l'absence d'un ministère homogène, formant un conseil responsable, dirigé par un président, et capable de gouverner.

A son retour auprès de Louis XVIII, il réalisa ce qu'il avait con-

seillé. Il dicta la proclamation de Cambrai, qui avouait les fautes de 1814 et promettait de les réparer. Il inspira l'ordonnance datée du même jour et du même lieu, qui était un commentaire plus libéral de la charte, abaissait l'âge de la députation de quarante à vingt-cinq ans, augmentait le nombre des députés de deux cent soixante-deux à trois cent quatre-vingt-quinze, permettait l'initiative des lois aux chambres, admettait les légionnaires dans les colléges électoraux, fixait l'âge des électeurs à vingt-un ans, et ne confiait plus la direction des intérêts nouveaux aux générations anciennes. Ces révisions de la charte, tout avantageuses qu'elles fussent, n'étaient point un coup d'état libéral, et devaient être soumises au pouvoir législatif. En même temps qu'il constituait plus démocratiquement la chambre élective, il demanda l'hérédité de la pairie pour mieux assurer son indépendance, et à composer un cabinet dont il fût le président.

Mais ce retour aux idées de la révolution dura peu. A peine Louis XVIII fut-il de nouveau assis sur son trône, que les emportemens du parti de l'émigration éclatèrent et que les étrangers notifièrent leurs exigences. Ces derniers, après avoir dépouillé notre musée, demandèrent, par une note du 20 septembre, que les territoires cédés à la France, en 1814, lui fussent repris; que le roi des Pays-Bas rentrât en possession des districts qui avaient anciennement appartenu à la Belgique; que le roi de Sardaigne occupât la totalité de la Savoie; que les places de Condé, de Philippeville, de Marienbourg, de Givet, de Charleroi, de Sarrelouis, de Landau, fussent comprises dans les cessions demandées à la France; que les fortifications d'Huningue fussent démolies; que la France payât une contribution de huit cent millions, dont deux cents devaient être consacrés à la construction de nouvelles places fortes dans les pays limitrophes de ses frontières; qu'elle indemnisât en outre, par une somme de sept cent trente-cinq millions, les pertes qui avaient été causées par ses propres invasions en Europe; enfin qu'une armée de cent cinquante mille hommes, commandée par un général étranger et entretenue aux frais de la France, occupât pendant sept ans la partie septentrionale de son territoire.

M. de Talleyrand repoussa ces propositions accablantes et humiliantes, qui n'étaient qu'un indigne abus de la force, qu'une violation éclatante des promesses faites et des engagemens pris, qu'un acte d'oppression envers la France, qu'un acte de colère et d'imprévoyance de l'Europe. Dans sa note du 21 septembre, il établit qu'on ne pouvait imposer de pareilles conditions qu'en vertu du droit de conquête,

et qu'ici ce droit n'existait point. « Pour qu'il y ait conquête, disait-il, il faut que la guerre ait été faite au possesseur du territoire, c'est-à-dire au souverain, droit de possession et souveraineté étant identiques. Mais lorsque la guerre est faite contre le détenteur illégitime du pays et pour son légitime possesseur, il ne saurait y avoir conquête; il n'y a que recouvrement de territoire. Or, les hautes puissances ont considéré l'entreprise de Bonaparte comme un acte d'usurpation, et Louis XVIII comme souverain réel de la France; elles ont agi en faveur de ses droits, elles ont donc dû les respecter. C'est l'engagement qu'elles ont pris dans la déclaration du 13 et dans le traité du 25 mars, où elles ont admis Louis XVIII comme allié contre l'ennemi commun. Si l'on ne peut pas conquérir contre un ami, à plus forte raison ne le peut-on point contre un allié. »

« Nous vivons dans un temps, ajoutait-il, où plus qu'en aucun autre il importe d'affermir la confiance dans la parole des rois. Les cessions exigées de S. M. très chrétienne produiraient un effet tout contraire après la déclaration où les puissances ont annoncé qu'elles ne s'armaient que contre Bonaparte et ses adhérens, après le traité où elles se sont engagées à *maintenir contre toute atteinte l'intégrité des stipulations du traité du* 30 *mai* 1814, qui ne peut être maintenue si celle de la France ne l'est pas, après les proclamations de leurs généraux en chef où les mêmes assurances sont données. »

Il les invita à considérer que la France conserverait le désir de recouvrer ce qu'elle ne croirait jamais avoir justement perdu; qu'elle imputerait à crime à Louis XVIII ces cessions comme étant le prix de l'assistance étrangère; qu'elles seraient un obstacle perpétuel à l'affermissement du gouvernement royal; qu'elles altéreraient en outre un équilibre établi avec tant d'efforts en diminuant l'étendue que la France devait avoir et qui était nécessaire aujourd'hui, puisqu'elle avait été jugée nécessaire un an auparavant.

Mais cette invocation du droit public, cet appel aux engagemens contractés, ces hautes raisons de bonne foi, de sûreté, de prévoyance, ne prévalurent point contre des passions haineuses et des volontés inexorables. M. de Talleyrand n'était plus soutenu, comme en 1814, par l'empereur Alexandre, dont il avait contrarié les desseins à Vienne, et qui ne lui pardonnait pas le traité secret du 5 janvier, signé par l'Autriche, l'Angleterre et la France, contre la Russie et la Prusse. Quatre jours après la remise de la note des puissances, trois jours après l'envoi de sa réponse, M. de Talleyrand quitta le ministère. Il le quitta devant les excès du dedans et les volontés du

dehors; il le quitta parce qu'au lieu d'une extension des libertés publiques, il y avait un débordement d'excès révolutionnaires, parce qu'au lieu de l'intégrité et de la délivrance du territoire, on opérait son démembrement et l'on y établissait une garnison européenne. Il le quitta pour ne pas assister aux violences du parti dominant, et ne pas signer l'humiliation de la France. Il le quitta le 24 septembre, deux mois avant le désastreux traité qui coûta deux milliards à la France, et lui enleva plus que les annexes dont son territoire avait été agrandi en 1814.

Dès ce jour M. de Talleyrand ne fut plus pour rien dans les conseils et dans les affaires de la restauration. Il se sépara d'elle politiquement, dix-huit mois après l'avoir fondée, et quatre mois après l'avoir rétablie. Il resta quatorze ans avec une dignité de cour, mais sans aucun pouvoir et sans aucune influence. Il fit partie de l'opposition libérale. Il mit à son service, dans les salons, tout son esprit, et, dans la chambre des pairs, toute l'autorité qui s'attachait à son nom et à son expérience. Il ne ménagea point les entreprises du parti dont la domination, un moment renversée par l'ordonnance du 5 septembre, s'était rétablie en 1821, et qui conduisit la restauration à sa perte. Il défendit la liberté de la presse contre la censure, et, la regardant comme l'instrument principal du gouvernement représentatif, il dit que, désirée par tous les grands esprits du siècle précédent, établie par la constituante, promise par la charte, elle avait le caractère d'une nécessité, et que la retirer, c'était compromettre la bonne foi royale. Il ajoutait à ce propos la phrase qui est restée dans tous les souvenirs : « De nos jours il n'est pas facile de tromper longtemps. Il y a quelqu'un qui a plus d'esprit que Voltaire, plus d'esprit que Bonaparte, plus d'esprit que chacun des directeurs, que chacun des ministres passés, présens et à venir : c'est tout le monde. » Il se prononça pour le maintien du jury dans les délits de la presse, et, s'autorisant de ce que son opinion avait été celle de Malesherbes, il dit : « Je vote, avec M. de Malesherbes, le rejet de la loi. » Mais il fit entendre des paroles plus solennelles et plus sévères lorsque, rappelant son âge, son expérience, les services qu'il avait rendus à la maison de Bourbon, il condamna l'invasion contre-révolutionnaire de l'Espagne en 1823, déclara que le renouvellement d'alliance accompli par ses soins, entre cette maison et la France, était compromis par les passions folles et téméraires d'un parti, et qu'il sembla annoncer au monde la fin prochaine de la restauration.

Ce moment arriva pour achever l'œuvre de la grande révolution

commencée en 1789. Cette révolution n'était pas terminée parce qu'elle n'était pas entièrement accomplie et admise. Il était nécessaire qu'il se fondât un régime dont les régimes précédens n'étaient que les essais, qui s'appropriât leurs divers principes et se préservât de leurs passions, qui empruntât à 1789 la liberté et l'égalité sans l'anarchie, à 1800 l'ordre sans l'arbitraire, à 1814 la paix, mais la paix sans la crainte, au passé une dynastie en lui donnant la consécration nationale, au présent ses idées en leur imprimant une direction habile. Tels devaient être le but, la condition, la règle et la force de l'établissement de 1830.

M. de Talleyrand s'associa au régime nouveau. Dans ce grave moment où il s'agissait de savoir si la cause populaire pourrait triompher en France, et même s'étendre en Europe sans ramener la guerre, M. de Talleyrand, regardant la paix comme utile aux progrès réguliers de la liberté renaissante, aida puissamment à son maintien. Nommé ambassadeur en Angleterre, il alla reprendre, pour ainsi dire les grands desseins qui l'y avaient conduit en 1792. Mais, plus heureux à la fin de sa carrière qu'à son début, il contribua à lier étroitement deux nations que la rivalité de puissance avait longtemps séparées, et que des institutions analogues et des intérêts extérieurs communs devaient alors plus que jamais réunir. Les cabinets de l'Europe, voyant ce vieux et profond politique dont ils connaissaient la sagacité de plus en plus expérimentée et la constante modération, venir représenter auprès d'eux la révolution, crurent encore plus à la force de celle-ci, et se trouvèrent mieux disposés à traiter avec elle. A la tête de la conférence de Londres, par l'ascendant de sa renommée et de son esprit, M. de Talleyrand négocia avec succès la destruction du royaume des Pays-Bas par les puissances mêmes qui l'avaient formé en 1814 contre la France, et fit consacrer diplomatiquement la révolution et l'indépendance de la Belgique, qui devait désormais couvrir notre frontière du nord au lieu de la menacer. Cet utile résultat obtenu, M. de Talleyrand acheva sa mission et consomma son œuvre en signant le traité de la quadruple alliance qui lia la France, l'Angleterre, l'Espagne et le Portugal, en faveur de la civilisation péninsulaire, et opposa l'union de l'Occident à celle du Nord dans l'intérêt de la grande cause constitutionnelle sur le continent.

C'est alors qu'il se retira pour toujours de la scène du monde. Il mit un intervalle entre les affaires et la mort. Le seul évènement qui marqua cette dernière période de sa vie fut l'éloge historique si spi-

rituel et si simple qu'il prononça au milieu de vous, du savant et modeste comte Reinhard, qu'il avait depuis long-temps rencontré dans la carrière diplomatique et qui le précéda de bien peu dans la mort. Il mit du prix à finir dans le paisible sanctuaire de la science une existence remplie d'évènemens et agitée par les révolutions.

Quelque avancé que fût son âge, en voyant en lui tant de force, en lui retrouvant toujours tant d'esprit, on était loin de prévoir que sa fin serait si prochaine. Deux mois après cette mémorable séance, M. de Talleyrand sentit les atteintes soudaines du mal qui devait l'emporter en quelques jours. Soumis à de douloureuses opérations, en proie à de cruelles souffrances, il les supporta avec le calme courageux qui ne l'avait jamais abandonné. Pendant qu'au milieu de sa famille éplorée il luttait avec simplicité, sans attendrissement et sans faiblesse contre les douloureux progrès de la mort, il fut honoré d'une royale visite et d'augustes adieux. Peu de temps après, il rendit le dernier soupir à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, dont plus de cinquante s'étaient passés dans les grandes affaires.

Avec lui disparut une intelligence forte, l'un des restes les plus brillans de l'ancien esprit français, la dernière grande renommée de la révolution. M. de Talleyrand devait quelque chose à son origine, mais encore plus à lui-même. Introduit de bonne heure dans la carrière des honneurs par le crédit de sa famille, il ne put s'y maintenir long-temps que par sa propre habileté; car, dans notre époque d'extrême agitation et de vaste concurrence, ce n'était pas à l'aide des souvenirs et des ancêtres qu'on s'élevait, se soutenait, se relevait, après avoir été renversé. Dès sa jeunesse, l'ambition lui ayant été offerte comme perspective et laissée comme ressource, il s'habitua à subordonner la règle morale à l'utilité politique. Il se dirigea surtout d'après les calculs de son esprit. Il devint accommodant à l'égard des désirs dominans, facile envers les circonstances impérieuses. Il aima la force, non par le besoin qu'en a la faiblesse, mais par le goût qu'elle inspire à l'habileté qui sait la comprendre et s'en servir. Il s'associa aux divers pouvoirs, mais il ne s'attacha point à eux; les servit, mais sans se dévouer. Il se retira avec la bonne fortune, qui n'est pas autre chose pour les gouvernemens que la bonne conduite. Se mettant alors à l'écart, son grand mérite fut de prévoir un peu plus tôt ce que tout le monde devait vouloir un peu plus tard, et d'agir avec résolution après avoir attendu avec patience. Comme il se possédait entièrement, et qu'il était sûr de se résoudre à propos, il aimait à perdre du temps pour mieux saisir les occasions, croyant

que le cours naturel des choses en offre de meilleures que l'esprit n'en saurait trouver, ni la volonté faire naître. Il avait dans ces momens l'activité et l'ascendant des hommes supérieurs, et il retombait ensuite dans la nonchalance des hommes ordinaires.

Pendant le cours de si nombreuses révolutions et de prospérités si diverses, il ne fit de mal à personne. Il ne sévit contre ses adversaires que par de bons mots. Il éprouva et il inspira de longues amitiés, et tous ceux qui l'entouraient ou qui l'approchaient étaient attirés par sa grace, attachés par sa bonté. Il jugeait tout avec un sens exquis; il aimait à raconter, et ses récits avaient autant d'agrémens que ses mots ont eu de célébrité. Ce visage que les évènemens n'avaient pas ému, ce regard que la fortune n'avait pas troublé, s'animaient lorsqu'il parlait des beaux jours du XVIIIe siècle et des grands travaux de l'assemblée constituante. M. de Talleyrand, comme la grande génération à laquelle il appartenait, aimait sincèrement sa patrie et a toujours conservé de l'attachement pour les idées de sa jeunesse et les principes de 1789, qui ont survécu chez lui à toutes les vicissitudes des évènemens et de la fortune. Il s'entretenait sans aucune gêne des gouvernemens qu'il avait servis et quittés. Il disait que ce n'étaient pas les gouvernemens qu'il servait, mais le pays, sous la forme politique qui, dans le moment, lui semblait convenir le mieux, et qu'il n'avait jamais voulu sacrifier l'intérêt de la France à l'intérêt d'un pouvoir.

Telle était l'explication qu'il donnait à ses changemens. Toutefois, quels que soient les services qu'on puisse rendre à son pays en conformant toujours sa conduite aux circonstances, il vaut mieux n'avoir qu'une seule cause dans une longue révolution et un seul rôle noblement rempli dans l'histoire.

MIGNET.

MAHMOUD

ET

MÉHÉMET-ALI.

Mahmoud avait vingt-trois ans, lorsqu'au mois de mai 1808, une révolution sanglante lui ouvrit le chemin du trône. Le fameux Baraïctar-Pacha, le serviteur dévoué et l'ami de Sélim, avait pris les armes pour arracher son maître des prisons du sérail, et le replacer sur le trône d'où, l'année précédente, les janissaires l'avaient précipité en haine de la nouvelle milice. Le Baraïctar touchait au but de ses efforts; il avait vaincu les janissaires, il entourait le sérail, menaçant d'en briser les portes si on ne lui rendait Sélim; les portes s'ouvrirent enfin, mais au lieu de son maître on ne lui livra que son cadavre. Pressé par la révolte et l'esprit de vengeance, espérant sans doute conserver le trône en détruisant son rival, Mustapha, que les janissaires avaient couronné à la place de Sélim, avait donné l'ordre de le faire mourir. Mais sa cruauté ne lui profita point. Le Baraïctar, trop compromis pour le laisser ressaisir une couronne qu'il avait voulu lui arracher, tira de l'obscurité du sérail son jeune frère Mahmoud et le proclama sultan.

Comme tous les princes du sang impérial, que la jalousie des souverains relègue au fond du sérail lorsqu'elle consent à leur laisser la

vie, Mahmoud avait passé sa première jeunesse dans les mains des eunuques et des femmes, n'ayant d'autres distractions que l'étude des littératures turque et persane qu'il possède, dit-on, d'une manière supérieure. Plus heureux que les autres princes de sa race, il lui était réservé de recevoir, quelque temps avant son élévation, des leçons d'un souverain qui avait passé par toutes les épreuves de la vie et du trône. Devenu le compagnon de captivité de son jeune cousin, Sélim l'avait pris en affection, lui avait révélé la cause de ses malheurs, l'avait, sans doute, initié à sa haine contre les janissaires ainsi qu'à ses projets de réforme, et avait déposé dans l'esprit de son élève des germes que le temps devait mûrir et développer.

La nature avait donné à Mahmoud une ame plus fortement trempée que celle de Sélim, et l'on put facilement juger, au début de son règne, que le nouveau sultan avait une volonté ardente et impétueuse que n'arrêteraient ni les difficultés, ni les périls, ni même au besoin la crainte de verser le sang. Lorsqu'il fut mis sur le trône par le Baraïctar, l'empire se trouvait dans une des crises les plus affreuses qu'il ait traversées depuis sa fondation. L'autorité du souverain était comme anéantie. La plupart des pachas, abusant de la faiblesse de Sélim et des embarras où l'avaient jeté ses guerres avec la France et la Russie, étaient parvenus, les uns ouvertement, les autres avec plus de ruse et de mystère, à se rendre à peu près indépendans de la Porte. Dans une grande partie de l'Asie mineure, des familles riches et puissantes, fortes d'un patronage immense, s'étaient saisies du gouvernement des provinces. Le pouvoir féodal, dans tout son lustre et ses abus, s'était comme réfugié dans ces contrées. Les Tschapa-Oglou et les Carasman-Oglou étaient de hauts et puissans seigneurs exerçant dans leurs vastes domaines un pouvoir à peu près sans limites, levant des troupes, rendant la justice, et ne remplissant leurs devoirs de sujets que par les tributs annuels qu'ils envoyaient à la Porte. Sur les frontières de la Perse, les pachas d'Orfa, de Diarbekir, de Merdin et de Mossoul, en lutte perpétuelle avec les Kurdes et les Turcomans, obligés, pour leur résister, de tenir constamment des troupes sur pied, protégés d'ailleurs par la distance, étaient, dans leurs gouvernemens, de véritables souverains de fait. Il en était de même des pachas de la Caramanie, du Beylan, ainsi que des pachas d'Acre, de Seyde et de Damas en Syrie. Ceux de Bagdad et de Bassora possédaient des richesses immenses qui leur donnaient les moyens d'entretenir de véritables armées. En Égypte, Méhémet-Ali commençait à jeter les bases de sa puissance. L'autorité de la Porte n'était

pas mieux respectée en Europe. Le tyran de l'Épire, le fameux Ali, pacha de Janina, commandait en maître, par lui-même ou par ses enfans, à tous les pays situés sur les mers Adriatique et Ionienne. La Servie, gouvernée par le prince Milosh, et soumise à l'influence de la Russie, n'appartenait plus à l'empire que par le faible tribut qu'elle lui payait. L'état d'insurrection semblait la condition normale des turbulens Bosniaques. La Moldavie, la Valachie et la Bulgarie étaient la proie des armées qui venaient s'y combattre, et la Turquie, toujours battue dans la lutte inégale qu'elle soutenait contre la Russie, semblait à la merci d'une armée assez audacieuse pour franchir les Balkans. A Constantinople, les janissaires, par leurs perpétuels soulèvemens, paralysaient l'action du pouvoir. Aussi incapables de défendre l'empire que de se soumettre à la discipline, ils avaient comme resserré dans les limites du sérail l'autorité des sultans. Toutes les ressources étaient épuisées, le trésor vide, les armées décimées, les populations des provinces danubiennes foulées et ruinées; enfin, pour mettre le comble à tant de misères, la corruption rongeait le cœur de l'état. L'or et les intrigues des Russes et des Anglais avaient acheté presque toutes les voix du divan et la plupart des chefs de l'armée. L'abattement et la peur faisaient le reste. L'empire présentait donc sur presque tous les points, à la circonférence comme au centre, les symptômes d'une sorte de décomposition; il menaçait ruine de toutes parts. Dès que Mahmoud put faire acte d'autorité, il s'appliqua tout entier à remédier aux maux de l'état. Recouvrer sur les Russes les provinces qu'ils avaient conquises, et recomposer le faisceau brisé de l'unité souveraine, telle fut la double tâche à laquelle il dévoua les premières années de son règne. Il déploya, dans la poursuite de ces grands buts, une puissance de volonté extraordinaire; mais il ne put les atteindre tous les deux également : il échoua dans ses efforts contre les Russes. En vain eut-il recours à tous les moyens que lui donnait son pouvoir politique et sacerdotal, pour exciter le fanatisme de son peuple, et le pousser à la défense des frontières et de l'islamisme. Ses hordes asiatiques répondirent à son appel, elles accoururent sur le Bosphore; mais leur fougue indisciplinée alla se briser contre le courage froid et régulier des Russes. Des revers accablans et continuels détruisirent ses armées, démoralisèrent ses peuples, épuisèrent ses dernières ressources; et lorsqu'en 1812, l'empereur Napoléon lui proposa de marcher à la tête de cent mille hommes sur la Bessarabie, tandis que lui-même s'avançait sur le Niémen avec la grande armée,

le malheureux sultan pouvait à peine disposer de quinze mille hommes. Mahmoud cependant, comme nous l'avons dit ailleurs (1), ambitionnait personnellement notre alliance; mais tout ce qui l'entourait, ministres, membres du divan, chefs des janissaires et de l'armée, demandait la paix, fût-ce une paix honteuse, parce que tous étaient vendus ou découragés. Il céda et signa la paix de Bucharest (mai 1812), qui lui enleva une partie de la Moldavie, quand il lui eût été si facile de conserver l'intégrité de son territoire. Ce fut là sa première faute. La corruption ou la lâcheté du divan ne le justifient point. Une volonté forte et intelligente sait triompher de pareils obstacles. Son caractère, que l'âge et les malheurs n'avaient point encore altéré, avait alors une énergie tellement indomptable, qu'on ne peut expliquer son consentement au traité de Bucharest que par l'ignorance de la véritable situation de son empire à l'égard de l'Europe. Trop souvent nous aurons l'occasion de remarquer que, chez lui, les lumières de l'intelligence ne sont point au niveau de la volonté.

Mahmoud fut plus heureux dans ses efforts pour ressaisir sur tous les points de l'empire une autorité que les faibles mains de Sélim s'étaient laissé ravir. Il s'appliqua successivement à soumettre les pachas, les grands feudataires d'Asie, les janissaires, les chefs de la loi et de la religion : tentative hardie, mais qui s'explique toutefois par la mort de son frère Mustapha, que lui-même avait ordonnée au milieu d'une révolte de janissaires, et qui le laissait l'unique rejeton de la race d'Othman. Il n'attaqua pas tous ses ennemis avec les mêmes armes, ni dans le même temps. Avec les uns, il employa la ruse, les caresses d'abord, puis le fatal cordon; avec d'autres, la force ouverte et toujours la confiscation, l'exil ou la mort. Plus d'une fois enfin, il arma les uns contre les autres des pachas rivaux, et, les détruisant l'un par l'autre, parvint à recouvrer des provinces qui étaient sur le point de lui échapper. En général, tous les pachas qui eurent le malheur d'être assez puissans pour lui donner de l'ombrage, mais qui ne le furent point assez pour défendre, contre son pouvoir, leurs richesses et leur tête, trouvèrent en lui un maître inexorable. Presque tous ils succombèrent et furent remplacés par des hommes dévoués. Là où sa main ne s'appesantit point, c'est qu'elle ne put y atteindre. Sans traiter aussi cruellement les grands

(1) Voyez la *Revue des Deux Mondes* du 15 avril 1838 : *Histoire politique des cours d'Europe*, etc.

feudataires d'Asie, il les déposséda peu à peu de leurs gouvernemens et leur enleva ainsi toute influence politique.

En 1821, Mahmoud avait accompli une partie de sa tâche. Partout, dans ses provinces d'Europe comme d'Asie, il avait châtié la plupart des rébellions, et rétabli son autorité où elle était méconnue. En Égypte cependant Méhémet-Ali, en Albanie Ali-Pacha conservaient, sous des formes plus ou moins respectueuses, une véritable indépendance de fait. Mais tandis que le premier assemblait et mettait en œuvre les élémens de sa grandeur future, il s'étudiait à ne fournir à son souverain aucun motif de mécontentement; il désarmait ses soupçons à force de respects; jamais le paiement de son tribut n'éprouvait le moindre retard; jamais il ne manquait d'envoyer chaque année, au grand-seigneur et à ses visirs, les présens accoutumés. Aussi donnait-il des inquiétudes à la Porte, non par l'usage qu'il faisait actuellement de sa puissance, mais par l'abus qu'il pouvait en faire un jour. Prudent, soumis et fort tout ensemble, il enleva à Mahmoud le prétexte et le pouvoir de le détruire. Il n'en fut point ainsi d'Ali, pacha de Janina. L'Épire, l'Albanie, la Livadie, une partie de la Thessalie et de la Morée, gémissaient sous sa tyrannie et celle de ses enfans. Sa puissance était redoutée même de la Porte. Dix mille Albanais composaient sa garde personnelle; il pouvait armer, en cas de guerre, vingt-cinq mille hommes; il avait une marine disciplinée et un revenu net de dix millions de francs. Ce vieillard cruel et violent n'apportait, dans ses rapports avec son souverain, aucun des égards et des ménagemens qu'y mettait l'habile pacha d'Égypte. Arrogant, présomptueux, toujours prêt à la rébellion, il s'était attiré la haine du sultan et celle des membres du divan qu'il n'avait point achetés. Depuis long-temps, Mahmoud méditait sa ruine; mais la guerre avec la Russie et ses efforts pour raffermir son autorité en Asie l'avaient forcé à ajourner ses vengeances. Le moment vint enfin où il rassembla toutes ses forces pour écraser cet odieux vassal; il lui fit, en 1821, une guerre acharnée. Parvenu à l'âge de soixante-dix-huit ans, le terrible Ali avait conservé l'énergie et l'opiniâtreté de sa jeunesse, et il fallut deux années d'efforts et de nombreuses armées pour l'abattre. Il succomba enfin; mais, en tombant, il fit à l'empire une plaie bien profonde: il lui légua la révolution grecque.

Plusieurs causes, sans doute, ont concouru à ce grand soulèvement. Les intrigues ourdies par la Russie depuis le règne de Catherine II l'avaient préparé. Le libéralisme de l'Occident et la société de l'*Hétairie*, dont le principe et le but étaient l'affranchissement de

la Grèce, l'avaient, en quelque sorte, amené à maturité; il ne fallait plus qu'une occasion pour le faire éclater. Ce fut Ali-Pacha qui donna l'impulsion décisive. C'est lui qui, en excitant les Grecs et en leur offrant dans sa révolte un point d'appui redoutable, leur a donné le signal de l'indépendance.

L'héroïsme de ce peuple qui comptait à peine sept cent mille ames, luttant, pendant six années, contre toutes les forces de l'empire ottoman, demeurera éternellement dans la mémoire des hommes, comme un sublime exemple de ce que peut sur une population enthousiaste et courageuse l'amour de l'indépendance nationale excitée et nourrie par la magie des souvenirs antiques.

Pour le sultan Mahmoud, l'insurrection grecque a été une affreuse calamité et le commencement de toutes les misères qui depuis ont affligé son règne. Elle l'a violemment arrêté dans ses efforts pour recomposer l'unité de l'empire; elle a dévoré ses plus belles armées, désorganisé ses flottes, épuisé ses finances, usé, sans profit ni gloire, le fanatisme religieux de son peuple, qu'il eût été si précieux de tenir en réserve pour une guerre extérieure; elle l'a forcé, pour vaincre, à emprunter la flotte et les armées de Méhémet-Ali, en sorte qu'en même temps qu'il donnait la mesure de sa propre faiblesse, il révélait à son vassal le secret de sa force, et lui montrait qu'il pourrait désormais tout ce que son ambition voudrait. Elle a été pour tous les rayas sujets de l'empire un funeste exemple et a commencé le mouvement d'affranchissement qui doit tôt ou tard arracher les races conquises au joug de l'islamisme; elle a soulevé dans toute l'Europe une admiration et des sympathies tellement profondes en faveur des Grecs, que, sur cette question, toutes les intelligences se sont trouvées comme obscurcies, toutes les traditions bouleversées et confondues, et que l'intérêt politique est allé en quelque sorte se perdre dans l'intérêt d'humanité.

Cette lutte fatale durait encore lorsque le sultan résolut d'accomplir un projet qui n'avait cessé, depuis son avénement au trône, de préoccuper sa pensée, la destruction des janissaires. Ce grand dessein qui, exécuté dans des circonstances plus heureuses, aurait pu faire le salut de la Turquie, combiné, comme il le fut, avec toutes les complications nées de la question grecque, devint une cause de ruine pour l'empire.

Parmi les faits européens qui, dans l'histoire du dernier siècle, dominent tous les autres, l'un des plus graves assurément est la décadence progressive de la puissance ottomane. Chacune de ses guerres,

en effet, a été pour elle une occasion nouvelle de désastres; toutes ont été marquées par d'humiliantes défaites, couronnées elles-mêmes par des traités plus honteux encore. Tant de faiblesse et de malheurs était le résultat de la mauvaise constitution politique de la Turquie, de son ignorance des arts de l'Europe, surtout de l'état arriéré de ses institutions militaires, et du défaut absolu d'armées régulières. En effet, tandis que tout autour d'elle avait marché, que des états, incultes encore à tant d'égards, avaient su emprunter à la civilisation toutes ses découvertes, et à la science militaire toutes ses armes, la Turquie seule demeurait stationnaire; seule, elle fermait les yeux à la lumière, et fidèle aux vieilles traditions, s'obstinant à n'employer sur les champs de bataille comme partout que des instrumens barbares, elle n'opposait aux armées de l'Europe que ses janissaires indisciplinés et ses hordes asiatiques. Sélim comprit la nécessité d'une réforme : il créa le *nizzam djeddi* ou nouvelle milice. Les janissaires sentirent aussitôt qu'il y allait de leur existence comme corps privilégié; la lutte s'engagea, et Sélim succomba. Les janissaires triomphans mirent sur le trône sultan Mustapha, qui, moins d'un an après, en fut précipité, comme nous l'avons vu, par le Baraïctar et remplacé par son frère Mahmoud. Ainsi ce prince, devant son élévation au parti réformateur, se fût trouvé, par la force des choses, l'ennemi déclaré des janissaires, lors même que les leçons de Sélim ne lui eussent point appris à les haïr. Deux partis étaient en présence: d'un côté se trouvaient l'intrépide sultan, tous les membres éclairés du divan et la plupart des pachas; de l'autre, les janissaires et les ulémas. Les ulémas, interprètes du Coran, qui est tout à la fois le code civil, politique et religieux des musulmans, réunissent dans leurs mains le double pouvoir du sacerdoce et de la justice, pouvoir immense qui a pour base le caractère profondément religieux des Turcs et de grandes richesses, et qui dominerait tout, le trône comme les sujets, si le sultan, héritier de la puissance des califes, n'était vénéré et obéi comme souverain et comme pontife suprême de la religion musulmane. Ainsi que tous les corps politiques ou religieux qui tendent sans cesse à agrandir leur sphère d'influence et d'action, les ulémas ont trouvé dans le janissarisme un instrument docile, et ils s'en sont emparés. Les janissaires, troupe ignorante et fanatique, subirent naturellement l'action des chefs de la loi et de la religion; une union intime se forma entre eux, et, se fortifiant l'un par l'autre, ils rendirent leur cause solidaire : l'un donnait l'impulsion morale, l'autre agissait; le premier était la tête,

le second le bras. Le janissarisme détruit, l'uléma restait isolé, puissant encore par son ascendant religieux et judiciaire, mais comme désarmé de sa milice. Ce premier coup une fois porté aux vieilles institutions, à quelles limites s'arrêterait la réforme? Dépositaire des maximes antiques, intéressé à défendre un ordre de choses qui en faisait le premier corps de l'état, dominé par son fanatisme et par ses préjugés de caste, tout le poussait à combattre le parti novateur et à soutenir les janissaires. Les dix-huit premières années du règne de Mahmoud ne furent qu'une longue et opiniâtre lutte qu'il soutint avec des chances diverses contre les janissaires et les ulémas. Des deux côtés on s'était deviné, et on avait le sentiment de sa position et de ses dangers. On les voit s'attaquer tour à tour avec les armes qui leur sont familières : les janissaires, employer l'incendie, la révolte, et dans leurs jours de triomphe et d'audace demander au sultan la tête de ses visirs; Mahmoud, saisir toutes les occasions d'affaiblir ses ennemis, soit en les décimant par les supplices, soit en gagnant leurs chefs, prodigue envers ces derniers des trésors du sérail, impitoyable envers la milice tant qu'il pouvait frapper sans exposer sa couronne; toujours assez maître de lui pour s'arrêter à temps; alliant la dissimulation la plus profonde aux plus cruelles violences, et scellant plus d'une fois du sang de ses favoris ses feintes réconciliations avec ses ennemis. C'est ainsi qu'il leur livra en holocauste Halet-Effendi, si long-temps son conseiller fidèle et son ami. Le jour vint enfin où il put expier dans le sang des janissaires de cruelles sentences, qui, bien que dictées par la révolte armée, étaient presque des crimes. Les victoires remportées en Morée par les troupes disciplinées d'Ibrahim eurent sans doute aussi une influence décisive sur la résolution du sultan.

Mais le moment de frapper un si grand coup était-il bien choisi? Le corps des janissaires était alors la seule force militaire organisée. Il se divisait en deux classes, les janissaires soldés et les janissaires non soldés. Comme il y avait honneur et profit à en faire partie, le nombre en était considérable; ils couvraient tout l'empire, et composaient une milice nationale. Formant la partie la plus saine du peuple, ils en étaient l'expression fidèle; mais, comme le peuple, ils étaient ignorans et fanatiques; comme lui, ils repoussaient avec une stupide horreur les arts et la civilisation de l'Europe chrétienne; comme lui enfin, ils avaient conservé toute l'ardeur de la foi musulmane. Dans les mains d'un pouvoir habile, ils pouvaient être, contre un ennemi extérieur, un levier formidable. Le corps des janissaires était donc

autre chose qu'une troupe de prétoriens avides et indisciplinés. Il tenait au peuple par la composition de ses élémens, aux ulémas par son esprit religieux et fanatique; il était la principale base de toute l'organisation militaire de l'empire. Sa destruction allait produire une perturbation et un vide immenses dans le corps politique et social, et laisser pendant long-temps l'empire sans défense. Rien n'était préparé pour l'établissement du nouveau système. L'organisation d'une grande armée régulière, disciplinée et instruite, était une tâche longue et laborieuse qui devait avoir ses phases marquées dans le temps. L'état militaire de l'Europe est un des produits de sa haute civilisation; il fait corps avec elle; il puise sa force et son éclat dans les découvertes les plus élevées de la science, et, comme la civilisation elle-même, il ne s'est développé que progressivement. Un tel système ne s'improvise point par la volonté d'un homme, quelque énergique qu'elle soit; il lui faut la sanction des années et l'éducation des esprits. Si la Turquie s'était trouvée placée dans des conditions de paix et de sécurité profonde à l'intérieur comme à l'extérieur, elle aurait pu se jeter hardiment dans les voies d'une grande réforme militaire. Mais telle n'était point sa situation. La guerre de Grèce durait encore, et le moment approchait où toutes les relations de la Porte avec les cabinets de l'Europe allaient être troublées, où trois grandes puissances allaient s'interposer dans sa lutte avec ses sujets révoltés et lui demander, non plus seulement d'arrêter le cours de ses vengeances contre eux, mais encore de reconnaître leur indépendance. En 1826, la cause des Grecs était devenue celle de toute la population intellectuelle et lettrée de l'Europe. Partout on avait applaudi avec transport au réveil de ce peuple courageux, admiré et célébré les exploits de ses héros modernes; maintenant ses misères arrachaient à l'Europe des cris de compassion : au récit des massacres de Scio et d'Ipsara, des cruautés qui désolaient la Morée, des succès d'Ibrahim qui menaçait d'exterminer jusqu'au dernier des Grecs, toutes les ames se troublaient, et imploraient le terme de tant de fureurs. Les gouvernemens ne pouvaient plus rester sourds aux vœux de l'opinion; les froids calculs de la politique étaient obligés de céder aux cris de l'humanité; la question grecque était devenue une question européenne. Ainsi s'approchait le moment d'une crise terrible pour la Porte; et c'est en présence de pareils dangers que Mahmoud allait en quelque sorte désarmer son empire en détruisant le janissarisme, et attaquer la force morale de son peuple en abaissant les ulémas! Il semble que la prudence lui conseillait d'ajourner l'exé-

cution de son dessein après la solution des graves difficultés qui se préparaient. Mais ce prince était à bout de résignation, et, prenant conseil de sa haine bien plus que d'une politique prévoyante, il prononça l'arrêt des janissaires. Les 16 et 17 juin 1826, il extermina par le fer et le feu cette milice redoutable. Le coup une fois porté, il brisa avec toutes les traditions de ses prédécesseurs, changea le costume, dépouilla le turban, organisa une véritable conscription, et forma des régimens sur le type européen, présidant lui-même aux manœuvres, et voulant ainsi prouver qu'après avoir eu l'énergie de détruire, il aurait celle de fonder. Mais le temps, si précieux, si nécessaire, pour conduire à terme ses projets, le temps devait lui manquer.

La question grecque en renfermait deux parfaitement distinctes, une question d'humanité et de civilisation, et une question politique. S'il était donné à la première d'éveiller dans toute l'Europe des sympathies également vives et profondes, il n'en était pas de même de la question politique. Celle-ci, composée d'intérêts positifs, rentrait dans la sphère exclusive des gouvernemens.

L'insurrection de la Grèce était, dans les destinées de la Turquie, un évènement d'une portée incalculable. Elle était comme le signal d'une ère d'émancipation pour toutes les populations chrétiennes de l'empire, un appel fait à tous les Grecs ensemble, une commotion qui menaçait de s'étendre à la Thrace, à la Macédoine, à la Bulgarie, à la Servie, à la Moldavie et à la Valachie. La Porte avait mesuré toute la portée d'un tel évènement; elle comprenait que, si elle laissait se détruire sur un point le prestige de sa force, le lien du faisceau se briserait et l'œuvre de la conquête serait anéantie. Voilà ce qui explique ses fureurs implacables contre les Grecs, ses prodigieux efforts pour les replacer sous le joug, et plus tard enfin l'opiniâtreté de ses refus de reconnaître leur indépendance.

Considérée de ce point de vue, la question grecque sortait de son étroite sphère et acquérait les proportions immenses de la question d'Orient. On conçoit dès-lors les graves discussions qu'elle devait soulever dans les conseils des grandes puissances de l'Europe, et combien il était difficile qu'elles s'accordassent sur les moyens de la résoudre. La divergence de leurs intérêts en Orient devait naturellement se reproduire dans toutes leurs délibérations sur les affaires de Grèce. Comment, en effet, la Russie qui a un intérêt si grand à l'affaiblissement de la Turquie, l'Autriche et l'Angleterre qui en ont un plus grand encore à sa conservation, la France et la Prusse que les vicis-

situdes de cet empire ne sauraient atteindre que par le côté des intérêts généraux de l'équilibre européen, auraient-elles contemplé du même œil une crise qui tendait à la dissolution de la Turquie, et accordé leurs vues sur les moyens de la terminer? Le problème semblait insoluble.

L'insurrection grecque avait mis en présence la Russie d'une part, l'Autriche et l'Angleterre de l'autre : la Russie, cause première et active de cette révolution, disposée à lui prêter l'appui de sa diplomatie et de ses armes; l'Autriche et l'Angleterre alarmées de ces tendances et s'épuisant en efforts pour empêcher une collision nouvelle entre les Russes et les Turcs. De là, entre les trois puissances, une lutte diplomatique qui ne finit qu'à la mort d'Alexandre, et dans laquelle tous les avantages restèrent aux cours de Vienne et de Londres. Alexandre usa l'activité de ses dernières années à comprimer les élans de sa nature religieuse et mystique qui l'entraînait vers les Grecs, et l'ambition de son cabinet et de sa noblesse qui le poussaient sur le Bosphore. Il se laissa garrotter par les mains habiles du prince de Metternich dans les liens de son propre système. La sainte-alliance était fondée sur le maintien du *statu quo* européen et sur la compression des idées libérales de l'Occident. La Russie, en débordant sur l'Orient, bouleversait le *statu quo*. La Turquie avait été mise, il est vrai, en dehors des stipulations conservatrices de la sainte-alliance; mais l'empereur Alexandre savait bien qu'en usant de son droit, il eût violé l'esprit, sinon la lettre du système, et mis en péril l'équilibre et la paix de l'Europe. Il eût de même été forcé d'abandonner la direction morale du continent. Que pouvait-il répondre à M. de Metternich, lorsque ce ministre lui montrait le libéralisme de l'Occident enchaîné avec tant de peine par la sainte-alliance, comprimé en France, vaincu à Naples, à Turin, à Cadix, en Allemagne, mais encore plein de sève et d'espoir dans ses défaites, et épiant l'occasion de briser ses entraves et de se déchaîner de nouveau sur l'Europe? C'est ainsi que l'empereur Alexandre, vaincu par ses propres armes, fut réduit à subir, dans ses conséquences même les plus éloignées, le système qu'il avait fondé. Il lui fallut assister l'arme au bras, pendant six années, au massacre de ses frères en religion, de ces Grecs que la main de son aïeule et la sienne sans doute avaient secrètement poussés à la révolte. Sa mort mit enfin un terme à cette lutte douloureuse. Aucune révélation n'a encore éclairci les circonstances mystérieuses qui ont enveloppé sa fin prématurée; mais ce qui a saisi non moins vivement toute l'Europe, c'est la découverte de cette trame militaire qui, dans son réseau



immense, enveloppa l'élite de l'armée russe. Tous les esprits doués du sens politique virent dans ce vaste complot le symptôme évident d'une irritation générale de la noblesse et de l'armée russes contre le système suivi à l'égard des Grecs par le fondateur de la sainte-alliance. Partout il n'y eut plus qu'une même conviction, c'est que le nouveau czar allait sortir des erremens de son frère et satisfaire les passions de son peuple en le précipitant sur la Turquie et en embrassant hautement la défense des Grecs.

Une ère nouvelle allait donc s'ouvrir pour la politique de l'Europe. Ce n'était plus au nom du *statu quo* européen, en évoquant le fantôme des révolutions, qu'il était possible aux cours de Vienne et de Londres de contenir la Russie; il fallait des moyens plus tranchés, un frein plus puissant : d'abord les conseils, les prières, puis les menaces, enfin peut-être la force. Une première question dut les préoccuper. Les Grecs étaient à bout d'énergie. Après six années d'une lutte héroïque, ils succombaient enfin, et ils succombaient sous les coups mieux dirigés d'Ibrahim. L'humanité et la civilisation élevaient une voix suppliante pour qu'on sauvât les restes de ce malheureux peuple, et la Russie allait être la première à embrasser une cause dont elle ne pouvait plus ajourner la défense. Quel parti allaient prendre dans cette crise les puissances de l'Occident? Permettraient-elles à la Russie d'intervenir seule? Mais c'était lui livrer la Turquie. S'y opposeraient-elles? Mais c'était tout à la fois compromettre la paix générale et faire une chose inhumaine; c'était blesser le sens moral de toutes les populations chrétiennes et civilisées. Des deux côtés, il y avait difficultés et graves périls. Entre ces deux partis extrêmes il s'en présentait un autre, c'était de concourir avec la Russie à la pacification de l'Orient, et de l'enchaîner dans les liens d'une commune intervention. C'est à ce parti que s'arrêta l'Angleterre.

Des négociations s'ouvrirent au commencement de l'année 1826, par l'intermédiaire du duc de Wellington, entre les cours de Londres et de Saint-Pétersbourg, dans le but de convenir des bases d'une médiation pacifique dans le Levant. La Russie vit aussitôt le piége qui lui était tendu et fit au duc de Wellington cette déclaration connue de toute l'Europe : « Elle ne demandait pas mieux de renoncer à la direction exclusive des affaires de Grèce et à la perspective du protectorat qui en résulterait pour elle; mais il n'en pouvait être ainsi de ses différends directs avec la Porte. L'empereur Nicolas n'entendrait jamais traiter comme question européenne une affaire entre lui et cette puissance, et touchant à la foi des traités et à l'honneur de sa

couronne. » Il faut le reconnaître, cette déclaration avait un double mérite; elle était habile et franche : habile, car, d'une part, en séparant la question grecque de la question d'Orient proprement dite, la Russie se réservait toute la liberté de ses mouvemens contre la Turquie, et de l'autre, bien loin de se laisser entraîner dans la cause des puissances de l'Occident, c'était elle au contraire qui allait les compromettre dans sa propre cause vis-à-vis de la Porte; franche, puisqu'elle ne prenait pas même la peine de déguiser ses projets hostiles contre la Turquie. Après un langage aussi net, les cours de Vienne, de Londres et de Paris, ne pouvaient plus rester dans le doute; elles devaient savoir ce qui leur restait à faire.

Le protocole du 4 avril 1826 consacra, pour la première fois, le principe d'une intervention de la Russie et de l'Angleterre dans les affaires de Grèce. La France y donna son adhésion, et enfin de ce protocole et des négociations qui s'y rattachèrent sortit ce fameux traité du 6 juillet 1827, qui posa les bases de l'indépendance de la Grèce sous la suzeraineté nominale du grand-seigneur. L'Autriche fut invitée à fortifier, par son concours, la triple alliance : elle s'y refusa. On lui a reproché sa conduite comme un abandon des véritables intérêts de l'Occident. On a dit que si elle avait joint ses menaces à celles des trois cours, la Porte n'eût jamais osé résister à une ligue aussi formidable, et eût échappé, en acceptant le traité du 6 juillet, au désastre de Navarin. Ce reproche peut être fondé; cependant, lorsqu'on mesure les fautes qui depuis furent commises par les puissances médiatrices, on ne s'explique que trop bien ces refus, et, quant à nous, nous ne nous sentons pas le courage d'en accuser le cabinet de Vienne.

Tout le monde a présens à la mémoire les évènemens qui suivirent le traité du 6 juillet, les premiers refus de Mahmoud, bientôt après la bataille de Navarin, l'obstination du sultan, enfin son divorce éclatant avec les puissances médiatrices, et le funeste isolement dans lequel il se plongea volontairement. Les fautes qu'il commit alors furent d'une gravité déplorable; on peut dire qu'il n'eut pas un moment l'intelligence de sa situation; toutes les nuances lui échappèrent : amis et ennemis, tout fut confondu à ses yeux. Il ne fut saisi que par le côté matériel des faits, et n'en découvrit point l'esprit. Poussé par un orgueil indomptable, marqué pour ainsi dire du sceau de la fatalité, il courut se jeter en aveugle dans un abîme sans fond, où il se perdit. Mais le sultan Mahmoud n'est point le seul qui ait commis des fautes peut-être irréparables dans cette crise de l'Orient.

Le salut des Grecs et leur affranchissement n'étaient point le principal but qu'avait poursuivi l'Angleterre en signant le traité du 6 juillet; elle voulait, avant tout, enlever à la Russie un prétexte pour intervenir seule dans les affaires d'Orient; c'était la Porte qu'elle voulait protéger, qu'elle voulait sauver. Toute médiation armée, exercée de bonne foi, suppose le recours à la force pour réduire celle des parties belligérantes qui refuse d'adhérer aux bases de la médiation. Dans le cas actuel, la résistance ne pouvait venir des Grecs décimés et vaincus, mais de la Porte dont les derniers succès d'Ibrahim avaient exalté l'orgueil. Un conflit entre les couronnes médiatrices et la Porte entrait donc dans les éventualités probables de la médiation. Mais la Porte était précisément la puissance qui excitait toutes les sollicitudes du cabinet de Londres; c'était pour la garantir des coups de la Russie qu'il intervenait activement dans la crise du Levant. Le système dont le traité du 6 juillet était le point de départ ne pouvait donc pas se passer de son complément nécessaire, c'est-à-dire d'un ensemble de combinaisons calculées à la fois pour affranchir la Grèce et protéger la Porte. Il fallait que l'Angleterre et la France arrachassent d'une main les Grecs à une destruction certaine, et que de l'autre elles offrissent au sultan l'appui de leur alliance. Si, après leur avoir demandé son consentement au traité du 6 juillet, elles lui avaient dit : « La Russie vous menace, elle veut votre ruine; c'est pour lui ôter le droit de vous faire la guerre que nous intervenons dans votre lutte contre la Grèce : nous voulons protéger l'œuvre régénératrice que vous avez entreprise, vous donner le temps de vous créer une armée; acceptez le traité, et nous vous assurons l'appui de nos trésors, de nos armées et de nos flottes, » Mahmoud, si obstiné qu'il fût, eût sans doute compris ce langage; à côté d'un grand sacrifice, il eût vu un bienfait, et il se fût résigné au premier pour obtenir le second. S'il avait persévéré dans sa résistance, c'eût été encore un devoir pour les cours médiatrices de le sauver en dépit de lui-même, et, après l'avoir châtié à Navarin, de protéger sa faiblesse contre les Russes. De cette manière seulement, la politique et l'humanité pouvaient être conciliées. Mais, pour qu'une telle conduite fût adoptée, une condition première était indispensable, c'était que la France s'y associât sans réserve, qu'elle fût résolue à l'épuiser en quelque sorte dans toutes ses conséquences, qu'elle tendît au même but que son alliée : la garantie, dans son intégrité, de l'empire ottoman. Partageait-elle à cet égard toutes les idées du cabinet de Londres? Quelles étaient précisément ses vues? De quel côté l'entraînaient ses

sympathies secrètes? Était-elle, en un mot, pour le Nord ou pour l'Occident? Toutes ces questions étaient fort graves; le bon sens le plus vulgaire conseillait à M. Canning de les éclaircir avant d'intervenir en Grèce. Se précipiter dans les éventualités d'une pareille médiation, sans avoir le dernier mot de la France, c'était commettre un acte d'insigne légèreté.

M. de Villèle était alors à la tête des affaires en France; personnellement, il préférait l'alliance anglaise à celle de la Russie, dans une crise du Levant. Si la première ouvrait au pays peu de chances de grandeur et de gloire, elle était du moins une garantie de paix générale, et un frein salutaire à l'ambition de la Russie. Mais ce système, indépendant d'ailleurs de la politique suivie au dedans, ne dominait pas exclusivement le cabinet français. Parmi les hommes dévoués à la restauration, il en était qui voulaient avec la même passion le développement de nos libertés et celui de notre grandeur au dehors, qui gémissaient avec la nation de l'état d'abaissement où nous avaient précipités les traités de 1815. Entre tous ces hommes d'élite, qui eussent sauvé la branche aînée, si elle avait voulu être sauvée, se distinguait le comte de La Ferronnays, notre ambassadeur à la cour de Saint-Pétersbourg. Il pensait que la restauration ne parviendrait à se nationaliser, ne vivrait forte et puissante que lorsqu'elle se serait retrempée dans la gloire. Il croyait aussi que la France ne remonterait à son rang, ne ressaisirait, avec sa prééminence dans l'Occident, ses limites naturelles qu'en s'appuyant sur une alliance du Nord, et cette alliance ne lui semblait nullement incompatible avec les formes de notre gouvernement. Continuateur en quelque sorte, dans une situation bien différente, des traditions de Tilsitt et de la mission du duc de Vicence, il avait voué toutes ses sympathies à l'alliance de la Russie. Il est impossible de méconnaître les traces de cette influence dans les tendances de Charles X vers les cours du Nord. Mais ce prince, au lieu de voir dans une alliance russe un moyen de grandeur pour la France, n'y cherchait qu'un point d'appui pour ses intérêts dynastiques. Ce n'étaient point des sympathies nationales, mais des sympathies de monarque absolu, qui l'entraînaient vers le czar. Deux systèmes étaient donc en présence dans le cabinet français et s'en disputaient la direction au moment où se conclut le traité du 6 juillet : le système anglais, représenté par M. de Villèle; le système russe, qui n'avait point de représentans officiels, mais seulement d'éloquens interprètes, comme M. de La Ferronnays, et un appui secret, le roi.

Telle était la situation, lorsque M. de Villèle et son parti rétrograde succombèrent dans la grande lutte électorale de novembre 1827, quatre mois après la conclusion du traité d'intervention. L'arrivée aux affaires de M. de Martignac changeait de fond en comble la politique intérieure de la France. En serait-il de même de sa politique extérieure? Grave question dont bien peu d'esprits furent alors préoccupés. Évidemment, le parti national qui venait de renverser M. de Villèle n'avait nullement songé à détruire le système d'où étaient sortis la triple intervention dans les affaires du Levant, le traité du 6 juillet, et la bataille de Navarin. Ses tendances le portaient au contraire plutôt vers l'Angleterre, pays de liberté, que vers les cours absolues du Nord. Le roi, maîtrisé dans sa politique intérieure, conservait ainsi, dans ses relations avec l'Europe, la liberté entière de ses mouvemens, pouvant, selon sa volonté, incliner vers l'Angleterre ou vers la Russie. Il exprima ses préférences par le choix qu'il fit de M. de La Ferronnays comme ministre des affaires étrangères. Admettre dans l'administration nouvelle l'homme qui était l'organe le plus habile du système russe et l'y admettre au milieu de la crise d'Orient, c'était déserter l'alliance anglaise et embrasser la cause du Nord.

Tout prospérait donc d'une manière merveilleuse au gré de la Russie, et la fortune semblait réellement complice de son ambition. Par le traité du 6 juillet, elle avait isolé la Porte de tous ses appuis naturels; elle avait traîné l'Angleterre et la France à Navarin; elle les avait mises aux prises avec les Turcs, et s'était donné l'étrange spectacle d'un amiral anglais rivalisant d'ardeur avec un amiral russe pour abîmer la marine ottomane; par cette bataille, elle avait jeté la Porte dans des résolutions désespérées, amené une rupture diplomatique entre elle et les trois puissances médiatrices. En Angleterre, la mort avait frappé Canning; en France, une crise intérieure avait écarté des affaires M. de Villèle. Ainsi tout le système dont le traité du 6 juillet était l'expression était détruit : hommes et choses, tout avait disparu, et c'était la Russie qui recueillait le fruit de ces changemens. Secondée par les fautes du sultan, elle avait renversé tous les obstacles, brisé toutes les entraves, isolé sa proie : il ne lui restait plus qu'à fondre sur elle, et elle était trop habile pour la laisser échapper.

Elle s'était, comme nous l'avons dit, réservé le droit de régler ses différends personnels avec la Porte, sans permettre à aucune puissance de l'Europe de s'y ingérer. Ces différends étaient relatifs, d'une part, aux priviléges de la Servie, de la Moldavie et de la

Valachie, dont elle s'était porté garante par le traité de Bucharest, qu'elle accusait les Turcs de violer ouvertement, et dont elle exigeait le maintien; de l'autre, à la restitution réclamée par la Porte de diverses forteresses situées au pied du Caucase, dont la Russie s'était emparée dans la dernière guerre, et qu'elle s'était formellement engagée à rendre par le même traité de Bucharest. Depuis long-temps ces différends étaient réglés. La convention d'Ackermann (7 octobre 1826) les avait résolus tous, et les avait résolus au profit de la Russie, qui n'avait pas manqué d'abuser des embarras actuels de la Turquie pour lui faire la loi sur tous les points. Le cabinet de Saint-Pétersbourg n'avait plus de motifs pour légitimer aux yeux de l'Europe une attaque directe contre l'empire ottoman, lorsqu'au mois de décembre 1827, le sultan Mahmoud, comme s'il eût voulu braver le sort et pris un cruel plaisir à creuser l'abîme ouvert sous ses pas, adressa aux pachas de son empire une lettre par laquelle il faisait appel au patriotisme des Turcs, leur montrait la Russie prête à leur déclarer la guerre, et les engageait tous, comme souverain et chef de la religion, à s'armer pour la défense de l'empire et de l'islamisme. Ce *fètwa* n'était après tout que la révélation des véritables projets de la Russie, mais révélation intempestive et impolitique au plus haut degré. Si l'empereur Nicolas avait été animé de dispositions réellement pacifiques, il eût jugé cet acte comme il le méritait, il eût pris en pitié la colère et l'effroi du sultan, et il l'eût calmé en lui prodiguant des assurances de paix; mais il voulait la guerre, et il ne cherchait qu'un prétexte pour la déclarer. Il se saisit du fetwa, le produisit au monde comme un insolent défi fait à sa puissance, et, au mois d'avril 1828, il précipita ses armées sur la Bulgarie.

Ainsi ce grand conflit tant redouté à Vienne et à Londres, la Russie par son habileté, la Porte par ses fautes, les évènemens par leur cours forcé, la fortune, enfin, par le jeu de ses caprices, l'avaient fait éclater. La guerre était allumée entre la Russie et l'empire ottoman.

Quelle attitude allaient prendre dans cette crise solennelle l'Angleterre, l'Autriche et la France? Les dispositions des deux premières ne pouvaient être douteuses : intérêts de commerce, de sûreté territoriale, de prépondérance maritime et coloniale, tout leur rendait précieuse, nécessaire, l'existence de la Turquie, et, dans une lutte où cette existence pouvait être mise en question, tout les poussait à la couvrir de leur protection. Mais, pour qu'elles pussent s'interposer entre les deux empires avec l'autorité maîtrisante d'une médiation

armée, il leur fallait le concours de la France. La situation compliquée de l'Autriche lui enlève toute liberté de mouvement contre la Russie dans une crise d'Orient; ses décisions restent subordonnées à celles de la France. Pour qu'elle puisse protéger efficacement la Turquie, il faut qu'elle soit dégagée de toute inquiétude du côté de l'Italie, il faut que la France lui assure de ce côté toutes les garanties qu'elle est en droit d'exiger. Or, en fait de garanties de notre part, il n'en est qu'une seule qui puisse la satisfaire : c'est une coopération sincère de notre politique à ses projets. D'un autre côté, l'Angleterre, privée du concours de l'Autriche, est impuissante pour sauver la Turquie. De là, pour les cours de Vienne et de Londres, la nécessité d'obtenir, dans une guerre décisive d'Orient, l'alliance de la France. En 1828, pouvaient-elles compter sur cet appui? La France se trouvait bien réellement arbitre dans le grand litige de l'Orient; elle tenait dans ses mains le sort de l'empire ottoman et la fortune de la Russie. En se prononçant, elle emportait la balance de son côté, elle entraînait tout. Deux partis s'offraient à elle, l'alliance de l'Occident et celle du Nord. En embrassant le premier, elle conservait la triste position que lui ont faite les traités de 1815, mais le *statu quo* devenait la loi commune pour tous; la Russie était maîtrisée, la Turquie garantie, et toutes les questions ajournées. Ce n'était point là, nous le répétons, une politique grande ni glorieuse, mais c'était une politique qui allait à la taille du roi, dont l'ame n'était point trempée pour les grands et audacieux desseins; c'était d'ailleurs une politique de conservation qui laissait l'avenir intact. Tel était le système anglo-autrichien, système à vrai dire incomplet et bâtard, que M. de Villèle s'était attaché à faire prévaloir.

L'alliance du Nord nous ouvrait les plus vastes perspectives. Elle ne tendait à rien moins qu'à une reconstruction de tout l'édifice européen et au redressement des iniquités du traité de Vienne. A la Russie le Nord et l'Orient, à nous le Midi et l'Occident. C'était la grande pensée de Tilsitt adaptée à l'état actuel de l'Europe : unis de pensée et d'action avec la cour de Saint-Pétersbourg, nous dictions la loi au monde, nous enchaînions la Prusse dans notre système; nous lui faisions une belle part d'indemnités pour les territoires qu'elle nous eût cédés sur la rive gauche du Rhin; nous tenions en échec et paralysions l'Autriche en Orient; par l'Autriche, nous maîtrisions l'Angleterre, et la Turquie était livrée aux chances des combats. Le cercle redoutable dans lequel nous ont jetés les traités de 1815 était pour jamais brisé. Nous rentrions en possession de nos limites

naturelles. Paris cessait d'être à découvert à quarante-cinq lieues de la Prusse, et nous ressaisissions, dans le midi de l'Europe, le rang et l'influence dont nos désastres nous ont dépossédés. Ce grand système était celui de M. La Ferronnays. Entre l'alliance du Nord et celle de l'Occident, il semble qu'il n'y avait point de place possible pour un troisième système. Il s'en trouva un cependant, ce fut d'être Russe par les sympathies, et de n'oser l'être par les actions, d'embrasser dans les cours de l'Europe la cause du czar, et de n'avoir pas assez d'audace pour en saisir le prix, de le grandir, lui déjà si grand, et de nous laisser affaiblis, mutilés, de lui livrer enfin la Turquie en enchaînant le zèle des puissances qui voulaient la sauver, et, par là, d'achever la destruction de tout équilibre en Europe. Telle est la conduite, mélange inoui d'imprévoyance et de timidité, qui fut suivie par le cabinet français ou plutôt par le roi pendant toute la durée de la guerre de Turquie, en 1828 et 1829. « Je veux, dit Charles X, en s'expliquant sur le projet de M. de Metternich qui, dans l'hiver de 1829, voulait arrêter les Russes par le frein d'une médiation de toutes les grandes puissances de l'Occident, je veux rester uni à la Russie: si l'empereur Nicolas attaque l'Autriche, je me tiendrai en mesure et me réglerai selon les circonstances; mais si l'Autriche l'attaque, je ferai marcher immédiatement contre elle. Peut-être qu'une guerre contre la cour de Vienne me sera utile, parce qu'elle fera cesser les dissensions intérieures, et occupera la nation en grand, comme elle le désire. » Ainsi Charles X, en adaptant à sa faiblesse les grandes et généreuses idées de son ministre, les a viciées dans leur application. Au lieu de tourner à la gloire de la France, elles ont tourné au préjudice de l'Europe; elles ont activé la ruine de la Turquie, appelé sur elle toutes les misères et porté à l'équilibre général la plus profonde atteinte.

De toutes les guerres que la Turquie a eu à soutenir contre les Russes, il n'en est pas qui ait porté à sa puissance un coup plus terrible que celle de 1828. Cette guerre produisit, au sein de la nation musulmane, une crise d'abattement et de stupeur qu'elle n'avait jamais connue. En apprenant la chute de Varna, le passage des Balkans par Diébitsch et son entrée dans les murs d'Andrinople, l'orgueil jusqu'alors indomptable des Turcs fléchit enfin; mais ils perdirent en même temps cette confiance en eux-mêmes qui, combinée avec le fanatisme religieux, était le principe de leur force. Que l'on compare leur attitude dans les guerres précédentes et dans la lutte contre les Grecs avec celle qu'ils montrèrent dans la campagne dé-

sastreuse de 1829. Là, quelle énergie, quel entraînement ! ici, au contraire, que de découragement et de tiédeur! Mahmoud lui-même ne put se tenir ferme ni debout au milieu de tant de malheurs, et l'adversité entama dans le vif cette ame que l'on eût dit trempée dans le bronze. Supérieur à son peuple à beaucoup d'égards, ce prince lui ressemblait par un orgueil immense que ne justifiaient ni l'état débile de son empire, ni la mesure de son génie personnel. La campagne de 1829 l'humilia profondément, et en l'humiliant elle le brisa. La nouvelle de l'entrée des Russes dans Andrinople le surprit dans son camp de Ramish-Tifflick et le jeta dans un morne abattement. Il crut que c'en était fait de son empire, de son trône, de sa vie. Tout fut perdu à ses yeux, et cet homme, si beau d'énergie dans les premières années de son règne, resta pendant quelques jours comme frappé d'anéantissement. Il fallut l'intervention tardive, mais efficace, des ambassadeurs d'Angleterre et de France, qui suspendit la marche des Russes, pour faire cesser ses terreurs et lui rendre la conscience de lui-même. Cependant, comme situation militaire, sa cause était loin d'être désespérée. Le mouvement de Diébitsch était d'une extrême témérité. Il avait à peine avec lui vingt mille hommes. La famine et la peste l'avaient comme poussé sur la crête des Balkans. C'était autant pour faire vivre son armée dans un pays sain et abondant que pour aller dicter une paix glorieuse qu'il était venu déborder dans les plaines de la Roumélie. Si Mahmoud avait mieux compris sa situation militaire, il eût fait repentir Diébitsch de son audace et mis en grand péril sa faible armée. En 1827, il avait tout compromis par excès d'orgueil ; en 1829, il se résigna, par excès d'abattement, à des sacrifices qu'avec une fermeté plus éclairée il aurait évités. Il n'y eut point de gradation dans ses concessions. Le même homme qui avait joué sa marine à Navarin contre les trois plus grandes puissances de l'Europe, plutôt que de consentir à n'être que le suzerain de la Grèce, souscrivit sans condition à son indépendance absolue. Il signa la paix d'Andrinople (2 septembre 1829), qui le frappa sur tous les points, en Europe et en Asie, dans le présent et dans l'avenir. Ce traité, résultat de ses fautes et de celles du roi de France, formera une triste page dans l'histoire de la décadence de la Turquie. Par cet acte, la Russie s'est fait céder les îles situées à l'embouchure du Danube, ce qui la met en mesure de commander toute la navigation de ce fleuve. Elle a exigé que les Turcs abandonnassent la rive droite à la distance de six lieues; elle ne leur a laissé qu'un droit de suzeraineté sur la Moldavie et la Valachie; elle a présidé à l'établissement du gouverne-

ment de ces provinces et les a soustraites de fait à l'autorité de la Porte, pour les placer dans sa propre sphère d'action et d'influence. Aussi est-il juste de dire que sa ligne de frontières n'est plus sur le Pruth, mais sur le Danube. En Asie, elle a conquis Anapa, Poti, une partie du pachalick d'Akhiska et deux cents lieues de côtes de la mer Noire. Par cet agrandissement, elle a isolé les populations belliqueuses du Caucase de la Turquie, fermé les ports par lesquels elles pouvaient recevoir des secours, et préparé la soumission du pays montagneux compris entre la mer Noire et la mer Caspienne, qui la coupait de la Géorgie et protégeait si efficacement, de ce côté, la Perse et la Turquie d'Asie. Enfin, elle est parvenue à distraire de l'Arménie une multitude de familles chrétiennes et à les fixer sur son territoire. La Russie s'est donc jouée de sa parole et de la crédulité de ses alliés, puisque, malgré ses déclarations réitérées tant de fois qu'elle respecterait l'intégrité du territoire ottoman, elle l'a si fortement entamée. Mais, quelque importans qu'aient été pour elle ces agrandissemens, il est évident que ce ne fut pas l'esprit de conquête immédiate qui lui mit, en 1828, les armes à la main. Elle se jeta dans cette guerre sous l'empire d'une tout autre préoccupation. En détruisant les janissaires, Mahmoud avait ouvert à son peuple la voie des réformes. Ses premiers essais militaires avaient répondu à son attente. Quarante mille hommes disciplinés à l'européenne composaient déjà, en 1828, le fonds de sa nouvelle armée. Les soldats étaient d'une extrême jeunesse, les officiers inexpérimentés, sans connaissance des moindres élémens de la guerre : ce n'était là encore qu'une ébauche informe de nos armées régulières, et cependant ces conscrits imberbes et si mal commandés disputèrent pied à pied et avec un admirable courage les champs de bataille de la Bulgarie aux armées russes. Ils rivalisèrent avec elles de valeur et de fermeté; ils se firent tous tuer au pied des Balkans plutôt que de céder. C'est afin de détruire cette armée naissante, de mettre pour long-temps le sultan dans l'impossibilité de s'en créer une autre, de tâcher ainsi d'étouffer dans son germe la réforme militaire des Turcs, que la Russie a entrepris la guerre de 1828. Cette pensée se résume dans l'article du traité d'Andrinople par lequel elle a imposé à la Porte l'énorme tribut de guerre de 110 millions de francs, remboursable en dix ans. Comme garantie du remboursement, elle devait occuper la Moldavie, la Valachie et la place de Silistrie. Elle savait que, dans l'état d'épuisement où était tombé l'empire, les ressources du sultan ne pourraient suffire pour satisfaire à la fois à ses engagemens et re-

créer une nouvelle armée. Les faits ont prouvé qu'elle n'avait que trop bien calculé. Arrêté dans son premier élan de réformes, épuisé d'argent et abattu, Mahmoud se trouva hors d'état de réparer ses malheurs; il ne put retrouver son ancienne énergie; une sorte de résignation apathique succéda à son ancienne ardeur, et lorsque Méhémet-Ali envahit la Syrie en 1832, il le trouva désarmé. Ici s'ouvre pour le sultan une nouvelle série d'infortunes plus grandes encore que toutes les autres.

La vie politique de Méhémet-Ali se divise en trois phases bien distinctes : dans la première, il jette les fondemens de sa puissance; dans la seconde, il l'organise; la troisième, qui n'est point encore accomplie, a pour but l'indépendance légale et l'hérédité.

Ce prince est né à la Cavale, petite ville de la Roumélie en 1769; son père Ibrahim-Aga commandait la garde chargée de la sûreté des routes; il le perdit encore enfant, et il fut recueilli et élevé par le gouverneur de la Cavale. Des fonctions militaires obscures et des spéculations de commerce remplirent sa première jeunesse. La Porte ayant ordonné des levées de troupes en Macédoine pour aller combattre les Français qui occupaient l'Égypte, le commandement de trois cents hommes échut à Méhémet-Ali. Ce fut là le point de départ de sa fortune. L'Égypte était alors la proie d'une épouvantable anarchie. Les Français, les Mamelouks, les Turcs, les pachas, les Albanais, se la disputaient avec fureur, et la population, foulée par tous ces partis, gémissait sous d'affreuses exactions. A peine Méhémet eut-il mis le pied sur cette terre désolée, qu'il comprit qu'au milieu de cette anarchie, il y avait, pour une ambition habile et patiente, une grande place à conquérir. L'Égypte était sans maître; il résolut de le devenir : pensée d'une audace extrême, car il n'était qu'un pauvre officier obscur, à peine obéi d'une poignée de soldats, sans le moindre crédit à Constantinople, ni dans le pays. Mais il avait une ame forte et hardie, une ambition vaste et sachant toutefois s'imposer des limites, une volonté opiniâtre et en même temps une sagacité merveilleuse pour mesurer les moyens au but et n'entreprendre jamais que ce qui était possible, de l'ardeur dans la poursuite du but et une grande indifférence sur le choix des moyens; incapable de verser le sang inutilement, il ne l'était pas moins de reculer devant un crime nécessaire; enfin, sans être un grand capitaine, il savait la guerre, avantage incomparable dans ces contrées, où l'individualisme est tout. Ses premiers soins eurent pour objet de se créer une force militaire qui

lui fût dévouée. L'armée des pachas était un assemblage informe de hordes pillardes et indisciplinées qui portaient partout la ruine et la dévastation. Les Albanais se distinguaient entre tous par leur naturel belliqueux et indépendant; ce corps pouvait devenir dans des mains habiles un admirable instrument de domination. Méhémet s'empara peu à peu du cœur de ces hommes; il les subjugua par son adresse et son courage, et en fit en quelque sorte sa garde personnelle. Mais ce n'était là qu'une force matérielle : il jugea non moins utile de se créer un parti au sein même du pays; il mit en œuvre tout ce que la nature lui a départi de ruses et de séductions pour se concilier les hommes de la loi et de la religion. Lorsque les Français eurent évacué l'Égypte, la lutte s'engagea entre les pachas nommés par la Porte et les Mamelouks, lutte dont le prix devait être pour les vainqueurs la domination du pays. Méhémet se jeta dans la lice, non pour servir l'un des deux partis, mais pour les détruire l'un par l'autre et s'élever sur leurs ruines. Rien n'égale la souplesse infinie, le génie d'intrigue et en même temps l'audace qu'il déploya. Cromwel ne fut pas plus habile pour se soumettre le long parlement et s'emparer de la dictature. C'est un curieux spectacle que celui de ce chef d'Albanais renfermé en apparence dans les limites d'un pouvoir subalterne, et toutefois présidant à toutes les révolutions du Caire, servant la cause des pachas lorsqu'il fallait humilier les Mamelouks, puis s'unissant à ceux-ci contre ses alliés de la veille pour les abaisser à leur tour; ruinant ainsi successivement Mohammed-Pacha Kousrouf, Ali-Pacha Gesaïrly, et enfin Kourchid-Pacha, et parmi les chefs de Mamelouks, le bey l'Elfy, Ibrahim-Bey et Osman-Bey Bardissy; puis enfin, après avoir renversé tous ces pouvoirs rivaux, se faisant imposer avec une feinte violence, par les cheiks et les chefs de troupes, la vice-royauté de l'Égypte. Cependant il ne lui suffisait pas d'avoir conquis cette haute position; il lui restait à obtenir la confirmation de la Porte et à soumettre les Mamelouks. Des émissaires, organes officieux des vœux de la population et chargés de présens, lui assurèrent la protection du divan. Quant aux Mamelouks, il leur fit pendant long-temps une guerre sans relâche, espérant les fatiguer et les réduire à force de victoires. Mais la configuration du pays éternisait la lutte : vaincus, les Mamelouks se retiraient dans la Haute-Égypte et la Nubie, formaient des alliances avec les tribus du désert, et revenaient, escortés d'une nuée d'Arabes, ravager la Basse-Égypte. Entre le pacha et cette milice puissante, c'était une lutte à mort; il fallait que l'un des deux succombât. Ne pouvant les abattre par les armes, Méhémet-Ali eut

recours à la ruse; il feignit de se réconcilier avec eux, les attira au Caire, et les fit tous massacrer dans la citadelle. Au point de vue de la morale, cet acte est horrible; politiquement parlant, on peut dire, pour atténuer le crime du vice-roi, qu'il y était comme poussé par une affreuse nécessité aussi bien que par l'intérêt de sa conservation, car les Mamelouks n'étaient pas des ennemis plus généreux que lui: désespérant de le vaincre par les armes, ils méditaient aussi de le détruire par un assassinat.

Le massacre des Mamelouks ferme la première période de la vie de Méhémet-Ali. Cet acte consommé, l'Égypte lui appartint tout entière, et de ce jour son règne véritable commence.

Une fois parvenu au gouvernement de l'Égypte, un ambitieux vulgaire se serait endormi dans le calme et la sécurité. Les vues d'Ali s'étendaient bien au-delà du présent. Il connaissait les jalousies ombrageuses de la Porte, le sort fatal que Mahmoud réservait aux pachas trop puissans, et il n'était pas homme à lui abandonner un pouvoir qui lui avait tant coûté, bien moins encore à lui livrer sa tête, si les esclaves du sérail venaient la lui demander. De là, chez lui, la résolution de placer son autorité sous la garantie d'une force assez imposante pour se faire respecter par la Porte; mais les premiers élémens de cette force qu'il ambitionnait semblaient lui manquer. L'Égypte avait été si long-temps dévastée par toutes les armées qui étaient venues s'y combattre, que ses ressources étaient comme anéanties. La population, n'osant plus compter sur ses récoltes, ne travaillait plus que pour fournir à ses stricts besoins. Un climat brûlant favorisait sa paresse et son incurie, et le pays le plus fertile de la terre ne donnait que de faibles produits. Les impôts ordinaires pouvaient à peine suffire au paiement du tribut annuel, et quant à ceux indispensables pour entretenir une armée permanente, ils manquaient tout-à-fait. Cependant Méhémet-Ali était impatient d'être fort. Le moyen dont il se servit pour se créer des ressources inconnues aux gouvernemens qui l'avaient précédé est une des conceptions les plus hardies et les plus violentes que nous ait offertes l'histoire. Il s'empara de toutes les terres de l'Égypte : succession des Mamelouks, mosquées, particuliers, il dépouilla tous les propriétaires sans distinction, et se mit à leur place. Maître absolu du sol, il en modifia la culture : elle ne produisait guère autrefois que des céréales ; dans l'ordre des productions, il donna le premier rang au coton, et il en couvrit toute l'Égypte. Au monopole des terres il joignit ceux de l'industrie et du commerce; de vastes établissemens industriels furent

élevés à grands frais. Toutes les forces matérielles du pays, terres et hommes, devinrent sa propriété, ses instrumens de travail : tout fut organisé, mis en valeur, avec un génie de fiscalité véritablement incomparable. La terre des Pharaons et des Ptolémées, tombée aux mains d'un soldat de fortune, se trouva tout à coup transformée en un immense atelier de culture et de fabrication, mu par une seule volonté, exploité au profit d'une seule ambition. Disposant de la vie et des forces des habitans comme d'une chose qui lui appartenait, Ali a enrégimenté les uns, employé les autres aux travaux de ses manufactures ou dans ses chantiers, condamné le reste à cultiver le sol comme il l'ordonnait, et à lui livrer à vil prix des produits qu'il revend ensuite aux malheureux fellahs à un taux plus élevé.

Devenu ainsi l'unique propriétaire foncier, l'unique manufacturier, l'unique marchand de l'Égypte, Méhémet-Ali réalisa bientôt d'immenses bénéfices, et ces richesses lui donnèrent les moyens de se créer une armée et une marine hors de toute proportion avec les ressources normales du pays. Mais là encore se présentaient de graves difficultés. Il avait appris à connaître les dangers auxquels des armées permanentes, lorsqu'elles ne sont point soumises au frein de la discipline, exposent le pouvoir en Orient comme partout. Il sut vaincre cet obstacle. La grande réforme militaire qui avait coûté la vie à Sélim, que Mahmoud méditait d'accomplir, peu d'années lui suffirent pour la réaliser dans sa vice-royauté, et c'est à un Français, à un de ces hommes intrépides formés à l'école de Napoléon, au major Selves enfin, qu'il confia cette tâche difficile. Habile, courageux, patient, Selves réussit. Il dompta le naturel à la fois paresseux et ardent des Arabes, et les soumit au joug de la règle et de la tactique.

Les dernières guerres avaient diminué la population de l'Égypte; la culture de la terre réclamait l'emploi de tous ses bras. Le pacha sentit la nécessité d'accroître ses ressources; il remonta le Nil, envahit la Nubie et le Sennaar, réunit ces provinces à son gouvernement, et élargit ainsi la base de son système.

Son génie naturel, à défaut d'instruction, lui révéla l'immense influence que les arts et les sciences pouvaient exercer sur le développement de ses forces; il demanda à l'Europe des instrumens civilisateurs, des ingénieurs pour sa marine, des officiers pour instruire ses troupes, des négocians et des chimistes pour organiser ses établissemens d'industrie, des savans enfin pour fonder des écoles. C'est ainsi qu'il fut conduit, par les nécessités de son ambition, à déposer en Égypte les premières semences d'une civilisation matérielle.

Tandis qu'il organisait les élémens de sa grandeur future, il s'étudiait, dans ses relations avec la Porte, à ne lui fournir aucun prétexte, même le plus léger, d'irritation ni de mécontentement, montrant une ardeur empressée à exécuter tous ses ordres, prodigue de présens pour les membres du divan, conservant vis-à-vis du souverain l'attitude du vassal le plus soumis et le plus respectueux. Ainsi, au début de sa carrière, lorsque son autorité était encore chancelante et qu'il avait à combattre les Mamelouks, nous le voyons, docile aux ordres du grand-seigneur, marcher contre les Véhabites, compromettre ses ressources naissantes dans une entreprise pleine de périls, triompher enfin d'une secte redoutable, et mériter l'estime de tous les musulmans par la délivrance des lieux saints, Médine et la Mecque. Ainsi encore, dans cette guerre de Grèce qui, pour une ambition moins patiente, eût été une occasion si belle de lever le masque, sa fidélité, mise aux plus rudes épreuves, ne se démentit pas un moment. Ses troupes disciplinées, sa marine, son fils Ibrahim, il mit tout aux ordres de la Porte. Quelle amère douleur ne dut-il pas ressentir lorsqu'il apprit que les flammes avaient détruit à Navarin ses beaux vaisseaux qui faisaient son orgueil, et qu'il avait construits à si grands frais!

Tant d'obéissance et de respect ne parvint pas cependant à désarmer la jalousie de la Porte. Plus d'une fois il lui fallut échapper aux embûches des esclaves du sérail chargés par leur maître d'un message de mort. Toutefois il atteignit son but, qui était de se faire craindre du divan, et d'éviter, en ménageant son orgueil, tout conflit qui aurait arrêté le développement de sa puissance.

C'est dans la guerre de 1828 qu'il révéla pour la première fois ses projets d'indépendance. La Porte lui ayant demandé le concours de sa marine et de son armée, le vice-roi éluda, sous divers prétextes, l'exécution de ses ordres. Le moment était venu où il pouvait désobéir impunément. Tandis que la Russie détruisait les premiers essais de troupes régulières en Turquie, le pacha conservait intacte sa jeune armée. L'occasion d'utiliser son courage et de dicter des lois à la Porte, au lieu d'en recevoir, arriva enfin. En 1831, de malheureux fellahs, fuyant l'administration oppressive du vice-roi, s'étaient réfugiés sur les terres d'Abdullah, pacha de Saint-Jean-d'Acre. Méhémet-Ali les réclama comme lui appartenant à titre de sujets. Abdullah refusa de les lui livrer, disant que les Égyptiens n'étaient point sujets du vice-roi, mais de sultan Mahmoud, leur maître à tous. Évidemment, la prétention seule du pacha était une révolte

ouverte contre l'autorité du grand-seigneur. En donnant la qualité de sujet à des hommes qui n'étaient que ses administrés, il faisait acte de souveraineté, il proclamait son indépendance. Cinq ans plus tôt, il eût reconnu la suprématie de Mahmoud; aujourd'hui sa puissance était consolidée, son armée nombreuse, aguerrie, bien commandée par son fils Ibrahim, l'héritier de sa puissance. L'occasion de frapper un grand coup était bien choisie; la Porte n'avait point d'armées dignes de ce nom. Des corps levés à la hâte, mal équipés, mal disciplinés, commandés par des chefs braves, mais incapables, tels étaient les élémens de défense qu'offrait alors la Turquie dans une lutte contre le vice-roi. Elle devait être et elle fut vaincue.

La marche d'Ibrahim ne fut qu'une suite de triomphes. La prise de Saint-Jean-d'Acre (8 juin 1832), celle de Damas (14 juin), les batailles de Homs et de Huna (9 et 11 juillet), le mirent en possession de la Syrie; celle de Bylan lui assura les défilés du Taurus; enfin, la journée de Koniah (21 décembre 1832), dans laquelle la Porte perdit sa dernière armée, lui livra toute l'Anatolie et lui ouvrit le chemin de Constantinople.

Cette guerre entraîna pour le sultan des effets non moins désastreux que celle de 1828. Sa puissance d'opinion y succomba tout entière. Les habitans de l'Anatolie, parmi lesquels le janissarisme avait conservé de nombreux partisans, assistèrent aux désastres des armées ottomanes avec une sorte de satisfaction, regardant Ibrahim comme l'instrument de la colère céleste et le vengeur des dernières humiliations infligées au croissant. Il fut évident alors que Mahmoud avait perdu la confiance publique, et que, s'il n'avait pas trouvé dans une force étrangère une protection pour sauver son trône et sa tête, il eût été perdu : le peuple l'eût vu tomber sans rien tenter pour le défendre. Aussi, que d'anxiétés et d'incertitudes dans l'esprit de ce malheureux prince! Cet homme, naguère d'une obstination si inflexible, ne sait plus aujourd'hui où se fixer; il s'adresse d'abord à l'Angleterre, qui lui refuse ses secours; il se tourne alors vers la Russie, qui épiait l'occasion de l'écraser de sa protection. Humilié d'avoir recours à un pareil appui, il veut rétracter sa demande, mais le péril croît, il approche; Ibrahim n'est plus séparé de Scutari que par quelques journées de marche; la crainte l'emporte, Mahmoud revient à la Russie qu'il hait, mais qui peut seule le sauver. Nous ne reconnaissons plus à ces fluctuations mêlées de terreur le prince audacieux qui, en décembre 1827, osait jeter le gant à son puissant ennemi. Mahmoud sortit de cette crise affreuse en signant les traités

de Koniah et d'Unkiar-Skelessi (avril et juillet 1833). Par le premier, il abandonna au pacha d'Égypte l'investiture de la Syrie; par le second, il consacra l'intervention de la Russie dans les affaires intérieures de son empire, et plaça les Dardanelles sous l'action immédiate de sa politique. De tous les côtés honte et sacrifices; ici, abandon d'une de ses plus belles provinces; là, véritable aliénation de son indépendance.

Pour Méhémet-Ali, la conquête de la Syrie lui a valu d'inappréciables avantages; on peut dire qu'elle a complété sa puissance. L'Égypte, qui n'a point de forêts, ne pouvait lui fournir les bois nécessaires à sa marine; il était obligé de les acheter et de les faire venir à grands frais à Alexandrie. C'était là, dans sa situation, un véritable point de faiblesse qui n'existe plus; les forêts séculaires du Liban lui offrent maintenant d'immenses ressources. Réduit à l'Égypte, il n'était nullement protégé contre les agressions de la Porte : le voisinage de la Syrie était pour lui un danger toujours imminent; maîtresse des fortes positions militaires de cette province, la Porte pouvait agir contre lui tout à la fois et par ses armées de terre et par ses flottes; aujourd'hui la Syrie, au lieu d'être un danger pour lui, est devenue son boulevart. De plus, en s'emparant du district d'Adana, c'est lui qui met en échec la puissance du sultan; des défilés du Taurus, il plonge sur toute l'Asie mineure; il menace Smyrne et Scutari, position redoutable, et dont l'attention de l'Europe ne saurait trop se préoccuper.

Cet état de choses, jugé au point de vue des puissances qui ont un intérêt manifeste à la paix du Levant et au maintien de la Turquie, est un grand malheur, et l'on ne peut comprendre comment l'Angleterre ne s'est point opposée à son développement. Elle prévoyait sans doute que tôt ou tard Méhémet-Ali romprait avec l'autorité du sultan. Dans l'état d'impuissance où l'avaient jetée les désastres de 1829 et le traité d'Adrinople, la Porte était vulnérable aux coups du plus faible ennemi, à plus forte raison d'un ennemi tel que Méhémet-Ali. La politique de l'Angleterre lui était indiquée par tous ses intérêts; tout lui commandait de couvrir la débilité actuelle de la Turquie, d'écarter d'elle de nouveaux périls, de lui donner les moyens et le temps, en garantissant sa sécurité, de réorganiser sa puissance. Dès qu'elle eut connaissance des prétentions du vice-roi, elle aurait dû se jeter entre les deux rivaux, protéger l'un et contenir l'autre. Méhémet-Ali eût subi l'ascendant d'une volonté qui avait à ses ordres la première marine du monde. Au fond, il a encore plus de prudence

que d'audace, et il n'entreprend jamais que ce qu'il peut accomplir. Certes, il n'eût jamais osé braver une puissance qui pouvait si facilement abîmer sa flotte et incendier ses chantiers; il n'ignore pas que, s'il a les sympathies de la France, il n'en est pas de même de l'Angleterre, qui voit avec déplaisir le développement de ses forces. Si donc la Grande-Bretagne avait menacé à propos Méhémet-Ali, les troupes de ce dernier n'eussent point dépassé Saint-Jean d'Acre; la Turquie eût conservé la Syrie, et elle n'eût point subi les flétrissures des traités de Koniah et d'Unkiar-Skelessi. L'Angleterre a manqué dans cette occasion de prévision ou de courage; elle s'est laissé déborder par les évènemens. Lorsque Mahmoud désespéré, ne pouvant plus se sauver lui-même, implora son secours, il n'était plus temps, le moment d'agir pour elle était passé; ce n'était pas lorsque les Égyptiens débordaient victorieux des flancs du Taurus dans les plaines de l'Asie mineure, que sa voix pouvait être entendue au Caire; si puissante qu'elle soit, elle a contre elle, dans les crises du Levant, les inconvéniens de la distance. Il faut, si elle veut exercer une influence prépondérante dans ces contrées, qu'elle sache prévoir les évènemens de loin et se mette en mesure de les dominer; sinon, elle se condamne à l'impuissance et laisse le champ libre à la Russie. Les nécessités de notre position nous enchaînaient alors à son système; bien que nous soyons favorables à la puissance égyptienne, il ne pouvait entrer dans nos combinaisons de favoriser dans le vice-roi un projet dont l'effet inévitable devait être d'augmenter les embarras de la Turquie et l'influence russe sur le Bosphore. On a dit que l'Angleterre et la France, bien loin de comprimer l'ambition du pacha d'Égypte, auraient dû lui donner tout son essor, le pousser hardiment sur Constantinople, lui mettre en quelque sorte entre les mains le sceptre de la famille d'Othman, et lui confier à lui et à son fils la mission de réorganiser l'empire. C'est là une pensée brillante, mais qui porte sur des bases fragiles. La Russie avait fait la guerre à la Turquie en 1828 pour arrêter la réforme militaire; comment admettre qu'elle fût restée passive en présence d'une révolution qui aurait eu pour but de relever cet empire ottoman qu'elle travaille depuis plus d'un siècle à détruire, révolution accomplie sous l'influence de l'Occident et dirigée contre elle? Elle se fût hautement prononcée contre Méhémet-Ali et eût poussé les choses à l'extrême. Si l'Angleterre et la France avaient embrassé à leur tour la cause du vice-roi, la guerre générale, qu'elles s'efforçaient avec tant de peine de prévenir dans l'Occident, fût sortie inévitablement de la question d'Orient, et, en éclatant, elle eût pris

aussitôt le caractère d'une guerre de principes. La joie de la Russie eût été sans mélange, car elle ne peut être réellement maîtrisée en Orient que par les armées de l'Autriche, et l'état convulsif de l'Europe en 1833 n'eût pas permis au cabinet de Vienne d'embrasser la cause de l'Occident.

Ainsi, la France et l'Angleterre ont eu chacune une déplorable part aux malheurs qui ont accablé Mahmoud. La première, en empêchant, en 1829, les cours de Vienne et de Londres de le secourir, l'a livré désarmé aux coups de la Russie; la seconde, en le laissant accabler, en 1833, par un rival qu'elle pouvait si facilement maîtriser, l'a jeté dans les bras du czar. La France a rendu en quelque sorte inévitable le traité d'Andrinople, l'Angleterre celui d'Unkiar-Skelessi.

Depuis que Méhémet-Ali a levé le masque et s'est emparé de la Syrie, de nouveaux intérêts se sont développés et sont venus ajouter leurs exigences aux complications de la question d'Orient. L'empire ottoman est comme brisé dans son milieu; la race arabe tout entière s'en est séparée; elle forme aujourd'hui à elle seule un état compact qui se dresse en rival de la Porte, et dont la dépendance nominale n'est plus qu'une dérision.

Le vice-roi n'a point achevé son œuvre. Il a l'ambition de la couronner en lui donnant la sanction de l'indépendance légale et de l'hérédité. Le traité de Koniah l'a fait entrer dans la troisième phase de sa vie politique. Il veut tout à la fois posséder avec sécurité le pouvoir qu'il a fondé et le léguer intact à son fils. C'est là le but où tendront désormais tous ses efforts. Tant qu'il ne l'aura pas atteint, son ambition ne sera point satisfaite; il refusera de détendre les ressorts de son système, et il continuera d'entretenir une armée et une marine qui écrasent son pays et dévorent toutes ses ressources. De son côté, la Porte a aussi des passions à contenter; elle a d'humiliantes défaites à venger, le traité de Koniah à déchirer, la Syrie à recouvrer; elle aussi ne désarmera que lorsqu'elle aura assouvi ses haines, ressaisi ses provinces perdues, et renversé l'œuvre du vice-roi.

Divisées sur la question turque, les grandes cours de l'Europe ne s'accordent pas davantage sur la question égyptienne.

La Russie a un intérêt évident à empêcher que les deux rivaux ne se réconcilient, à réveiller leur haine, si elle tend à s'assoupir. Leurs combats font sa joie, parce qu'ils achèvent d'épuiser la Turquie et la distraient des dangers bien autrement sérieux qu'elle lui prépare au nord.

Tous les intérêts, comme toutes les sympathies de la France, l'en-

traînent vers l'Égypte. Il est impossible de calculer les richesses et la prospérité que lui procurerait ce pays, si, à défaut de sa possession matérielle, il lui appartenait par le triple lien d'une intimité commerciale, politique et maritime. La plupart des productions des tropiques, le coton, l'indigo, la canne à sucre, le café, l'encens, croissent sur les bords du Nil à côté des plantes de l'Europe. Tous les élémens d'un grand commerce, basé sur une véritable réciprocité, existent entre les deux pays. Ils peuvent devenir l'un pour l'autre un vaste et riche marché. L'Égypte nous vendrait ses produits naturels et recevrait en échange les ouvrages infinis dans leurs variétés de notre industrie. Comme point d'appui politique et maritime, elle pourrait nous rendre d'immenses services, soit que nous voulussions étendre nos possessions d'Afrique, soit comme moyen d'influence en Orient et dans la Méditerranée. Grandissant en civilisation sous notre protectorat, subissant l'influence de nos arts et de nos conseils, elle nous vaudrait tous les avantages de la plus belle colonie; nous en aurions tous les profits sans en avoir le fardeau. Par l'Égypte, nous agirions sur l'Afrique entière. Ce serait tout un monde ouvert à notre civilisation. C'est cette grande pensée qui conduisit, il y a quarante ans, aux pieds des Pyramides, le jeune vainqueur de Rivoli. Le germe civilisateur porté par Napoléon sur la terre des Pharaons n'a point été perdu. Un homme d'un génie inculte, mais puissant, s'en est emparé et l'a fécondé. Méhémet-Ali a recomposé, sans le vouloir peut-être, le faisceau d'un empire arabe. Voilà ce qu'il est de notre intérêt de protéger, de défendre. Autant que l'Autriche et plus que l'Angleterre, nous souffrons de son système fiscal et déprédateur. Nous devons faire des vœux et des efforts pour qu'il renonce à des rigueurs qui écrasent et déciment son peuple et nuisent à notre commerce; mais nous ne devons point permettre que la puissance qu'il a fondée soit sacrifiée aux vengeances de la Porte. Nous sommes en Europe ses alliés naturels.

Tandis que nos intérêts nous attirent vers Méhémet-Ali, ceux de l'Angleterre l'en éloignent. C'est la Turquie dont l'existence incessamment compromise excite toutes ses angoisses, dont la faiblesse fait son désespoir, et dont elle voudrait à tout prix retremper la puissance et assurer l'avenir. Sous ce rapport, elle s'alarme et s'irrite de la rivalité qui pousse l'un contre l'autre Mahmoud et Méhémet-Ali. Elle doit chercher à réparer ses fautes, à simplifier la position de la Porte, à ramener son attention et ses forces du Taurus où elles se concentrent, sur le Danube qu'elle semble perdre de vue, et où sont ses vrais

dangers. Une réconciliation sincère et durable entre le sultan et le vice-roi, sans être impossible, est tout au moins fort difficile en ce moment : la haine, l'orgueil ulcéré, l'ambition de recouvrer la Syrie, dominent dans l'esprit de Mahmoud toutes autres considérations, et il ne se livrera qu'au bras qui voudra le venger. La Russie qui flatte ses passions, qui va sans doute jusqu'à lui promettre son appui contre des revers possibles, la Russie touche, impressionne, subjugue. Pour lutter avec avantage contre de telles influences, l'Angleterre se voit forcée d'employer les mêmes séductions. Voilà ce qui explique comment, dans son impatience d'enlever la Porte à la Russie, elle ne se montre que trop disposée à lui sacrifier le vice-roi. En embrassant d'ailleurs la cause de la Porte contre l'Égypte, elle n'obéit pas seulement aux nécessités du moment : elle ne fait que suivre la pente où l'entraînent ses intérêts à venir. Elle doit désirer ardemment de renouer les communications qui liaient autrefois l'Inde à l'Europe par la mer Rouge et la vallée du Nil, et que cette révolution dans les voies du commerce de l'Asie s'accomplisse sous son influence et à son profit. L'Égypte deviendrait alors en Orient le vaste entrepôt de ses marchandises de toute nature et de toute origine. Elle régnerait sans concurrence sur tous les marchés de l'Afrique, de l'Arabie, de la Perse, de la Syrie et de la Grèce. Mais pour que ce grand changement s'opérât, il faudrait que son influence dominât exclusivement au Caire, que l'Égypte lui livrât ses destinées, que l'édifice élevé par Méhémet-Ali fût renversé du faîte jusqu'à la base. Dans les mains du vice-roi, le sol égyptien a changé de nature, et cette terre fournit aujourd'hui en quantité considérable la plupart des denrées de l'Inde. C'est par là surtout que l'œuvre de Méhémet-Ali mérite notre protection, de même que celle de l'Autriche dont les provinces méridionales font un commerce considérable avec l'Égypte. Mais, pour l'Angleterre, cette transformation de culture n'est point un titre à ses préférences. Maîtresse de territoires immenses dans les deux Indes, elle possède en abondance les produits coloniaux qui sont les premiers élémens de son industrie. L'Égypte ne saurait être pour elle, comme terre de productions coloniales, d'une importance capitale. Les conditions d'un bon système d'échange entre les deux pays manquent absolument. Si l'ouvrage de Méhémet-Ali s'écroulait, et qu'à la faveur du désordre qui suivrait ce bouleversement, l'Angleterre parvînt à prendre pied sur le Nil, sinon par ses armées, du moins par son influence politique et ses comptoirs, toutes les améliorations récentes disparaîtraient; la population retomberait dans

sa paresse et son incurie; les cultures du coton, de l'indigo et du sucre seraient abandonnées pour celles des céréales, qui demandent moins de peines; dès-lors le pays perdrait à nos yeux tous ses avantages commerciaux et sortirait de notre système pour tomber dans celui de l'Angleterre.

Il ne faut donc pas se le dissimuler, le renversement du pouvoir de Méhémet-Ali pourrait offrir à l'Angleterre une occasion d'agrandir sa sphère d'opérations politiques et commerciales en Orient. De là le traité qu'elle a conclu, le 16 août 1838, avec la Porte sur l'abolition des monopoles dans toute l'étendue de l'empire ottoman, y compris l'Égypte et la Syrie. Toute la force du vice-roi repose sur le monopole. Lui demander qu'il y renonce, c'est lui demander sa ruine, c'est jeter le désordre et la confusion dans son gouvernement, c'est le désarmer de sa marine et de ses troupes. La Porte n'a pas eu d'autre pensée lorsqu'elle a négocié le traité. Sans y porter, bien entendu, les mêmes passions, nous croyons que le cabinet de Londres n'a pas voulu seulement protéger son commerce du Levant, mais ébranler dans ses bases le pouvoir du pacha, peut-être même l'immoler à la haine du sultan. L'occupation récente par les Anglais de la position d'Aden qui commande l'entrée de la mer Rouge, rapprochée du traité sur l'abolition des monopoles, n'est-elle pas une révélation lumineuse de leurs vues ultérieures sur l'Égypte? La France a donné aussi son adhésion au traité du 16 août, mais elle n'a pu voir dans cet acte qu'un moyen de garantir les intérêts de son commerce et de faire comprendre au pacha que le moment était venu enfin d'adoucir les rigueurs de son système fiscal et de substituer d'autres combinaisons à celles dont il a si cruellement abusé jusqu'ici.

Les intérêts des grandes puissances de l'Europe sont donc tout-à-fait dissemblables sur la question égyptienne, comme ils le sont sur la question de Turquie, et ces différences ont eu une part immense aux malheurs qui ont accablé la Porte depuis trente ans. L'Orient se trouverait-il donc soustrait par la force des choses à l'influence conservatrice des cours de Vienne, de Londres et de Paris, et ces puissances seraient-elles condamnées à assister à ses révolutions futures sans pouvoir les maîtriser? Quant à nous, nous sommes convaincu que le jour où elles voudront sérieusement concerter leurs pensées et leurs efforts pour assurer la sécurité du Levant, le problème sera résolu. Elles semblent, du reste, en ce moment, vouloir sortir de leur attitude apathique et disputer la Turquie à l'omnipotence russe. Le traité du 16 août 1838 avec la Turquie; la conven-

tion du 3 juillet de la même année par laquelle l'Angleterre et l'Autriche se sont garanti la libre navigation du Danube et la sécurité de leur commerce dans la mer Noire, évidemment menacées par les établissemens russes aux embouchures du fleuve; l'attitude du gouvernement de la Compagnie dans l'Inde; tous ces faits sont autant de symptômes d'une vive et soudaine réaction de l'Occident contre le Nord. Il ne faut pas cependant se faire illusion sur le caractère et la portée de cette réaction. La Porte, nous ne saurions trop le redire, ne trouvera une véritable sécurité que sous le protectorat d'une grande alliance occidentale qui admettrait dans ses développemens et ses prévisions toutes les chances, toutes les éventualités, qui garantirait le présent et l'avenir tout ensemble. La formation de cette alliance serait sans doute une œuvre laborieuse, délicate, mais d'une exécution prompte et certaine, si l'Autriche, l'Angleterre et la France y apportaient un véritable esprit de conciliation, si elles se dépouillaient des jalousies ombrageuses, des ambitions exclusives qui, en les divisant, ont jusqu'ici annihilé leur influence dans le Levant, et livré la Porte à l'action désorganisatrice de la Russie. Un accord sérieux et durable entre elles n'est possible qu'à une condition, c'est qu'elles lui donneront pour base le principe des concessions mutuelles. Ainsi l'Autriche et l'Angleterre ont un intérêt immense à la conservation de l'empire ottoman, car, si cet état succombait et que les Russes prissent possession du Bosphore, elles se trouveraient compromises et frappées l'une et l'autre dans leurs plus chers intérêts.

La France, au contraire, ne saurait être touchée vivement du sort de la Turquie que sous le point de vue des intérêts généraux et de l'équilibre européen; mais elle doit couvrir de toutes ses sollicitudes la puissance qui s'élève sur les bords du Nil. En outre, elle éprouve un désir ardent de sortir des conditions territoriales que lui ont imposées la conquête et les traités de 1815. Cette diversité d'intérêts entre les trois cours ne leur offre-t-elle pas tous les élémens d'un échange réciproque de concessions? Garantie et protection à la Turquie et à l'Égypte tout à la fois, redressement de notre ligne de frontières au nord et à l'est, tels devraient être, dans notre pensée, les premiers fondemens d'une solide et harmonieuse alliance entre les cours de Vienne, de Londres et de Paris, dans les crises inévitables et prochaines du Levant. Une autre combinaison se présenterait encore, et nous ne désespérons pas qu'elle se réalise un jour, malgré l'attitude de plus en plus hostile qu'ont prise l'un contre l'autre Mahmoud et Méhémet-Ali. Cette combinaison serait, non pas seulement une

réconciliation, mais une véritable alliance entre la Porte et l'Égypte, qui deviendrait la seconde ligne de défense et comme l'arrière-garde de la Turquie contre les envahissemens de la Russie.

Si la Porte se sentait soutenue, protégée par une confédération qui, dans son vaste réseau, envelopperait l'Autriche, l'Angleterre, la France et l'Égypte, son attitude, son langage, changeraient tout à coup. On peut dire qu'elle reprendrait possession d'elle-même. Sa confiance en ses forces renaîtrait. Elle poursuivrait en paix le cours de ses réformes, réorganiserait son administration et finirait par trouver dans ses propres ressources des garanties de conservation. Tant que cette grande alliance ne sera point conclue, toutes les autres combinaisons seront précaires et insuffisantes. Ne sachant sur quelles bases se fixer, n'obtenant point de l'Occident un appui véritable, le sultan se rejettera vers le Nord. Ce prince, il faut bien s'en convaincre, est incapable, livré à lui-même, de maîtriser les événemens.

Sans doute, le jeune souverain qui, sans expérience des hommes ni des choses, a su, en peu d'années, reformer l'unité de l'empire devenu la proie des pachas, contenir pendant dix-huit ans les janissaires et puis les anéantir, fonder un nouveau système militaire, organiser des armés régulières et comprendre que son empire ne pouvait être sauvé qu'en se dépouillant de ses préjugés, de son ignorance, en s'éclairant des lumières de l'Europe, en lui empruntant quelques-uns des élémens de sa civilisation; le prince qui a fait toutes ces choses n'est pas assurément un homme ordinaire. Quiconque voudra le juger impartialement devra tenir compte, avant tout, des circonstances au milieu desquelles s'est développé son règne. L'histoire présente peu de souverains placés dans des conditions plus malheureuses. D'abord la chute de Napoléon, seul capable de contenir la Russie; puis la sainte-alliance qui livre au czar les rênes du continent, qui exclut la Turquie de ses dispositions conservatrices et l'isole de tous ses appuis naturels; bientôt après le soulèvement de la Grèce, ralliant à sa cause le despotisme du Nord et le libéralisme lettré de l'Occident; le développement de l'ambition et des forces de Méhémet-Ali; tous ces faits, sortis du fond même des choses, composent comme un cercle fatal dans lequel la fortune semble avoir pris plaisir à enfermer le sultan Mahmoud. Quelle sagacité, que de ressources dans l'esprit, quel art pour deviner quand il fallait agir ou attendre, lever la tête ou fléchir, que de génie enfin n'aurait-il pas fallu à ce prince pour triompher de tant de difficultés! Mahmoud ne s'est point trouvé à la hauteur des évènemens. La nature lui a donné deux

nobles qualités qu'elle ne dispense qu'aux ames d'élite, un esprit porté aux grandes choses et une volonté puissante. Malheureusement elle ne lui a pas départi au même degré les lumières du génie. A un caractère de cette trempe, il eût fallu une intelligence vaste, pénétrante, lumineuse. Il n'y a que la réunion des deux puissances morales, la pensée et la volonté, qui fasse les grands hommes. Mahmoud est évidemment dépourvu de cette sagacité fine et étendue qui embrasse toutes les faces d'une question et saisit le vrai à travers les voiles qui l'enveloppent. La paix de Bucharest, la destruction intempestive des janissaires, sa rupture avec les puissances signataires du traité du 6 juillet, le téméraire défi jeté à la Russie à la fin de 1827, ce sont là de ces fautes comme la Providence en suggère aux princes qu'elle choisit pour servir d'instrumens à la ruine des empires. L'attitude du sultan, dans les deux crises les plus périlleuses de son règne, après la prise d'Andrinople et la bataille de Koniah, prouve qu'il n'a pas non plus la fécondité qui trouve des ressources là où le vulgaire croit tout perdu. Enfin il n'a pas non plus les sublimes inspirations d'un génie vraiment grand et civilisateur. Il a réformé de vieux abus, mais il ne s'est point élevé au rôle de législateur. Énergique pour renverser, il s'est montré impuissant à fonder.

Ici se présente une bien haute question. Quels peuvent être le sens précis et la portée de ces mots réforme et civilisation, appliqués à l'empire ottoman. Les opinions de l'Europe nous semblent à cet égard vagues et confuses. Si, par ces mots, l'on entend une réforme complète, qui s'étendrait aux intelligences comme aux choses matérielles, qui irait jusqu'à renouveler toutes les destinées du peuple musulman, à changer ses idées, ses mœurs et ses lois, et à les assimiler à celles de l'Europe chrétienne, nous nous hâtons de le déclarer, cette manière de comprendre une réforme en Turquie nous semble complètement erronée. Considéré dans son vaste ensemble, l'empire ottoman est peut-être l'état du globe qui se trouve naturellement placé dans les plus merveilleuses conditions de force et de puissance. S'il était habité par une population industrieuse, éclairée et compacte, gouverné par un pouvoir habile et civilisé, il serait le premier de la terre; mais il lui manque la première de toutes les conditions pour être fort, l'unité. Sa population, en n'y comprenant point la race arabe, soumise en ce moment au sceptre de Méhémet-Ali, se partage en deux grandes masses, d'une part les Turcs, de l'autre les Grecs et les Slaves. Les premiers sont les maîtres; ils ont conservé intacts les droits que leur ont donnés, il y a trois siècles, la victoire et la conquête; ils règnent. Les seconds sont les vaincus; ils portent

encore au front tous les signes de leur défaite et de leur servitude. La loi du vainqueur les tient courbés et humiliés, les rejette en dehors de la loi commune, ne les appelle ni au gouvernement, ni à la défense du pays. Politiquement ils appartiennent à la race victorieuse, et administrativement ils sont la proie des pachas. Ces peuples ne sont point agglomérés sur un point obscur de l'empire; ils couvrent un vaste territoire; ils sont le fonds de la population de la Turquie d'Europe. Or, si l'on vient à scruter dans ses profondeurs la question d'une réforme générale en Turquie, une première difficulté se présente. Quelle sera la condition des rayas au milieu de ce mouvement régénérateur? On ne peut supposer qu'ils resteraient plongés dans l'état d'abjection politique où les a jetés la conquête. Ils ne sauraient rester en dehors d'une révolution qui renouvellerait la face de l'Orient. Le premier degré d'amélioration, pour les races chrétiennes, serait naturellement d'être relevées de leur dégradation présente, et placées, au point de vue social, sur la même ligne que les vainqueurs. Mais cette émancipation pourrait-elle s'accomplir sans renverser l'œuvre de la conquête, sans briser le lien du faisceau qui tient réunies tant de races diverses sous le sceptre des descendans d'Othman? Les peuples ne s'arrêtent point dans la voie du progrès. Les populations chrétiennes auraient-elles obtenu leur affranchissement, elles ne seraient point satisfaites; elles ambitionneraient davantage; elles aspireraient à l'indépendance politique; elles voudraient, en un mot, redevenir nations. Dans notre conviction, il ne saurait exister pour les rayas de condition transitoire entre leur infériorité présente et l'indépendance; ils sont condamnés à subir le joug ou à le briser. De son côté, la Porte, si elle ne veut pas se détruire elle-même, doit conserver aux Turcs leur suprématie politique et sociale sur les rayas. S'il est dans ses destinées de voir l'édifice élevé par les mains de Mahomet II s'abîmer sous l'action d'une civilisation progressive, ce n'est pas à ses successeurs à le renverser de leurs propres mains. Mahmoud avait rendu un firman, en 1826, qui autorisait les rayas à porter le même costume que les Turcs; c'était faire un premier pas vers l'égalité des races. La guerre de Grèce durait encore, et il espérait, par cet acte de conciliation, amener un rapprochement entre les populations chrétiennes et musulmanes. Il a compris plus tard la portée d'une semblable mesure, et, en 1836, il l'a révoquée.

Une réforme en Turquie ne saurait donc avoir cette large extension, cette portée civilisatrice qui fut le caractère des réformes introduites, il y a un siècle, en Russie, par Pierre-le-Grand. Il est dans sa destinée d'être presque exclusivement militaire et administrative,

de tendre plutôt à l'amélioration matérielle des peuples, à la destruction d'abus monstrueux, qu'à une prompte et complète initiation aux lumières de l'Europe. Renfermée dans ce cercle d'intérêts, la réforme a encore un vaste champ à parcourir.

Une des causes les plus actives de la décadence de l'empire, c'est son administration, plaie honteuse et dévorante, obstacle absolu à toute amélioration. Dans cette sphère d'intrigues et de corruption, tout s'achète à prix d'or, le crédit, les promesses et les places. La vénalité des charges publiques, admise et pratiquée à tous les degrés de la hiérarchie gouvernementale, est le principe démoralisateur de tout le système. Esclaves la plupart de naissance, élevés dans le sein du sérail, n'ayant souvent exercé que les emplois les plus vils, les hauts dignitaires de l'empire ne doivent, en général, leur élévation qu'à de honteuses faveurs ou au caprice du maître. De là la ruine de l'empire, ses misères et sa dépopulation croissante Les janissaires étaient un frein à la tyrannie des pachas et au despotisme capricieux des sultans. Organes des douleurs du peuple, et organes toujours redoutés, parce qu'ils étaient une portion du peuple armé, ils lui servaient de garantie, et ils formaient dans l'état un véritable pouvoir de contrepoids. Les peuples trouvaient aussi protection dans ces puissantes familles d'Asie, qui avaient intérêt à les ménager pour s'en faire un point d'appui contre la Porte. Mahmoud, en abattant le janissarisme, les grands feudataires de l'Asie et les pachas trop puissans, renversait, il est vrai, des obstacles peut-être insurmontables à une réforme militaire et administrative; mais il laissait ses peuples sans défense contre la tyrannie des gouverneurs : il causait dans l'ordre politique comme dans l'ordre militaire un vide effrayant et qu'il fallait combler. Si la nature lui avait donné un génie organisateur, comme elle lui avait donné la force du caractère, il eût assis toutes ses réformes sur celle de son administration. Après le grand coup porté contre les janissaires, il pouvait tout. Sa force d'opinion, ainsi que son énergie, étaient encore intactes. De grands désastres et de honteux traités n'avaient point altéré le respect des peuples pour sa personne, ni porté dans son ame le découragement. Il aurait dû profiter du moment pour abolir la vénalité des charges, séparer d'une main forte le pouvoir politique du pouvoir judiciaire, fonder un bon système de finances, empêcher l'altération des monnaies, un des abus les plus funestes que les sultans aient fait de leur autorité. Au lieu d'accomplir cette révolution administrative, il a épuisé son énergie à changer des coutumes qui étaient chères à son peuple. Il a décrété une foule de lois qui prouvent sans doute un esprit élevé

et de bonnes intentions, mais qui la plupart ne sont point exécutées, parce qu'elles sont en opposition avec le personnel et tout le système de l'administration. Enfin, en autorisant et en pratiquant lui-même l'usage du vin et des liqueurs fortes, il a violé ouvertement le Coran et froissé la rigidité des mœurs musulmanes. La moitié de l'énergie qu'il lui a fallu déployer pour opérer ces changemens lui aurait suffi pour réorganiser son gouvernement.

Cependant l'année 1838 a été marquée par une grave décision. Un firman a déclaré abolie la vénalité des charges publiques et décidé que tous les fonctionnaires de l'état seraient désormais payés par le gouvernement. Décrétée dix ans plus tôt, cette grande mesure aurait pu être appliquée, et elle eût suffi pour changer toute la face des choses en Turquie; mais la situation présente de l'empire, l'ascendant funeste que la Russie a pris sur le divan en corrompant une partie de ses membres, laissent peu d'espoir qu'une réforme si importante reçoive son exécution. Sur ce point, comme sur tous les autres, l'avenir de la Turquie dépend moins d'elle-même que du degré de protection que voudront bien lui accorder les grandes cours de l'Occident.

Une circonstance bien malheureuse dans la vie de Mahmoud a été son inaptitude militaire. La plupart des grands hommes qui ont fondé ou régénéré des empires, n'y sont parvenus que par la guerre. Alexandre, César, et, dans les temps modernes, Charlemagne, Mahomet, Pierre-le-Grand, Frédéric et Napoléon, tous se sont servis du glaive pour réaliser les conceptions de leur génie; tous ont été à la fois grands capitaines et grands politiques. Aussi a-t-on pu dire qu'en de certaines mains la guerre était le plus puissant levier de la civilisation. En Orient surtout, où la vie intellectuelle, telle que nous la comprenons, n'existe point, les qualités militaires sont indispensables à tout homme qui veut prendre sur ses semblables un ascendant dominateur. Si, comme son heureux rival, le pacha d'Égypte, Mahmoud avait été le fils de ses œuvres; si, au lieu de languir pendant ses premières années dans l'oisiveté du sérail, il eût été endurci à la vie des camps, il eût échappé à la plupart des infortunes de son règne; il eût apporté dans la réforme militaire l'expérience d'un praticien et le zèle d'un fondateur. Il aurait eu la conscience de son œuvre, il en aurait mesuré toutes les difficultés. La connaissance minutieuse de ses ressources eût souvent tempéré son audace, ralenti sa fougue; souvent aussi elle eût soutenu son énergie, encouragé sa résistance, et dans ses projets il aurait toujours su proportionner les moyens au but. Il n'eût point, en 1812, signé la honteuse paix de Bucharest. Il



eût conduit en personne la guerre de Grèce, et ses coups eussent été plus sûrs, plus décisifs. Peut-être n'eût-il pas été réduit à l'horrible extrémité de détruire par le fer et le feu les janissaires. Il eût appliqué l'énergie de sa volonté à modifier leur esprit turbulent. Si l'habileté de sa diplomatie n'avait pu lui éviter les embarras d'une guerre avec la Russie, il eût du moins créé à son ennemi de grands périls, et mis hors de question l'existence de son empire. Le Bosphore, les Dardanelles et les Balkans, boulevarts dont la nature a entouré sa capitale, fussent devenus par ses soins des positions inexpugnables, et Diébitsch ne serait point venu lui dicter des lois dans les murs d'Andrinople. Il n'eût point laissé la puissance égyptienne grandir, ni se développer; il eût étouffé lui-même dans son berceau cet ennemi naissant. Enfin sa puissance militaire lui eût été d'un merveilleux secours pour réformer son administration. En face d'un souverain qui au sceptre de la religion et de la politique eût joint la force du glaive, toutes les résistances eussent fléchi, tous les intérêts, tous les préjugés ligués contre lui eussent été vaincus. Mais ni la nature ni l'éducation ne l'avaient préparé à faire ces grandes choses; il a succombé sous la violence des évènemens. On peut dire que, dans le cours de ses trente années de règne, la Turquie a parcouru le cercle de toutes les infortunes possibles; aucune ne lui a manqué. La guerre civile et la guerre étrangère, travaillant en commun à son démembrement, lui enlevant en Europe une partie de la Moldavie, la Grèce et les îles qui commandent l'embouchure du Danube, en Asie le territoire confinant à l'Imiret et à la Géorgie, la Syrie et le district d'Adana, en Afrique l'Égypte; ses vieilles institutions militaires détruites par la main de son souverain, et les nouvelles arrêtées dans leurs développemens par les armes de la Russie; le sultan réduit à placer sa couronne et sa tête sous la protection de douze mille Moscovites; toutes ses ressources épuisées; l'opinion du peuple altérée, sa foi dans les vieilles croyances ébranlée, l'influence de la mosquée attaquée à sa source; toutes les forces organisées du pays, forces morales et matérielles, détruites ou affaissées : tel est en quelques traits le tableau des misères qui, depuis un quart de siècle, sont venues fondre sur la Turquie et l'ont conduite au bord de l'abîme. Mahmoud lui-même n'a pu traverser tant d'épreuves cruelles sans y laisser une partie de son énergie morale. Depuis la paix d'Andrinople, il n'est plus qu'un débris de lui-même; ce qui lui restait de force est allé se perdre dans les voluptés du sérail : semblable à ces hommes qui, rongés de chagrins ou d'ennuis, cherchent dans les distractions de la débauche l'oubli de leurs tourmens, il s'est plongé tout entier dans

les plaisirs grossiers. Le vin, les femmes, les folles prodigalités, la manie des constructions, toutes les jouissances d'un égoïsme matériel se disputent maintenant une vie qui semblait autrefois vouée tout entière aux soins des affaires et à la noble mission de civiliser un grand empire. Une seule passion politique a survécu en lui à toutes les autres, sa haine contre le pacha d'Égypte.

Quant à Méhémet-Ali, il a été jugé fort diversement, comme la plupart des hommes qui sortent de la ligne commune. Les uns l'admirent sans réserve, comme un des génies les plus vastes et les plus élevés qui aient brillé dans l'histoire. Il leur répugne d'expliquer sa haute fortune par le simple développement d'une ambition habile et patiente. Régénérer la race arabe et la reconstituer en un corps de nation, la rendre digne de ses nouvelles destinées en la retrempant par le travail, rappeler sur les bords du Nil les arts et les lumières de la civilisation, faire de l'Égypte le centre et le foyer lumineux d'un vaste système politique, commercial et industriel, qui rayonnerait en Afrique et en Asie; rester néanmoins fidèle à toutes les croyances de l'islamisme, et, si la Turquie venait à se dissoudre, offrir aux populations musulmanes un centre de ralliement: telles sont les hautes pensées, les mobiles supérieurs par lesquels les admirateurs enthousiastes du vice-roi expliquent tout son règne. Ses détracteurs, à leur tour, lui contestent non-seulement les hautes conceptions du génie, mais les qualités les plus vulgaires de l'homme d'état. Méhémet-Ali n'est à leurs yeux qu'un audacieux aventurier qui a conquis le pouvoir par la ruse et le crime, et qui le conserve par la violence. Son système leur semble l'attentat le plus monstrueux à la dignité et à l'indépendance humaine, dont l'histoire ait fourni l'exemple. Frappés de la dépopulation croissante de l'Égypte, des misères qui accablent et déciment les fellahs, ils ne voient en lui qu'un ambitieux égoïste et cupide, pour lequel le pouvoir n'est qu'un moyen d'exaction, et le peuple un instrument de fortune.

Ces deux opinions sont également fausses, parce qu'elles sont l'une et l'autre exagérées. S'emparer du gouvernement de l'Égypte, le conserver, le rendre héréditaire, telle a été, comme nous l'avons dit, dans ses trois phases progressives, la pensée de toute la vie politique de Méhémet-Ali, et cette pensée n'est pas celle d'un ambitieux vulgaire. Son but était grand, les moyens de l'atteindre insuffisans. Alors il fit une chose inouie dans les fastes modernes: il s'appropria le pays tout entier, changea ses cultures, et acquit d'immenses richesses. Avec ces richesses, il organisa une armée et une marine redoutables qui

lui assurèrent la souveraineté de fait de l'Égypte et de la Syrie. Il a appelé nos arts et nos sciences à concourir à son œuvre; mais ils n'ont jamais été pour lui que des moyens d'arriver plus sûrement et plus promptement à son but, qui était de fonder sa grandeur personnelle et celle de sa famille. Avec les idées que les hommes se font du pouvoir en Orient, pressé d'ailleurs par les exigences de son ambition, il était bien difficile qu'il n'abusât point de sa puissance. Il en a abusé en effet, et, à cet égard, il a dépassé toutes mesures. Le tableau des misères auxquelles il a condamné ses sujets est une terrible réponse aux éloges emphatiques de ses partisans. Il s'est conduit comme ces hommes qui, avec une grande fortune, ont des besoins plus vastes encore. Ses revenus, quoique immenses, ne lui suffisant point, il a dévoré une partie de son capital; il a contraint l'Égypte à lui livrer toute la substance de ses forces; il a écrasé sous le poids de ses exactions les malheureux fellahs, traité cette race infortunée comme un troupeau d'esclaves dont il pouvait disposer selon ses caprices. Le résultat d'un système aussi oppressif a été la dépopulation croissante du pays. L'Égypte comptait, il y a trente ans, deux millions cinq cent mille ames; elle en possède à peine aujourd'hui un million neuf cent mille. Au lieu de préparer aux Arabes de meilleures destinées, d'élever leur intelligence, de leur payer en améliorations de tous genres les sacrifices énormes qu'il était obligé de leur demander pour satisfaire aux nécessités de sa lutte contre la Porte, il les a traités comme une race conquise et inférieure; il a réservé toutes ses faveurs, tous les grands commandemens militaires et civils pour les Turcs et les étrangers, et il n'a laissé aux Arabes que les emplois obscurs et sans influence. La solidarité d'impôts et de travail qu'il a imposée à tous les fellahs est une des combinaisons les plus iniques qu'ait inventées la tyrannie.

Ses établissemens scientifiques et industriels portent tous le cachet de sa pensée égoïste; tous ils révèlent bien plutôt le désir de perfectionner des instrumens de travail et de production, que de répandre sur son pays les bienfaits de la civilisation. En tout, il a voulu faire vite plutôt que bien, parce qu'il était pressé de jouir. La plupart de ces créations n'ont point d'avenir, les unes parce que le climat les repousse, les autres parce qu'elles sont composées de mauvais élémens et mal dirigés, ou bien, enfin, parce que le peuple, au milieu duquel elles ont été improvisées est trop ignorant et trop apathique pour en comprendre les avantages. Dans les œuvres de l'homme comme dans celles de la nature, il faut des gradations, sinon le fruit

se gâte avant d'avoir atteint sa maturité. En abusant comme il l'a fait des forces et de la patience de son peuple, le vice-roi a créé un état de choses trop violent pour être durable; s'il s'opiniâtrait à tendre aussi fortement les ressorts de son système, il finirait infailliblement par le briser; une réaction terrible s'opérerait tôt ou tard contre son gouvernement, son édifice s'écroulerait, et l'Égypte retomberait dans la confusion et l'anarchie dont sa main puissante a su la tirer.

Nous avons suivi dans leurs phases successives les deux hommes qui, depuis trente ans, se partagent sur le théâtre du Levant l'attention du monde. Cette étude nous a conduit à embrasser dans son ensemble la question d'Orient, et à préciser le point où elle est aujourd'hui parvenue. Une guerre nouvelle, sans être imminente, menace d'éclater tôt ou tard entre le sultan et le vice-roi : à moins que l'Europe ne se jette entre les deux rivaux pour les désarmer, il nous semble comme impossible d'empêcher un choc entre eux. La crise actuelle est en quelque sorte l'héritage de toutes les fautes qui ont été commises depuis vingt ans par les cours d'Occident. Ce n'est pas seulement la paix de l'Orient, c'est la paix générale qu'elle remet en question; car la guerre, une fois commencée, comment lui tracer son cours et ses limites? L'issue de cette guerre, quelle qu'elle soit, affectera les intérêts de quelques-unes des grandes puissances de l'Occident. Si Méhémet-Ali est vaincu et son ouvrage détruit, la France perd un allié précieux et se trouve atteinte dans son commerce futur en Orient, ainsi que dans son influence méditerranéenne. Si la fortune, au contraire, réserve aux armes de la Porte d'aussi cruels revers qu'en 1832, les mêmes périls l'obligeront à recourir aux mêmes moyens de salut. Il lui faudra subir, comme il y a six ans, la protection des Russes et l'humiliation d'un nouveau traité d'Unkiar-Skelessi : elle perdra jusqu'à l'ombre d'indépendance qu'elle conserve encore, et l'Angleterre et l'Autriche, intéressées à ce qu'elle soit forte et libre, se trouveront frappées dans son abaissement.

Le moment d'agir est donc venu pour les cours d'Occident. Les évènemens se pressent. Attendront-elles, pour intervenir, que la flotte de Sébastopol vienne mouiller une seconde fois à la pointe du sérail? En 1833, les Russes sont venus reconnaître les côtes qui regardent Bysance. Si l'Europe leur permet d'y reprendre pied, est-elle bien sûre qu'ils les abandonneront cette fois; et, si elle veut les en chasser, en aura-t-elle le pouvoir?

Armand Lefebvre.

DE L'IRLANDE.

SECONDE PARTIE.[1]

On aime à suivre dans l'histoire d'un peuple long-temps opprimé la pensée à laquelle se rattachera sa délivrance. Humble d'abord et timide, elle se produit comme une supplication dédaignée des vainqueurs, puis s'affermit à mesure que ceux-ci se divisent, ou qu'ils souffrent eux-mêmes de la désolation qu'ils ont faite. S'essayant à son début dans des manœuvres clandestines, cette pensée ose bientôt des tentatives plus hardies. Celles-ci échouent d'ordinaire faute de concert et d'ensemble; mais le sang qui coule n'affaiblit pas les causes nationales : à ce prix seul elles achètent l'expérience qui remplace les élans de la précipitation individuelle par des efforts mieux combinés. Au lieu d'agir isolément, on accepte donc une direction commune; on devient d'autant plus mesuré qu'on est plus ferme dans sa marche, et qu'on perçoit plus distinctement son but. Si un homme s'élève alors d'une trempe assez forte pour faire vibrer toutes les cordes populaires en même temps que pour dominer, par le calme de sa pensée, cette tempête de passions; s'il sait être prudent jusque dans ses agressions les plus audacieuses, et s'assurer le bénéfice de la force matérielle, sans cesser jamais de s'appuyer sur celle du droit,

(1) Voyez la livraison du 1er février.

cet homme devient comme un Machabée pacifique, et son histoire se confond avec celle de la nationalité dont il résume en lui toutes les puissances.

Ainsi furent marquées les phases principales de cette émancipation irlandaise dont le principe se révéla dans le courant du dernier siècle, et qui s'est développée à travers les vicissitudes les plus imprévues et les plus saisissantes. Le joug légal imposé aux catholiques de ce pays par les princes hanovriens avait atteint, sous un certain rapport, le but qu'on s'était proposé en les retranchant de la société civile. Cette flétrissure avait profondément altéré leur caractère; et, pendant que la rigueur des lois entretenait dans les populations rurales des habitudes criminelles, elle abaissait graduellement les classes élevées au niveau du sort que ces lois leur avaient fait.

Ce qui avait survécu de noblesse indigène aux massacres de Cromwell et aux guerres de Guillaume III, vivait appauvri d'esprit ainsi que de fortune, n'osant plus regarder l'Irlande comme une patrie, et cherchant refuge et service à l'étranger. Là, les descendans des vieux princes milésiens recevaient l'épaulette de sous-lieutenant, et gagnaient, après trente années, la croix de Saint-Louis avec pension de six cents livres. Cette aristocratie dépossédée perdit toute influence sur les populations des campagnes, et celles-ci s'engagèrent, moitié par haine, moitié par nécessité, dans ces formidables ligues qui furent et sont encore la terreur de l'Irlande.

Cependant une autre classe grandissait malgré l'oppression, et à certains égards par l'effet de cette oppression même. La propriété territoriale avait passé à peu près tout entière aux mains des protestans, et, au XVIIe siècle, l'Europe avait vu reparaître le droit de conquête avec ses plus inexorables conséquences. Constituée ainsi en aristocratie terrienne et légale, les membres de cette secte ne purent manquer de contracter les vices inséparables de tout état de choses qui proclame la force comme son principe. L'insolence et la paresse leur créèrent des embarras contre lesquels ils eurent bientôt à lutter, et l'on vit se produire, entre protestans et catholiques, quelque chose d'analoque à ce qui s'était passé au moyen-âge entre juifs et chrétiens. L'industrie des proscrits devint indispensable aux procripteurs, et souvent les seconds se trouvèrent à la merci des premiers.

Presque toute la bourgeoisie catholique, à laquelle les professions libérales étaient alors inaccessibles, se jeta dans le négoce : les vaincus se firent marchands; le trafic devint la seule pensée, la seule

passion de leur vie; ils l'embrassèrent avec ardeur, presque comme une vengeance, et suppléèrent par la ruse, souvent par la rapacité, à la protection de la loi qui leur était si cruellement refusée. Ces dispositions d'esprit ne sont pas contestées par les écrivains irlandais. Pourquoi le seraient-elles en effet, et lequel doit rougir, de l'esclave qui se défend par l'astuce, ou de l'oppresseur qui l'a rendue nécessaire et comme légitime?

Moins de soixante années s'étaient écoulées depuis les persécutions de la reine Anne, et ces causes combinées avaient déjà préparé une situation dont les conséquences nouvelles se développent aujourd'hui dans toute leur force. En face d'une aristocratie hostile, par sa foi et par le titre même de sa possession, au peuple qu'elle avait exhérédé, et qui lui est restée aussi étrangère en Irlande que dans la Grande-Bretagne l'aristocratie anglaise s'est identifiée avec lui, on vit s'élever progressivement une bourgeoisie commerciale, riche et nombreuse, en sympathie avec les masses dont elle partage les croyances et les profonds ressentimens, et auxquelles la supériorité de ses lumières et ses habitudes d'activité ne pouvaient manquer de l'appeler à fournir des chefs et des défenseurs. Donner à ce corps le sentiment de sa force, le lier étroitement aux populations urbaines et à celles des campagnes surtout, si tristement indisciplinées; assurer enfin à la classe moyenne l'initiative et la direction de la lutte contre l'église et les propriétaires protestans : tel était le secret de la délivrance, secret qui n'a été trouvé que de notre temps, après des tentatives sans nombre autant que sans résultat.

Mais d'honorables essais ont précédé le triomphe de la sainte cause du droit; de patriotiques renommées se sont élevées dans ces épreuves laborieuses. Nous ne pouvons songer à en retracer l'histoire; il est nécessaire cependant de montrer pourquoi ces tentatives restèrent vaines, afin de faire comprendre tout ce que l'Irlande doit de reconnaissance aux hommes qui, depuis le commencement du XIXe siècle, ont si habilement conduit l'œuvre de la délivrance, en n'empruntant à leurs devanciers que la pureté de leurs intentions et l'expérience si chèrement payée de leurs fautes.

Ce coup d'œil nous permettra d'embrasser la nationalité irlandaise sous ses principaux points de vue, et le passé fera pressentir l'avenir.

La première tentative pour grouper la population catholique et agir sur l'opinion par la publicité remonte au milieu du XVIIIe siècle. Elle fut faite par quelques hommes d'élite, dont les écrits, également empreints de patriotisme et de science, exercèrent une action

heureuse sur leurs contemporains. Au premier rang, il faut compter O'Connor, Wyse et le docteur Curry. Il y a quelque chose de dramatique et d'émouvant dans la circonstance où se révéla à ce dernier sa patriotique mission. Passant un jour sur une des places publiques de Dublin, il vit, à l'issue d'un sermon où se pressait la foule, sortir une toute jeune fille, l'œil enflammé, les bras tordus par la rage, et prête à frapper du poignard de Judith l'un de ces sanguinaires papistes dont on venait, dans une chaire chrétienne, de lui présenter un effroyable tableau. Pendant que le peuple s'ameutait autour de la jeune enthousiaste, le docteur Curry rentra chez lui tout plein d'une triste pensée et tout entier à un grand devoir. Il prit avec lui-même l'engagement de faire pénétrer enfin dans l'intelligence obscurcie de ses compatriotes quelques notions historiques, et dans leur ame quelques sentimens de justice. De là cette histoire des guerres civiles d'Irlande (1), qu'on remarquerait comme un travail de sagacité et d'érudition, si elle n'était avant tout une œuvre de courage et une première protestation contre la fortune.

O'Connor de Ballenagar, chef d'une puissante famille, et né lui-même dans une chaumière, l'un des hommes de son siècle les plus profondément versés dans les antiquités nationales, embrassa avec ardeur cette même pensée. A ceux-ci se joignit un troisième travailleur, M. Wyse, d'un tempérament plus ardent, d'un esprit plus résolu, et dont la vie comme la mort furent empreintes de ce cachet de tristesse, apanage de quiconque emporte dans la tombe une espérance ferme, mais inaccomplie. « Ses jours, dit M. Wyse le jeune, l'auteur de l'*Histoire de l'Association catholique*, furent assombris et mis en danger par toutes les applications d'un code terrible. Après avoir vécu sous le coup de persécutions perpétuelles, entouré d'espions et de dénonciateurs, il mourut le cœur brisé, prescrivant à ses enfans, dans l'acte de ses dernières volontés, de vendre le peu qui leur restait encore des propriétés paternelles, pour aller attendre de meilleurs jours sur une terre où ils pourraient adorer Dieu comme les autres hommes, et suivre en plein jour et à la face du ciel la religion de leur cœur et les prescriptions de leur conscience. »

Ces trois hommes ne bornèrent pas leur mission à des travaux isolés. Ils conçurent l'idée d'un premier appel à la noblesse et au clergé catholiques, et les convièrent à s'unir pour résister à leurs

(1) *Historical and critical review of the civil wars in Ireland from the reign of queen Elisabeth to the settlement of king Will. III.*

communs oppresseurs. Mais ni l'un ni l'autre de ces deux corps ne répondit alors à leurs voix généreuses; épuisés, pour ainsi dire, par le sang qu'ils avaient perdu, dénués de toute ressource financière, le malheur pesait encore trop durement sur eux.

On s'adressa avec plus de succès à la bourgeoisie commerciale, dont l'importance s'étendait chaque jour, parce que l'industrie augmentait sa richesse sans que le luxe la diminuât. Une première association fut formée par les marchands de Dublin et des environs, à l'avénement de George III, pour défendre les intérêts catholiques et se consulter sur les mesures à prendre, afin d'obtenir l'allégement des lois pénales. Un plan fut débattu en assemblée générale, et l'on décida que des délégués des diverses provinces se réuniraient en comité permanent pour représenter le corps des catholiques romains en Irlande. Mais l'instant était encore éloigné où une telle manifestation pouvait être efficace. Les réunions furent peu nombreuses, les efforts mal concertés, et la jalousie, ce mal inhérent à toutes les combinaisons humaines, et qu'un sentiment exalté peut seul contenir, vint étouffer ce premier germe. La noblesse catholique avait repoussé les ouvertures qu'on avait commencé par lui adresser; mais inquiète bientôt de démonstrations qui tendaient à l'isoler au sein de son propre parti, elle résolut de s'organiser de son côté, en dehors des influences démocratiques qui dominaient au sein d'une association formée par la bourgeoisie des villes commerçantes et maritimes. Dirigée par lord Trimleston, elle résolut de traiter séparément avec la couronne; la scission devint de plus en plus profonde, et l'on dut dès-lors renoncer à l'espoir d'organiser un parti, qui ne pouvait être imposant que par son union et sa bonne discipline. Le peuple des campagnes, d'ailleurs, était resté complètement en dehors de cette tentative prématurée, et cette population devint pour l'association un obstacle formidable, qui arrêta tous ses progrès et amena bientôt sa chute.

Continuant à se faire justice à lui-même par des procédés sauvages, le paysan répandit l'épouvante d'un bout de l'Irlande à l'autre. A cette époque (1) remonte, en effet, la première insurrection des *white-boys* ou niveleurs (*levellers*), qu'on vit parcourir le pays en bandes nombreuses, abattant les clôtures, déracinant arbres et vergers, s'en prenant surtout aux bestiaux, qu'ils égorgeaient avec un acharnement impitoyable; système analogue à celui des *terry alts* de

(1) 1762.

1832, qu'on a vus récemment bouleverser le sol des prairies pour contraindre leurs propriétaires à les transformer en terres arables, dans l'espoir d'en louer quelques parcelles à plus bas prix, afin d'y cultiver la pomme de terre, cette unique et dernière ressource de l'Irlande affamée.

L'universelle terreur répandue par ces manœuvres arrêta l'essor que commençait à prendre l'association. Celle-ci dut succomber, en 1763, sous le coup des rivalités dont nous venons d'indiquer le principe, et par la solidarité que contractent toutes les causes, à raison même des évènemens qu'elles sont le plus impuissantes à empêcher.

Mais ce réveil d'une grande opinion jusqu'alors écrasée, ce premier appel à la conscience publique contre l'iniquité des lois, avaient porté des fruits qui ne tardèrent pas à mûrir. Au sein même du parlement anglican de Dublin, on vit se former une minorité d'hommes courageux, qui osa s'élever contre un code monstrueux et en réclamer l'abrogation. Les uns firent appel au grand principe de la liberté religieuse depuis si long-temps méconnu; les autres s'attachèrent à réveiller le sentiment national comprimé depuis plus d'un siècle. Alors s'organisa sur des bases entièrement nouvelles, et sans distinction de croyances, un parti purement irlandais contre la domination de l'Angleterre. Le patriotisme, qui, au XVI[e] siècle, avait une première fois réuni les vieux colons catholiques aux indigènes pour résister aux innovations politiques et religieuses introduites par la couronne, produisit, sous George III, et a continué de déterminer de nos jours, des conséquences analogues. Un certain nombre de protestans, l'universalité des presbytériens surtout, également abaissés par la suprématie anglicane, dominés d'ailleurs par les idées nouvelles que l'air du siècle répandait sur l'Europe, tendirent aux catholiques une main bienveillante; et pendant que ceux-ci obtenaient des allégemens successifs à la triste condition que le code anglican leur avait imposée, ceux-là conquéraient pour l'Irlande tout entière des prérogatives constitutionnelles et de précieuses garanties législatives.

L'attitude du parti patriote au sein du parlement et de la nation, l'audace si nouvelle des catholiques, leur persévérance à affronter les condamnations judiciaires, à s'entr'aider du conseil et de la bourse pour en supporter les effets, la vie soudainement répandue dans tout le pays, et qui se manifestait par des symptômes chaque jour plus éclatans, tant de signes précurseurs d'un mouvement irrésistible, amenèrent l'Angleterre, malgré les clameurs du parti oran-

giste, à des concessions graduelles. Adoptant un système qu'elle s'est trouvée depuis dans le cas d'appliquer d'une manière plus étendue, elle n'hésita pas à céder à la prudence ce qu'elle avait si long-temps refusé à la justice. Des actes successifs concédèrent aux catholiques le droit de prêter de l'argent sur hypothèque, celui de prendre des terres à long bail, avec la faculté plus précieuse de posséder des propriétés territoriales, sans craindre que l'apostasie d'un fils ne vînt les arracher à son père. La formule du serment d'allégeance fut, après deux siècles de tyrannie exercée sur la conscience humaine, rendue compatible avec leur foi religieuse, et l'accès leur fut ouvert vers certaines professions civiles dont ils avaient été repoussés jusqu'alors.

Pendant que ces redressemens partiels étaient accordés à la portion opprimée du peuple irlandais, le pays obtenait des conquêtes plus générales, et celles-ci ne pouvaient laisser aucun doute sur la nationalité du mouvement auquel cédait alors l'Angleterre, conduite par une administration habile. L'entière indépendance de sa législature se trouva proclamée, et le célèbre statut de Drogheda, qui, ainsi qu'on l'a vu dans la première partie de ce travail, consacrait la subordination du parlement de Dublin à celui de la Grande-Bretagne, et, si l'on peut le dire, la minorité éternelle de l'Irlande, fut rapporté après trois siècles.

Comment n'en aurait-il pas été ainsi? La révolution d'Amérique n'apportait-elle pas d'au-delà des mers de redoutables enseignemens aux rois et aux nations? L'Irlande ne pouvait rester esclave le jour où, sur un immense continent, une population inférieure à la sienne humiliait l'orgueil de l'Angleterre, et lui dictait des conditions de paix. L'exemple avait été contagieux, et les modernes idées républicaines vinrent prêter force aux antipathies religieuses et aux longs ressouvenirs du passé. Au sein de la partie protestante de l'Irlande, un corps redoutable, celui des *volontaires*, se forma, et, dans plusieurs comtés, il en vint bientôt à présenter ses pétitions à la pointe de ses baïonnettes. Pendant que le nord du royaume, soumis aux influences presbytériennes, s'engageait dans les voies républicaines, la population catholique s'organisait de son côté; et afin de donner quelque ensemble à ces influences isolées, on s'efforça de former une nouvelle association sur des bases plus larges et dans des intérêts plus nationaux.

On était loin cependant du jour où une telle union deviendrait intime; il fallait encore plus d'une épreuve avant de rallier autour

d'une même pensée le peuple, les classes moyennes et les antiques familles, en leur faisant accepter une organisation commune. Aux élections pour le comité catholique, plusieurs membres de la *gentry* furent choisis pour représenter leurs co-religionnaires : ils parurent avec un certain empressement aux premiers *meetings;* mais les pairs et les baronnets catholiques ne s'y rendirent point, blessés qu'ils furent des empiétemens et des prétentions des classes moyennes; ils se tinrent à distance, dans une hésitation inquiète qu'on put prendre pour une sorte de réserve hautaine (1). La bourgeoisie commerciale, dirigée par un homme énergique sorti de ses rangs, John Keogh, forma donc à peu près seule cette seconde association, qui dut aux circonstances plus qu'à sa force intrinsèque des succès garans d'un meilleur avenir.

La crise qui se préparait en France, la guerre que cette crise allait inévitablement allumer, rendirent le parti catholique et le parti patriote plus hardis dans leurs demandes, plus menaçans dans leurs exigences. L'Angleterre dut céder devant la révolution française, comme elle avait cédé devant la révolution d'Amérique, et tandis que parmi nous la terreur ouvrait les prisons aux confesseurs du culte catholique, et dressait des échafauds pour ses nombreux martyrs, le contre-coup de cette catastrophe amenait, en Irlande, la chute d'un édifice élevé par une autre tyrannie et marquait pour tout un peuple l'ère de la liberté religieuse. Ainsi va le monde, ainsi les événemens s'enchaînent les uns aux autres en dehors de nos prévisions, et conduits par une logique divine.

En 1792, les catholiques virent lever l'empêchement qui leur interdisait l'enseignement domestique, ils furent admis au barreau et aux diverses professions libérales aussi bien qu'à certaines fonctions publiques; concessions qui furent le prélude de conquêtes plus décisives. En 1793, au moment même où l'Angleterre commençait contre la France sa guerre d'un quart de siècle, elle n'hésita pas à conjurer, par un grand changement dans sa politique envers l'Irlande, l'orage grossissant de plus en plus de ce côté. Alors passa ce célèbre *relief-bill* qui investit les catholiques irlandais du droit de voter aux élections pour les membres du parlement, droit qui devait plus tard, et après une lutte sans exemple, leur en ouvrir enfin les portes.

(1) *Wyse's hist. of the cathol. association.* — On lira avec fruit, sur les évènemens dont nous ne présentons ici qu'une rapide analyse, une substantielle brochure intitulée *Ireland and O'Connell*, etc., Edinburgh, 1835.

On peut croire, et des actes nombreux y autorisent, que le cabinet anglais ne repoussait pas à cette époque la perspective de cette émancipation, et que, dans l'intérêt de sa politique et de la sûreté de l'empire britannique, il l'aurait bientôt imposée au parti orangiste, malgré ses cris de fureur et les anathèmes de l'église. On sait comment une rébellion formidable vint arrêter soudain les progrès de ces conquêtes légales, et donner un autre cours aux évènemens et aux idées, en rendant à l'Angleterre une force qu'elle avait perdue. Cet évènement amena l'anéantissement politique de l'Irlande, et recula de plus de trente années le jour de sa délivrance; il constata le vice radical de l'organisation donnée jusqu'alors à des intérêts également hostiles, il est vrai, à la domination britannique, mais d'une nature essentiellement différente. C'est au contraste de la lutte de cette époque avec celle qui dure encore, et qui, depuis quinze ans, a fait marcher l'Irlande de victoire en victoire, que le publiciste et l'historien doivent s'attacher, celui-ci pour faire comprendre les faits, celui-là pour descendre dans les entrailles mêmes de la question actuelle.

L'insurrection de 1798 fut une de ces inspirations factices qui ne jaillissent pas du cœur même des peuples. Les catholiques s'y associèrent parce qu'ils virent flotter un drapeau hostile à l'Angleterre, mais ils restèrent complètement étrangers et à l'esprit de cette insurrection et à la direction de ce mouvement. Ses chefs principaux et le corps des Irlandais-unis presque tout entier, qui faisait la force de cette association, songeaient beaucoup moins à rendre l'Irlande indépendante qu'à la rendre républicaine, et ce complot ne fut rien moins qu'un complot papiste, quoique la force des choses dût y engager la population catholique.

Les dissidens presbytériens, le cœur plein des passions démocratiques inséparables de leurs doctrines religieuses, avaient réchauffé les croyances politiques de leurs pères à l'ardent foyer allumé par la révolution française. Le parti catholique suivit d'abord cette impulsion, mais sans chaleur, comme on s'associe à une cause qui n'est pas la sienne. On coalisa ses haines en séparant ses espérances, et ce fut bien moins aux victoires du général Lake, qu'à ce défaut d'unité et au caractère de plus en plus démagogique imprimé au mouvement, que le gouvernement britannique dut la facile soumission de l'Irlande. Les tempêtes et la fortune de l'Angleterre firent le reste.

De ce jour, se prépara pour cette grande cause une ère nouvelle. L'expérience ne fut pas répudiée, et l'Irlande sut puiser de hautes et

puissantes leçons dans son abaissement même. La France républicaine lui avait manqué; elle sépara dans l'avenir sa cause de la sienne. Comprenant, quoique trop tard, qu'un peuple tout entier est plus puissant qu'une armée étrangère, que sa volonté, exprimée avec le calme de la force et du droit, est plus redoutable à ses oppresseurs qu'une insurrection même heureuse, les hommes éminens de l'Irlande se vouèrent désormais à une seule pensée. D'une part, rattacher toutes les classes de la population catholique à un centre commun, en y faisant adhérer également le peuple et le clergé, la noblesse et la bourgeoisie, jusqu'alors incompatibles; de l'autre, formuler une idée assez large pour être également acceptée par les papistes et les dissidens; marcher enfin en bataillon serré à l'assaut de la suprématie anglicane : telle fut l'idée qui devait prévaloir dans les luttes de l'avenir.

L'union législative conquise par l'Angleterre comme le prix de sa victoire ne devait pas retarder pour bien long-temps le triomphe de la cause nationale. M. Pitt se trompa s'il crut que la suppression de sa législature locale ôterait à l'Irlande la faculté de se faire craindre. Le parlement de Dublin avait obtenu depuis trop peu d'années son émancipation de la tutelle britannique, pour que sa clôture dût vivement impressionner l'opinion. Les souvenirs amers que l'histoire de cette législature rappelait à la masse de la nation n'avaient pas disparu, d'ailleurs, devant les efforts récens de quelques hommes généreux; et le passé pesait encore de tout son poids sur une institution solidaire, en quelque sorte, des attentats de Cromwell, comme des violences de la primitive conquête. Ce corps n'avait été, dans aucune circonstance, et ne serait probalement jamais devenu la véritable expression de l'opinion nationale, le centre de sa vie et l'instrument de sa force. La perte de son parlement fut bien plus un évènement pour Dublin que pour l'Irlande; elle enleva à cette ville ses allures de capitale, mais sans atteindre le génie national au cœur, ainsi qu'on paraissait s'en flatter. La puissance de l'Irlande gisait depuis des siècles en dehors de son gouvernement, d'une part dans l'énergie des masses stimulée par la misère, de l'autre dans l'activité d'une riche bourgeoisie humiliée de son exhérédation politique. Donner à ces sentimens un cours réglé, substituer la puissance du droit à celle de la force matérielle, enseigner à l'Irlande la patience qui, en ajournant le succès, sait le rendre plus sûr, lui infuser enfin le double esprit d'association et de légalité, là était la leçon qu'avait préparée pour elle l'école de l'expérience et du malheur. Le transfert de la législa-

ture irlandaise à Londres affecta donc des intérêts individuels plus que des intérêts nationaux ; et pour qui embrasse l'avenir avec le passé, il devient évident par les faits consommés, aussi bien que par ceux qui se préparent, que l'union, nonobstant laquelle s'est opérée l'émancipation irlandaise, hâtera beaucoup en Angleterre le mouvement démocratique qui emporte le pays vers des destinées nouvelles; il est manifeste, en un mot, que les résultats de cette mesure ont été beaucoup moins importans pour l'Irlande qu'ils ne le seront un jour pour la Grande-Bretagne.

Les promesses prodiguées par M. Pitt pour obtenir le vote d'union adoucirent des regrets qui tenaient bien moins aux sympathies plus qu'équivoques de l'Irlande pour son propre parlement, qu'à sa haine contre l'Angleterre ; observation d'un grand poids pour l'appréciation et l'intelligence de ce qui se passe en ce moment, où l'on croit pouvoir faire du rapport de l'union un mot d'ordre national et un moyen d'agitation politique.

En permettant que des espérances d'émancipation prochaine circulassent alors sous son nom, M. Pitt était sincère, on doit le croire, et l'histoire n'a pas à faire peser sur sa politique d'odieux soupçons de duplicité. Les invincibles résistances du vieux monarque arrêtèrent seules son ministre, et les évènemens qui se précipitaient prévalurent contre des assurances que ce pays, sous le coup de sa défaite, n'était pas en mesure d'appuyer encore par des démonstrations imposantes.

L'Irlande ne cessa pas cependant, même au plus fort de la crise européenne, de réclamer la liberté politique et religieuse pour prix du sang qu'elle prodiguait sur toutes les mers et sur tous les champs de bataille, en maintenant avec loyauté l'honneur britannique; mais les ressources extraordinaires créées par l'état de guerre au profit de sa population malheureuse, les encouragemens abondans prodigués à son agriculture, continrent pendant quelque temps des idées auxquelles la paix allait bientôt donner un plus rapide essor.

Chaque année, le parti catholique essayait de se constituer, soit en formant dans la capitale un comité central, soit en provoquant des *meetings* dans les provinces. Au mois de mai 1809, dans l'*exhibition-room* à Dublin, des résolutions furent arrêtées, empreintes d'une prévoyance qui ne les avait pas caractérisées jusqu'alors, en même temps qu'exprimées avec une audace de paroles que les catholiques semblaient avoir oubliée. Dans cette nombreuse et bruyante réunion, il s'agissait d'établir un comité général pour la

direction des intérêts communs. Aucune loi ne s'opposait à une telle mesure; mais un statut existait, annexé au *relief-bill* de 1793, pour interdire aux citoyens de faire acte public par l'intermédiaire de délégués auxquels serait attribué un caractère représentatif : statut demeuré sans application jusqu'alors, mais qui restait aux mains du pouvoir comme une arme dangereuse. N'était-il pas prudent de l'émousser? N'était-il pas convenable de s'assurer le bénéfice de la loi, au lieu de se mettre en contradiction avec elle? L'assemblée le pensa cette fois, et on la vit, après s'être élevée dans le préambule de ses résolutions aux mouvemens les plus passionnés, rentrer pour l'énonciation de ces résolutions mêmes dans les termes les plus rigoureux, les prescriptions les plus minutieuses de la loi écrite. Aussi, en constituant une commission de quarante-deux personnes pour agir dans l'intérêt catholique et adresser des pétitions au parlement, se hâta-t-elle de déclarer expressément que « ces *gentlemen* ne représentaient en aucune manière le corps catholique, non plus qu'une partie quelconque dudit corps. »

Un orateur contribua plus que tout autre à la rédaction de ces résolutions dont on ne tarda pas à pénétrer toute la sagesse. Celui qui débutait ainsi au *meeting* de William-Street était âgé de trente-trois ans, et déjà connu comme l'un des avocats les plus savans de Dublin. De ce jour, il n'y eut pas une réunion dont cet homme ne fût l'ame, pas une rivalité qui ne s'abaissât devant lui, pas une résolution vigoureuse qu'il n'inspirât, pas une témérité qu'il ne sût contenir. Palpitante sous ses paroles enflammées, l'antique Érin vit toutes ses douleurs et toutes ses gloires se refléter dans ses harangues, tantôt graves et tristes comme le passé d'un grand peuple, tantôt rudes et âpres, agressives et insolentes. Un rire amer semblait passer dans les discours de l'orateur à mesure qu'il descendait des choses aux personnes, stéréotypant ses adversaires par d'ineffaçables ridicules, ou les attachant sans pitié au poteau d'infamie; puis, lorsque ces audacieuses attaques semblaient prêtes à dépasser toutes les bornes, au moment où l'on croyait entendre un appel aux armes et un long cri d'insurrection sortir de cette ardente poitrine, le tribun disparaissait derrière le légiste. Alors tout ce qu'il y a de plus subtil dans les arguties procédurières, toutes les ressources que le génie de la chicane déterre dans les poudreuses régions des vieux statuts, venaient, à la voix de l'avocat, protéger, en les régularisant, les décisions les plus hardies; et, superbe d'ironie et de calme, il plaçait comme un bouclier entre l'Irlande et l'Angleterre la loi même que celle-ci avait forgée contre elle.

Nous vivons en un siècle où les idées ont détrôné les hommes, et dans lequel l'énergie individuelle ne trouve plus guère à s'exercer, primée qu'elle est par une force supérieure. Ce n'est qu'à de rares intervalles et presque toujours pour peu de temps que les partis consentent à s'incarner dans un homme, en lui communiquant la vie puissante qui gît en eux. Au commencement de la révolution française, Mirabeau fut un moment l'expression de cette grande pensée qui plus tard prit corps en Napoléon. Ce que ceux-ci ont été pour le principe démocratique aux phases diverses de son développement, un homme, un seul homme en ce monde, l'est aujourd'hui pour une nationalité tout entière.

Trente années se sont écoulées depuis l'époque où Daniel O'Connell parut pour la première fois à l'*exhibition-room*, et depuis ce jour il n'a pas cessé d'identifier sa vie avec celle de l'Irlande, à ce point qu'elles se confondent dans une inséparable unité. Cet homme a saisi sa patrie par toutes ses anses. Ayant des deux côtés dans les veines le plus vieux sang de l'Irlande, son origine l'y associe aux plus grandes races historiques, en même temps que sa profession d'avocat et les habitudes d'une vie modeste autant qu'active l'ont mis en rapport d'intimité avec les classes moyennes. D'un autre côté, nourri, durant sa jeunesse, à Saint-Omer et à Louvain, dans les pratiques d'une vie presque cléricale, il doit à la sincérité de ses convictions et à l'austérité de ses pratiques religieuses le dévouement d'un clergé qui le salue comme l'envoyé du ciel; enfin, son éloquence le fait peuple, plus que celle d'aucun orateur de l'antiquité. Ne dirait-on pas qu'il sort, en effet, du pur sang populaire, à entendre cette parole déréglée rouler au milieu des masses frémissantes, à voir cette rouge et ronde figure ruisselante de sueur, ce bras robuste qui semble lançer la menace, et cette vaste et vulgaire corpulence au-dessus de laquelle planent cependant, comme une auréole, l'éclat de ses yeux bleus et la noble douceur de son sourire?

L'Irlande ne possède pas, en Daniel O'Connell, un grand orateur dans le sens littéraire du mot. Il est douteux qu'il pût jamais donner à ses harangues une valeur artistique quelque peu durable, les recomposât-il après coup, comme Cicéron. Mais ce que ce pays possède, plus qu'aucune autre contrée du monde, c'est un homme doué, à un degré qui ne s'était peut-être pas encore rencontré, des qualités qui semblent le plus constamment s'exclure. Descendant des princes du Connelloe et taillé sur le patron populaire, l'homme que les plus hautes classes acceptent comme leur égal, que les classes in-

férieures comprennent et applaudissent avec transport, se trouve en même temps, par le bonheur de son existence, un simple avocat vivant de sa clientelle. A quatre heures du matin, à genoux devant son crucifix, vous le trouvez tout le jour perdu dans la poussière des dossiers, arpentant les cours de justice en compagnie de ses cliens et de ses confrères; puis, vers le soir, vous le voyez à table, la tête libre et la parole enflammée, portant de patriotiques toasts au sein de réunions où se pressent devant lui le clergé qui l'aime comme un homme de foi, la noblesse qui le présente avec orgueil comme l'un des siens, la bourgeoisie à laquelle il a demandé une glorieuse adoption, le peuple enfin, le peuple surtout, dont il connaît toutes les pensées, et dont il sait parler la langue.

Les essais tentés avant cette époque pour organiser le grand corps catholique avaient tous échoué, on vient de le voir, par l'effet de dissidences personnelles. O'Connell fut le centre autour duquel se groupèrent pour la première fois des forces étrangères et jusque-là presque hostiles les unes aux autres. Cette union, qu'il poursuit encore, a été la pensée principale de sa vie; il la conçut et la réalisa dans les circonstances même où elle semblait le plus difficile à atteindre.

L'isolement dans lequel l'aristocratie catholique persistait à se tenir, la scission introduite entre elle et la bourgeoisie, ces faits déjà si graves, l'étaient devenus bien plus encore par suite d'une circonstance nouvelle.

Une notable partie des catholiques romains d'Irlande s'était montrée disposée à traiter avec le gouvernement britannique, en sacrifiant une portion importante de leurs libertés religieuses. Ils ne repoussaient pas, pour prix de l'émancipation politique, la concession d'un *veto* à exercer par la couronne sur la nomination des évêques et des dignitaires ecclésiastiques. Grattan, d'abord autorisé à soumettre ces termes d'arrangement tant au parlement qu'au cabinet, fut le généreux intermédiaire d'une transaction à laquelle il renonça sans hésitation, et non sans regret, du moment où les résistances du clergé catholique lui firent craindre qu'elle ne suscitât des scrupules dans la conscience de ses compatriotes.

Ce projet, accueilli avec faveur par la noblesse et des notabilités de toutes les classes, avait rencontré peu d'appui dans la masse de la nation. Pendant que ce schisme divisait le parti catholique, celui-ci trouvait des obstacles sans cesse croissans dans les associations secrètes des campagnes, et les crimes chaque jour plus multipliés du *white-boysme*. Telles étaient les difficultés qui s'offraient à O'Con-

nell lorsqu'il osa concevoir le plan d'une association dont la formation a été, pour le royaume-uni, le plus grand évènement du siècle.

Ce fut en 1823 que treize personnes, réunies dans l'étroite boutique d'un libraire, à Dublin, jetèrent les bases d'une société qui, deux ans après, devait compter dans son sein des millions d'hommes, fixer l'attention de tous les peuples, et recevoir des tributs de l'Amérique et des Indes; corps prodigieux qui, marchant toujours appuyé sur la loi, lors même qu'il apprêtait ses armes, parvint à se substituer au gouvernement de son pays, sut organiser en dehors de lui une police et une administration admirables, et qui, par ses ramifications gigantesques et son système d'impassible résistance, brisa, chose inouie! toute la puissance de l'Angleterre, en lui interdisant tout prétexte d'engager le combat pour en appeler à la force.

Un double objet préoccupa d'abord les chefs de la nouvelle association. Il s'agissait d'une part d'y rattacher étroitement le peuple, en lui suggérant des habitudes de subordination et de discipline, de l'autre, de discréditer le gouvernement, et de l'acculer à l'impuissance en constituant un pouvoir mieux obéi que le sien.

La population irlandaise, dans le cours de sa longue et triste histoire, n'avait connu le pouvoir que comme un joug; elle ne lui avait jamais demandé ni protection ni appui; de leur côté, les comités antérieurs ne s'étaient point occupés du peuple, et celui-ci avait maintenu dans toute sa barbarie le système sanglant des représailles individuelles. La nouvelle association s'occupa d'une manière toute spéciale de ces masses si long-temps livrées à leurs instincts brutaux et à leur aveugle imprévoyance. Elle parvint, en leur offrant des secours contre la rigueur des lois, en leur montrant en perspective le redressement de tant de griefs, à contenir, si ce n'est à changer, les habitudes les plus invétérées. Un magistrat se rendait-il coupable de quelque acte d'oppression, un collecteur de dîmes ajoutait-il à l'iniquité de cet impôt d'odieux procédés de recouvrement, un catholique était-il insulté par l'une de ces sauvages processions orangistes si communes dans le nord de l'Irlande, ces faits étaient aussitôt soumis au plus minutieux examen; des avocats et des jurisconsultes étaient chargés de prendre la défense du plaignant, de faire valoir, aux frais de tous, ses titres et ses droits devant la cour de justice; puis une presse spécialement fondée par l'association saisissait l'Irlande et l'Angleterre de ces attentats jusqu'alors ignorés, et leurs auteurs tremblaient en les entendant dénoncer pour la première fois à l'indignation du monde.

Cette active surveillance exercée sur tous les détails de la vie privée, cette main protectrice qui, de Dublin, s'étendait au dernier laboureur du Connaught, cette générale et paternelle tutelle se combinait avec des vues politiques et de hautes pensées d'avenir. Des pétitions élaborées au comité central se couvraient de signatures dans tout le royaume : chaque matin, des pamphlets et des journaux, soumis à une direction commune, attaquaient avec ensemble le système judiciaire et l'établissement religieux dans ce qu'il avait d'inique et d'oppresseur; chaque soir, ces attaques étaient répétées dans des réunions accessibles à tous, assemblées enivrantes où l'on sentait, sous sa main, battre le cœur de tout un peuple, et dans lesquelles les saillies et le gros rire de la place publique se mêlaient aux éclats d'une indignation plus sérieuse.

O'Connell avait conçu une haute pensée en fondant la rente catholique. Prélever un penny par mois sur le dernier des cultivateurs irlandais, c'était d'abord ajouter aux ressources que l'association avait su s'assurer déjà par des souscriptions abondantes, c'était surtout attacher le paysan et l'homme du peuple au système pour lequel ils consentaient à prélever ainsi un impôt sur leur misère. Ainsi l'Irlandais catholique sortait, après des siècles d'anarchie, d'une sorte d'état sauvage. Il s'accoutumait à reconnaître un pouvoir, à accepter une organisation; il s'adressait à d'autres qu'à lui-même pour obtenir allégement et justice. Ainsi se refaisait en dehors du gouvernement, et par d'autres mains que les siennes, la trame même de la société. Une organisation habilement entendue vint mettre ce nouveau gouvernement à la portée de tous, en étendant ses ramifications jusqu'aux extrémités de l'île. Des *meetings* par comtés et par paroisses se tinrent à époques périodiques; leurs décisions furent régulièrement transmises au comité central où aboutissaient tous les renseignemens, et duquel émanaient tous les ordres. A chaque *meeting* provincial fut attaché un inspecteur autorisé à désigner lui-même cinq assistans par comté, en divisant chaque comté en cinq districts ou paroisses. Dans chacune de ces circonscriptions, un fonctionnaire fut également nommé sous l'autorité immédiate du curé : il fut chargé, avec lui, de percevoir la rente et de surveiller tout ce qui se rapportait aux intérêts paroissiaux, spécialement en ce qui concernait l'enseignement communal, les dîmes, l'impôt d'entretien pour les édifices anglicans; il sut, conjointement avec l'ecclésiastique, employer toute son influence pour détruire les associations secrètes en s'opposant à la prestation de tout serment contraire aux lois, à

tout acte de vengeance et à tout attentat individuel. Chaque dimanche, ce fonctionnaire recueillait la rente catholique à la porte de l'église paroissiale; chaque mois, il adressait son rapport à l'inspecteur provincial; et ces innombrables rouages fonctionnaient avec une rapidité, se mouvaient avec une harmonie qu'un gouvernement constitué réclamerait vainement de ses agens officiels. Le comité catholique était à la fois pouvoir et faction : il participait de l'énergie de l'une et de l'autorité de l'autre.

Le clergé s'était tenu presque toujours en dehors des tentatives essayées jusqu'à cette époque, et l'on avait attribué à un relâchement du patriotisme ce qui pouvait avoir été une inspiration de la prudence. Son instinct lui fit, cette fois, pressentir l'heure de la délivrance : il comprit qu'il était appelé à en devenir le principal instrument, et se précipita avec ardeur dans la voie ouverte devant lui. De ce jour aussi, la noblesse catholique cessa de faire bande à part. Un des premiers soins d'O'Connell avait été de constituer, pour présenter une pétition à la couronne, un comité composé des pairs, des baronnets et de tous les fils de ceux-ci; et l'un des hommes les plus respectés de l'aristocratie irlandaise, lord Killeen, vint prêter à l'association, dont il accepta la présidence, avec l'autorité de son nom le concours d'une dignité sans orgueil et d'une modération sans faiblesse. Enfin, les protestans favorables à l'émancipation politique furent conviés à prendre part aux travaux d'une société désormais nationale; et ce fut dans les rangs des dissidens que la suprématie épiscopale rencontra ses ennemis les plus implacables, et la cause catholique ses défenseurs les plus dévoués.

Ainsi toutes les forces du pays s'étaient groupées en un seul faisceau; un pouvoir s'était enfin organisé qui parlait à toutes les consciences, puisait dans toutes les bourses, et se trouvait assez fort pour armer des millions d'hommes, et en même temps pour les contenir. Un calme soudain avait interrompu le cours des désordres habituels; à la voix de l'association, les populations rurales elles-mêmes avaient sursis à leur effroyable justice; les esprits, tous à une seule pensée, ne vivaient plus que par elle, et la plus indisciplinée des nations prêtait à ses chefs une obéissance aveugle et presque fanatique. En face de ce grand mouvement le gouvernement anglais, avec ses juges de paix, ses sheriffs et ses constables, était comme bloqué en Irlande; le bénéfice des siècles, comme celui de la force, semblait également perdu pour lui.

Nous n'avons pas à retracer ici les phases d'une lutte qui a pas-

sionné le monde pendant six années : en exposant comment se forma l'association catholique, notre but a bien moins été d'écrire l'histoire si connue du passé que de faire comprendre la situation que pourrait reprendre l'Irlande en face de circonstances analogues. Pour apprécier la portée des questions pendantes aujourd'hui entre le torysme et ce pays, pour savoir de quelles ressources disposerait celui-ci, à quels souvenirs il aurait à faire appel si des intérêts semblables rendaient une même énergie à ses passions, une même unité à ses actes, il a fallu le montrer dans un de ces momens suprêmes où les peuples n'ont de secrets ni pour les autres, ni pour eux-mêmes.

Nous ne ferons point assister nos lecteurs à ces grandes scènes religieuses et populaires où s'unissent dans une inspiration commune le génie du moyen-âge et celui des temps modernes, où Pierre l'Ermite et Mirabeau semblent renaître dans un même homme : saisissante vision aujourd'hui évanouie, mais dont la mémoire suffira seule pour assurer à l'Irlande les dernières conséquences de sa conquête, et faire reculer l'orangisme, s'il ose jouer les destinées de la Grande-Bretagne dans une lutte qui serait la dernière.

Du jour où l'association avait pu déterminer les *freeholders* à quarante shellings à voter publiquement contre les candidats de leurs propriétaires, du moment où les fermiers catholiques envisageaient de sang-froid le résultat d'un acte qui les vouait à la misère, et que leur héroïque abnégation eut triomphé à Waterford, à Louth et enfin à la grande élection de Clare, l'aristocratie anglicane comprit qu'elle était perdue, et l'orangisme ne protesta plus que par les cris d'une rage impuissante. En face d'un pouvoir qui disposait ainsi de la force sans en user, qui imposait de tels sacrifices aux consciences et une telle harmonie à de longues rivalités, il n'y avait plus qu'un parti à prendre. Les plus constans ennemis de l'Irlande s'inclinèrent devant une inflexible nécessité, et le bill d'émancipation traversa enfin toutes ses épreuves parlementaires.

Ici commence, dans les affaires d'Irlande, une période nouvelle moins éclatante et surtout moins connue, période importante toutefois pour l'avenir de ce pays non moins que pour celui de l'Angleterre, dont la fortune se trouve plus étroitement enlacée chaque jour à celle de son implacable ennemi.

Nous l'avons dit dans nos études précédentes, l'émancipation de 1829 (1), loin d'exercer sur l'état intérieur de l'Irlande la pacifique

(1) Voyez la *Revue* du 15 octobre 1838 : *De l'Angleterre*, 2e partie.

influence qu'on semblait en attendre, coïncida avec une recrudescence d'agitation populaire et un déchaînement soudain de toutes les passions. Jusqu'à la mise en vigueur de l'acte de coërcition de 1833, chaque jour vit s'élever d'une manière effrayante le thermomètre de l'agitation, et avec lui le chiffre des meurtres, des incendies, des attaques nocturnes, et de tous les méfaits auxquels la population des campagnes avait fait trève sous une impulsion qui fut un instant plus forte que sa haine.

L'association catholique, après avoir, pendant six années, tenu lieu de gouvernement à l'Irlande, s'était dissoute pour se conformer aux injonctions de la loi et aux engagemens formellement pris par ses chefs. Après une excitation sans exemple, ce pays se trouvait donc livré sans direction à son propre entraînement.

Or, quoique l'enceinte de Saint-Étienne se fût enfin ouverte pour les députés catholiques, la situation de l'Irlande n'en restait pas moins affreuse. Sa population devait naturellement mesurer la portée d'une pareille victoire aux changemens introduits dans sa propre condition, et l'émancipation, ainsi qu'il avait été trop facile de le prévoir, ne s'était traduite pour elle en aucune de ces améliorations pratiques que les masses comprennent parce qu'elles les sentent. La famine ne la décimait pas moins sur la paille de ses cabanes immondes. Les dimes, les *vestry-cesses*, les *country-rates*, des fermages surtout hors de tout rapport avec le produit de terres subdivisées à l'infini, continuaient d'écraser un peuple réduit aux seules ressources de la plus petite culture. Dans les villes, les corporations protestantes étaient debout, gardant le monopole des propriétés communales et des élections parlementaires, et l'orangisme se vengeait de ses défaites politiques par ces mille vexations locales qui blessent d'autant plus qu'elles sont plus immédiates et plus personnelles. Quels que fussent les efforts des députés irlandais groupés autour de leur chef, quelle que fût la bienveillance du cabinet whig envers l'Irlande, il était des maux dont la guérison échappait à l'omnipotence parlementaire, et le temps seul pouvait guérir les blessures que le temps avait faites; il en était d'autres où l'autorité législative pouvait exercer une intervention efficace.

Les questions spéciales à l'Irlande, dont le parlement britannique a été saisi depuis l'émancipation, et sur plusieurs desquelles il continue à délibérer, peuvent se classer sous trois chefs principaux : la réforme de l'église épiscopale, celle des corporations électives, enfin les mesures prises pour améliorer la condition du peuple, telles que

la taxe des pauvres, et un système de travaux publics aux frais de l'état.

De ces grands problèmes, celui qui se rapporte à l'église anglicane d'Irlande est le plus sérieux par les puissans intérêts qu'il froisse et les populaires passions qu'il soulève. Avant de l'aborder avec les développemens qu'elle comporte, nous nous arrêterons un instant aux deux autres questions, qui, à des degrés différens, touchent également à la condition politique et sociale de l'Irlande.

Les abus qui s'étaient révélés en Angleterre lors de la discussion relative aux corporations municipales ne purent manquer de se présenter avec un caractère plus odieux encore, lorsqu'une discussion approfondie s'ouvrit au sein du parlement sur les corporations irlandaises. Ici, à l'usurpation historique s'étaient jointes la tyrannie de secte et la suprématie d'une caste sur une autre; c'étaient elles qu'il s'agissait de briser en donnant à la population non conformiste, dans la conduite des intérêts municipaux, une part proportionnée à son importance et à son chiffre numérique. Le ministère affirmait avec raison avoir atteint ce but en proposant d'appliquer à cette partie des domaines britanniques, si long-temps placée en dehors du droit commun, les principes consacrés pour l'Angleterre et l'Écosse par le *corporation-act*, statut dont nous avons analysé ailleurs les dispositions fondamentales. D'après le projet du cabinet, le droit électoral était conféré à tout citoyen, sous condition d'un cens fort abaissé. Ce fut sur le chiffre du cens que s'engagea l'une des plus longues discussions dont les annales parlementaires aient consacré le souvenir : le parti tory, n'osant contester l'urgence d'une réforme depuis les honteuses révélations de l'enquête, ne s'attacha qu'à la rendre inefficace, en maintenant en dehors de la jouissance des droits municipaux la masse de la population catholique et dissidente. Les amendemens de sir Robert Peel trouvèrent à la session de 1838, dans la chambre des lords, la majorité qui leur avait manqué de bien peu dans celle des communes, et lord Lyndhurst refit pièce à pièce l'œuvre de lord Russell.

Mais, quelle que soit la gravité de cette question, elle n'est pourtant que d'un intérêt secondaire pour l'Irlande en regard de plusieurs autres. C'est par sa bourgeoisie, tout opprimée qu'elle ait été, que le génie national de ce peuple est parvenu à se montrer redoutable; c'est à sa classe moyenne que l'Irlande doit sa délivrance; c'est à elle qu'est confiée l'influence prépondérante sur son avenir comme sur celui de l'Angleterre, que l'union législative a commis en quelque sorte à la discrétion du peuple vaincu. On doit donc tenir pour certain

que, quelle que soit l'issue définitive de la réforme municipale, l'ascendant ne manquera point dans les villes irlandaises à l'esprit de la bourgeoisie libérale; cet esprit se produira dans toutes les élections, et les membres irlandais le porteront au sein du parlement où ils sont appelés à faire, durant de longues années, l'appoint de toutes les majorités.

L'intérêt bourgeois ne périclite donc point en Irlande; ce n'est pas là qu'est la plaie, ce n'est pas là que doit être appliqué le remède: la population rurale, avec ses mœurs sauvages et ses besoins qui excusent presque ses crimes, telle est, telle doit être la préoccupation constante d'un gouvernement qui met son honneur à rendre à la paix et à la civilisation l'une des plus intéressantes contrées du globe.

Nous attendons peu des plans nombreux d'éducation nationale présentés au parlement ou déjà essayés par lui. L'ignorance est moins grande en Irlande que dans beaucoup d'autres pays qui lui sont fort supérieurs en bien-être et en tranquillité; on peut même dire que l'éducation populaire y est relativement avancée. Ce qui manque à ce peuple, ce n'est ni l'instruction, ni la pureté des mœurs, ni la foi, ni tous les instincts honnêtes et bons par lesquels les nations prospèrent; ce qu'il réclame, c'est du travail; ce qu'il faut lui donner, c'est du pain. Trouver un moyen d'assurer au paysan irlandais une alternative quelconque entre la possession du sol et le dénuement absolu; lui créer une ressource pour sa vie lorsqu'il ne peut obtenir la location de quelques arpens, et l'empêcher de s'attacher en désespéré à son petit champ de pommes de terre en lui montrant ailleurs un moyen de sustentation, tel est le secret d'où dépend l'existence de tout un peuple, secret formidable pour la Grande-Bretagne depuis qu'elle comprend la solidarité de ses destinées avec celles de cette terre malheureuse.

Le parlement a pensé que le moyen le plus efficace d'améliorer le sort du peuple des campagnes, et de le sauver des périls et des excitations inséparables d'un tel état de choses, était de fonder une provision légale pour les pauvres, et dans ce but la législation sur le paupérisme, modifiée par le statut de 1834, a été, en 1838, étendue à l'Irlande dans toutes ses dispositions.

L'avenir seul décidera d'une innovation sur la portée de laquelle il y aurait une sorte de témérité de la part d'un étranger à se prononcer aujourd'hui. Il est facile de répéter les objections adressées avec tant de fondement au système anglais et d'établir que mieux vaut prévenir la pauvreté que de la soulager, en lui créant comme un

fonds permanent d'encouragement aux dépens de la société tout entière. Nous avons montré, dans une autre partie de ce travail, comment, en garantissant un peuple contre les conséquences du vice, de l'imprévoyance et de la paresse, il devient par là même vicieux, imprévoyant et paresseux. Mais en ce qui se rapporte à l'Irlande, il faut tenir compte, ce semble, de considérations particulières et toutes locales de nature à infirmer jusqu'à un certain point les théories générales présentées par Malthus, Chalmers et presque tous les économistes, contre la taxe légale.

Peut-être l'établissement de secours pour les pauvres, dans les conditions nouvelles et plus sévères où la législation vient de les établir, est-elle jusqu'à présent le seul moyen de créer pour ce malheureux peuple cette alternative qui lui manque aujourd'hui entre la possession de la terre arable et la mort par famine. Lorsque le paysan irlandais, chassé de sa chaumière, et dans l'impuissance de sous-louer à prix d'or quelques lambeaux de terre, saura qu'il est un lieu où il recevra de quoi vivre; tout désolé que soit ce lieu, toute sombre qu'en soit l'entrée, il ira y manger son pain d'amertume, et ne recourra plus à la menace, à l'incendie et à l'assassinat, comme à son unique secours. Ce qui importe avant tout, c'est de rendre le *white-boysme* odieux en le laissant sans excuse; et s'il y a de grands inconvéniens à donner à un peuple enclin à la paresse trop de sécurité sur l'avenir, n'est-il pas plus dangereux encore de lui montrer dans cet avenir des souffrances sans espoir et une mort inévitable? Il est assurément très fâcheux de créer à des pauvres une condition qui les dispense de s'inquiéter du temps qui devra suivre; mais il est plus fâcheux, sans nul doute, de leur montrer ce temps qui approche, avec un cortége de douleurs si cuisantes, qu'ils ont recours pour s'y dérober aux moyens les plus criminels, et qu'au jugement de leur conscience, le crime se transforme en devenant comme une terrible nécessité.

Si l'introduction en Irlande des lois sur le paupérisme avait pour résultat de placer les choses en ce pays sur le pied où elles étaient en Angleterre avant le *Poor-law amendment act*, un tel essai serait à la fois immoral et funeste : distribuer à tous les nécessiteux et prétendus tels des secours abondans à domicile, alimenter la pauvreté par la paresse, et la paresse par la pauvreté, ce serait imposer à la propriété une charge sous laquelle elle succomberait en bien peu d'années; aussi n'est-ce pas là ce qu'a fait le gouvernement britannique. En Irlande comme en Angleterre, aucun secours ne sera donné

aux indigens que dans les maisons de travail, et la privation de la liberté sera le prix de cette aumône temporaire. L'effet de cette loi ne fût-il que de mettre en construction sur tous les points de l'île un nombre infini de *workhouses*, et d'assurer ainsi des ressources extraordinaires à une population complétement dénuée de moyens de travail, ses conséquences seraient déjà très salutaires. En ce sens, on peut dire que le système de travaux publics aux frais de l'état, proposé par le cabinet, et partiellement adopté par la législature, contient la seule solution possible de ce triste problème. Lorsqu'un grand ensemble de chemins de fer sera en cours d'exécution, et que de vastes terrassemens nourriront tant de bouches affamées, ce peuple cessera une guerre implacable contre une société qui, pour la première fois, aura bien voulu se souvenir qu'il existe : des communications nouvelles et plus rapides permettront à l'une des contrées les plus fertiles de l'Europe d'augmenter la masse de ses richesses, en ouvrant à leur exportation des voies plus rapides, enfin un capital nouveau aura été créé par l'industrie aux mains de la population rurale, et ce capital pourra devenir pour elle l'instrument précieux de son aisance matérielle, aussi bien que de son perfectionnement moral. Le parlement anglais ne s'engage, sous ce rapport, qu'avec une hésitation et une répugnance visibles dans des voies toutes contraires à celles où il a marché jusqu'à présent en fait de travaux publics; mais, pour lui, l'avenir est destiné à faire fléchir bien des théories, et l'Irlande est placée, d'ailleurs, dans des conditions tellement exceptionnelles, que la libre concurrence et l'industrie particulière, principes qui suffisent à tous les besoins en Angleterre, resteraient évidemment sans application dans l'île voisine.

L'Irlande, protégée par un pouvoir local qui la gouverne dans le sens de ses intérêts, comprenant qu'il est temps de substituer la confiance à la haine, soutenue dans ses vœux de réformes administratives et judiciaires par un cabinet dévoué à son bien-être, secondée par la libéralité du parlement dans ses tentatives industrielles, s'avance à grands pas vers un meilleur sort. Mais personne ne l'ignore : une grave question reste à résoudre, question qui touche à la fois à l'ordre moral, à l'ordre politique et à l'ordre matériel, et dans laquelle viennent se résumer toutes les difficultés, se concentrer tous les souvenirs et se réchauffer toutes les passions; celle-là, le cabinet whig ne s'est pas senti assez fort pour la trancher, après avoir pris une sorte d'engagement de la résoudre. Il a essayé des réformes sans résultat en ce qu'elles sont insuffisantes; et, dans l'instant le

plus favorable, il s'est reposé sur l'avenir, sans voir que cet avenir allait lui manquer.

Le ministère de lord Grey avait compris qu'il était impossible d'imposer à l'Irlande l'acte de coërcition, avec la suspension du jury et le régime des cours martiales, sans donner à l'opinion publique une satisfaction éclatante. L'église épiscopale était nécessairement appelée à la payer, et des engagemens formels avaient été pris à cet égard comme condition d'un vote auquel résistaient les vieux scrupules constitutionnels du parti whig. Ce fut pour remplir cette promesse, et rendre moins violente l'opposition des membres irlandais, que lord Althorp présenta, au nom du cabinet (1), un projet de réforme dont, après des concessions nombreuses faites à l'intérêt tory dans la chambre des lords, les bases furent converties en statut définitif.

L'effet le plus senti, le seul populaire, il faut le dire, de cette mesure si incomplète, fut l'abolition des contributions ecclésiastiques connues sous le nom de *church-cesses*. On sait que ces contributions se prélevaient, au profit de l'établissement épiscopal, sur les catholiques et les dissidens, qui, à la charge de sustenter leur propre église et de nourrir le clergé anglican du produit de leurs dîmes, voyaient se joindre l'humiliation de payer les frais d'un culte dont le triomphe était lié à de si cruels souvenirs. A cet impôt fut substitué un fonds prélevé sur l'universalité des bénéfices ecclésiastiques à titre de taxe proportionnelle (2). L'établissement de cette taxe eut un double but: l'entretien et la construction des édifices servant au culte anglican, et les subventions à donner aux petites cures (*small livings*), les titulaires de ces cures se trouvant placés dans une situation de plus en plus critique par les refus de dîmes devenus à peu près universels en Irlande.

A ces dispositions destinées à recevoir une application immédiate, ce statut en ajouta d'autres qui ne devaient avoir leur effet qu'après la mort des titulaires et bénéficiers alors en possession. Ainsi, les immenses revenus du primat d'Irlande furent frappés, pour l'avenir, d'une réduction de quelques mille livres sterling. La suppression des

(1) Chambre des communes, 12 février 1833.

(2) Tous les bénéfices au-dessous de 200 liv. sterl. restent exempts de la taxe. De 200 à 500, la taxe est de 5 pour 100; de 500 à 700, 6 p. 100; de 700 à 800, 8 p. 100; de 800 à 1,000, 10 p. 100; de 1,000 à 1,200, 12 p. 100, et de 15 p. 100 au-dessus de cette somme. Des bases analogues, quoique plus favorables que pour les simples bénéfices, ont été adoptées pour la part contributive des évêques. Ceux-ci paient 5 p. 100 sur les revenus au-dessus de 4,000 liv. sterl. (100,000 fr.)

bénéfices sans charge d'ames fut arrêtée pour recevoir son exécution au fur et à mesure des décès. Enfin une disposition plus grave vint frapper dans ses sommités le personnel de l'église établie. Le nombre des évêchés fut abaissé de vingt-deux à dix; disposition contre laquelle s'éleva avec force le banc ecclésiastique, comme constituant un empiétement sur la juridiction spirituelle, mais que le cabinet parvint à faire triompher en s'appuyant sur des précédens historiques, et en développant une subtile distinction entre la *suppression* et la *réduction* des siéges.

Mais la question principale était, nul ne l'ignore, celle des propriétés appartenant à l'établissement ecclésiastique; c'était là que l'opinion publique attendait le cabinet, et ce fut sur cette question qu'il resta fort en-deçà des limites qu'une fermeté prudente lui aurait probablement permis d'atteindre à une époque où le parti tory, tout meurtri de sa récente défaite, n'avait pas encore retrouvé une confiance aujourd'hui pleinement justifiée. La seule chose qu'osa lord Althorp fut une motion tendant à appliquer aux besoins de l'état, non pas une partie des propriétés ecclésiastiques, mais l'excédant de valeur que ces propriétés pouvaient acquérir à raison de nouvelles dispositions législatives. Il proposa d'autoriser les évêques à concéder à leurs tenanciers des baux perpétuels au lieu de baux à courte échéance; faculté toute nouvelle, qui créait un capital nouveau sur lequel l'église n'avait pas pu compter jusqu'alors, et dont il était légitime de faire profiter la société civile. Ceux là même qui déniaient au pouvoir politique toute action sur la propriété de l'église devaient reconnaitre, selon le chancelier de l'échiquier, que tous les produits additionnels obtenus en vertu de ce nouveau système pouvaient être employés par l'état selon le mode que le parlement estimerait convenable. Quelque interprétation que lui donnât le cabinet, ce projet impliquait manifestement un principe que l'opinion libérale devait accueillir avec faveur; mais dans un moment où la fièvre de la réforme travaillait encore l'Angleterre, lorsqu'à ces ardentes excitations l'Irlande joignait celles de ses souffrances séculaires, et que les attentats s'y multipliaient chaque jour, il était impossible qu'une proposition plus logique et plus hardie ne partît pas de l'assemblée nationale. Si un riche établissement épiscopal était pour l'Angleterre un instrument politique en rapport avec le principe de son gouvernement, il n'était pour l'Irlande qu'une insulte à la conscience et au bon sens, qu'un obstacle éternel à la paix publique et à l'union avec la Grande-Bretagne. Aussi, dans la session suivante l'église irlandaise fut-elle l'objet

d'une motion qui, allant droit au fond des choses, proclamait un principe dont le triomphe, infaillible dans l'avenir, coûtera cependant autant de peine, et peut-être autant d'années, que celui de la réforme parlementaire. Dans un discours que devait clore une proposition restée célèbre (1), M. Ward exposa l'étrange situation de cette église campée au sein d'une population qui la repousse.

Selon l'honorable représentant de Saint-Albans, le système des dîmes était la source de tous les désordres qui affligeaient ce pays. La résistance à leur perception était, depuis trois années, devenue à peu près universelle dans le nord aussi bien que dans le midi. Elle embrassait les protestans comme les catholiques, et menaçait de susciter une opposition générale à toutes les dettes légales. En vain l'Angleterre entretenait-elle en Irlande une force égale à celle que réclame son vaste empire des Indes; en vain les tribunaux rendaient-ils des arrêts qui recevaient trop souvent une exécution sanglante. Un rapport récent constatait que dans les cinq années précédentes dix-sept mille neuf cent quatre-vingt-une causes, pour faits relatifs aux dîmes, avaient été débattues dans les sessions trimestrielles: masse effrayante de poursuites qui, loin de briser les résistances, les avait rendues plus compactes et plus énergiques. M. Ward établissait qu'un million sterling était consacré chaque année aux besoins d'un établissement religieux qui, selon lui, ne correspondait pas aux croyances de plus de la quatorzième partie de la population, c'est-à-dire à celles de six cent mille personnes environ. De cette disproportion entre les richesses et les besoins, entre le personnel ecclésiastique et le nombre des fidèles, avait surgi un abus arrivé à l'état de scandale public, la non-résidence. Aux termes d'un rapport présenté en 1815 sur la situation de l'église établie en Irlande, on y comptait six cent soixante-quatre ministres résidens, et cinq cent quarante-trois non résidens, et cette proportion s'était maintenue depuis cette époque. Parmi les ministres dévoués à leurs devoirs, un assez grand nombre remplissaient leurs fonctions pour un modeste salaire, dont la moyenne ne dépassait pas 70 livres sterling par an; les vingt-cinq millions de francs auxquels M. Ward estimait les revenus de toute nature de l'église anglicane en Irlande, passaient donc en presque totalité aux mains de quelques privilégiés et de sinécuristes, fait immoral dont l'orateur, au nom de la religion elle-même, réclamait le prompt redressement. Il proposait, en consé-

(1) Chambre des communes, 27 mai 1834.

quence, de fixer un maximum pour chaque bénéfice à raison de son importance, en affectant aux besoins de l'état l'excédant constaté des propriétés ecclésiastiques.

Cette proposition continue depuis cinq années d'être débattue dans la chambre et dans la presse avec cette gravité patiente que les Anglais savent apporter dans la discussion des grands problèmes politiques. D'une part, on invoque les maximes du droit civil sur la subordination des intérêts individuels à l'intérêt général (1), et des précédens historiques dont les actes de la réformation ne sont pas le moins formidable; de l'autre, on s'écrie que l'autorité séculière ne peut toucher à la fortune de l'église sans violer un droit sacré, sans porter un coup mortel à l'union des deux puissances, dont l'harmonie constitue la force sociale.

C'est raisonner juste dans deux ordres d'idées très-différens. Que l'église anglicane soit dans la position la moins favorable pour repousser le principe d'omnipotence politique sur lequel elle est elle-même assise, cela n'a pas besoin de démonstration; mais ce qui n'en réclame pas davantage, c'est que la prétention d'administrer les revenus ecclésiastiques et de disposer de leur excédant, lorsque ce droit aura été reconnu par le parlement britannique, sera non plus le prélude d'un prochain changement, mais le gage d'une immense révolution irrévocablement consommée. De ce jour l'état aura absorbé l'église dans son existence politique. En place de l'édifice à l'ombre duquel tant de générations ont passé, on verra s'élever une société nouvelle, toute puissante en ce qui se rapporte aux intérêts matériels, mais déclinant toute compétence en ce qui touche à l'ordre religieux. Dans son sein s'agiteront, en vivant de leur vie indépendante et propre, ces diverses associations intellectuelles qu'une même foi rallie seule sous une hiérarchie librement acceptée. Il est douteux que l'église épiscopale puisse survivre, même en Angleterre, à cette épreuve décisive; mais ce que personne ne saurait contester en ce qui concerne l'Irlande, c'est que cette crise n'y doive devenir pour l'anglicanisme le signal d'une dissolution inévitable.

Quoique accueillie cette année par la chambre des communes, la proposition désormais historique de M. Ward a échoué, comme cela devait être, devant l'impassible résistance des lords. Profitant, dans

(1) Au nombre des travaux importans provoqués par la discussion de cette grande affaire, on peut consulter, comme le manifeste du parti whig, une brochure publiée au retour de sir Robert Peel aux affaires en 1835 : *On the national property and the prospects of the present administration and of their successors.*

la session de 1838, de l'ascendant progressif du parti conservateur au sein des communes, la pairie a obtenu du cabinet de lord Melbourne le sacrifice d'une clause au succès de laquelle il avait d'abord lié son existence. Par une de ces transactions que comportent les mœurs parlementaires de nos voisins, et dont les nôtres sont incapables, il fut convenu que, pour prix de l'abandon au moins temporaire du principe d'expropriation, la chambre haute donnerait son vote à trois mesures capitales pour l'Irlande : l'une concernant les dîmes, l'autre ayant pour but la réforme des corporations municipales, la troisième enfin se rapportant à l'établissement d'une taxe des pauvres.

L'Angleterre avait appliqué à ses propres dîmes le principe de la commutation; ce fut par lui que le gouvernement britannique tenta d'arracher l'Irlande au danger d'une perception qui provoquait chaque jour des scènes désastreuses. Qu'on se figure quelle devait être la difficulté de faire rentrer un impôt qui pesait sur un nombre infini de têtes, et dont le taux moyen par individu variait selon les comtés d'un shelling à un farthing! Un très grand nombre de tenanciers subissaient des poursuites judiciaires avec les frais qui en sont inséparables, pour une dette de quelques *pence* que leur conscience répugnait à acquitter.

Pour faire cesser un état de choses aussi préjudiciable à l'église établie qu'à l'ordre public, le gouvernement proposa aux communes, dans la session de 1834, de remplacer la dîme par un impôt foncier, payable à la couronne pour être réparti par elle entre les ayant-droit. Cet impôt était rachetable à des conditions favorables au débiteur, et le prix de rachat était compté au propriétaire de la dîme qui se trouvait ainsi désintéressé.

Les membres irlandais, et à leur tête O'Connell et Sheil, repoussèrent d'abord ce plan avec violence. C'était, disaient-ils, insulter au bon sens que de proposer à l'Irlande un changement dans les mots, alors qu'elle réclamait avec tant d'énergie un changement dans les choses. Mais, devenus hommes politiques après avoir été si longtemps hommes de parti, ces membres eurent la sagesse de subir les conditions inséparables de leur situation nouvelle; ils comprirent qu'il était impossible de porter dans les conquêtes parlementaires cet entraînement de logique et de passion qui avait signalé leurs glorieuses luttes populaires; ils transigèrent donc sur le principe de la dîme, tout en déclarant dans leurs manifestes et leurs journaux qu'ils étaient résolus à en exiger la suppression, et qu'ils avaient l'espoir de l'obtenir.

Le cabinet whig, débordé en Irlande par l'irritation populaire comme en Angleterre par la recrudescence du torysme, était réduit à ne signaler ses bonnes intentions que par des demi-mesures qui, violemment attaquées par l'orangisme au sein de la chambre haute, acceptées faute de mieux par le parti irlandais de la chambre des communes, venaient se briser en Irlande ou contre de violentes résistances, ou contre une impassibilité plus dangereuse encore. Il resta démontré par les faits que toute tentative de redressement qui ne procéderait pas par la suppression pure et simple d'un tribut odieux à tant de titres, n'aurait aucune sorte de portée. La mesure dont on avait attendu une amélioration dans le sort de ce pays, n'avait levé aucun des obstacles qui rendaient désormais comme impossible la perception de la dîme; aussi le clergé anglican se trouvait-il dans une situation très difficile. Tout ce que put, en 1838, le ministère Melbourne pour conjurer les embarras dont un parti faisait si injustement retomber le poids sur sa tête, ce fut de présenter un bill dont le résultat définitif était de mettre à la charge de l'échiquier de la Grande-Bretagne les arrérages des dîmes irlandaises, en stipulant un droit de recours visiblement illusoire. O'Connell et ses amis accordèrent une superbe et ironique approbation à une mesure qui était la plus éclatante sanction de leurs paroles et de leur conduite. L'église anglicane était, d'après eux, un établissement imposé à l'Irlande, et qui lui était pour ainsi dire étranger : dès-lors, si l'Angleterre prétendait le maintenir pour la convenance de sa politique ou la satisfaction de quelques consciences épiscopales, il était très simple qu'elle en fît les frais; ce plaisir pieux valait bien un million sterling, et les membres irlandais le votèrent par un motif tout opposé à celui qui inspirait sir Robert Peel et les révérends prélats de la chambre haute.

Des esprits politiques ne pouvaient manquer d'apercevoir tout ce que de telles mesures impliquaient de funeste pour l'avenir de l'établissement protestant en Irlande; mais, dans ce pays, les masses les jugèrent moins selon leurs tendances que selon leur portée immédiate, et s'alarmèrent en voyant leurs représentans sanctionner par des concessions ce qu'elles repoussaient avec la double énergie de la conscience et de la colère. Les transactions auxquelles dut se prêter O'Connell, par cela même qu'il soutenait contre le torysme une administration favorable à ses compatriotes, et qui faisait de l'amélioration du sort de l'Irlande sa principale, peut-être pourrait-on dire son unique étude, furent signalées par des passions ignorantes ou jalouses comme des déviations de sa politique naturelle; et l'on affecta de

marquer deux ères différentes dans sa vie, alors qu'il suivait avec une admirable persévérance son unique pensée, et qu'il ne changeait de moyens que pour rester plus conséquent avec lui-même.

Ces impressions étaient entretenues par le parti démagogique, dont O'Connell se séparait de plus en plus à mesure qu'il pénétrait plus clairement la vanité de ses rêves et l'ardeur de ses espérances désordonnées. Elles n'étaient pas repoussées par les masses, que la croisade pour l'émancipation religieuse avait accoutumées aux éclatantes conquêtes arrachées par une parole qui semblait alors un glaive tranchant; elles allaient enfin au tempérament et aux mœurs du clergé catholique, centre puissant de la vie populaire.

Ce grand corps avait contribué plus que tout autre à entretenir le sentiment national; il l'avait réchauffé à l'ombre des autels aux temps des persécutions, il lui avait donné le principe d'organisation auquel était dû son récent triomphe. Cependant le clergé catholique était, depuis la grande lutte de l'émancipation, il est encore, et pour longtemps, peut-être, un obstacle aux progrès réguliers, mais lents, obtenus par les voies constitutionnelles. Impatient dans ses vœux, violent dans leur expression, on le dirait plus enclin à user de la force dont il dispose qu'à la contenir. « Examinons, dit un de ses membres (1), la conduite des ecclésiastiques dans ces derniers temps, relativement à l'instruction du peuple. Lui ont-ils inculqué les principes de la religion catholique? Ne se sont-ils pas trop souvent établis en hostilité ouverte contre la loi et les autorités constituées? N'ont-ils pas toléré la sédition et l'insubordination la plus complète? N'ont-ils pas paru mettre l'anarchie à l'ordre du jour? Ont-ils inspiré aux fidèles des sentimens de modération et de paix, ainsi qu'ils l'auraient dû faire, comme ministres de l'Évangile et prêtres de l'église romaine? C'est le titre de gloire de cette église d'enseigner à tous ses enfans le respect du pouvoir et des magistrats, et de ne contrevenir jamais à la paix publique et à la sécurité individuelle. Les ecclésiastiques irlandais n'ont peut-être pas été précisément les mobiles des désordres populaires, mais quelques-uns d'entre eux y ont joué un rôle trop éclatant, et comment méconnaître que l'impression générale dans le pays ne soit qu'ils donnent à ces désordres un assentiment absolu, quoique secret? Ils ont suivi la multitude, au lieu de la guider, et ont laissé dénaturer entre leurs mains le dépôt sacré de la foi. »

Remontant au principe de ce désordre introduit dans l'église ca-

(1) M. Croly, prêtre catholique d'Ovens et Aglis.

tholique d'Irlande, le même ecclésiastique l'explique avec justice et raison par d'amers ressouvenirs et une haine trop légitime contre l'oppression civile et religieuse. « Mais comment ne pas voir, ajoute-t-il, que la dépendance où vit le clergé pour tous ses besoins, que sa soumission forcée aux volontés d'un peuple passionné, sont les causes principales de l'altération qui a atteint le caractère du clergé? La multitude seule tient les cordons de la bourse cléricale, elle peut ôter son pain au prêtre et le réduire à la mendicité; et malheur, en effet, à celui qui ose lui résister en face! Dans les momens de crise, le cri universel, parmi les populations des campagnes, est qu'elles ne souffriront pas au milieu d'elles des prêtres qui contrarieraient leurs projets, et l'on pourrait citer des exemples de la réalisation de cette menace. Un trop juste effroi de la misère a contribué à ôter toute indépendance au clergé catholique dans l'exercice de sa sainte mission, et la situation de l'Irlande restera toujours désastreuse tant que cet état de choses ne sera pas changé. »

Il faut en effet que l'église de l'immense majorité soit délivrée de cette dépendance, qui la constitue en état de complaisance devant des passions que sa mission est de contenir. Cela importe à la dignité de la religion, et plus encore peut-être à la paix publique. Une provision annuelle pour le clergé catholique serait à la fois une mesure d'équité et de haute politique; elle deviendrait un lien précieux entre ce corps indépendant et la société civile; elle seule permettrait de conserver à l'établissement épiscopal une partie de son immense fortune. Une somme de 600,000 livres sterling atteindrait largement ce but, et la réconciliation de l'Angleterre et de l'Irlande est à ce prix.

Rien n'indique cependant que cette importante innovation doive être prochainement essayée; aucune proposition n'a été débattue jusqu'à ce jour au parlement relativement au salaire du clergé romain. Tous les hommes sensés estiment unanimement que cette mesure est nécessaire, qu'il ne peut y être suppléé par aucun expédient; toutefois nul n'ose en assumer la responsabilité, et dévouer sa tête aux imprécations qu'une telle proposition ne manquerait pas de susciter. Le torysme la rejette avec horreur comme impliquant une sorte de sacrilége social; c'est, à ses yeux, la consécration de l'indifférence religieuse, l'abomination de la désolation introduite au sein des trois royaumes; et il le dispute de logique et d'indignation à l'école de M. l'abbé de La Mennais, stigmatisant, en 1822, le salaire de tous les cultes sanctionné par la charte athée. Le radicalisme démagogique, qui tient pour le système purement volontaire en matière de religion, ne verrait pas non plus avec faveur une telle innovation, car celle-ci

tendrait à établir une plus étroite association d'intérêts entre le pouvoir et le clergé catholique d'Irlande, et le dégagerait de l'atmosphère révolutionnaire où le retient aujourd'hui sa condition dépendante.

Le salaire du clergé est donc une idée essentiellement gouvernementale, qui a contre elle toutes les passions, tous les mauvais instincts, et ne peut se défendre que par de sévères considérations politiques. Il appartiendrait à O'Connell d'arborer ce drapeau de sagesse et de conciliation, et de le tenir de sa main forte et haute, nonobstant les clameurs qui partiraient peut-être de son propre camp. Ce qui, à la seconde période de sa vie politique, fait l'honneur de cet homme éminent, ce qui lui assure une place éclatante au-dessus des renommées contemporaines, c'est qu'il a été tour à tour, et pour ainsi dire en même temps, homme de gouvernement et homme de faction, ne se servant de la puissance révolutionnaire que pour atteindre un but légitime, et puis, ce résultat obtenu, trouvant en lui-même assez de force pour contenir celle qu'il empruntait aux passions du dehors; toujours maître de son instrument, comme le conducteur d'une machine l'est de la vapeur qu'il condense, toujours tendant aux mêmes fins, et sachant continuer dans les luttes régulières de Westminster les tentatives commencées au sein de réunions tumultueuses. L'homme politique qui soutient le ministère Melbourne contre les assauts réitérés de l'orangisme en Irlande et du torysme en Angleterre, ne sera pas moins grand devant la postérité que le redoutable agitateur soulevant, à l'élection de Clare, les tenanciers contre leurs seigneurs; et, quoi qu'en puisse penser et dire le vulgaire, il y a une gloire aussi solide à recueillir dans ces nuits sans repos de la chambre des communes, dans ces combats de chaque jour où le cabinet whig triomphe à peine de quelques voix, que dans des processions enivrantes faites à la face du ciel, sous l'escorte d'un peuple tout entier. Le ministère whig n'a pas fait sans doute pour sa patrie tout ce que réclame O'Connell et tout ce qu'exige la justice, mais les intentions de ses membres sont bienveillantes et droites; il a été presque toujours jusqu'aux limites qu'il ne pouvait franchir sans se briser, et sans faire tomber avec lui la dernière espérance d'un gouvernement libéral pour la Grande-Bretagne. N'est-il point noble et moral de lui tenir compte de ses efforts, n'est-il pas habile de demander à l'esprit de transaction ce que l'Irlande aurait peine à conquérir par la force, ce qu'elle n'arracherait, dans tous les cas, qu'au prix des plus grands sacrifices? Que les whigs se maintiennent aux affaires sous l'influence croissante du nouveau parti radical, et les membres irlandais, restant les dispensateurs obligés de la majorité

au sein des communes, seront en mesure de stipuler le prix de leur concours en concessions annuelles pour leur patrie. En maintenant le présent, ils garantissent donc l'avenir, ils écartent la seule chance, sinon fatale, du moins incertaine pour l'Irlande, celle d'une lutte à mort avec le torysme disposant de nouveau de toutes les forces de l'empire britannique, et les mettant au service de ses haines inextinguibles. Ce rôle de ministériel est plus terne que celui de tribun, mais il est à la fois plus honnête et plus sûr; il ne laisse aux évènemens que ce que la prudence ne peut leur ôter, et il suffira pour légitimer à l'avance, si jamais les circonstances l'exigent, le recours à des ressources dont on aura consciencieusement différé le dangereux emploi. Mais si cette marche est la plus politique, elle est aussi la plus difficile; car, pour la suivre, il faut faire tête également et à ses adversaires et à ses amis : si les uns repoussent tout, les autres exigent tout à la fois, et le pénible courage de vos temporisations vous est imputé comme un pacte avec l'ennemi.

O'Connell a dû, plus que tout autre, subir ces injustices de l'opinion, et le parti démagogique dans les trois royaumes est heureux de les exploiter contre un homme qui accepte le titre d'agitateur, mais repousse celui de révolutionnaire. Lorsque la popularité est devenue une longue habitude, il faut, pour en répudier les douceurs, un courage qui dépasse, à bien dire, la mesure des forces humaines. Aussi ce courage a-t-il parfois manqué au libérateur de sa patrie, et depuis la fin de la session dernière surtout, c'est au bonheur de sa destinée plutôt qu'à la sagesse de ses conseils qu'il doit le maintien de sa souveraine influence en Irlande et de sa prépondérance au sein du parlement britannique. Pressé de répondre par une démarche éclatante aux mauvais vouloirs de la pairie, plus pressé encore de justifier aux yeux de ses concitoyens impatiens un système de concessions inutiles, inquiet peut-être de ce titre d'homme du pouvoir, où les gens nourris au sein des luttes politiques ont tant de peine à ne pas soupçonner une injure, le représentant de Dublin s'était avancé jusqu'au point de déclarer que, si la chambre des pairs refusait encore, à la session prochaine, sa sanction à toutes les mesures de justice réclamées pour l'Irlande, le rappel de l'union serait la conséquence immédiate de cette résistance. C'était là désormais l'idée qu'il prétendait devoir exploiter; c'était vers ce but qu'il déclarait diriger tous ses efforts; c'était pour le préparer qu'exhumant les formidables souvenirs de l'association catholique, il fondait, à la fin de 1838, la société *Précurseur*.

Se réduire gratuitement à une telle extrémité, était une démarche

assurément imprudente. D'une part, il était évident que la pairie ne cèderait pas à la fois sur toutes les questions; de l'autre, il était manifeste qu'O'Connell comprenait l'impossibilité de rétablir la législature de Dublin, et qu'il ne désirait pas au fond de l'ame une mesure dont les résultats, de l'avis de tous les esprits sérieux, seraient au moins problématiques pour sa patrie.

Comment méconnaître que si le rappel de l'union n'avait pour effet que de replacer ce pays sur le pied où il était avant 1800, ce résultat n'était pas proportionné à la peine qu'il faudrait prendre pour l'atteindre? L'association avec l'Angleterre avait été depuis cette époque pour la pauvre Irlande l'origine d'améliorations incontestées : sa population avait reçu de la Grande-Bretagne d'énormes secours en numéraire, son agriculture avait fait des progrès immenses, et les souffrances de la classe agricole ne tenaient en rien à l'influence actuelle de l'Angleterre; son commerce et son industrie avaient trouvé sur le sol britannique des débouchés faciles et des ressources innombrables, avantages que ne compensait aucun sacrifice vraiment sérieux : et l'absentéisme était une plaie fort antérieure à l'union, mal incurable, car il tient à la constitution même de cette société, et le parlement irlandais avait en vain, dans le cours du dernier siècle, épuisé contre lui toutes les mesures pénales ou préventives (1). A quel but conduira dès-lors l'établissement d'une législature séparée en Irlande?

Que si, en provoquant au rappel du bill de Pitt, on prétendait séparer totalement ce pays de la Grande-Bretagne au point de le constituer en état indépendant, il n'est personne qui ne frémisse aux conséquences d'une telle tentative. Qu'on suppose même l'Angleterre vaincue et réduite à concéder aux Irlandais, ses voisins, ce qu'elle a si long-temps refusé à ses sujets séparés d'elle par l'Atlantique, et qu'on dise de quel prix se paierait une telle victoire! Veut-on raisonner dans l'hypothèse la moins désastreuse pour l'Irlande? Qu'on se demande quelle serait sa position si l'Angleterre se bornait à fermer ses ports aux produits de son agriculture, sa seule richesse, si le pavillon irlandais n'était plus admis dans les colonies britanniques, si elle était enfin contrainte d'entretenir avec ses seules ressources une armée, une marine, et tout ce que réclament la conquête de l'indépendance et le maintien de cette indépendance elle-même?

Celui dont la vie s'associe d'une manière aussi étroite à la déli-

(1) *Swift' Lettres, and Short wiew of the state of Ireland*, 1727. — Voyez aussi les travaux d'Arthur Young, et Adam Smith, *Richesse des nations*, liv. V, ch. XI.

vrance de sa patrie, ne songe pas à lui faire courir de telles chances, et l'homme qui exerce depuis dix ans une prépondérance chaque jour plus marquée sur les destinées de l'immense empire britannique, et par conséquent sur celles du monde, ne désire pas, on peut le croire, échanger la retentissante enceinte de Saint-Étienne pour une salle obscure de Dublin. Le rapport de l'union n'a donc jamais été pour O'Connell chose vraiment sérieuse. En le présentant, l'année dernière, comme mesure comminatoire, il courait risque ou de manquer à ses engagemens, ou de se laisser emporter en dehors de ses véritables projets, double danger auquel ne s'expose jamais un homme d'état. La fausseté de cette situation n'échappa pas à ses compatriotes. Malgré la juste irritation que leur faisaient éprouver les retards apportés par la pairie à l'adoption des mesures proposées par le cabinet, ils hésitaient visiblement à hasarder un tel enjeu pour des questions graves sans doute, mais secondaires auprès de celles qui avaient été naguère résolues. La première condition de succès pour une pensée populaire, c'est sa spontanéité, et celle qui servait de base à la formation de la société *précurseur* parut d'abord en manquer complètement.

Aujourd'hui les circonstances ont changé; des faits nouveaux ont donné raison au grand agitateur, soit qu'il les prévît dès l'année dernière, ou qu'ils se soient rencontrés à point comme pour opérer le miracle d'une popularité maintenue sans interruption d'un bout à l'autre d'une vie humaine. La pairie ne se borne plus à refuser à l'Irlande le complément des lois destinées à faire disparaître les dernières traces de l'inégalité politique entre les deux parties du Royaume-Uni; elle semble menacer les conquêtes déjà faites, elle attaque au moins l'Irlande dans ce qu'elle possède de plus précieux, l'administration paternelle qui la régit depuis l'avènement des whigs aux affaires. Une motion impertinente autant qu'absurde (1) voudrait insinuer qu'un mode de gouvernement équitable et national est moins favorable à la tranquillité publique qu'un pouvoir de secte et de faction, et que mieux valent, pour la dispensation de la justice locale, des tribunaux repoussés par la conscience des populations que des magistrats que celles-ci acceptent et qu'elles honorent. A voir les tories reprocher ses désordres à l'Irlande, on croit entendre un conducteur de nègres insulter ses esclaves, parce qu'ils ont le dos courbé et le visage sillonné sous les coups dont il les lacère. Le to-

(1) Motion de lord Roden à la chambre des pairs, tendant à provoquer une enquête sur les crimes et délits commis en Irlande sous l'administration de lord Normanby.

rysme a opéré de grandes choses en matière de gouvernement : il a donné à l'Angleterre une puissance, sinon une félicité inconnue jusqu'alors parmi les nations de la terre, mais il ne devrait jamais par pudeur contraindre l'Europe à tourner les yeux vers l'Irlande ; et lorsqu'il se croit redevenu assez fort pour briser un ministère faible, mais honnête, choisir un tel terrain pour lui livrer combat, c'est à la fois, de la part des impatiens du parti, une faute contre la politique et contre la morale : on ouvre ainsi devant ses adversaires le champ sans bornes des récriminations, et l'on arme d'avance contre soi la conscience de tous les peuples.

L'audace d'une telle agression a suffi pour rendre aux démarches d'O'Connell l'à-propos qui leur avait manqué d'abord, et à sa voix si connue les *précurseurs* se lèvent en foule sur le sol de l'Irlande menacée. La majorité conservée par le ministère Melbourne au sein des communes, et qu'une réélection générale l'exposerait seule à perdre, laisse espérer que rien d'irrémédiable ne sortira de ce conflit si témérairement soulevé, et que le cabinet pourra reprendre le cours des redressemens depuis long-temps commencés par lui (1). Quelles que soient les chances de l'avenir, la position des membres irlandais au sein du parlement reste simple, s'ils continuent d'allier jusqu'au bout la modération au courage. En face d'un ministère whig, concours sincère et demande de concessions progressives; en face d'un cabinet conservateur modéré, si un tel pouvoir parvient à supplanter l'administration actuelle, exigences plus vives pour prix d'une neutralité armée, avec menace en cas de refus de passer à l'état d'hostilité; en face d'un torysme intolérant et sauvage, s'il reconquérait jamais son antique puissance, guerre immédiate, guerre implacable, par la parole et par les armes, par toutes les voies ouvertes aux nations, pour échapper à la servitude. De ces alternatives, la première est la plus heureuse, et la seconde la plus probable : puisse le ciel détourner l'autre dans le double intérêt de l'Angleterre et de l'Irlande !

LOUIS DE CARNÉ.

(1) Ce travail était terminé avant la discussion du bill de la Jamaïque et la démission offerte par lord Melbourne et ses collègues. Nous le donnons sans aucun changement, parce que ses conclusions reposent tout entières sur la prévision d'un évènement dont la probabilité n'échappait en Angleterre à aucun esprit politique. L'auteur prend l'engagement de compléter ces études en caractérisant bientôt la crise ministérielle anglaise, et en envisageant ses conséquences en ce qui touche spécialement l'Irlande.

LA VALACHIE

EN 1839.[1]

A partir de Belgrade, commence sur la côte servienne une chaîne de belles collines dont les flancs sont couverts de troupeaux, et dont les bases, arrosées par le fleuve, doivent être d'une admirable fertilité; mais c'est à peine si l'on y distingue quelques sillons. Un magnat hongrois, qui a plusieurs fois visité la principauté de Milosch Obrénowitch, m'assurait que l'agriculture y est encore dans sa première enfance; les récoltes du sol suffisent à peine aux besoins des consommateurs; toute l'industrie des Serviens se porte vers l'éducation de leurs bestiaux, qui, en général, sont de bonne qualité.

La première ville turque que l'on rencontre après Belgrade est Semandria. Cette forteresse, bâtie en 1433 par George Brankowitch, a conservé un aspect imposant; elle forme un beau carré flanqué de vingt-sept tours baignées par le Danube. Les musulmans occupent Semandria; mais nous n'aperçûmes pas même une sentinelle sur les murailles. On a souvent comparé les villes turques à de vastes cimetières; il est impossible de ne point être frappé de la justesse de cette comparaison, à la vue de ce château-fort silencieux resté debout, comme un souvenir du passé, malgré les atteintes des hommes et des flots. De Neu-Moldava, petit village habité par une compagnie du régiment *frontière Illyrie-Valaque*, jusqu'à Orsova, le paysage présente

(1) Voyez, dans la livraison du 15 mars, l'article sur *la Hongrie*.

une succession de sites variés et tous admirables. Le Danube entre dans la plus belle partie de son cours; avant de se resserrer dans le passage de Columbacz, il s'étend, à perte de vue, jusqu'aux Balkans, dont les derniers mamelons forment la rive turque. Aux approches du défilé, le courant devient plus rapide, et les flots se brisent contre le rescif de *Babakaï*, dont la pointe aiguë et décharnée s'élève à trente pieds au-dessus de l'eau. Le nom que porte ce rocher menaçant lui a été donné en mémoire du fait suivant qu'a conservé la tradition. Un pacha vieux et jaloux, suspectant la fidélité d'une de ses esclaves, la fit monter dans une barque et la conduisit au pied de l'écueil; alors, sur un signe de leur maître, des muets enlevèrent la malheureuse et l'enchaînèrent sur le roc isolé pour l'y laisser mourir de douleur et de faim. Insensible aux cris de la jeune femme, le pacha lui jeta pour adieu cette parole vengeresse que le peuple a retenue : *Babakaï*, fais pénitence. Ce drame est-il véritable? qui peut le savoir? mais les lieux sauvages où on le place sont dignes de lui avoir servi de théâtre.

Le défilé de Columbacz se présente enfin dans toute sa grandeur; le Danube, qui, dix brasses plus haut, se développait à l'aise, est tout à coup encaissé dans une gorge étroite formée par des rochers gigantesques. Sur la crête de l'une d'elles, on aperçoit les ruines d'un ancien château, restes encore imposans de cette ligne de fortifications qui, de Rama au pont d'Apollidore, traçaient les menaçantes frontières de l'empire de Trajan. Après l'invasion des Barbares, des moines avaient fait de la forteresse un couvent que les Turcs, à leur tour, sont venus saccager et détruire. Deux bastions lézardés et quelques pans de murailles indiquent assez bien l'étendue et le plan des anciennes constructions. Les rochers de la rive gauche sont crevassés de larges cavernes que le fleuve a creusées dans ses jours de colère. A côté de l'histoire, on trouve la légende; les paysans croient sérieusement que saint George tua le fameux dragon dans une de ces cavernes, et que c'est du cadavre putréfié du monstre que s'échappent les nuées d'insectes qui désolent le pays vers le mois de juillet.

A quelque distance de ce lieu, la scène change encore; le paysage devient plus riant, et les belles collines de la Servie reparaissent avec leurs nombreux troupeaux et les jolies cabanes des pasteurs, dont les toitures rouges tranchent sur le vert tendre des sapins.

Le Zrinyi s'arrête à Drenkova, village qui n'est, pour ainsi dire, que projeté, car il ne se compose encore que de trois maisons. Les rescifs et les brisans ne permettent point aux pyroscaphes de continuer leur marche. En 1832, *l'Argo,* qui fait le trajet de Skéla à Galatz, affronta

les rochers des *Islas* et de la *Porte de Fer;* mais on ne fut point tenté de recommencer l'épreuve. — Un officier du cordon sanitaire occupe avec sa famille une des trois maisons du hameau. L'unique distraction de cette petite colonie est de venir, toutes les semaines, à bord du bateau à vapeur, échanger quelques mots avec les passagers; cette perpétuelle succession de connaissances fugitives est la seule chose qui empêche ces exilés de trouver trop d'amertume à leur isolement.

A deux heures, nous étions prêts à repartir; nous montâmes dans une espèce de *tartane,* nommée, sans doute par dérision, *la Bella,* mais en revanche conduite par des rameurs excellens. Il serait du devoir de la compagnie d'améliorer cette partie du service et de ne point confondre ainsi pêle-mêle, dans une méchante barque, les voyageurs et les paquets. Au milieu du tumulte, je fus heureux de pouvoir trouver, sur l'avant, un ballot de marchandises qui me servit de siége; car les retardataires, entassés dans la cabine, durent croire, sur notre parole, à la beauté des sites du Danube.

Les deux rives sont largement découpées, mais celle de Servie a quelque chose de plus sévère encore que celle du Bannat. Les rocs dont elle est hérissée sont d'une hauteur tellement égale, que, dans certaines parties, on les prendrait pour des remparts infranchissables. L'aspect de ces rocs est fort pittoresque : les uns sont dentelés comme des créneaux, ou taillés en forme de grosses tours; les autres, minés par les eaux, avancent au-dessus du fleuve des voûtes immenses à l'abri desquelles les pêcheurs amarrent leurs frêles embarcations. D'autres rochers encore affectent les formes les plus bizarres : il en est deux qui, surmontés de plusieurs pics, ressemblent de loin à de majestueuses cathédrales; ils paraissent se toucher et fermer le passage au Danube, qui coule aussi paisible qu'un lac; mais on approche, les masses de granit se séparent, et l'on découvre un nouveau site borné par un amphithéâtre de montagnes. Quelquefois le lit du fleuve s'élargit, les côtes s'abaissent, et l'œil étonné des merveilles qu'il vient de voir se repose avec plaisir sur quelque hameau assis au pied d'une colline où des filets d'eau vive serpentent en tous sens. Tel est le joli village de Milanova, dans lequel les églises grecques dressent leurs clochers à côté des élégans minarets des mosquées.

A cette scène gracieuse succède bientôt une scène terrible. Un sourd mugissement annonce les *Islas;* après la *Porte de Fer,* c'est la plus redoutable des cinq cataractes du Danube. Le fleuve est presque entièrement barré par cette ligne de brisans dont les flocons d'écume

indiquent la longueur; mais, vers le mois de mai, les eaux sont rarement assez basses pour qu'on puisse apercevoir l'écueil à nu.

Le long de la côte servienne, on suit parfaitement les traces d'une voie taillée dans le roc par les soldats romains, et une inscription à demi effacée par le feu des pêcheurs, mais où l'on distingue encore gravés au-dessous de l'aigle victorieuse ces mots : *Imperatoris Cæsaris divi Nervæ filius Nerva Trajanus pontifex maximus....* demeurera, pendant des siècles encore, comme un monument des succès de Trajan et de l'énergique patience de ses légionnaires. La rive gauche a ses souvenirs aussi. Pendant les guerres du XVIII[e] siècle, lorsque l'Autriche, non contente d'avoir refoulé les Turcs au-delà de ses limites, tenta des envahissemens à son tour, les bords du Danube furent le théâtre de nombreux exploits; chaque mont escarpé se transforma, pour ainsi dire, en une citadelle prise et reprise cent fois. On n'a point oublié dans le pays la belle défense de Védran, qui, soutenu par quelques braves, résista à des milliers de Turcs. On appelle encore *caverne de Védran* l'excavation qui servit de refuge à cette poignée de héros. En regard même de la voie de Trajan, les soldats illyriens-valaques construisent une seconde route, digne de son aînée. Souvent, vers la fin de l'été, les eaux trop peu profondes gênent la navigation; et comme les travaux que nécessiterait un canal ne sauraient être opérés sans la participation des Turcs, la compagnie du Danube, afin de ne pas interrompre son service, a fait commencer, avec l'aide du gouvernement, une route qui doit aller de Drenkova à Orsova. Les travaux les plus difficiles ont été achevés en 1837, sous la direction de M. le comte de Zéchényi. Cette voie, qui peut rivaliser avec les grandes créations des Romains, a été conquise en partie sur le roc vif, en partie sur le fleuve.

Le spectacle qu'offre le Danube dans cet endroit a vraiment un caractère sublime. Majesté des souvenirs, grandeur de la nature, œuvres des hommes, tout ici semble concourir pour parler à la fois au cœur, aux yeux et à l'esprit. Le jour décroissait au moment où nous dépassions le village de Kasan, et les teintes éclatantes et bigarrées du couchant rehaussaient encore la magnificence du paysage. Lorsque nous débarquâmes à Orsova, le soleil avait quitté l'horizon; de grands feux étaient allumés dans les rues du bourg; danses au son de la cornemuse, cris, jeux de toute espèce et disputes animées, la fête semblait complète. Une musique militaire dominait le tumulte, et quel air exécutait-elle? Le galop de *Gustave!* A six cents lieues de France, la musique nous apportait un souvenir de

la patrie; nous ne tardâmes pas à expier ce bonheur, que ceux qui l'ont goûté peuvent seuls comprendre. Orsova est le quartier-général de trois bataillons du régiment *frontière Illyrie-Valaque*, et tous les soldats campagnards s'y étaient réunis pour l'époque des manœuvres. L'unique auberge du lieu, et quelle auberge! était envahie par les officiers, et le frère de l'hospodar de Valachie, sorti du lazaret le matin même, occupait les meilleures chambres. Par grace spéciale cependant, nous pûmes obtenir, pour cinq que nous étions, une salle assez petite et fort mal avoisinée. L'heure du repas était passée depuis long-temps; aussi notre souper fut-il digne de notre logement. Nous étions assis autour d'une table boiteuse, déployant nos serviettes avec une légitime défiance, lorsque nous vîmes des marmitons nous apporter avec cérémonie un potage sans nom dans les fastes culinaires, des pommes de terre à peine bouillies et quatre têtes d'agneaux. Ce splendide repas terminé, la fatigue nous conviait au sommeil; mais nous avions beau mesurer l'espace que chacun de nous devait strictement occuper sur le plancher, il n'y avait point place pour cinq. Le chef du bureau des bateaux à vapeur vint heureusement nous avertir que *l'Argo* ne partant que dans deux jours, nous aurions le temps de visiter les bains de Méhadia. Touché de notre embarras, il eut l'obligeance de nous offrir chez lui deux paillasses sur l'une desquelles, pour ma part, je passai une nuit excellente. Un triste réveil m'attendait. J'avais traversé tout l'empire sans avoir eu la moindre altercation avec la police, et je me proposais, à mon retour, de réhabiliter les commissaires et les estafiers autrichiens; mais le major d'Orsova se chargea de dissiper mon illusion. Notre voiture était prête, et nous allions quitter le *caravanserai* pour nous rendre à Méhadia, lorsque le major *nous fit prier* de nous présenter chez lui avec nos passeports. J'avais mis imprudemment le mien dans un livre, et je l'y cherchai en vain lorsque mon tour fut venu de l'exhiber. Mes compagnons prirent fort chaudement ma défense; je montrai un second passeport signé du ministre des affaires étrangères, je traduisis même en mauvais allemand la phrase sacramentelle : *Prions les autorités civiles et militaires*, etc.; à nos longues tirades mon officier répondait, avec un laconisme désespérant : *Je comprends à merveille, mais où est le visa du maréchal?* On proclama dans le village ma mésaventure au bruit du tambour et des trompettes; chacun chercha la maudite feuille sans la trouver. La frontière était à deux portées de fusil, mais songer à la gagner était folie. J'implorai comme une faveur la permission de débarquer sur la

rive turque. Prières, sermens, tout fut inutile; le terrible major ne connaissait que sa consigne. Il me fallut donc obéir, quitter mon compagnon, retourner à Semlin, en un mot faire cent lieues, le tout pour obtenir un visa. A la vérité le major se montra désolé de mon malheur; il me reconduisit jusqu'à sa porte, et d'un ton larmoyant me souhaita un heureux retour.

La barque qui nous avait amenés était retournée à Drenkova; mais comme *le Zrinyi* ne devait repartir que le lendemain dans la journée, j'avais tout le temps de le rejoindre par terre. Une mauvaise charrette en osier, assez mal assise sur deux roues, fut l'équipage dans lequel je franchis une quinzaine de lieues sans suivre un chemin tracé. Nous allions par monts et par vaux, ici traversant une prairie, là sautant une barrière, plus loin nous embourbant dans un marais. Le pays que je parcourus ainsi est occupé par le régiment *frontière Illyrie-Valaque*. Les colonies militaires ont été fondées par Marie-Thérèse; on a vu dans cette institution un moyen efficace de couvrir les flancs de l'empire, sans en augmenter les dépenses ordinaires. Chaque colon possède huit arpens de terre environ, sous la seule obligation d'assister aux manœuvres trimestrielles, et de faire certaines corvées qui, en définitive, tournent à son avantage, puisqu'elles ont pour objet d'entretenir les chaussées. Les filles des soldats, pour hériter des petits fiefs de leurs pères, doivent se marier dès qu'elles ont atteint l'âge nubile, et c'est ordinairement le colonel qui leur désigne un époux. Les officiers sont à la fois chefs militaires, administrateurs et juges de la colonie; aussi, dans la crainte de fonder une féodalité qui aurait pu devenir fort puissante, on ne leur permet point de posséder, à titre héréditaire, la plus petite partie du territoire; ils reçoivent une solde en argent. En cas de guerre, tous les colons doivent servir; mais alors ils sont traités sur le même pied que les autres troupes de ligne. M. le duc de Raguse a donné sur l'organisation de ces colonies militaires des détails étendus et pleins d'intérêt, mais il a tracé de leur situation présente un tableau que je trouve un peu flatté. *On ne peut*, dit-il, *qu'admirer les effets salutaires produits par ce régime, quand on voit à quel degré de prospérité et de bien-être sont arrivées les populations qui y sont soumises.* Cette phrase semble résumer d'une manière générale la pensée du maréchal sur les progrès auxquels sont arrivés les établissemens militaires de Marie-Thérèse. M. le duc de Raguse est un homme d'un trop grand poids; il apporte dans ses observations trop de justesse et de mesure, pour que j'ose me permettre de douter de la sincé-

rité des éloges qu'il donne au district de Karansébès; mais j'ai parcouru celui d'Orsova, et j'y ai rencontré partout la misère la plus profonde. Les habitations ne sont que des huttes de boue et d'osier, où nos cultivateurs ne voudraient point placer leurs bestiaux; ces tristes asiles de la pauvreté sont entourés de mares infectes, où barbottent ensemble enfans, canards et pourceaux. Les hommes portent des haillons qui rappellent ceux des paysans magyars; le costume des femmes se compose simplement d'une longue chemise de toile serrée par une ceinture de laine bariolée, et d'une chaussure de cordes qui ressemble assez aux *spartilles* espagnoles. J'ai vu de ces malheureuses, attelées à des charrues, remuer péniblement le champ de la famille. Si, vaincues par la fatigue, elles suspendent un instant ce labeur qui dépasse leurs forces, ce n'est point pour se livrer à l'oisiveté, au repos, mais pour filer leurs fuseaux. Les terres m'ont paru fertiles, mais mal cultivées; leurs propriétaires, en effet, sont sans argent, et privés de bons instrumens aratoires. Singulier bien-être! étrange prospérité! Un système au moyen duquel on peut, en vingt-quatre heures, hérisser la côte de cent mille baïonnettes, est une excellente institution militaire, personne ne lui conteste ce mérite; il renferme même, je le crois, les germes d'une amélioration sociale que l'avenir développera; sous ce point de vue, il y a des espérances bien fondées à concevoir; mais, pour le présent, il n'y a pas d'éloges à donner.

A la nuit tombante, je repris ma place dans la cabine du *Zrinyi*. Le lendemain, mes oreilles furent agréablement frappées par des paroles françaises. Trois hommes causaient entre eux, et le plus jeune, en s'adressant aux deux autres, les qualifiait d'excellences. Quelles pouvaient être ces excellences? Je me trouvais sur le bateau avec MM. Constantin Ghika et Blaramberg, le premier frère, et le second beau-frère du prince Aleko Ghika, hospodar régnant de Valachie, deux hommes aimables et spirituels dont je garderai le souvenir.

Dès mon arrivée à Semlin, je courus chez le maréchal-lieutenant, et j'attendrais encore son visa, si un honnête limier de la police la plus tracassière et la plus vénale de l'Europe ne se fût chargé de terminer mon affaire. De retour à Orsova, et ma visite faite au major, qui m'apprit d'un air tout joyeux que, cinq minutes après mon départ, on avait retrouvé mon passeport, j'eus la faculté, dont j'usai sur l'heure, de quitter le village; mais, avant d'entrer en Valachie, je voulus pousser jusqu'à Méhadia.

La route qui mène à ce célèbre établissement thermal est délicieuse;

une chaussée bien entretenue côtoie la rivière limpide de la Czerna, qui roule avec bruit dans une des plus charmantes vallées des Karpathes. Un pont de fer d'une structure élégante, jeté sur le torrent, débouche dans le village de Méhadia, qui ne se compose que d'une seule rue parfaitement bâtie. Les eaux minérales de Méhadia étaient connues et fréquentées par les anciens; on voit encore, dans la grotte où coule la principale source, un Hercule armé de sa massue. Cette figure, grossièrement sculptée, est sans doute l'ouvrage des légionnaires romains; les hussards hongrois ont orné le visage du dieu d'une énorme paire de moustaches. L'empereur François et l'impératrice visitèrent Méhadia en 1817, et y firent construire une maison qui a l'apparence d'un palais. Ce voyage mit les bains en réputation, et les malades de l'Autriche et de l'Allemagne viennent, avec les paysans de la Transylvanie et du Bannat, chercher la santé aux neuf sources de Méhadia. Ce village renferme plusieurs établissemens où l'on se procure, à un prix modéré, cabinet de bains, logement et bonne table. De grands bassins destinés aux pauvres ont été creusés par les soins du gouvernement autrichien, plus occupé des classes inférieures qu'on ne le pense chez nous. Les invalides de la campagne trouvent, dans deux immenses pavillons partagés en un grand nombre de cellules, un bon gîte qu'ils paient la modique somme de quatre sous par jour; mais il en est peu cependant qui se permettent cette dépense. Tous les malades d'un village se réunissent et partent en caravane, vers le mois de mai, pour venir camper dans une plaine qui s'étend derrière l'église de Méhadia. Les paysans polonais enveloppés dans leurs capuces brunes, les Valaques couverts de peaux de moutons, et les Zingares presque nus, vivent, les uns sous des tentes, les autres dans leurs chariots, plusieurs au grand air. Cette espèce de halte de barbares offre un spectacle plus triste encore que pittoresque.

A côté de cette misère, on rencontre l'aisance. Quand je vins à Méhadia, la première saison des bains commençait, et déjà une société de jolies femmes, de jeunes officiers hongrois et italiens, et quelques souffreteux charitablement laissés de côté, y étaient arrivés pour réparer les fatigues de l'hiver; on valse tant à Vienne! Là, au milieu des Karpathes, dans un pays que bien peu de Français connaissent, j'ai entendu parler de Paris, de nos modes, de nos romans, et de M. de Talleyrand qui se mourait alors. Je me croyais à Bagnères de Bigorre. Les sites les plus pittoresques fournissent aux malades (c'est le mot de convention) des buts de promenades aussi efficaces que les eaux. La course que l'on fait d'abord est celle des

grottes d'Hercule. On appelle ainsi cinq excavations unies entre elles et formées par la nature, qui a su trouver dans ses jeux des ogives et des arcades presque aussi parfaites que celles de nos vieilles églises. Les grottes d'Hercule exercent toutes les imaginations poétiques du lieu; on se réunit sous leur sombre voûte à la tombée de la nuit, pour se raconter des histoires de voleurs et de sorciers. Les autres points d'excursion n'ont pas moins d'attraits. Des chemins ombragés et bien tracés sillonnent les flancs des montagnes, où brillent, à travers des bouquets de mélèzes, les dômes de zinc de nombreux kiosques; tout annonce chez les autorités locales un zèle que récompense chaque année un accroissement de visiteurs. — Les eaux de Méhadia sont sulfureuses, mais elles renferment quelques principes alcalins qui leur donnent un goût assez agréable; la plus forte des neuf sources atteint une température de 55 degrés.

Méhadia est un de ces lieux dont on s'éloigne avec le désir de les revoir un jour. Je quittai à regret ce charmant hameau pour retourner à Orsova. Je n'avais plus rien, cette fois, à démêler avec la police, mais je devais m'adjoindre un agent du lazaret et un douanier en l'absence desquels je n'aurais pu passer la frontière. Le régiment *Illyrie-Valaque* était rangé en bataille dans la plaine; j'admirai son excellente tenue et la précision avec laquelle il exécutait les manœuvres; à l'exception des fantassins hongrois, l'Autriche n'a pas de plus belles troupes que ses colons militaires.

A peu de distance d'Orsova, dans une île du Danube, s'élève la forteresse de Neu-Orsova. Cette place, comme Belgrade, n'appartient plus aux Turcs que par tolérance, et ils ne la conservent que par amour-propre. Sur le flanc de la haute montagne qui domine entièrement la côte occidentale de l'île, on distingue une tourelle, reste du fort Sainte-Élisabeth, et d'où l'on pourrait foudroyer Neu-Moldava.

Le petit torrent de la Bacha sépare le bannat de Témesvar de la Valachie; l'agent du lazaret voulait à toute force me laisser sur la rive droite du ruisseau et m'obliger à le traverser mon bagage sur l'épaule; un serrement de main, rendu significatif par quelques swanzigers, triompha de ses scrupules, et la cariole me conduisit à l'autre rive où me reçut un sergent valaque.

M. Constantin Ghika, spathar, c'est-à-dire généralissime de Valachie, avait eu la bonté de me munir de quelques lettres de recommandation. Celle dont j'usai d'abord était adressée au commandant du chétif village de Wurstschérova pour le prier de me fournir un moyen de transport jusqu'à Skéla. Cet officier ne put que me donner

le choix entre un cheval sauvage et une petite barque presque pourrie; comme je tenais à voir la *Porte de Fer*, je me décidai pour la barque, qu'il fallut d'abord remettre à flot. Je partis enfin avec un soldat qu'on me dit être le meilleur rameur de sa compagnie. Après une demi-heure de fatigue et de peine, nous approchâmes des brisans. Le Danube, alors dans toute la crue de ses eaux, roulait des vagues énormes; aussi, de tous les rochers qui s'étendent sans interruption d'une rive à l'autre, un seul, d'une forme singulière, se montrait au-dessus de l'écume jaunâtre que, comme un monstre marin, il paraissait vomir. Tout entier au spectacle que j'avais devant les yeux, je laissais ma rame aller à la dérive; je m'aperçus bientôt que le soldat valaque en faisait autant, et que la nacelle était entraînée vers l'écueil; nous voulûmes tenter de le tourner, mais nous étions infailliblement perdus, si, mettant de côté tout amour-propre déplacé, mon pilote n'eût préféré regagner le bord. Là nous trouvâmes, couché à l'ombre d'un taillis, un malheureux déguenillé qui, après quelques paroles échangées avec mon guide, sauta dans la barque en m'invitant à le suivre. Il prit la rame, se signa trois fois, et passa la Porte de Fer, comme s'il se fût joué des flots qui grondaient autour de nous. La physionomie de cet homme avait un beau caractère que je retrouvai fréquemment chez les paysans de l'ancienne Dacie. Une longue chevelure noire, un regard fier, le nez aquilin, tout, dans sa tête expressive, semblait annoncer cette origine romaine dont s'enorgueillissent tant les Valaques.

A Skéla, je me procurai facilement un chariot pour me rendre à Czernetz, où je reçus chez M. Glogovéano, administrateur du district, l'hospitalité la plus franche et la plus amicale. Czernetz eut beaucoup à souffrir pendant la guerre de 1828. Des partisans turcs traversaient chaque jour le Danube pour piller les habitations riveraines, et, lorsqu'ils étaient en force, ils venaient jusqu'à la ville. Le calme règne enfin à Czernetz depuis six ans; mais comme le voisinage du fleuve, loin d'être dangereux, devient aujourd'hui un gage de prospérité, on a pris le parti fort sage d'abandonner l'ancien emplacement, qui était humide et malsain, pour élever une cité nouvelle sur la rive du Danube. Le gouvernement a fait des concessions de terrain, et le taux modéré qu'il y a mis est un véritable encouragement donné aux entrepreneurs; les premières places, celles qui avoisinent le Danube, n'ont été vendues qu'à raison de douze sous la toise. Le lazaret est terminé, la maison commune et quelques bâtimens particuliers sont en construction, et dans peu d'années la moderne Czernetz aura plus

d'importance que l'ancienne. Elle doit devenir, en effet, le comptoir où la Servie et la Valachie, continuant à marcher dans la voie qui s'ouvre devant elles, échangeront leurs produits. Une vieille tour apparaît comme l'ombre du passé non loin des travaux de la génération présente, et au milieu des ruines de Séverin. C'est un débris du système de fortifications que les Romains avaient adopté sur les deux rives du Danube. Entre Drenkova et Skéla, on remarque, de temps à autre, des restes de tourelles et de bastions dont plusieurs ont été restaurés pour servir d'abri aux vedettes du cordon sanitaire. La tour de Séverin s'élève à côté des derniers vestiges du fameux pont que Trajan avait fait construire par Apollidore de Damas pour passer en Dacie, et que son successeur jugea prudent de renverser, parce que les Barbares, à leur tour, s'en servaient pour envahir le territoire romain. Lorsque les eaux sont basses, on aperçoit encore quelques piles de ce pont, qui fut remarquable parmi les œuvres hardies et gigantesques dont les anciens maîtres du monde ont couvert leur empire.

C'est à Czernetz qu'éclata, en 1821, à la nouvelle de la mort de l'hospodar Alexandre Soutzo, l'insurrection populaire de Théodore Wladimiresco. Cet homme, sorti de la classe opprimée, parla tout à coup de la liberté à ses frères abrutis, désigna les boyards comme des sangsues publiques, et marcha sur Boukarest à la tête d'une troupe nombreuse. On prit la fuite à son approche, et la capitale lui fut livrée. A la même époque, les Ypsilanty commençaient en Moldavie leur folle tentative; Wladimiresco traita avec eux, mais il vit bientôt que, si le succès couronnait l'entreprise commune, il n'en recueillerait pas les fruits les plus abondans. L'orgueil alors tourna la tête de ce nouveau Mazanielo, et il n'eut pas honte de vendre aux Turcs les secrets de ses alliés. Non content de cette trahison, il unit ses armes à celles des oppresseurs de sa patrie. Mais un jour que, séparé de sa bande, il reposait dans une cabane, George Ypsilanty le surprit et lui fit couper la tête. On trouva dans ses vêtemens une valeur de cinq mille ducats en or et en pierreries.

Dans l'attente de l'heure de mon départ, que j'aurais voulu pouvoir retarder, je causais de ces évènemens avec mon hôte, lorsque j'entendis un cri perçant et sauvage; c'était mon postillon qui m'annonçait ainsi son arrivée. La vue de l'équipage dans lequel je devais parcourir une route de plus de soixante lieues me déconcerta complètement. Une espèce de claie, fixée tant bien que mal par des liens d'osier, sur un train dont les différentes portions semblaient près de

se séparer, voilà pour la voiture; quant à l'attelage, il était composé de quatre petits chevaux de race à peine retenus par des longes de cordes; près des chevaux se tenait fièrement un grand drôle accoutré d'un large caleçon de flanelle et d'une chemise sans manches: c'était le *souroudjou*. En nous voyant, il ôta brusquement son gros bonnet fourré, et une chevelure, vierge du peigne et des ciseaux, couvrit ses épaules. M. Glogovéano eut l'obligeance de me dicter quelques phrases pour me mettre en état de me faire comprendre, le carnet à la main. A peine étais-je installé dans le *caroutche*, que le souroudjou jeta un second cri et partit à toute bride. A deux lieues environ de Czernetz, la voiture heurta si violemment contre une pierre, que le timon fut brisé. L'infatigable coureur s'arrêta, et lorsque je me demandais ce que j'avais de mieux à faire, je le vis descendre de cheval, prendre une faucille qu'il portait en sautoir, couper quelques branches à un buisson voisin, et réparer le dommage en homme habitué à de pareils accidens. Je profitai de ce temps de repos pour lui faire entendre qu'un galop continuel ne me plaisait nullement: — « *Bine, bine, domnoule,* bien, monsieur, » et il n'était pas remonté à cheval, qu'il avait oublié ma prière. Bientôt heureusement le relai fut franchi, et je repris haleine à la maison de poste. J'exhibai mon ordre au *logothète* (c'est le nom que l'on donne en Valachie à tous les buralistes, depuis le ministre de l'intérieur jusqu'au dernier commis) pour qu'il me fît préparer des chevaux et un nouveau caroutche, car on change d'équipage à chaque poste. Malgré notre accident, nous avions fait quatre lieues en une heure un quart; le souroudjou vint à moi d'un air si content de lui, que, suivant ce que l'on m'avait dit, je crus devoir trancher du grand seigneur à bon marché en lui donnant une pièce de dix sous. Le pauvre homme la reçut avec une joie que ne témoignerait pas un postillon français à la vue d'un pourboire de vingt francs.

À six lieues de Czernetz, le pays devient montagneux; de magnifiques collines disposées de la manière la plus pittoresque, des arbres d'une élévation prodigieuse, de belles eaux, tout cela, malgré les cahots de la voiture, rendit cette partie de ma route fort agréable. L'ardeur du souroudjou était d'ailleurs calmée par les courbures continuelles du terrain et par les longues côtes qu'il lui fallut gravir sans galoper.

Le sol de la Valachie ne demande qu'à produire, mais on ne rencontre qu'à de bien longs intervalles quelques champs de maïs ou de blé. Les villages, fort distans les uns des autres, ne sont, pour la plu-

part, que des amas de cabanes. J'arrivai, à la sortie de la messe, dans un endroit plus populeux et moins pauvre que les autres, à ce qu'il me parut. Tous les paysans étaient réunis sur la place de l'église que, sans la croix qui la surmontait, j'aurais confondue avec les autres habitations. Les femmes portaient leurs haillons avec assez de coquetterie; quelques-unes étaient parées de colliers composés de piastres et d'autres pièces de monnaie enfilées; presque toutes avaient tressé dans leurs cheveux des couronnes de fleurs. Le costume des hommes ne différait guère de celui de mes postillons. Un groupe de villageois sautait aux accords peu mélodieux d'une cornemuse, mais la foule se pressait surtout autour de deux bohémiens qui faisaient prendre mille postures différentes à un gros ours brun. Je rencontrai souvent, dans la suite de mon voyage, des familles de ce peuple paria, appelé chez nous *bohémien*, et *zingare* en Valachie, émigrant avec tout leur avoir sur un immense chariot traîné par des buffles. Ces familles forment chacune, pour ainsi dire, une colonie complète; les hommes sont charrons ou serruriers les jours ordinaires, saltimbanques le dimanche; les femmes tirent les cartes, vendent des philtres d'amour, et ne laissent jamais souffrir ceux qui trouvent des charmes à leur beauté africaine.

Après avoir passé le Schyl sur un pont chancelant, nous retrouvâmes la plaine pour ne plus la quitter. Le Schyl est une des plus grandes rivières de la Valachie; quelques travaux le rendraient facilement navigable jusqu'au Danube, et il servirait ainsi de débouché aux belles campagnes qu'il arrose. C'est sur ses bords et dans le bannat de Crayova que se passèrent les scènes les plus cruelles de la dernière guerre; aussi le pays est-il inculte, bien que le sol soit d'une admirable fertilité. Le chanvre, le lin et d'autres plantes y croissent naturellement avec une abondance extraordinaire; mais les habitans ont fui dans les montagnes, et six années de paix ne les ont point encore ramenés sur ce sol qui doit devenir un jour, pour eux, une féconde source de bien-être.

J'arrivai vers le soir à Crayova, où l'aimable accueil de M. le major Falkojano me fit oublier toutes les fatigues de la journée. Le lendemain, je visitai la ville, qui occupe le second rang parmi celles de la principauté. Crayova fut long-temps le siége d'un bannat indépendant, et même, depuis sa réunion à la Valachie, elle a conservé quelques priviléges. C'est dans son sein que résident les boyards assez sages pour ne point aller gaspiller leur fortune à Boukarest. L'aisance y est générale; la principale rue est occupée par des boutiques qui

ne sont, en réalité, que des échoppes solidement construites; on dirait un vaste bazar. L'Allemagne fournit à Crayova la plupart de ses marchandises, qui consistent surtout en quincaillerie et en mercerie. Les Valaques ont la passion des spiritueux, et les liquoristes forment au moins le cinquième des négocians établis dans cette ville. Les maisons des particuliers, éparpillées sans aucun ordre, sont vastes et pour la plupart entourées de jardins. Une espèce de pont, construit en madriers de chêne et d'un entretien difficile et coûteux, remplace, dans les rues, le pavage ordinaire.

Crayova possède depuis peu de temps une école centrale bien organisée. Les cours y sont partagés en quatre classes : la première est destinée aux enfans des pauvres et des paysans, qui y apprennent à lire, à écrire et à calculer. Les individus qui veulent se livrer au commerce trouvent, dans la seconde classe, l'instruction nécessaire; les deux autres ne sont suivies que par les jeunes gens qui désirent faire des études plus sérieuses.

Je quittai M. Falkojano le soir, espérant parcourir de nuit une bonne partie du vaste désert qui sépare Crayova de Boukarest; mais nous n'avions point franchi la moitié du premier relai, que mon *caroutche*, dans lequel, il est vrai, je m'agitais comme un damné, tomba brisé en quatre morceaux. Le souroudjou, sans s'émouvoir le moins du monde, me laissa sur le rebord d'un fossé, et retourna chercher un nouvel équipage. Lorsque nous arrivâmes devant la rivière de l'Olta, il était trop tard pour passer le bac; je m'endormis alors philosophiquement jusqu'au jour. Des rives de l'Olta à Boukarest, le pays est nu : c'est une plaine de trente lieues dévastée par la guerre, et qui est depuis ce temps restée sans culture, comme si, dans l'opinion des Valaques, elle devait encore bientôt servir de champ de bataille. Les bois qui la couvraient ont été rasés et brûlés, il n'en reste que quelques taillis chétifs; mais pas un village, pas une terre labourée : la nature brute a reconquis tous ses droits; seulement, à de longs intervalles, deux ou trois cabanes élèvent à peine audessus du sol leurs toits de chaume. Dans ces huttes souterraines végètent des êtres tellement dégradés par la misère, qu'ils semblent ne plus appartenir à l'humanité. L'abrutissement que nous signalons est heureusement exceptionnel; les habitans de la plaine ont été refoulés vers les montagnes, et il y a de l'aisance dans les vallées des Karpathes, notamment du côté de Tergowist.

Mes postillons dévoraient l'espace; penchés sur leurs petits chevaux, ils les excitaient par un hourra continuel. Dès notre arrivée à

la maison de poste, des palefreniers couraient à la prairie où les chevaux restent nuit et jour, et, de gré ou de force, en amenaient quatre pour l'attelage. Les relais se succédaient promptement, et vers le soir j'arrivai à Boukarest.

Si Boukarest est bien fournie en caravanserais pour les campagnards et les gens du pays, en revanche les étrangers n'y trouvent point une auberge. Un Grec, fort honnête homme, — le fait est assez rare pour qu'on le remarque, — y a seulement fondé depuis peu un café-casino où deux chambres sont à la disposition des voyageurs. Le lendemain, encore tout meurtri du supplice du caroutche, je commençai mes courses. Ma première visite fut pour le consul de France, M. de Châteaugiron, qui me reçut avec cette politesse gracieuse et prévenante dont nos agens diplomatiques possèdent presque tous le secret. J'avais aussi quelques lettres à remettre, et je pus dès l'abord apprécier tout ce qu'il y a d'aimable et d'hospitalier dans le caractère des Valaques. Un Français est fêté à Boukarest comme un ami, comme un compatriote, et souvent, en effet, dans un salon où la conversation se fait dans notre langue, où l'on parle de nous, de notre littérature, de Paris, ce grand foyer de lumière qui rayonne sur l'Europe, on se demande si vraiment la Valachie en est séparée par tant de pays où les mœurs et les idées françaises exercent moins d'influence. De retour au casino, le maître du logis me demanda si je ne voulais point aller au théâtre. — Quoi! vous avez un théâtre ici? — Oui, monsieur, et le mois dernier des acteurs français y jouaient *le Mariage de Raison* et d'autres vaudevilles. Ce soir, il y a concert, et voici le programme. — Je pris le papier qui m'était présenté, et je lus, au-dessous d'une lyre portée par un génie : *Théâtre de Boukarest. Paolo Cervati, ténor de l'Opéra Italien, de passage en cette ville, et se rendant à Milan pour les fêtes du couronnement, a l'honneur de prévenir la haute noblesse et les amateurs de musique*, etc., etc. *Commencement à sept heures*. La citation est textuelle. Et que devait chanter *il signor* Cervati? Des cavatines *del Pirato, del Furioso*, et des grands airs de l'opéra *il Themistocle*. A sept heures donc, je me fis conduire au théâtre; le bâtiment n'est qu'une grande barraque construite en bois, mais on a ménagé dans l'intérieur une salle assez bien distribuée. L'assemblée était au grand complet; les femmes, vêtues selon la dernière mode, portaient leurs brillantes parures avec grace; les hommes, à de bien rares exceptions près, ont aussi adopté nos costumes. Les officiers, en grand uniforme, tout couverts de torsades et de broderies, paradaient devant les dames, comme les *beaux* de garnison dans nos villes militaires. Le parterre

offrait le plus singulier mélange de Grecs, d'Arméniens et de Bulgares. Le prince Aleko Ghika prit enfin place dans sa loge tapissée de damas rouge, et la toile se leva. Paolo Cervati, petit Lombard fort replet, et Mme Wis, Allemande de même encolure, attaquèrent avec un incroyable aplomb les morceaux les plus difficiles de Donizetti et de Bellini; leur succès fut bruyant. Pendant les intermèdes, le mérite des deux artistes fournit le sujet de nombreuses controverses; je remarquai que presque toutes ces conversations avaient lieu en français. A onze heures, chacun se retira satisfait de sa soirée.

L'aspect général de Boukarest est singulier. Cette ville, qui n'est pas très ancienne, a été construite sans ordre, et rien ne serait difficile comme d'en tracer le plan avec exactitude : c'est une étrange confusion de cabanes, d'échoppes de foire, et d'hôtels qui ne dépareraient point les beaux quartiers de Paris. Les rues, assez larges, sont mal pavées, et en général même elles ne le sont pas du tout; par un temps sec, et pour peu que le vent souffle, des tourbillons de poussière obscurcissent la vue des passans, et cinq minutes de pluie rendent ces rues impraticables aux piétons. Il existe, à peu de distance de Boukarest, des mines abondantes de goudron fossile; mais, au lieu de songer à profiter de cette richesse pour faire un dallage en asphalte, on l'abandonne aux paysans qui ne s'en servent que pour graisser les roues de leurs chariots. Les voitures sont donc à Boukarest une chose de première nécessité; on y trouve un grand nombre de *drouski* de louage, et tous les boyards possèdent plusieurs voitures. Le soir, dans la belle saison, la principale rue de la ville, dite *Pogodomochoi*, est remplie d'équipages. Il s'établit malheureusement entre les riches une lutte d'amour-propre dont les effets sont funestes : le luxe, qui dans certains pays alimente l'industrie nationale, est toujours une cause de ruine dans les contrées neuves et dépourvues de fabriques; aussi arrive-t-il que les plus grandes fortunes s'obèrent en peu de temps. Les revenus des boyards passent à l'étranger, et leurs terres demeurent incultes. Quelques nobles cependant se sont arrachés à la vie énervante et dissipée de la capitale; les résultats extraordinaires qu'ils ont obtenus du jour où ils ont songé à retirer leurs propriétés des mains d'intendans avides et fripons, commencent à ouvrir les yeux de la foule. Le commerce d'exportation, depuis 1832, a pris de l'accroissement; les denrées de la Valachie s'écoulent par le Danube, et les propriétaires s'occupent un peu de ces fermes immenses qu'ils ne daignaient pas même, à une autre époque, visiter une fois dans leur vie.

Boukarest n'a pas de monumens. Il est impossible de décorer de

ce nom les églises nombreuses que la superstition et le remords bien plus que la piété ont fondées dans le siècle dernier. Statues informes, peintures à fresque, où des sujets religieux et profanes se trouvent confondus de la façon la plus bouffonne, tout offre un parfait modèle de mauvais goût. L'autel est, selon le rit grec, séparé du reste du temple par un voile, qui n'est levé qu'à certains momens de l'office; des rideaux de diverses couleurs donnent au jour des reflets changeans et bizarres. Cet appareil peut éblouir les yeux, frapper l'imagination, mais il n'atteint pas d'autre but; il ne parle nullement au cœur.

Passons maintenant aux hôpitaux et aux prisons, ces deux réceptacles des misères humaines. Boukarest renferme de nombreuses maisons de charité; il en est deux, entre autres, qui méritent des éloges. La première, fondée en 1835, d'après le testament du prince George Brankovano, offre un asile à soixante malades des deux sexes; la seconde est un hôpital militaire organisé par les Russes. Cet établissement, surveillé par des médecins allemands, peut soutenir la comparaison avec tous ceux du même genre. — La prison pourrait être mieux tenue; cependant, il faut bien en faire l'humble et triste aveu, elle offre un aspect moins pénible que la plupart des nôtres. Il y a pour cet établissement quelques espérances d'amélioration à concevoir. M. Cheresco, l'aga actuel, s'occupe beaucoup de la réforme du système pénitentiaire, et j'ai vu avec un vif plaisir que ce magistrat avait médité sur le beau livre de MM. A. de Tocqueville et de Beaumont. La mort a disparu du code criminel. *La peine de mort, celle de couper les mains, la torture et la confiscation sont abolies comme contraires aux lois anciennes et aux mœurs du pays*, tel est l'article textuel du nouveau règlement qui proclame cette mesure. Le sang ne coulera plus sur la place publique : c'est un grand pas de fait. Mais il existe dans la pénalité valaque une tache à effacer; je veux parler de la condamnation aux mines. Les malheureux qui en sont frappés, enfouis dans les entrailles des salines, disent au jour un adieu éternel, et parfois sans doute il leur arrive de regretter le glaive du bourreau. M. Cheresco m'a assuré qu'il était le premier à blâmer cette peine barbare comme elle le mérite, et qu'on cherchait activement, tout en protégeant les droits de la société outragée, les moyens de ne point blesser ceux de l'humanité.

Cet exposé a déjà suffi pour faire voir qu'en Valachie le bien et le mal, la barbarie et la civilisation se balancent. Faisons d'abord une remarque : c'est que l'œuvre civilisatrice est plus complexe en Vala-

chie qu'en Servie. Dans ce dernier pays, en effet, point de castes privilégiées, point de noblesse. L'indépendance naquit un jour de la révolte, et tous ceux qu'un même esclavage avait nivelés se retrouvèrent encore ensemble, mais égaux et libres. Les Serviens, sobres, laborieux et braves, marchent tous du même pas sous la conduite d'un homme de génie. En Valachie, le sultan pesait sur le prince, le prince sur les boyards, et les boyards sur les serfs. Il existait une tyrannie hiérarchique dont la tête seule a été détruite. Quelle que soit la position du paysan, en comparaison de celle qu'il occupait autrefois, il n'y en a pas moins un abîme entre le noble et lui. Le boyard est façonné à nos mœurs, à nos idées; le paysan sort de l'état sauvage. Il s'agit donc de combiner dans une juste proportion les droits et les devoirs des deux classes, de faciliter la marche de la seconde sans entraver celle de la première, de laisser entre les mains des grands un patronage indispensable, mais d'abolir en même temps la servitude des petits et d'en rendre le retour impossible.

Quel espoir y a-t-il à fonder sur l'état des choses? Un boyard, dévoué sincèrement aux intérêts de sa patrie, me disait : « Que deviendra ce malheureux pays? Dieu seul le sait! L'indépendance est notre rêve, ou si vous aimez mieux, notre chimère favorite. La Russie et l'Autriche cependant nous pressent de toutes parts, et, au lieu de garder entre elles un petit état dont la neutralité loyalement reconnue devrait les préserver d'un choc funeste, ces deux puissances, par un traité secret, se sont peut-être déjà partagé la Valachie. Les cabinets ne songent point à nous sauver, et notre nom n'éveille aucune sympathie chez les peuples. Les voyageurs, qui depuis l'organisation des bateaux du Danube daignent promener huit jours leur désœuvrement à Boukarest, paient, à peu d'exceptions près, l'hospitalité qu'ils y reçoivent par des plaisanteries sur nos femmes, nos modes et nos tentatives de réforme. On juge notre présent; mais on oublie trop le passé qui l'excuse. »

Il y a du vrai dans ces paroles, car nul pays, dans notre Europe si souvent bouleversée, n'a subi plus de vicissitudes que le territoire aujourd'hui connu sous le nom de principautés du Danube. Guerres intestines, invasions, gouvernemens avides et corrupteurs, tous ces fléaux s'y sont succédés, sans interruption, jusqu'à ces dernières années. De ce chaos de faits engendrés par la force brutale ne ressort aucune idée grande et féconde, aucun enseignement nouveau. Je ne sais quel arrêt fatal semble avoir condamné l'une des plus belles contrées de la terre à offrir une arène sans cesse ouverte à toutes les

mauvaises passions des hommes. C'est dire assez que l'histoire de la Valachie et de la Moldavie, remplie de drames sanglans, est dépourvue de tout intérêt philosophique. Elle est d'ailleurs mêlée, comme accessoire, au récit des graves évènemens qui se sont passés en Russie, en Autriche et en Turquie; aussi ne fait-elle que rarement l'objet d'une étude particulière.

Chacun sait que le pays aujourd'hui connu sous le nom de Valachie faisait partie de l'ancienne Dacie, qui, après la mort de Décébale, fut incorporée à l'empire romain. Les soldats de Trajan reçurent en partage les terres qu'ils avaient conquises, et formèrent bientôt une colonie puissante. Cette première occupation ne dura qu'un siècle et demi; mais elle a laissé des traces profondes. Sur les bords du Danube, et même sur les flancs escarpés des Karpathes, on rencontre des vestiges de voies militaires; une de ces routes aboutissait à Bender. Des médailles, des tombeaux, des meubles, ont été découverts récemment dans les fouilles opérées sous la surveillance de M. Michel Ghika, frère de l'hospodar. Les voitures des paysans ont conservé la forme élégante des chars antiques. Je ne parlerai pas de la législation civile, qui cependant est empruntée aux compilations de Justinien et aux Basiliques, parce que, malgré l'opinion de plusieurs écrivains, je pense que ces corps de lois n'ont été introduits en Valachie que par les princes phanariotes; mais la preuve irrécusable de l'influence de la conquête romaine, cette preuve que quinze siècles n'ont pu effacer, c'est la langue valaque, qui, douce et harmonieuse comme l'italien, tire, ainsi que cette dernière langue, son origine du latin. N'est-il pas étrange de trouver dans une contrée si lointaine une petite nation qui, pour ainsi dire, égarée au milieu des Slaves et des Musulmans, n'a cependant adopté qu'un nombre assez borné de mots des idiomes de ces peuples; une colonie romaine qui a conservé son cachet, deux millions d'hommes, enfans perdus de la famille dont, avec les Espagnols et les Italiens, nous sommes les membres plus heureux?

Nous ne retracerons pas ici le tableau des guerres qui ont agité la Valachie depuis l'occupation romaine. Ce sujet a déjà été traité dans la *Revue*, et nous ne pouvons mieux faire que d'y renvoyer le lecteur (1). Mais avant de passer à l'examen de l'état actuel des provinces valaques, nous croyons nécessaire de remonter à la fin du dernier siècle, époque où la marche envahissante de la Russie mérite de fixer

(1) Voyez, dans la *Revue des Deux Mondes*, du 15 janvier 1837, *la Moldavie et la Valachie.*

l'attention. On ne saurait bien comprendre l'organisation des principautés, telle qu'elle existe aujourd'hui, sans avoir quelques notions sur les évènemens qui l'ont précédée.

Vers la fin du XVIIIe siècle, la Valachie avait atteint le dernier période de l'épuisement. L'Allemagne occupait alors l'Autriche; l'Angleterre et la France jouissaient, en Turquie, des priviléges commerciaux les plus étendus; la Russie seule était disposée à la guerre. L'ambitieuse Catherine pensait au rétablissement de l'empire grec; et comme son intérêt l'invitait à prendre en main la cause des peuples, elle leur parla de leurs droits et de leur antique liberté. Cet appel fut entendu, les hostilités commencèrent, et la Valachie fournit à l'armée russe des vivres et des hommes. Le 21 juillet 1774, le traité de Kutchuk-Kainardji termina la guerre, et les dispositions dont voici la substance furent insérées dans l'article 16 de cette convention.

1° L'empire russe restitue à la Sublime-Porte la Valachie et la Moldavie, et le sultan les reçoit aux conditions suivantes, qu'il promet d'observer fidèlement :

2° Amnistie complète sera accordée à tous les sujets valaques qui ont agi contre les intérêts de la Turquie;

3° On n'opposera plus la moindre entrave à l'exercice de la religion chrétienne;

4° Les monastères recouvreront toutes les terres qui leur ont été enlevées, contre toute justice, depuis 1739, et le clergé sera respecté;

5° La Porte accordera aux familles qui voudront émigrer la faculté de le faire facilement et d'emporter leurs biens avec elles;

6° Elle n'exigera aucun impôt pour la guerre, ni même pendant deux années, à compter de l'échange du présent traité;

7° La Sublime-Porte enfin permet à sa majesté l'impératrice d'établir des consuls en Moldavie et en Valachie; elle permet en outre, aux ministres russes accrédités auprès d'elle, de lui faire des représentations en faveur de ces deux pays.

La Russie se posa dès-lors en protectrice zélée de la Valachie; les ressources qu'elle avait tirées de cette province pendant la guerre lui avaient démontré que, sans sa coopération, elle ne pouvait point entreprendre une campagne de longue durée. La Valachie, de son côté, vit dans l'alliance russe un contre-poids à la tyrannie turque; elle se confia donc sans réserve aux promesses intéressées qui lui étaient faites. La religion vint en aide à la politique; les évêques comparèrent la czarine aux saintes femmes des Écritures, et ses favoris, Potemkin et Romanzow, devinrent des Machabées envoyés de Dieu

pour la délivrance d'Israël. Le cabinet de Saint-Pétersbourg avait trop conscience de ses forces pour vouloir sincèrement le maintien de la *paix éternelle*, et la possession de Constantinople devint son rêve favori. La grande-duchesse, mère d'Alexandre, accoucha d'un second fils; on le nomma Constantin. Catherine parcourut son vaste empire, et pour entrer dans ces villes, qu'une baguette magique semblait avoir fait sortir de terre, elle passait sous des arcs de triomphe où se lisaient ces mots : *C'est ici le chemin de Byzance.* En 1787, la guerre fut franchement déclarée; la Valachie se réveilla de nouveau, et, à la paix de Jassy (janvier 1792), elle reçut quelques avantages en échange de son concours. Le second traité disait textuellement, dans son article 3, que *le Dniester serait pour toujours la ligne de démarcation des deux empires*, et l'acte de Boukarest, du 28 mai 1812, étendit jusqu'au Pruth les frontières de la Russie, qui se trouva maîtresse d'une partie de la Moldavie, et à portée d'agir sur le reste. Mais les grands évènemens qui se préparaient appelèrent ailleurs son attention; la Turquie reprit une funeste prépondérance sur la rive gauche du Danube.

Les années 1821 et suivantes virent l'insurrection d'Ipsylanti, du pacha de Janina et des Hellènes. Sans prendre d'abord ouvertement le parti des révoltés, la Russie les soutint de ses trésors et les excita par ses intrigues. En 1827, elle jeta le masque à Navarin, et bientôt après, ses soldats furent reçus en Valachie comme des libérateurs.

L'occupation russe dura cinq années. L'article du traité signé à Saint-Pétersbourg, le 29 janvier 1834, est ainsi conçu : « Par l'acte d'Andrinople, la Sublime-Porte s'est engagée à sanctionner les règlemens administratifs faits, pendant que les Russes occupaient la Moldavie et la Valachie, par les principaux habitans de ces deux provinces. La Sublime-Porte, ne trouvant rien dans les articles de cette constitution qui puisse attenter à ses droits de cour souveraine, consent à reconnaître ladite constitution; et comme une indemnité est due, en toute justice, pour les avantages que le sultan accorde, par faveur, aux Valaques et aux Moldaves, il est convenu et arrêté que le tribut annuel que les deux provinces doivent lui payer d'après les traités, est fixé désormais à 3 millions de piastres (700,000 francs). »

Le général Kisselew réunit à Boukarest, en 1829, un comité chargé de préparer la nouvelle constitution qui devait régir les principautés. Ce comité était formé de deux sections, l'une valaque et l'autre moldave. Chaque section fit un travail séparé, qui fut ensuite envoyé à Saint-Pétersbourg. Là, le conseil d'état impérial, assisté de deux

commissaires, dont l'un était M. Michel Stourdza, hospodar actuel de Moldavie, examina le règlement projeté, le modifia souvent avec raison, quelquefois à tort, et en arrêta la rédaction définitive, qui fut faite en *français*, et traduite de cette langue en valaque. C'est ce dernier travail qui fut proposé aux assemblées nationales et adopté par elles. Nous allons l'examiner rapidement.

Le principe représentatif a été largement introduit dans toutes les branches de l'administration publique. Le chef de l'état lui-même doit être élu par une assemblée composée de cinquante boyards de la première classe et de soixante-dix de la deuxième, des évêques, de trente-six députés des districts et de vingt-cinq délégués des corporations des villes. Le prince régnant, Aleko Ghika, a été nommé directement par la Russie et la Porte; mais l'article du traité de 1834 qui autorise cette dérogation à la règle la considère formellement *comme un cas tout particulier*, sans influence sur l'avenir.

L'hospodar ne peut gouverner que sous la surveillance de l'assemblée nationale, qui a le droit de contrôler les comptes des recettes et dépenses des caisses de l'état. Cette assemblée est composée : 1° du métropolitain président et des trois évêques diocésains; 2° de vingt boyards, grands propriétaires fonciers élus par leur ordre; 3° des dix-huit députés des districts, et des représentans de la ville de Crayova. Les ministres ne sont ni éligibles ni électeurs.

Les mandataires de la nation veillent à la conservation des propriétés publiques, à l'encouragement de l'agriculture; ils règlent de concert avec l'hospodar tout ce qui est relatif aux progrès de l'industrie et du commerce, à l'entretien des routes, etc. Ils ont, s'il m'est permis de faire ce rapprochement, des attributions analogues à celles de nos conseils-généraux; mais les affaires politiques ne sont point de leur ressort, car nulle modification ne peut être apportée au règlement sans l'approbation préalable des deux puissances souveraines. Nos journaux ont parlé de la vive répugnance que les Valaques ont témoignée lorsqu'il s'est agi d'insérer dans leur constitution l'article qui la leur rend inviolable. Je me trouvais à Boukarest à cette époque, et tout le monde attendait avec impatience la fin des débats. Les députés obéirent à la force, et l'article en question ne fut adopté que sur l'ordre formel du sultan. La conduite maladroite et violente que la Russie a tenue en cette circonstance, a blessé l'opinion, et si elle a prouvé clairement aux cabinets de l'Europe que la volonté de Mahmoud est subordonnée, en ce qui concerne les deux principautés, aux exigences politiques de Saint-Pétersbourg, elle a

fait voir aussi que, tout faible que soit un peuple, il y a chez lui des sentimens de dignité et d'orgueil national qu'il est imprudent de ne point respecter. Quant aux Valaques, ils se sont, ce me semble, exagéré outre mesure les conséquences de la nouvelle disposition réglementaire. Le soin de leurs intérêts matériels, la mise en œuvre de leurs nombreux élémens de prospérité, doivent, avant toute autre chose, occuper leur attention; qu'ils se résignent au sort de tous les petits états: pas plus que la Saxe et la Bavière en Allemagne, ils ne peuvent traiter, en toute liberté, les questions politiques; mais, ce qu'ils ne doivent pas perdre de vue, c'est que les rapports que le commerce introduira entre eux et l'Europe, les faisant participer au mouvement occidental, les sauveront seuls de l'ambition de leurs protecteurs; et ces rapports, comment les établir? Par le maintien de la paix d'abord, et par le travail. La Valachie n'a pas aujourd'hui d'ennemis plus dangereux que les intrigans qui se donnent pour les plus chauds amis de ses droits et de sa liberté.

La salle où se réunit l'assemblée nationale est fort petite; au fond s'élève le siége du président; les grands boyards prennent place sur des bancs à sa droite, et les députés des districts à sa gauche. Les orateurs ne montent point à une tribune pour exposer leurs avis, de sorte qu'il s'établit entre eux plutôt une conversation familière qu'une discussion solennelle. J'ai assisté à une séance assez curieuse par les propositions que vint y faire M. Aristarki, commissaire du sultan. Il demandait le remboursement de 9000 piastres envoyées à une dame par le capitan-pacha, une pension de 200 piastres par mois pour un musicien dont le violon faisait les délices du sultan, et enfin, de la part du prince Ghika, 140,000 piastres destinées à l'achat d'un présent pour la fille de Mahmoud. Il fut répondu par l'assemblée: 1° que le capitan-pacha pouvait, de ses deniers privés, témoigner sa reconnaissance à ses anciennes maîtresses; 2° que puisque Mahmoud aimait les violons, il était de toute justice qu'il les payât; 3° que si l'hospodar voulait faire une galanterie, il avait une liste civile de 800,000 piastres à sa disposition.

La Valachie est divisée en dix-huit districts à la tête de chacun desquels se trouve un magistrat nommé par le prince, qui doit choisir entre deux candidats élus par les notables. Chaque ville a un conseil municipal par lequel elle se gouverne, s'impose et s'administre elle-même; sous la seule obligation de soumettre son budget aux ministres. Les habitans chrétiens, nobles ou roturiers, propriétaires d'un immeuble de 700 francs, se réunissent, tous les trois ans, dans leur

paroisse, et nomment des députés chargés à leur tour d'élire parmi les citoyens possesseurs d'un immeuble de 2,800 francs les quatre membres qui forment le corps municipal. Je n'ai pas besoin de faire remarquer tout ce que ces dispositions ont de sage et de libéral; elles sont pour le pays des gages certains de prospérité et d'avenir.

Pour juger, comme elle mérite de l'être, la partie de la constitution qui est relative aux campagnes, il faut se rappeler ce que sont les paysans valaques, c'est-à-dire, des individus qui, sortis tout récemment de la barbarie la plus complète, ont besoin non-seulement d'un frein légal, mais encore d'une tutelle renfermée dans de justes limites. La loi proclame hautement l'abolition du servage; la propriété du sol est dans les droits de chacun, et la noblesse elle-même est accessible au dernier des citoyens, s'il se rend digne de la mériter.

Les grands boyards sont obligés de fournir aux paysans une quantité de terres variable selon leurs besoins et ceux de leurs familles, à charge, par ces tenanciers, de payer la dîme, et de fournir dix-huit jours de travail qu'il leur est permis de racheter à un taux fixé par l'assemblée nationale. Les paysans sont soumis à une capitation annuelle de trente piastres (10 fr. 50 c.); mais l'impôt du sang qui, dans notre système actuel de recrutement, ne pèse en réalité que sur les pauvres, sans le moindre dédommagement, est en Valachie compté pour quelque chose. Les pères dont les enfans ont été appelés au service militaire, sont de droit exempts de la capitation.

Chaque village a ses archives, sa maison commune, ses percepteurs nommés par les contribuables, et un médecin sans cesse en tournée dans le district pour inoculer les enfans. On avait aussi institué dans les campagnes une sorte de magistrature qu'il a fallu suspendre parce que les populations n'étaient pas assez éclairées pour la comprendre dignement. Dans le but de diminuer autant que possible les frais des procès, et d'éviter des déplacemens toujours coûteux et difficiles, on avait décidé que les paysans choisiraient parmi eux un certain nombre d'arbitres chargés de statuer sur toutes les contestations. Qu'arriva-t-il? C'est que dans chaque localité, les élus devinrent des maîtres insupportables; ils jetaient en prison, faisaient battre et rançonnaient leurs administrés, tant et si bien, que ces derniers, comme les animaux de la fable, implorèrent avec instance le rappel de leurs tyrans. Ce fait prouve deux choses, d'abord que les boyards sont décidés à émanciper leurs paysans dès qu'ils le pourront, et ensuite, qu'avant de se livrer à de ridicules déclamations sur l'esclavage des habitans de ces contrées si différentes de la nôtre, il faut exa-

miner un peu quelle est leur aptitude à la liberté. Mais, puisque je viens de prononcer ici le mot d'esclavage, je dois dire que cet abus monstrueux que nous n'avons pas encore pu proscrire de nos possessions d'outre-mer, existe en Valachie, où il pèse sur les Zingares. Un de ces malheureux, s'il est cultivateur, se vend 100 francs; les forgerons et les ouvriers ne valent que 70 francs; une famille entière est livrée pour 500 francs au plus! Des essais commencent à être tentés dans le but d'améliorer le sort de cette classe infortunée; quelques boyards déjà ont concédé des terres à des Zingares, et ils les traitent sur le même pied que leurs autres tenanciers; espérons que cet exemple trouvera des imitateurs. Pour revenir aux paysans, je dirai que, s'ils parviennent à surmonter leur apathie, à vaincre cet esprit de défiance qu'une longue oppression leur a inspiré, et à semer, avec la certitude de recueillir les fruits de leurs peines, ils ne tarderont pas à se trouver propriétaires de ces campagnes dont ils n'ont aujourd'hui que l'usage. Ils possèdent tous dans leurs bras les moyens de s'enrichir et de devenir libres.

Le clergé occupe, en Valachie, une place importante. Malheureusement la corruption et l'ignorance règnent parmi ses membres. Les lois qui le régissent devraient être soumises à une révision complète; mais cette réforme ne pourra s'opérer que par le progrès des mœurs. On a cependant établi dans le nouveau règlement deux dispositions qui, trop récentes pour avoir beaucoup influé sur l'état des choses, porteront des fruits dans l'avenir. La première de ces mesures, opérée en 1836, est la fondation de quatre séminaires; celui de Boukarest, le seul terminé, reçoit déjà quarante jeunes gens. La seconde consiste dans l'obligation imposée aux grands propriétaires de fournir aux curés un nombre d'arpens de terre qui, les plaçant au-dessus du besoin, les mettent en état de se consacrer aux devoirs religieux. Un métropolitain et trois évêques, ceux de Rimnik, de Bouséo et d'Argis, sont à la tête du clergé valaque. Les titulaires actuels ont peu de droits à la considération publique; mais, comme c'est à l'assemblée nationale qu'il appartient de choisir les évêques, elle possède le moyen de chasser un jour la corruption et l'intrigue des siéges épiscopaux.

Les couvens de la Valachie sont demeurés ce qu'ils étaient, c'est-à-dire le séjour de la paresse et de la superstition; ils ont perdu le seul avantage qu'ils offraient sous le gouvernement turc, celui d'être un refuge contre la tyrannie. Treize couvens d'hommes et cinq maisons de retraite destinées aux femmes, treize monastères rouméliotes, six couvens sous la dépendance du patriarche de Jérusalem, et trois

autres relevant du mont Sinaï, détiennent à eux tous le cinquième environ des terres cultivables. Les moines sont les agens les plus zélés de la politique russe; des tableaux religieux, des reliques, des ornemens d'église, des cadeaux de toute espèce envoyés de Saint-Pétersbourg et répandus avec discernement, les conservent dans d'excellentes dispositions pour le czar, qu'ils regardent comme le véritable chef de la religion grecque.

La magistrature, cet autre sacerdoce qui exerce sur les peuples une action si continue, si importante, a gardé le cachet de l'administration phanariote. La législation civile proprement dite est une mine que juges et avocats exploitent avec une rare impudeur. La réforme n'a pas encore percé les ténèbres de la chicane; nous n'entrerons donc pas ici dans l'examen fastidieux de l'organisation judiciaire.

L'instruction publique a fait d'immenses progrès; il est curieux de lire l'exposé des motifs des nouvelles lois relatives à cette partie de la constitution, en songeant qu'il a été rédigé dans les bureaux de la chancellerie russe. Je l'extrais *textuellement* du manuscrit français sur lequel a été faite la traduction valaque. « L'éducation est *le premier besoin d'un peuple;* elle est la base et la garantie de toutes les institutions publiques; *c'est un devoir pour tout gouvernement* d'offrir à la jeunesse le moyen de développer ses facultés intellectuelles et morales, et de lui donner une direction salutaire.... Dieu a d'abord placé le devoir de l'éducation des enfans dans le cœur des parens; mais il est peu de personnes qui, par leurs connaissances ou leur position, soient en état de satisfaire à cette importante obligation... Les unes ne sont pas assez éclairées; les autres sont occupées d'un travail assidu; d'autres enfin sont *assez malheureuses* pour ne pas savoir apprécier les avantages qui doivent résulter de l'accomplissement de ce *devoir sacré :* il est donc d'une *absolue nécessité* d'organiser des écoles publiques. »

L'instruction primaire est répandue sur une grande échelle; mais, laissant de côté ce que je n'ai pu apprendre que par les autres, je préfère donner quelques détails sur le collége de Saint-Savain à Boukarest. Ce vaste établissement, dirigé par M. Poyénar, qu'un long séjour en France a rendu l'homme le plus capable de donner ses soins à une pareille administration, est parfaitement tenu. Cinq cents jeunes gens environ reçoivent l'éducation à ce collége. Les études sont divisées en quatre classes, graduées de telle sorte, que chaque élève, sans distinction de naissance ou de fortune, car les cours

sont gratuits, peut acquérir les connaissances nécessaires à son avenir. Ces quatre classes sont elles-mêmes partagées chacune en plusieurs sections. J'ai visité ces différentes classes avec beaucoup d'intérêt; les enfans qui furent examinés devant moi et à l'improviste m'ont paru répondre avec intelligence à quelques questions de géométrie et d'arithmétique; je n'ai pu juger du reste que par analogie. Quatre autres écoles dans Boukarest, et vingt dans les districts, sont ouvertes gratuitement à tous ceux qui veulent les suivre. L'instruction primaire et l'organisation communale auront, dans vingt ans, il faut l'espérer, changé la face de la Valachie.

Le programme des *humanités*, que je transcris tel qu'il a été arrêté pour 1838, mérite surtout de fixer l'attention :

1re *classe*. — *Élémens de français*, — grammaire valaque.
2e *classe*. — *Langue française*, — géographie, — dessin.
3e *classe*. — Essais de compositions en *français*.
4e *classe*. — Histoire ancienne, — langue grecque, — *français*, — dessin.
5e *classe*. — Histoire moderne, — *français*, — grec et latin.
6e *classe*. — Philosophie.

Ce programme est curieux; il prouve d'une manière incontestable l'empire exercé par les mœurs sur la politique. Si quelque chose, en effet, pouvait favoriser l'influence russe, c'était l'introduction de la langue slave dans les principautés; eh bien! non-seulement cette langue n'y est enseignée dans aucun cours public, mais le gouvernement russe a été forcé d'*adopter le français comme base de l'instruction*. Cette mesure nous donne une grande force morale; nos idées se font jour avec notre langue; les boyards lisent peu, mais ils n'ouvrent guère que des livres français. Tous les riches prennent pour leurs enfans un instituteur français; et si, parmi nos compatriotes établis à Boukarest, il est des hommes peu honorables et dangereux, j'y ai rencontré des jeunes gens de talent et de cœur, pénétrés de l'importance de leurs devoirs et bien dignes de toutes nos sympathies. — La dernière classe du collége de Saint-Savain est consacrée *aux études complémentaires;* elle se divise en deux sections : dans la première, on enseigne l'algèbre et la géométrie transcendante; dans la seconde, la trigonométrie et le droit. Ces cours sont peu suivis; les boyards préfèrent envoyer leurs fils dans les universités étrangères. Ces jeunes gens ne revinrent d'abord à Boukarest, comme on le leur a spirituellement reproché, qu'avec *des habits bien faits;* mais aujour-

d'hui la jeune génération sent mieux sa dignité, et parmi les trente Valaques environ qui suivent les cours de l'université de Paris, on en pourrait citer plusieurs qui seront bientôt utiles à leur pays. Je dois dire aussi que plusieurs boyards ont ouvert des écoles dans leurs propriétés, et que M. Campignano, l'un des plus nobles caractères de la Valachie, a fondé un établissement qui, dirigé par un Français, peut servir de modèle aux autres du même genre.

Pour finir cette exposition de l'état des personnes et des institutions en Valachie, j'ajouterai deux mots sur l'organisation militaire. Les traités fixent à cinq mille hommes le maximum des troupes que doit entretenir la Valachie; quels qu'aient été les motifs de cette disposition, on ne peut qu'y applaudir. Il n'est si petit prince, qui n'ait la manie de faire parader ses sujets, et les revenus d'un état sont gaspillés à satisfaire l'humeur belliqueuse du souverain. Les troupes valaques se composent d'une brigade d'infanterie et d'un régiment de cavalerie. La durée du service du soldat est de six ans pendant lesquels sa famille est franche d'impôts. On tâche de se servir du recrutement comme d'un moyen de répandre les lumières dans les masses, mais jusqu'à présent le rapport des soldats qui savent lire à ceux qui en sont incapables n'est que de un à quarante. — Une institution qui se rattache indirectement à l'armée est celle des quarantaines; on doit y voir moins encore un but sanitaire qu'un but politique. Les Russes ont voulu séparer les principautés aussi complètement que possible de la Turquie; la quarantaine du Pruth une fois levée, et elle est tellement réduite, qu'on peut regarder sa suppression comme arrêtée, la Moldavie se trouvera en quelque sorte comme incorporée à l'empire russe; le cordon valaque est gardé par deux cent dix-sept postes composés chacun de deux soldats et de six paysans; les derniers sont requis à tour de rôle dans toute la population riveraine qui acquiert ainsi l'habitude du service militaire.

On vient de voir quelles sont les innovations introduites en Valachie par les Russes. Il ne m'appartient pas d'examiner si le maintien de quelques articles des derniers traités ne soumet point de fait les principautés à la tutelle trop absolue de Saint-Pétersbourg; j'envisage seulement ici la question sociale, et je dois reconnaître que la Russie, 1° a soustrait les deux provinces à l'oppression brutale des sultans; 2° qu'elle leur a donné des institutions qui, à part sans doute des imperfections de détail, sont bien supérieures à celles qui

les régissaient, et qu'enfin elle a considérablement amélioré le sort des habitans des campagnes. On pourrait croire d'après cela que les Russes possèdent en Valachie, outre l'influence que donne la force, celle qui trouve son point d'appui dans les sentimens des masses; il n'en est rien cependant : les Valaques les redoutent et n'éprouvent pour eux que de bien faibles sympathies. Sous le protecteur ils voient percer le maître; l'occupation a eu d'ailleurs deux époques bien distinctes : pendant la première, soit que la Russie ait songé à conserver les deux provinces, soit qu'elle n'ait pas cru au prompt développement de leur prospérité, soit enfin, comme on l'a prétendu, que le général Kisselew ait eu l'espoir de travailler pour lui-même, toujours est-il que les actes de l'administration ont été faits dans un esprit de justice et de bienveillance. Dans la seconde période, au contraire, on sembla vouloir détruire ce qu'on avait édifié et contrarier la marche de la Valachie dans la route qu'on lui avait ouverte; on laissa de plus échapper des paroles imprudentes, indices à la fois d'un désappointement et d'une espérance : — *Croyez-vous donc que l'on vous eût mis ici pour gouverner en votre nom ?* — dit un jour à l'hospodar le général Kisselew. En 1834, enfin, le jour où les troupes impériales repassèrent le Pruth fut salué comme un heureux évènement, et les essais de suprématie tentés depuis par la Russie ont prouvé que l'esprit public ne lui est point favorable.

Il nous reste, pour compléter autant que possible l'esquisse rapide que nous venons de tracer, à donner une idée sommaire des ressources matérielles de la Valachie (1).

On n'a point, sur la population de cette province, des renseignemens précis. Avant l'occupation, on la portait à huit cent mille ames; les Russes procédèrent à un recensement dont les résultats furent si différens des données reçues, qu'ils évitèrent d'en publier les documens officiels; on peut toutefois supposer que le nombre des habitans s'élève au moins à deux millions sur une surface de quatre mille huit cent dix lieues carrées. Le climat de la Valachie est doux et fort sain dans le voisinage des Karpathes; mais les forêts qui occupent le quart du territoire et les eaux stagnantes qui baignent les plaines entretiennent dans certaines parties une humidité dangereuse. Le sol est riche, fertile, et propre à tous les genres de culture qui réussissent chez nous : le maïs, l'orge et d'autres grains y croissent à merveille;

(1) On peut consulter sur ce sujet l'excellent *Tableau de la Moldavie et de la Valachie*, de Wilkinson.

le froment, sans être égal à celui d'Odessa, est de bonne qualité; les vignes très abondantes fournissent des vins légers, recherchés en Russie, où l'on en importe pour une valeur assez considérable; cette branche de commerce prendra nécessairement encore une plus grande importance, lorsque les procédés de fabrication auront été améliorés. Les fruits secs et le tabac en feuilles entrent aussi pour une forte part dans les produits à exporter.

La Valachie possède d'immenses troupeaux de moutons qui donnent une grande quantité de belles laines; la race des chevaux, quoique petite, est assez bonne pour que l'Autriche l'admette dans ses haras de remonte. D'innombrables essaims d'abeilles fournissent une cire excellente; l'Oltau, le Schyl, le Sheret, le Danube surtout, abondent en poissons de toute espèce, dont la salaison pourrait devenir avantageuse.

Le règne minéral enfin ne le cède point aux deux autres; mais le manque de capitaux et de connaissances nécessaires, et, plus que cela, la crainte d'éveiller la cupidité des Turcs, ont retardé jusqu'à présent l'exploitation de cette source de richesses. Les Russes, pendant leur séjour, ont fait lever la carte géologique des Karpathes en ayant soin de ne pas ébruiter leurs découvertes. Les Valaques eux-mêmes, tout en soupçonnant l'abondance et la variété des trésors que recèlent leurs montagnes, ne possèdent sur ce point aucune donnée exacte. Je suis parvenu à me procurer quelques notions authentiques. Je donne ici ces renseignemens qui sont publiés pour la première fois. Les ingénieurs du général Kisselew ont reconnu l'existence de mines de fer ordinaire et de fer magnétique-pyriteux, de cuivre notamment à *Krasne*, de vif-argent à *Pitechti*, de charbon de terre à *Gesseni*, de soufre, d'ambre jaune, à la montagne *Déal de Roche*, de poix minérale, d'or, à *Korbéni*, d'asphalte, et enfin de salpêtre, à *Poutchessa*, où se trouvent aussi des eaux sulfureuses.

Les produits des salines forment presque à eux seuls le tiers des revenus de l'état qui dépassent la somme de quinze millions de piastres.

Les abus du gouvernement phanariote et les extorsions des Turcs avaient paralysé le commerce des Valaques; il a repris quelque activité dans ces derniers temps. En 1832, le chiffre des exportations était de 32,640,291 piastres; il a monté, en 1836, à 41,384,318, et, quoique je n'aie pu m'assurer du mouvement exact des deux années suivantes, je sais du moins qu'il a été plus considérable encore.

Dans chaque ménage valaque, la femme tisse elle-même une toile grossière, dont elle fait ensuite des vêtemens à son mari et à ses en-

fans; mais on peut dire qu'il n'existe point de fabriques en Valachie: tous les objets manufacturés se tirent de l'étranger.

Les importations s'élevaient, en 1832, à 27,733,000 piastres et à 32,001,275, en 1836; le simple rapprochement de ces deux chiffres indique une augmentation assez notable dans la prospérité générale. L'Allemagne et la Turquie se partagèrent le monopole des importations jusqu'à l'occupation russe; depuis 1832, la balance du commerce entre Brailow et Constantinople établit une différence en faveur de la principauté. L'Allemagne a conservé tous ses priviléges; mais la franchise accordée au port de Brailow, et les avantages que l'on trouve à expédier les marchandises par mer vont nécessairement appeler sur ce point une concurrence active.

Nous désirâmes examiner la ville qui est appelée à jouer le rôle principal dans le commerce de la Valachie, et au lieu d'aller chercher le bateau à vapeur à Guirgévo, nous nous décidâmes à nous rendre à Brailow par terre. Dégoûtés de la poste valaque, nous louâmes un pesant fourgon qui nous conduisit à Brailow en deux jours. Dans un rayon de dix lieues autour de Boukarest, on rencontre quelques villages, attirés par le voisinage de la capitale; ils me parurent en général plus populeux que ceux que j'avais traversés entre Czernetz et Crayova; l'un d'eux même, celui de Tzichiamé, nous frappa par son air d'aisance et de propreté. Mais bientôt on entre dans une solitude immense, qui se prolonge jusqu'à Brailow. Le sol de cette contrée semble avoir retrouvé dans un long repos une virginité nouvelle; rien ne peut donner l'idée de la force végétative des différentes plantes dont il est couvert; les prairies sont émaillées d'une innombrable quantité de fleurs charmantes, telles que l'anémone et l'amaranthe. Cette vue, qui finit par devenir monotone, est ravissante au premier aspect. On a peine à comprendre comment les hommes se refusent à profiter des richesses que la nature étale devant eux avec tant de profusion.

Dans la soirée du second jour, nous arrivâmes à Brailow, et, pour la première fois, nous couchâmes dans un *kan*. On nous donna une chambre fort étroite, où lits, tables et chaises étaient remplacés par une espèce de dressoir recouvert d'une simple natte de joncs; ce fut sur ce moëlleux divan que, sans songer à souper, il nous fallut coucher, c'est-à-dire nous livrer à une légion dévorante d'insectes. Après une terrible nuit, passée tout entière à regretter le bateau à vapeur, nous nous présentâmes chez M. Slatiniano, à qui nous étions recommandés. Il ne voulut pas que nous restassions une minute de plus au caravanserai, et nous offrit avec une grace parfaite une hospita-

lité que nous ne pourrons jamais oublier. M. Slatiniano eut la bonté de diriger lui-même nos courses dans la ville et aux environs, et personne ne le pouvait mieux que lui; car il a pour sa part contribué à jeter les bases de la prospérité future de Brailow. Les Russes, en 1829, après un siége long et sanglant, s'étaient emparés de cette ville; le général Kisselew ordonna de raser les murailles, et, croyant la place bonne pour l'établissement d'un entrepôt commercial, il chargea M. Slatiniano de faire commencer les travaux nécessaires. Trois cents malheureux habitaient alors les décombres de la forteresse; aujourd'hui Brailow est une ville de huit mille ames! Beaucoup d'étrangers sont venus s'y établir, et tous ont la faculté d'y trafiquer en gros et en détail. Les Turcs seuls, malgré leurs droits de souveraineté, ne peuvent y demeurer, s'ils n'ont déclaré à la police les motifs et la durée de leur séjour; le commerce de détail leur est interdit; on leur refuse également l'exercice de leur culte; enfin, et ce fait est plus caractéristique encore, un musulman ne peut obtenir la sépulture en Valachie.

Le plan de Brailow est arrêté; on juge déjà de l'étendue de la ville future et de ses bonnes dispositions par les palissades de bois qui indiquent les rues, et qui, de jour en jour, sont remplacées par des constructions. Le port commence à être fréquenté; en 1831, on avait eu de la peine à trouver assez de blé dans le pays pour charger deux bâtimens, et en 1837, plus de trois cents navires venaient y chercher leurs cargaisons. Les paysans ne pouvaient oublier les rapines dont ils ont souffert si long-temps; voyant le fruit de leur labeur passer dans des mains étrangères, ils avaient pris le parti de ne pas étendre leur culture au-delà des besoins de leur famille. Ils reprennent enfin confiance, et les villages du district entrent dans une ère de prospérité. Outre la capitation, leurs habitans ont consenti sans peine à fournir, par famille, trois piastres destinées à l'achat d'instrumens de labour, de bons étalons, et à des réparations locales.

Ces détails suffiront pour donner une idée de l'importance commerciale de Brailow. Les étrangers n'ignorent pas les ressources de la ville nouvelle. Les Autrichiens, dont les progrès, en matière d'industrie, sont plus rapides que notre indifférence ne le soupçonne, et les Anglais, ces spéculateurs infatigables, entretiennent avec Brailow des relations fort suivies, et sans doute avantageuses. Les Turcs, les Napolitains et les Grecs y viennent aussi chercher des blés et des denrées de première nécessité. Sur les sept cents bâtimens qui, chaque année, depuis 1832, séjournent dans les ports de Brailow et de

Galatz, combien en avons-nous fourni pour notre part? Un en 1833, et six en 1838; ce résultat n'est-il pas déplorable? Dans les pages précédentes, nous avons dit quelle influence morale la France exerce à Boukarest; la position géographique de la Valachie, par rapport à notre pays, ne nous permet pas de profiter bien activement de cet avantage, au point de vue politique; mais notre commerce ne peut-il en tirer parti? Nous faisons peu d'affaires avec l'Orient; sous Louis XIV et Louis XV, au contraire, nous exercions presque un monopole dans ces contrées; les Anglais nous ont remplacés; les Autrichiens, depuis la guerre de Grèce, leur font concurrence; voici, pour nous, une occasion de reparaître sur la scène, la laisserons-nous échapper?

Sans vouloir énumérer ici toutes les causes qui ont amené la décadence de notre commerce en Orient, il n'est peut-être pas inutile de rappeler ces principes vulgaires, que le crédit est l'ame du commerce, et la bonne foi celle du crédit. On se plaint du peu de considération qu'en général on accorde chez nous aux fortunes industrielles; cependant le motif de cette fâcheuse disposition des esprits est bien facile à saisir. Le négociant enrichi tâche souvent, et ses héritiers tâchent toujours de couvrir d'un voile l'origine de leur opulence; au lieu d'être fiers d'une position conquise par de longs labeurs, la plupart cherchent à déguiser sous un titre d'emprunt un nom qui a long-temps fait l'honneur d'une raison sociale. Personne, en France, ne fonde plus un comptoir avec le dessein bien arrêté de le transmettre à des héritiers jaloux eux-mêmes de le perpétuer; le commerce n'est plus un état, mais un moyen d'arriver à la fortune, seul et unique but de chacun. Qu'en résulte-t-il? C'est que le spéculateur, n'ayant en vue que l'affaire qu'il traite, la trouve bonne dès qu'elle est fructueuse. Un armateur, pour prendre un exemple qui n'est malheureusement pas une hypothèse, mais un fait constaté, envoie aux États-Unis une cargaison de soieries avariées et d'un aunage inexact; les consommateurs étrangers se plaignent, accusent non pas l'expéditeur inconnu, mais le commerce français en général, et peu à peu nos produits tombent dans un complet discrédit. Il existe une liaison si intime entre l'ordre politique et les intérêts matériels sur lesquels le commerce d'exportation exerce tant d'influence, que l'on ne saurait trop appeler l'attention du gouvernement sur cet objet. C'est à lui d'ouvrir des débouchés, de faire jaillir des traités et des alliances des sources de richesses pour nos fabricans; mais il a le droit imprescriptible, le devoir même de réprimer l'amour du gain dans ses écarts, et d'empêcher que la liberté du commerce ne dégé-

nère en abus. La Valachie nous est ouverte; les produits de son sol, qui tendent toujours à s'améliorer, sont déjà d'une bonne qualité, ses minerais abondans fourniront un jour un nouvel objet d'exportation, ses laines sont estimées en Allemagne : montrons-nous donc aussi comme acheteurs sur les marchés de Brailow, et nous y serons vendeurs à notre tour. Nos draps, nos mérinos surtout, si supérieurs à ceux des Anglais et moins chers cependant, trouveront là un débouché nouveau. Mais hâtons-nous, ou les étrangers, plus actifs et plus entreprenans, prendront pied avant nous. Le gouvernement a appelé l'attention de Marseille sur Brailow, mais ne devrait-il pas au moins placer un vice-consul dans cette dernière ville? L'Angleterre, la Russie, l'Autriche, les Deux-Siciles et le Piémont lui-même ont des agens à Brailow; c'est celui de l'Angleterre qui est chargé des affaires de France sous la surveillance du consul de Boukarest! Les fonctions fort importantes de ce consul sont surtout diplomatiques; c'est à Brailow que doit résider notre agent commercial; c'est là seulement que l'on peut étudier les ressources de la Valachie, instruire nos ports de la Méditerranée des variations des mercuriales, et indiquer aux chambres de commerce ceux de nos produits dont l'écoulement serait le plus certain, toutes choses qu'un vice-consul anglais, si loyal qu'on doive le supposer, ne pourra jamais faire. Que des relations s'établissent entre la France et la Valachie, et les sympathies bien réelles que les Valaques éprouvent pour nous deviendront plus vives encore. Si nos commerçans s'élèvent de l'intérêt particulier à l'intérêt national, s'ils apportent dans leurs actes cette bonne foi, cet orgueil de bien faire, qui les distinguaient jadis, les services qu'ils peuvent rendre à notre pays sont immenses. De pareilles entreprises doivent enrichir d'abord ceux qui les feront; elles seront, en outre, utiles à la France sous plus d'un rapport, et à la Valachie dont elles favoriseront l'élan progressif. Ainsi entendu, le commerce n'est plus seulement un moyen de fortune, un trafic; c'est une des plus honorables professions que l'homme puisse embrasser.

ÉDOUARD THOUVENEL.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

14 mai 1839.

Nous sommes loin de vouloir que l'opposition soit interdite ou trouvée coupable dans un gouvernement constitutionnel; mais l'opposition, telle qu'elle a été faite sous le ministère du 15 avril, était bien propre, nous l'avons dit souvent, à encourager les factieux. L'émeute a pris au sérieux les récriminations de la presse, et nous voyons maintenant la presse gémir sur ces tristes résultats. Dieu nous garde d'accuser personne; nous savons que la plupart de ceux dont les paroles et les écrits ont donné tant d'audace aux ennemis du gouvernement de juillet, et de tout gouvernement, on peut dire, eussent été les premiers à défendre les institutions et toute la société menacées. Que ce funeste évènement leur serve au moins de leçon; ils savent maintenant quelles sanglantes passions ils excitent lorsqu'ils se livrent à leurs inimitiés et à leurs déclamations.

Dans les journées de juin et dans toutes les circonstances où ils n'ont été soutenus que par le parti des clubs et des associations républicaines, les factieux avaient appris que leurs forces étaient insuffisantes; et le complot qui vient d'échouer par le courage et le dévouement de l'armée et de la garde nationale, n'eût certainement pas été conçu sans les tristes circonstances où nous vivons depuis un an. Depuis un an, en effet, chaque jour on a vu des opinions diverses se réunir pour tout arrêter dans le gouvernement, l'affaiblir en l'accusant de manquer de force, parler, écrire contre l'extension de la prérogative royale, et nécessiter des élections pendant lesquelles ces accusations ont retenti sur tous les points de la France. Combien de fois n'avons-nous pas combattu cette exagération du gouvernement représentatif, qui tendait à écarter entièrement la couronne des conseils où se traitent les affaires de l'état, à faire de la chambre des députés l'élément unique du gouvernement, et à mettre les deux autres pouvoirs dans un état complet d'impuissance! Eh bien! ces vues ont été accomplies. Depuis deux mois, la chambre a été mise en possession du gouvernement, tout s'est à peu près effacé devant elle, même la prérogative de la couronne, qui consiste à faire choix des ministres. Qu'avons-nous vu? Les partis se sont mis en quelque sorte eux-mêmes hors de cause, et les factions, voyant cette longue crise, ont espéré

que tous ces partis mécontens les laisseraient faire. Heureusement, les factieux ne calculent pas toujours bien. A Strasbourg, les bonapartistes, déguisés en républicains, avaient compté et mal compté sur quelques mauvais pamphlets répandus dans une armée loyale et fidèle. A Paris, les républicains, peut-être travestis en bonapartistes, avaient sans doute compté sur l'effet des déclamations des journaux depuis un an; ils s'étaient dit que, puisque la monarchie de juillet était blâmée et abandonnée par un si grand nombre de ses anciens partisans, elle se trouverait livrée à ses ennemis sans défenseurs. La révolte a encore mal compté; elle a pu se convaincre que la guerre entre les partis, sur laquelle elle basait ses espérances, n'était pas sérieuse, et que la monarchie de juillet retrouve aussitôt tous ses soutiens dès qu'elle est menacée d'un danger réel. Mais n'est-ce donc rien que d'avoir donné lieu, même involontairement, à d'affreux excès, et les partis, ainsi que leurs organes, ne seraient-ils pas bien coupables, s'ils ne changeaient la nature d'une opposition qui nous a fait passer par tant de misères depuis six mois?

Nous en avons l'espoir, puisque chacun des partis qui ont donné lieu au désordre des esprits et des choses, en accusant le pouvoir d'empiétemens et d'usurpations, compte quelques-uns de ses représentans dans le nouveau ministère. Nous ne voulons pas aujourd'hui porter de jugement sur quelques-uns des membres qui le composent. Leurs actes même, s'ils en faisaient, devraient être jugés à cette heure avec indulgence. L'inquiétude est encore dans tous les esprits; la paix publique veut une prompte et sévère répression, et ce n'est pas le moment d'affaiblir le pouvoir, qui a besoin, au contraire, que chaque bon citoyen lui prête des forces. Silence donc sur la conduite des partis et sur les hommes qu'ils ont fait surgir. Le ministère qui vient de se constituer est né de la circonstance; des opinions opposées y figurent : c'est le résultat forcé de la coalition; et c'est un résultat que nous avons nous-mêmes approuvé d'avance, quand nous avons vu la coalition l'emporter dans les élections. Les chefs des partis coalisés sont écartés, il est vrai, et restent en dehors des affaires. Nous aurions voulu les voir placés dans le gouvernement, pour ajouter à la sécurité du gouvernement même, et pour ne plus voir se renouveler ces déplorables luttes où toutes les passions et toutes les médiocrités politiques sont venues se grouper derrière quelques capacités. Les immenses difficultés qui se sont élevées depuis un an devant le dernier ministère, les attaques habiles et passionnées dont il avait été l'objet, et que nous avons repoussées sans relâche, justifiaient nos alarmes. Il en a été décidé autrement. Nous souhaitons qu'il ne se fasse pas de nouvelle scission dans les partis, déjà si divisés, et que l'élévation des vues, la noblesse du caractère de ceux qu'on a écartés, les empêchent de s'opposer à la formation d'une majorité si nécessaire en ce moment. Le ministère du 12 mai est présidé par le maréchal Soult, qu'on souhaitait, avec raison, voir au ministère de la guerre. Dès que l'émeute s'est montrée dans nos rues, l'incertitude qui régnait sur la présidence à venir de M. le duc de Dalmatie a dû cesser. Une feuille périodique demandait, il y a quelques jours, si l'épée seule du maréchal suffisait

dans une combinaison politique, quand on était en paix avec l'Europe et les factions. Les factions se sont chargées de répondre, elles ont rendu l'épée du maréchal Soult indispensable; et d'ailleurs, on ne peut nier que le cabinet nouveau ne renferme des hommes de talent. Mais, encore une fois, le présent exige que nous ne nous occupions pas du passé, et les hommes modérés qui ont appuyé le gouvernement dans des momens moins difficiles que celui-ci, doivent tous se faire, comme nous, un devoir d'attendre avec bienveillance les actes du nouveau cabinet.

Nous connaissons trop les partis politiques pour espérer de voir cette pensée accueillie par toute l'opposition qui a combattu le ministère du 15 avril, et surtout par la partie exagérée de cette opposition qui s'est jetée, par un reste d'habitude, sur le cabinet intérimaire qui vient de se retirer. Déjà un des organes de cette opposition s'écrie que le ministère de M. Molé lui semble préférable à celui qui vient de se former. Notre intention n'est pas de le contredire; mais on peut trouver une telle pensée étrange de la part de ceux qui ne professaient pas la même opinion que nous sur le ministère de M. Molé. A leurs yeux, le cabinet du 15 avril était, s'il nous en souvient, corrupteur, corrompu et incapable. C'étaient les trois épithètes honorables qu'on jetait alors à un ministère qui a donné à la France deux ans de sécurité et de prospérité qu'elle serait bien heureuse de retrouver aujourd'hui! Et voilà maintenant qu'avant toute autre manifestation qu'un simple discours de M. le maréchal Soult, le ministère actuel, composé d'hommes portés naguères avec enthousiasme par la gauche, se trouve dans l'estime des organes de ce côté de la chambre, au-dessous du ministère du 15 avril! En vérité, la coalition justifie toutes nos prophéties beaucoup plus tôt que nous ne l'aurions voulu, et quand nous annoncions que l'époque des vérités dures ne tarderait pas à arriver pour ses différens membres, nous ne pensions pas qu'ils s'adresseraient si prochainement un langage encore plus dur que celui de la vérité.

Nous qui n'avons jamais reproché aux membres actuels de l'administration que d'avoir donné, par leur adhésion, des forces à une coalition que nous avons toujours regardée comme funeste au pays d'abord, puis à ceux-là même qui en faisaient partie, notre impartialité nous permettra des jugemens plus justes. Nous avons défendu les ministres du 15 avril contre les attaques de ceux qui les accusaient de n'être que des instrumens serviles dans les mains du roi. C'est par de pareilles accusations, c'est en soutenant que le ministère du 15 avril ne couvrait pas assez la couronne de sa responsabilité, c'est en se plaçant entre le roi et les conseillers de sa couronne, qu'on a faussé l'opinion publique et renversé ce ministère. Il n'y a que vingt-quatre heures que le nouveau ministère existe, et déjà on déclare qu'il n'est qu'un vain simulacre placé en face de l'opinion pour cacher un gouvernement qui est ailleurs. Nous n'avons pas attendu long-temps, on le voit, pour retomber dans les accusations portées contre le cabinet du 15 avril; mais on nous croira quand nous dirons que nous en éprouvons plus d'affliction que de contentement, et les bons esprits qui nous ont appuyés de leur approbation dans notre longue lutte

contre la coalition, nous comprendront sans peine. A nos yeux comme aux leurs, sans doute, le salut du gouvernement de juillet, en butte à tant d'ennemis, dépend d'une administration qui ait tous les moyens de se défendre et d'imposer à ses adversaires par son expérience, par l'influence que peut donner sur l'armée une grande réputation militaire, par l'éloquence à la tribune, enfin par tout ce qui fait la force dans une organisation telle que la nôtre. Mais, dès sa naissance, voilà le ministère en butte aux attaques qui ont paralysé le cabinet de M. Molé. Or, il se trouvait aussi des hommes de talent et des hommes d'affaires dans le ministère du 15 avril, et parmi eux, il n'en était pas qui eussent accusé leurs prédécesseurs de n'être que des simulacres de gouvernement! Cependant le ministère de l'amnistie a succombé sous ces attaques!

Au temps du ministère du 15 avril, nous avons toujours traité ces accusations de calomnies d'abord, car nous étions sûrs de la vérité de nos paroles; nous ajoutions ce qu'il nous est permis d'ajouter aujourd'hui: c'est que les doctrines professées dans les partis coalisés sur la responsabilité des ministres et l'influence de la couronne sont une exagération du gouvernement représentatif. On conviendra que ce n'est pas le moment de discuter bien au long cette éternelle thèse; mais ce n'est pas non plus le moment de l'abandonner et de céder sur ce point à nos anciens adversaires, qu'ils soient restés dans l'opposition, ou qu'ils aient passé dans d'autres rangs. C'est sur ce terrain que se sont réunis tous les partis qui ont combattu le gouvernement depuis un an, et l'émeute est venue les y rejoindre. Assurément ils ne lui avaient pas donné ce rendez-vous; mais quelle thèse était plus favorable que celle-là à ceux qui veulent changer la forme même du gouvernement? Les uns veulent, il est vrai, contenir la couronne en lui donnant des ministres de leur choix; mais les autres croient aller plus droit au remède du prétendu mal en supprimant la couronne. Tandis que les partis parlementaires persuadaient à la chambre qu'il fallait changer de ministres, les factieux tâchaient de persuader plus bas que le changement devait être plus complet. C'est ainsi que se traduisaient en passions violentes les opinions que nous avons vu s'élever si subitement sur le ministère du 15 avril; et après ce qui s'est passé depuis trois jours, il ne peut rester de doute aux esprits modérés sur les dangers de cette polémique.

Les meilleurs esprits semblent avoir oublié que nous avons adopté une forme de gouvernement qui fut donnée, il y a quelques siècles, à l'Angleterre, par la plus puissante des aristocraties, laquelle, s'appuyant sur le peuple, dont elle disposait, entoura la couronne de liens, et lui laissa à peine la simple connaissance des affaires de l'état. Et c'est dans un pays où la classe moyenne est récemment en possession du pouvoir, dans une organisation chancelante, nouvelle, où cette classe dominante a contre elle l'aristocratie, écartée des affaires, privée de son influence, et les classes inférieures, qu'on excite chaque jour à la désobéissance et à la destruction; c'est dans un tel état de choses qu'on veut réduire à rien l'influence de la couronne, et faire une fiction de celui qui la porte! La classe moyenne ne se trouve-t-elle pas déjà assez isolée? veut-elle

vivre seule dans l'état et détruire toutes les autres forces? La situation du pouvoir est telle, en France, qu'il est besoin qu'on ne le prive des lumières de personne, pas même de celles du roi, surtout quand ce roi est plein d'expérience et d'habileté. Nous croyons qu'il faut un ministère responsable, un cabinet parlementaire, c'est-à-dire répondant aux vues de la majorité; mais nous croyons que toutes ces choses existent dès que le roi choisit ses ministres dans les chambres, et dès que les chambres les ont acceptés en votant pour eux. Ce que nous espérons, c'est que désormais, quand des ministres rempliront ces deux conditions, on les regardera comme des ministres sérieux, et qu'on discutera leurs actes sous leur responsabilité, et non en la cherchant ou en la demandant ailleurs. Nous avons vu quels sont les fruits de semblables discussions: l'impossibilité de trouver des ministres d'abord, et de là des crises sans fin, d'où résultent les affreux désordres dont nos rues portent encore les sanglans vestiges. Il est bien convenu que nous n'entendons pas blâmer les discussions et l'examen de la capacité des ministres. A nos yeux, les ministres qui n'offriraient pas une responsabilité suffisante seraient ceux qui seraient étrangers par leur vie et leurs travaux aux départemens qu'ils dirigeraient; mais l'opinion publique fait toujours justice de tels ministres, et il n'est pas nécessaire de porter les yeux au-dessus d'eux pour les remettre dans leur véritable situation.

Nous nous arrêtons sur les inconvéniens de cette polémique, parce que c'est en l'employant qu'on a faussé toutes les idées, et qu'on a produit cet étrange pêle-mêle d'opinions du milieu duquel, après une crise longue et désastreuse, on a eu tant de peine à faire sortir un ministère. Nous en déplorons les résultats, parce qu'elle a semé l'irritation dans les partis au point d'amener des exclusions bien regrettables à nos yeux, parce qu'elle a séparé M. Thiers des hommes qui partageaient ses opinions, et auxquels il eût apporté une force qui pourra quelque jour leur manquer. La séance de la chambre d'aujourd'hui ajoute à nos regrets. En écartant M. Thiers de la présidence de la chambre, la majorité nous semble avoir cédé à une fâcheuse influence, et avoir oublié à la fois la haute réputation, les talens de M. Thiers, comme les services qu'il a rendus en d'autres temps au pays. Dans la situation nouvelle que lui ont faite les évènemens, et, disons-le, la mémoire oublieuse des partis, M. Thiers aura besoin de la modération dont il a souvent fait preuve, et qui, nous l'espérons, ne l'abandonnera pas. Les hommes tels que M. Thiers ont toujours leur place marquée dans les affaires, et leur éloignement ne saurait être de longue durée, quelles que soient les apparences. Mais, nous ne craignons pas de le dire, ce n'est pas dans les rangs de ceux qui semblent aujourd'hui séparés de M. Thiers que sont ses véritables ennemis, et ceux qui travaillent chaque jour à l'éloigner du gouvernement. Il doit les chercher plutôt parmi certains organes de la presse qui se sont mis en tête de lui vouer leurs fâcheux services, et de le défendre en attaquant toutes les opinions modérées qui ont sympathisé en tout temps avec celles de M. Thiers.

LETTRES

SUR LES AFFAIRES EXTÉRIEURES.

N° XIV.

MONSIEUR,

C'est avec raison que l'on a attaché une grande importance au voyage que M. de Zéa Bermudez et M. Marliani viennent de faire en Allemagne. Pour n'avoir pas réussi, leur mission n'en était pas moins sérieuse, et elle méritait assurément plus de succès qu'elle n'en a eu. Les circonstances au milieu desquelles ils se sont présentés à Berlin et à Vienne n'étaient pas défavorables, et si leurs efforts n'ont pas eu le résultat qu'on pouvait s'en promettre, c'est que sans doute le moment n'est pas encore arrivé de faire entendre raison sur la question d'Espagne aux cabinets qui n'ont pas reconnu la reine Isabelle II. Il est, du reste, à remarquer qu'au moins ces cabinets suspendent leur jugement, et que tout en manifestant leurs sympathies, ils n'engagent pas irrévocablement leur politique. Ils attendent que les évènemens aient prononcé ou pris une tournure qui ne laisse plus de doutes sur l'issue de la lutte actuelle, car ils n'accordent pas de caractère officiel aux agens de don Carlos qu'ils tolèrent auprès d'eux; et si, comme je l'espère, la cause de la reine prend le dessus d'une manière marquée, les gouvernemens d'Autriche et de Prusse se souviendront peut-être alors de la mission de M. de Zéa qui, dès à présent, a dû faire sur eux quelque impression.

M. de Zéa, vous le savez, a été, à plusieurs reprises, ministre de Ferdinand VII; il a exercé hors de l'Espagne des fonctions diplomatiques de l'ordre le plus élevé; chef du cabinet de Madrid à l'époque de la mort du roi, il avait préparé le paisible avénement de la jeune reine et il présida aux premiers actes du nouveau règne. Le premier établissement de la succession féminine s'accomplit à Madrid et dans tout le reste de l'Espagne, sauf quelques bourgades des provinces du nord, sans grandes difficultés; la plupart des chefs de l'armée saluèrent de leurs acclamations la fille de leur souverain; les grands corps de l'état n'hésitèrent point à se compromettre dans le même sens; les passions populaires furent contenues et désarmées partout où elles semblaient à craindre pour le nouveau gouvernement, et bien que la Navarre ait commencé à remuer quatre jours après la mort de Ferdinand VII, à voir le prétendant se traîner à la suite de don Miguel vaincu et sur le point d'être chassé du Portugal, on n'aurait guère pensé alors que la fortune de don Carlos dût en peu de temps balancer celle de la royauté qui s'élevait à Madrid. Si M. de Zéa eût été mieux secondé par tous ses collègues, peut-être le mouvement de la Navarre et des provinces basques n'aurait-il pris aucune consistance. Mais cet homme habile, intelligent, modéré, plein de courage, qui s'était dévoué à servir contre don Carlos la fille et la veuve de Ferdinand VII, et qui aurait pu faire tant de bien à l'Espagne,

vit tout d'un coup son action paralysée, ses intentions méconnues, ses services oubliés, sa vie publique calomniée par des haines furieuses et aveugles. Après avoir quelque temps essayé de tenir tête à l'orage, il fut enfin obligé de céder, et bientôt il disparut de la scène politique. Il pressentit tous les malheurs qui allaient fondre sur l'Espagne, et comprit que désormais, au moins pendant un certain nombre d'années, il devait se tenir à l'écart. Mais en quittant sa patrie, il demeura fidèle à la cause qu'il avait embrassée avec tant d'ardeur. Ceux qui ne le connaissaient pas crurent qu'il chercherait à faire sa paix avec le prétendant, qui s'estimerait heureux de montrer à l'Europe un homme de tant de modération et de lumières enrôlé sous ses drapeaux. Il n'en était rien. M. de Zéa eut, au contraire, grand soin d'établir sa position comme ancien ministre, constant serviteur et partisan dévoué de la reine. Il vécut obscurément dans un coin de l'Allemagne, sans se mêler d'aucune intrigue, et de plus en plus étranger aux affaires de son pays, que les révolutions ministérielles, parlementaires ou militaires, livraient à des partis chaque fois plus éloignés de ses principes et de ses affections.

Tel est l'homme qui, dans ces derniers temps, a consenti à faire auprès des cabinets de Berlin et de Vienne, en faveur du gouvernement constitutionnel de l'Espagne, une tentative dont personne mieux que lui ne pouvait assurer le succès, si le succès avait été possible. Il fut secondé et accompagné dans cette mission par M. Marliani, proscrit politique italien, qui, depuis le commencement de la guerre civile, a mis au service de la reine et de la cause libérale son caractère entreprenant et résolu, son intelligence vive et féconde en ressources, son expérience des révolutions et son activité d'homme d'affaires. Le seul fait de cette association entre deux hommes d'origines et de tendances si différentes est par lui-même un curieux symptôme de l'état actuel des esprits en Espagne. Il prouve que la prolongation de la guerre civile, l'épuisement matériel et moral du pays, l'impuissance aujourd'hui bien constatée des opinions les plus bruyantes et les plus orgueilleuses, ont fait tomber bien des barrières entre les diverses fractions du parti de la reine. Assurément, quand M. Marliani, dans le premier enivrement de la déplorable révolution de la Granja, venait à Paris, en septembre 1836, faire reconnaître le ministère Calatrava, il ne s'attendait guère, après la chute rapide de ses amis, à ce qu'au bout de deux ans, les évènemens le rapprochassent de M. de Zéa pour l'accomplissement d'une mission commune. M. de Zéa, profondément enseveli alors dans sa retraite de Carlsruhe et oublié de tous, avait été la première victime du mouvement libéral qui, avec quelques intermittences dans sa marche, venait d'aboutir au renversement de M. Isturitz, au lâche assassinat de Quesada, à la proclamation violente de la constitution de 1812, et à la restauration de M. Mendizabal. Aux yeux de M. de Zéa, c'était sans doute un malheur de plus ajouté à tous ceux qui, depuis son éloignement des affaires, avaient frappé l'Espagne. Aux yeux de M. Marliani, c'était la victoire définitive du principe libéral et par conséquent, malgré les apparences, de la cause de la reine, identifiée avec ce principe. Eh bien! ces deux hommes qui jugeaient alors si diffé-

remment la révolution de la Granja, devaient s'entendre deux ans plus tard et se *coaliser* honorablement, sans faiblesse, sans capitulation de principes, sans abjuration de leur passé. C'est que M. Marliani et M. de Zéa sont, avant tout, des esprits pratiques. On avait d'abord mal jugé ici le premier. Chargé de faire reconnaître ou de faire pardonner au gouvernement français une révolution opérée par des soldats ivres, et qui se présentait sous un jour si odieux, on avait craint de trouver en lui un ardent tribun, formé dans les clubs de Madrid, ou l'agent de coupables intrigues. J'ai tout lieu de croire que l'on n'a pas tardé à reconnaître qu'on s'était trompé. M. Marliani s'est bientôt fait apprécier comme un esprit éminemment politique, c'est-à-dire raisonnable et modéré, qui ne ferme pas obstinément les yeux et les oreilles à ce qui contrarie ses opinions ou ses désirs, pour qui la leçon des événemens n'est pas perdue, et qui est capable de transiger sur les moyens, pourvu que le but ne soit pas sacrifié. Je ne connais M. Marliani que par ses actes. Je vous avouerai que j'ai partagé contre lui les préventions communes; mais j'en suis revenu, grace à un examen plus attentif et à des renseignemens plus exacts. La démarche à laquelle il vient de s'associer lui fait, j'ose le dire, le plus grand honneur, en ce qu'elle le montre supérieur aux stupides préjugés qui rendent en tout pays les partis et les hommes exclusifs si peu propres aux affaires.

La mission de M. Zéa en Allemagne n'est pas le fait du gouvernement espagnol. Ce n'est donc pas l'Espagne constitutionnelle qui a échoué dans une tentative officielle et patente de rapprochement auprès des cabinets de Vienne et de Berlin; ce sont deux particuliers, citoyens espagnols, l'un par sa naissance, l'autre par son libre dévouement à une patrie d'adoption, qui ont tenté, à leurs risques et périls, et sous la responsabilité exclusive de leur nom, les premières démarches, celles qui s'adressaient au gouvernement prussien; mais ils étaient sûrs d'un auguste assentiment, car, si je puis compter sur l'exactitude de mes informations, puisées à une source excellente, M. Marliani avait reçu directement de Madrid, quoique par des voies mystérieuses, deux lettres autographes de la reine, la première pour lui-même, la seconde pour M. de Zéa, qu'il devait aller chercher à Carlsruhe, lesquelles lettres auraient déterminé leur honorable entreprise. Ils se rendirent d'abord à Berlin, en donnant pour motif à leur voyage une négociation étrangère à la question politique, et dont le but était d'engager les puissances du Nord à faire cesser, par une intervention efficace auprès de don Carlos, ces horribles massacres de prisonniers qui remontaient principalement à la déplorable initiative de Cabrera. MM. de Zéa et Marliani reçurent personnellement à Berlin un accueil très favorable. M. de Zéa plaisait; son nom était une garantie d'ordre; il personnifiait en lui, pour ainsi dire, le système politique de l'administration prussienne, ce *despotisme éclairé*, qu'il avait regardé comme le système de gouvernement le plus propre à régénérer l'Espagne, et dont il faut convenir que la Prusse offre avec succès la plus habile application. Quant à M. Marliani, il ne déplut pas, et ce fut assez. Quoique l'on soit à Berlin plus tolérant sur le chapitre de la religion que sur celui de la politique, on

n'y ressent pas contre les hommes et les principes libéraux cette animosité dont plusieurs autres cabinets se montrent trop souvent susceptibles. D'ailleurs, le nom de M. de Zéa protégeait celui qu'une pensée prévoyante lui avait habilement associé pour rassurer sur cette mission l'opinion libérale en Espagne, en Angleterre et en France. L'accueil de M. de Werther, auquel on suppose cependant une inclination bien prononcée pour don Carlos, à cause de leurs anciens rapports d'amitié en Espagne, ayant encouragé les deux diplomates, ils essayèrent d'aborder la question politique, et voici comment ils comprirent leur mission. Ils n'ignoraient pas que le principe de légitimité, allégué par les partisans de don Carlos et par les cabinets du Nord en faveur de ce prince, n'était guère autre chose qu'un prétexte pour ne pas reconnaître la reine Isabelle II; ils savaient que la question du gouvernement intérieur de l'Espagne avait une importance bien plus réelle aux yeux de l'empereur Nicolas, de M. de Metternich et de M. de Werther; enfin ils ne se dissimulaient pas que, dans un autre ordre d'intérêts, c'était surtout l'alliée de l'Angleterre et de la France que la Prusse, l'Autriche et la Russie craignaient de voir s'établir solidement sur le trône d'Espagne. Mais ils pensèrent néanmoins que s'ils parvenaient, sans entrer dans la question d'institutions, à démontrer que le principe de la légitimité, comme on l'entend à Vienne et à Berlin, était positivement en faveur de la jeune reine, ils rendraient à sa cause un grand service; qu'ils éveilleraient peut-être des scrupules dans certains esprits; qu'à tout hasard ils enlèveraient à la mauvaise foi un prétexte commode, en ne laissant aux cabinets qui se refusent à reconnaître Isabelle II d'autre raison à invoquer que la raison d'état, raison plus variable, et, après tout, moins respectable que le principe de légitimité.

C'est ce qu'a fait M. de Zéa dans un mémoire historique fort curieux, que je crois peu susceptible d'une réfutation sérieuse, et qui est aujourd'hui assez répandu pour que je ne vous y arrête pas long-temps. Nous y reviendrons tout à l'heure. Poursuivons le récit de la mission qui, vous ai-je dit, semblait, à son début, permettre quelque espérance. M. Marliani, voyant M. de Zéa favorablement écouté à Berlin, sentit alors le besoin d'un appui extérieur qui donnât plus de force à son langage. Ici, monsieur, j'ai un aveu pénible à vous faire. Ce n'est pas à la France que les deux envoyés espagnols crurent pouvoir demander cet appui avec quelque chance de succès. Malgré la chute des hommes de la Granja, la France a gardé, depuis quelques années, envers l'Espagne, une attitude d'observation bienveillante, mais si peu caractérisée par des actes, qu'on a pu la croire fermement résolue à laisser la cause de la reine lutter et triompher toute seule. D'ailleurs, le gouvernement français, au milieu de ses embarras intérieurs, aurait peut-être accueilli avec trop d'indifférence les ouvertures qu'on lui aurait faites dans un moment si mal choisi. J'aimerais mieux cependant m'expliquer, par un autre motif dont je parlerai plus tard, le peu d'empressement que manifestèrent MM. de Zéa et Marliani à solliciter l'appui officiel de la France en faveur de leur essai de né-

gociation. Quoi qu'il en soit, M. Marliani ayant laissé M. de Zéa continuer, à Berlin, son entreprise de conversion sur M. de Werther, se rendit à Londres, fut très bien reçu de lord Palmerston, lui communiqua le mémoire de son collégue qui obtint l'entière approbation du ministre anglais, le fit imprimer, et réussit tellement à intéresser lord Palmerston à l'objet de leur mission, que celui-ci recommanda officiellement à lord William Russell, ministre d'Angleterre en Prusse, d'appuyer de tout son pouvoir les efforts de M. de Zéa pour faire reconnaître la reine d'Espagne par le gouvernement prussien. M. Marliani retourna ensuite à Berlin, fort content du résultat de son voyage en Angleterre. Effectivement, lord Palmerston lui avait tenu parole, et dans sa dépêche à lord William Russell, il développait avec chaleur les raisons qui devaient déterminer le cabinet de Berlin à se prononcer ouvertement contre don Carlos, et à fortifier, par sa reconnaissance, la cause que désormais il pouvait, en toute sûreté, considérer comme la seule légitime Ajouterai-je, monsieur, que, malheureusement, lord Palmerston ne s'arrêtait pas à ce genre d'argumens, et qu'il invoquait encore d'autres considérations, celle-ci par exemple : le gouvernement prussien, aurait dit lord Palmerston, doit sentir qu'à tout prendre, le triomphe de don Carlos est bien incertain, bien peu probable; que la guerre civile, en se prolongeant quelques années encore au grand détriment de l'Espagne, laissera la France parfaitement tranquille de ce côté, à cause de l'épuisement de la Péninsule; qu'il serait donc dans l'intérêt de la Prusse que le gouvernement de la reine, en faveur duquel sont aujourd'hui les plus grandes chances de succès définitif, se constituât maintenant avec force; que la Prusse pourrait contribuer à ce résultat et s'en donner le mérite, en abandonnant ouvertement don Carlos, et qu'elle acquerrait par là sur le cabinet de Madrid une influence dont elle pourrait tirer parti, le jour où la France, toujours inquiète (c'est lord Palmerston qui parle), toujours rêvant sa frontière du Rhin, menacerait les provinces rhénanes! Eh bien! monsieur, quoique l'on m'ait rapporté presque textuellement, et en fort bon lieu, ce raisonnement de lord Palmerston, je ne puis croire qu'il ait engagé lord W. Russell à faire valoir de tels argumens auprès de M. de Werther. Non pas que je ne les trouve bons; tout au contraire. Mais l'alliance anglaise, que deviendrait-elle, que serait-elle, je vous le demande, si en pleine paix l'Angleterre notre alliée, l'Angleterre des whigs, l'Angleterre libérale, se préoccupait ainsi des écarts possibles de notre ambition et cherchait de si loin à se prémunir contre un esprit de conquêtes, qui ne s'est pas, que je sache, manifesté une seule fois depuis la révolution de juillet? Par respect pour l'alliance anglaise, je n'admets donc pas que lord Palmerston ait tenu ni autorisé ce langage. Mais une politique anglaise, plus soupçonneuse que ne doit l'être celle des whigs, pourrait sans doute recourir à de pareils moyens, nourrir de pareilles inquiétudes, et chercher à les faire partager soit à la Prusse, soit à l'Autriche; et j'en tire cette conclusion : c'est que la question d'Espagne est avant tout une question française, qu'il ne faut en abandonner la solution à aucune autre

puissance, amie ou ennemie, et que la France doit à son propre avenir de ne pas rester éternellement indifférente à celui de la cause constitutionnelle au-delà des Pyrénées.

Cependant, la mission des deux envoyés espagnols n'a pas eu à Berlin, malgré l'appui de l'Angleterre, d'autre succès que celui d'un accueil bienveillant pour leurs personnes. Je ne crois pas même que le ministère prussien ait consenti à discuter avec M. de Zéa le fond de la question, c'est-à-dire le plus ou le moins de légitimité de la jeune reine. Ce n'est pas que l'on soit, à Berlin, fort enthousiaste de l'inquisition, des moines et des confesseurs de don Carlos, surtout depuis la rupture avec le saint-siége. Mais il y a parti pris d'attendre, et habitude de sympathie pour le prétendant; on y ressent un faible pour le despotisme, un éloignement instinctif pour les institutions libérales que l'on ne sépare plus de la cause de la reine, et en dépit des calculs que pourrait faire une politique plus hardie, une répugnance secrète à embrasser la même cause que l'Angleterre et la France. J'ignore si M. Antonini, ministre de Naples, a exercé en cette occasion quelque influence sur la résolution de M. de Werther. On peut en douter, bien que la présence de ce diplomate à Berlin n'y ait pas été inutile au parti carliste. Or, voici quels sont les antécédens de M. Antonini. Ce personnage, qui s'était élevé au poste de ministre plénipotentiaire de Naples à Madrid, en passant par les rangs les plus obscurs de la police sicilienne, avait, comme ambassadeur de famille, le plus facile accès dans l'intérieur du palais. Il s'était, ainsi que son gouvernement, prononcé avec le plus grand éclat contre la pragmatique sanction du 29 mars 1830, par laquelle était promulguée la loi rendue par Charles IV, en 1789, pour rétablir l'ancienne législation espagnole sur la succession au trône, et abroger celle que Philippe V lui avait substituée en 1713. Ce fut lui que le parti apostolique choisit au mois de septembre 1832 pour instrument de ses projets. Il s'agissait d'arracher au roi mourant la révocation de l'acte solennel de 1830, rendu par le souverain en pleine liberté et dans la parfaite jouissance de toutes ses facultés, sept mois avant la naissance de la reine Isabelle. M. Antonini s'en chargea : il obséda la reine Christine jusqu'au chevet du mourant avec un acharnement impitoyable, il fit dresser l'acte de révocation par ce même Calomarde, qui, après avoir trahi don Carlos, avait suggéré au roi la pragmatique sanction du 29 mars, pour échapper à l'implacable ressentiment du parti apostolique, et qui acheta ensuite, par une trahison nouvelle, le pardon de ce parti; enfin il extorqua à Ferdinand VII à l'agonie une signature en caractères illisibles. Mais le roi n'était pas mort : rendu à la vie et à la santé, contre toute espérance, il revint aussitôt à ses premières intentions, chassa Calomarde et tous les fauteurs de cette coupable intrigue, annula le décret qu'on avait surpris à son intelligence éteinte, et par une déclaration nouvelle, en date du 31 décembre 1832, confirma la pragmatique du 29 mars en faveur de sa fille, qui, le 22 juin de l'année suivante, fut solennellement reconnue comme l'héritière du trône, et reçut en cette qualité les sermens et l'hommage des députés de la nation, réunis en cortès. « Tout le corps diplomatique, disent les auteurs du mémoire, assista à

cette cérémonie, *moins l'envoyé de Naples.* » C'est ce M. Antonini que M. de Zéa Bermudez a retrouvé à Berlin, toujours aussi passionné, et admirateur aussi fanatique du roi de Hanovre que de don Carlos. Il serait fâcheux que M. de Werther se mît à la suite d'un pareil homme.

Après avoir vu que leur séjour se prolongerait inutilement à Berlin, MM. de Zéa et Marliani partirent pour Vienne; mais ils y furent moins heureux encore. M. Marliani, réfugié politique italien, ne pouvait y être vu avec bienveillance. La considération méritée dont M. de Zéa jouit en Allemagne ne changea point les dispositions de M. de Metternich à l'égard de la cause que venait plaider auprès de lui l'ancien ministre de Ferdinand VII. Le prince déclara fort sèchement à M. de Zéa que la question d'Espagne n'était pas, à ses yeux, une question de légitimité ni une affaire de succession, mais une question purement politique; qu'il ne pouvait la discuter avec lui, et qu'il n'avait ni proposition à entendre, ni communication d'aucune espèce à recevoir, et qu'en conséquence il ne lui permettait pas de séjourner à Vienne plus de quarante-huit heures. M. de Zéa tenait-il en réserve, pour ébranler le cabinet de Vienne, ce projet de mariage entre la jeune reine et l'un des archiducs dont les journaux parlaient alors? M. de Metternich a-t-il, vis-à-vis de la France, le mérite de n'avoir pas même voulu écouter une proposition qu'il aurait été si pénible au gouvernement français de voir faire par l'Espagne et accueillir par l'Autriche? Je ne le crois pas. Il me semble que c'eût été, de la part de M. de Zéa, une maladresse. Le cabinet de Madrid accuse peut-être la France d'un peu de froideur; mais il n'en est pas venu à la vouloir offenser, quand il a un si grand besoin de son appui.

Au reste, je ne suis pas étonné que les cabinets de Vienne et de Berlin n'aient pas accepté la discussion sur la question de légitimité de la jeune reine, car je ne sais trop comment ils auraient répondu à l'argumentation contenue dans le passage suivant, le seul que je veuille citer du mémoire de M. de Zéa.

« Nous nous résumons. Comme nous avons cherché à être le plus concis et le plus clair possible dans cette grave question, nous disons : Veut-on invoquer les lois anciennes, la coutume immémoriale de la monarchie? La légitimité d'Isabelle II se trouve consacrée par une législation nationale de huit siècles de coutume non interrompue, et par les nombreux exemples de reines qui ont porté la couronne d'Espagne. La seule déviation qui se présente à nous, est l'*Auto Acordado* de 1713, dont l'illégalité est manifeste et qui fut annullé en 1789, sans avoir jamais été suivi d'aucun effet.

« Pour nous servir du dilemme posé par les illustres prélats, dans leur déclaration du 7 octobre 1789, nous disons encore : invoque-t-on l'*Auto Acordado* de 1713? Veut-on lui accorder force de loi? C'est, à vrai dire, l'omnipotence souveraine du monarque dérogeant aux lois les plus anciennes et à la coutume immémoriale. Eh bien! nous accordons pour un moment cette proposition exorbitante. Mais alors on ne saurait nous refuser la continuité inaltérable de cette omnipotence, sous peine de contradiction et de mauvaise foi manifeste. Les droits de Charles IV en 1789, ceux de Ferdinand VII en 1830, étant

les mêmes que ceux de Philippe V en 1713, les effets doivent être les mêmes. Ces deux rois ont pu défaire ce que leur aïeul avait fait, et au même titre, avec cette différence que Charles IV et son fils Ferdinand VII ont procédé avec la plus rigoureuse légalité et la plus grande solennité, se trouvant d'accord avec la nation assemblée en cortès, avec l'esprit et la lettre des lois, et la coutume immémoriale, tandis que Philippe V viola le fond et foula aux pieds les formes.

« Si par contre on veut entacher d'arbitraire les actes de 1789 et de 1830, et les frapper de nullité, nous y accédons encore par hypothèse. Alors la même accusation d'arbitraire, la même nullité, retombent, à plus forte raison, sur l'acte de 1713; et, mettant le tout à néant, nous nous trouvons face à face avec la loi ancienne, la seule vraie, la seule légitime par une consécration de huit siècles d'existence, la seule qu'il soit permis d'invoquer, et celle-ci appelle au trône des rois catholiques, comme reine et légitime souveraine des Espagnes, Isabelle II, fille de Ferdinand VII. »

Tout cela, comme raisonnement, me semble irréprochable et tout-à-fait concluant. Le droit est clairement établi. Mais le droit sans la force, n'est-ce pas un peu la vertu sans argent? Que la cause constitutionnelle se montre plus forte, qu'elle soit plus heureuse, qu'elle triomphe plus souvent dans les combats, qu'elle s'organise et se discipline avec plus de puissance, et toutes les répugnances des cabinets du Nord pour l'ordre de choses actuel, toutes leurs sympathies pour don Carlos, reculeront devant un fait, céderont à la fortune. Je voudrais pouvoir ajouter que ce moment n'est pas éloigné; je voudrais pouvoir signaler, dans l'état matériel et moral de l'Espagne, ces symptômes d'amélioration qui annoncent qu'un peuple se relève et se régénère: mais si depuis quelque temps on n'a pas de grands désastres à déplorer, on n'a pas non plus à se féliciter d'aucun progrès réel, soit dans la sphère politique, soit dans l'ordre des événemens militaires. Toujours la même impuissance, toujours la même pauvreté, toujours la même absence d'hommes capables et d'énergie dans les populations. Espartero dans les provinces du nord, le baron de Meer en Catalogne, le chef de l'armée du centre en Aragon, hier Van-Halen, aujourd'hui Nogueras, sont chacun souverains absolus à la tête de leurs troupes et sur tout le territoire qu'ils occupent. Espartero est, de plus que les deux autres, en possession d'une influence toute puissante sur le gouvernement de Madrid, influence qui fait et défait les ministères, mais qui n'imprime pas aux affaires une marche plus énergique et plus décidée. Voilà, en effet, qu'au bout de quatre ou cinq mois, l'administration nominalement dirigée par M Perez de Castro s'est dissoute d'elle-même, par la faiblesse de l'ensemble et la désunion des membres. Ce ne sont pas les cortès qui ont embarrassé sa marche, puisque les cortès sont prorogées; ce n'est pas la levée inexplicable du siége de Segura par Van-Halen qui a frappé de mort le cabinet, puisque cet évènement, si fâcheux et humiliant qu'il soit, n'est pas, après tout, une catastrophe comparable au revers essuyé par Oraa devant Morella. Qu'est-ce donc? Probablement une intrigue, une rivalité d'influences personnelles, un dissentiment puéril entre le général Alaix et le ministre des

finances, M. Pita Pizarro; mais à coup sûr, ce n'est ni la lutte de deux grands principes politiques, ni l'opposition de deux systèmes de gouvernement. Cependant le comte de Luchana, qui est au moins un homme prudent, vient d'obtenir en Biscaye un faible succès sur Maroto. Ce serait bien pour un début de campagne, s'il était probable que ce succès dût être poussé plus loin. Malheureusement il n'en sera rien, soit par la faute de l'armée, soit par la faute du général. Espartero, de son côté, et Maroto du sien, se trouvent trop bien de la dictature dont ils jouissent pour la compromettre par quelque entreprise hardie dans la guerre ou dans la politique. Aussi voyez-vous qu'ils ne se hasardent guère, et que, malgré tous les bruits de transaction dont on parle, la question non-seulement n'avance pas, mais n'est pas même abordée avec la volonté sérieuse d'en finir. Et pourtant, si je ne me trompe, cette transaction est aujourd'hui possible, sur la base de la reconnaissance des *fueros* et de la garantie des intérêts personnels. Je n'en veux pas d'autre preuve que l'indulgence avec laquelle on a jugé les sanglantes exécutions d'Estella : c'est que l'on a regardé Maroto, à tort ou à raison, comme capable de sacrifier don Carlos à la pacification de l'Espagne, lui qui n'avait pas craint de l'humilier sans pitié à la face de toute l'Europe, dans le seul intérêt de sa propre puissance. Mon idée là-dessus, et je crois vous l'avoir déjà exprimée, c'est que toute transaction entre la cause constitutionnelle et la cause carliste, praticable quant au fond des choses, ne peut avoir lieu sans une médiation et une garantie étrangère. Le temps de l'intervention par les armes est passé. Celui de l'intervention par la politique est arrivé, si l'Espagne libérale, qui, malgré sa ridicule impuissance, a presque découragé nos sympathies par le plus niais orgueil, consent à se mettre pour quelque temps sous la tutelle intelligente d'un pays allié; car il faudrait tout refaire chez elle et pour ainsi dire sans elle, réorganiser ses finances, son administration, son armée, et lui donner pour cela des généraux, des administrateurs et des financiers. Mais le moyen de faire entendre pareille chose à la nation espagnole tant qu'elle se croira la première du monde, parce qu'elle a le siége de Sarragosse, le *dos de mayo* (journée du 2 mai 1808) qu'elle devrait bien ne plus célébrer, et je ne sais quelle victoire sur les armées françaises, avec l'aide du duc de Wellington et de soixante mille Anglais. En vérité, la pauvre Espagne a si peu gagné à toute cette gloire, si gloire il y a, qu'il serait de bon goût à elle d'en faire moins de bruit. Les *afrancesados* lui auraient épargné les réactions absolutistes et libérales, ou prétendues telles, qui ne lui ont valu ni ordre ni liberté, ni prospérité matérielle ni grandeur morale, et qui, en la ballotant d'un extrême à l'autre, l'ont réduite au degré d'abaissement et d'impuissance dont il serait bien temps qu'elle cherchât enfin à se relever.

***

V. de Mars.